DUKE
UNIVERSITY
LIBRARY

Treasure Room

THE GUSTAVE LANSON
COLLECTION

8° 2502

D. r
Z XXIV. M. 40

MÊLANGES D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE.

RECUEILLIS

Par M. DE VIGNEUL-MARVILLE.

Second Volume.

A ROTTERDAM,
Chez ELIE YVANS,
Marchand Libraire. 1700.

Treasure Room
Tr. R.
848.4
A693M
v.2

MELANGES D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE.

A*Thenis tenue cœlum, ex quo acutiores etiam putantur Attici.* On n'en dira pas autant de la ville de Dieppe, où l'air est fort grossier, & le peuple encore plus grossier que l'air. Néanmoins il y naît d'aussi bons esprits & aussi subtils qu'ailleurs. Sans faire le dénombrement de ceux que j'y ai connus, je dirai deux mots du Médecin Pecquet qui étoit de Dieppe, & dont nous avons un Traité curieux *des Veines lactées*. Il avoit l'esprit vif & remüant, & tout propre à faire des découvertes. Ce ne fut pourtant que par rencontre, lorsqu'il étudioit en Médecine à Montpellier, qu'il trouva le receptacle du Chile, & le canal Thorachique, par lequel le Chile coule dans les veines. Mais il sût si bien user de ce que le hazard lui offroit,

237111

& s'expliqua en si bons termes, & avec tant de netteté, qu'il en eut autant d'honneur, que s'il l'avoit trouvé par ses recherches, & par ses soins. Cela le fit connoître à toute l'Europe en un âge où à peine auroit-il osé lever les yeux, sans ce coup de fortune.

M. le Surintendant Fouquet le voulut avoir pour son Médecin de plaisir, c'est-à-dire pour l'entretenir à ses heures perduës, des plus jolies questions de la Physique : ce que Pecquet faisoit admirablement. Mais, comme si on ne pouvoit jamais être entiérement heureux chez les Grands, son cheval s'étant abatu sous lui dans les ruës de Paris, il eut la jambe cassée. Il venoit d'ordinaire aux Conférences de M. Rohault, & s'y faisoit écouter autant que personne. Ce fut-là que le voïant d'ordinaire, je liai amitié avec lui, comme avec un homme de fort bon commerce. Depuis la disgrace de son Maître, m'étant retiré en Province, je n'entendis plus parler de lui jusqu'en l'année 1670. que je le rencontrai chez un de mes amis à la Campagne. Quand je ne l'aurois pas reconnu à l'air de son visage, son haleine me l'auroit fait sentir, à cause de la méchante habitude qu'il avoit de boire de l'Eau-de-Vie. Il en conseilloit l'usage à ses

ſes amis, comme un reméde à tous maux : mais l'Eau-de-Vie fut pour lui une eau de mort. Elle lui brûla les entrailles, & avança ſes jours, qu'il auroit pû emploïer utilement au ſervice du Public.

Feu M. Patin diſoit touchant les Liqueurs qui ſont ſi fort au gouſt d'aujourd'hui, & dont la baſe eſt l'Eau-de-Vie, ou l'Eſprit de Vin, que ce ſont des poiſons ſucrez, qui tuënt à coup ſeur. Ils donnent la vie à ceux qui les vendent, & la mort à ceux qui en uſent.

¶ Un Abé de la vieille Cour diſoit : Quand je vois M. N. N. ſortir du Conſeil avec ſon air gracieux & compoſé, le Rabat bien tiré & le Caſtor mis de certaine façon, il me ſemble voir une Belette avec ſon joli muſeau, ſon colier blanc & ſa fourure polie, ſur laquelle il ne paroît pas la moindre goutte de ſang, ſortir d'un Colombier, où elle vient de tuër ſeulement deux cens Pigeons, aſſez contente, par ſon bon ménage, d'avoir donné la vie à une centaine qui reſte.

¶ M. Chapelain de l'Académie Françoiſe étoit de Paris, & fils d'un Notaire de la même Ville. Aprés ſes études où il avoit parfaitement réüſſi, M. le Marquis de la Broſſe le donna pour Précepteur à ſes enfans. Il releva cette con-

237111

dition aſſez médiocre par ſon rare mérite qui le fit bien-tôt connoître à ce qu'il y avoit de plus grand à la Cour. Quelques Odes Françoiſes qu'il compoſa aſſez heureuſement, donnérent un grand relief à ſa réputation. On le comparoit à Malherbe, ou du moins on lui accordoit le premier rang, aprés ce Poëte ſi célébre. Enflé de ce ſuccés, il forma le deſſein d'un Poëme heroïque, bien aſſuré d'y réüſſir, à cauſe de l'exacte connoiſſance qu'il avoit acquiſe de la Poëtique des Modernes & des Anciens. Il prit pour ſujet, l'Hiſtoire fameuſe de la Pucelle d'Orleans; & ſoûtenu par une groſſe penſion de la Maiſon de Longueville, il emploïa vingt années à perfectionner ſon Oüvrage. Jamais Poëme n'a été plus loüé que celui-là avant que de voir le jour, perſuadé que l'on étoit des rares talens de ſon Auteur. Tous les amis de M. Chapelain lui aplaudiſſoient, & il n'étoit parlé en France & dans les Païs Etrangers que du *Pere de la Pucelle*. Mais trois jours aprés que ce Poëme ſi vanté devint public, un Critique d'un fort petit mérite, lui aïant donné le premier coup d'ongle, chacun fondit deſſus, & toute la réputation du Poëme & du Poëte tomba par terre. A ces nouvelles Chape-

lain

lain rapellant toutes les forces de ſon eſprit, & s'armant de la Philoſophie dont il faiſoit profeſſion, parût ferme & conſtant. Il avoüa franchement qu'il étoit méchant verſificateur; mais il ſoûtint, qu'en ſavant Poëte, il avoit obſervé toutes les régles de l'Art, & ſe mit en devoir de le prouver la plume à la main. Comme, ſans contredit, M. Chapelain étoit un trés-habile homme, je ne doute point qu'une Apologie de ſa façon, n'eut été un excellent Ouvrage: mais cet Ecrit, s'il a été fait, n'a point parû, ſes amis ne croïant pas que rien fût capable de le relever de ſa chûte, la plus grande & la plus déplorable qui ſe ſoit faite de mémoire d'homme, du haut du Parnaſſe en bas.

Certainement c'eſt dommage que ce malheur ſoit arrivé à M. Chapelain; car il avoit d'excellentes qualitez qui méritoient bien de n'étre pas confonduës avec ce qu'il avoit de foible. Il ſavoit l'Hiſtoire, les belles Lettres, & la Philoſophie. Celle de Gaſſandi ſon cher ami, faiſoit toutes ſes délices; mais il peſtoit hardiment contre celle de Décartes, ſur laquelle il n'avoit peut-être pas aſſez médité, à cauſe de ſon premier engagement. Enfin ſa Critique étoit ſi ſeure

& si fine, que nos meilleurs Ecrivains François & Latins le redoutoient, & que ceux d'Italie le consultoient comme un oracle.

D'ailleurs M. Chapelain étoit fort honnête homme & bon ami. Sa conversation ne manquoit pas d'agrémens, quoique sérieuse, & quelquefois un peu sévére & stoïcienne. Il parloit bien, mais il n'entendoit rien à écrire des Lettres. Je me suis étonné mille fois, comment aïant eu toute sa vie commerce avec Balzac, Voiture, & les autres qui ont réüssi dans le genre épistolaire, il n'y eût fait aucun progrés. En effet, quand aprés sa mort on parla de donner ses Lettres au Public, M. le Duc de Montausier dit, qu'il faloit bien s'en donner de garde, & que ce n'étoit pas là son bon endroit.

J'attribuë une si grande négligence en une chose si commune, & néanmoins si séante à un homme du monde, comme M. Chapelain, à son extrême avarice, qui lui faisoit épargner l'encre & le papier. La plûpart des Lettres que j'ai vûës de lui, étoient trés-courtes, écrites à la hâte & le plus souvent sur les enveloppes des paquets qu'on lui adressoit, se dédommageant ainsi d'une partie du port,

sur

ſur une feüille de papier qu'il ſauvoit. En vérité l'avarice le gâtoit en bien des maniéres, & l'on ne ſait pourquoi il amaſſoit des treſors. Les rieurs diſoient que c'étoit pour marier ſa *Pucelle* à un enfant de bonne maiſon ; & les dévots vouloient que ce fût pour la faire canoniſer. Quoiqu'il en ſoit, M. Chapelain laiſſa cent mille écus à ſes héritiers, & l'on peut aſſurer que jamais pauvre Poëte n'eſt mort plus riche.

§ En 1624 fut établi une Chambre de Juſtice par l'Edit du mois d'Octobre de la même année, pour la recherche & punition des abus & malverſations commiſes au fait des Finances de Sa Majeſté. Cette Chambre dura ſept mois, & ſe termina à une compoſition faite de la ſomme de neuf millions, à prendre ſur les Financiers & Traitans.

Un gros Partiſan diſoit autrefois, quand j'aurai dérobé au Roy plein un boiſſeau de piſtoles, je lui en donnerai le comble, & le reſte me demeurera.

§ J'ai vû deux Traitez de Sa Majeſté, l'un du 29. Janvier 1636. & l'autre du 3. Octobre 1637. faits avec Villedo & ſes Aſſociez, pour la conſtruction d'un Canal autour de Paris, depuis le Baſtion de l'Arſenal juſqu'à la Porte de la Confé-

rence.

rence. L'ouvrage fut interrompu, aprés beaucoup de dépenſe, par M. de Bullion Surintendant contraire à cette entrepriſe; parce qu'elle étoit portée par le P. Ange le Clerc Capucin renommé, qui y trouvoit quelque avantage pour le Monaſtére du Calvaire. En ce monde chacun a ſes intérêts, & l'intereſt de l'un étouffe celui d'un autre.

§ Le 19 Avril 1614. Chriſtophle Marie aſſocia avec lui le Regrattier & le Poulletier pour la conſtruction des Ponts & Quais de l'Iſle de Nôtre-Dame à Paris. Si je ne parlois de le Regrattier & de Poulletier, perſonne ne ſauroit peut-être qu'ils ont été au monde; mais quant à Chriſtophle Marie, il s'eſt immortaliſé en donnant ſon nom au Pont qu'il a conſtruit, & mille gens chaque jour le nomment bon gré malgré ſans penſer à lui.

Il y a prés d'un ſiécle entier qu'on dit à Paris tous les jours, & une infinité de fois, *le Cheval de Bronze*, en parlant de la figure équeſtre de Henry IV. élevée au milieu du Pont-neuf, ſans dire un ſeul mot de ce grand Prince. A qui en eſt la faute? je n'en ſai rien. Que perſonne donc ne mépriſe ſa bête. Peut-être qu'un jour elle aura le pas ſur lui.

§ C'eſt la coûtume du Parlement d'Aix

en

en Provence, d'expôser les Préſidens & les Conſeillers aprés leur mort, en habit rouge, la face découverte, & le Code Juſtinien ſous la tête. Le bon homme Doujat Docteur en Droit, diſoit à ce propos : *Si on n'a pû leur mettre le Code dans la tête, au moins leur faut-il mettre deſſous.*

§ Parmi les cailloux apellez *Galets*, que la Mer roule ſur nos Côtes de Normandie, il y en a de certains dans leſquels ſe trouvent de fort beaux Criſtaux de différentes couleurs. Un habitant de la Ville de Harfleur, qui ſavoit diſtinguer ces cailloux d'avec les autres, & les caſſer proprement, en avoit fait une garniture de Cabinet que les curieux eſtimoient cinq ou ſix cens écus. Madame la Ducheſſe d'Aiguillon Gouvernante du Havre de Grace, charmée de cette découverte, fit faire des Marteaux pour caſſer de ces Galets, & en tirer des merveilles : mais comme ceux qu'on y emploïa, ne ſavoient pas diſtinguer les bons d'avec les autres, l'entrepriſe fut abandonnée.

J'ai apris d'un Particulier, que ce n'eſt pas ſeulement dans les cailloux de la Mer, mais auſſi dans les bizets de nos Carrieres, qu'on trouve une eſpece de Criſtal. J'en ai fait l'expérience ; & en effet, il s'y trouve de petits Criſtaux blancs, mais nul-

nullement comparables à ceux dont je viens de parler, à qui il ne manqueroit rien, si on savoit les tailler & les polir, comme les Diamans. C'est-là de ces choses qu'il faudroit rechercher.

¶ Le Pere Labbe étoit un fort bon homme, & mon ami particulier. Quoi qu'assez inférieur aux Ecrivains célébres de son tems, il ne laissoit pas de bien servir en second. Je lui ai oüi dire qu'avant le régne des Messieurs de P. R. les Théologiens ne savoient point étudier, & perdoient le tems à se forger des espéces vâgues & inutiles sur des riens, au lieu de remonter hardiment aux anciennes sources, & d'y puiser une solide doctrine. Cet aveu dans un homme de sa robe me surprit; mais comme j'ai dit, c'étoit un fort bon homme. On a vû un grand nombre d'Ouvrages, je ne dirai pas tout-à-fait de lui: mais de toutes sortes de personnes sous son nom. Les autres enfantoient, & lui comme parain nommoit l'enfant, & lui donnoit un beguin & des langes. Aussi a-t-il été accusé d'être un peu Pirate; mais il faut de ces gens-là dans la République des Lettres, aussi-bien que sur la Mer. Sans les Armateurs, aujourd'hui que nous avons la guerre avec nos voisins, & que le commerce ne va plus, nous ne mange-

rions

rions point d'Oranges de Portugal, & ne boirions point de Vin des Canaries. Ce n'étoit pas par nécessité, que le Pere Labbe détroussoit les Savans; mais par amusement, à peu prés comme S. Augustin étant écolier, déroboit les poires des ses voisins, seulement pour se donner le plaisir de dérober chez autrui ce qu'il n'auroit pas voulu ramasser dans sa maison.

¶ Ce fut sous prétexte de Péculat, que le Cardinal de Richelieu fit couper la tête au Maréchal de Marillac. On alléguoit contre ce Seigneur, qu'il avoit emploïé les deniers du Roy en de superbes bâtimens dans sa belle Terre de Tournebu. Cette belle Terre d'environ deux mille livres de rente, est située en Normandie sur le bord de la Seine, entre Vernon & Andely. M. de Marillac qui la tenoit de ses Peres, avoit entrepris d'y bâtir une maison d'environ dix ou douze mille écus, qu'il a laissée imparfaite. Un jour M. le Prince de Condé aïeul de M. le Prince d'aujourd'hui, passant devant cette magnifique maison à moitié bâtie, & qui n'a ni portes ni fenêtres, s'arrêta tout court, & l'aïant considérée, dit aux Gentilshommes de sa suite: *On a allégué ce bâtiment pour faire couper le cou à Marillac;*

mais

mais il n'y a pas dequoi faire donner le foüet à un Page.

¶ L'Auvergne a fourni à la France de grands hommes, les Marillacs, les Arnaulds, les Sirmonds, les Pascals, &c.

J'ai apris d'un ancien Conseiller d'Etat, savant dans la connoïssance des Maisons & des Familles Illustres de France, que la vraïe & ancienne ortographe du nom de Messieurs de Marillac, étoit *Marlhac*, & que c'étoit ainsi que Gabriel de Marillac Avocat Général au Parlement de Paris, signoit dans tous les Actes publics & dans ses Lettres particuliéres. De dire d'où est venu ce changement, & si ce n'est point de la part de ceux qui ont voulu latiniser ce nom, comme il arrive d'ordinaire; ou qu'avec la fortune & les honneurs, les noms des Familles s'augmentent, c'est ce que je ne sai point. Mais je sai bien que ce Gabriel de Marillac étoit autant illustre par sa profonde science, que par sa rare probité. M. de Thoü dans son Histoire, dit qu'il étoit *pietate, integritate & eloquentia cum paucis comparandus. Fisci in curia Patronus, vir antiquæ disciplinæ & gravis morum sui seculi Censor, in Avernis natus, modico sed honesto loco quippe cujus Majores Borboniis Arvernorum Regulis diu servierant.*

Le

Le suplément des Croniques de Jean Carion en parle en ces termes : *Anno 1551. Gabriel Marillacus Regius in Curia Parisiensi Consiliarius & Advocatus, litterarum eruditione, rerum & jurisperitia, ac vitæ integritate, nulli quod absque invidia dictum sit, secundus 9. Calendas Maii magno totius Curiæ dolore vitam cum morte commutat.*

Gilbert de Marillac Baron de Puisac & de Saint Geneſt, frere aîné de Gabriel de Marillac, s'attacha au service de la Maison du Connétable Charles Duc de Bourbon. Il écrivit l'Histoire de la Maison de Bourbon, entr'autres la vie & les grandes actions du Connétable, jusques au mois de Mars 1521. où commença sa révolte. Antoine de la Val Géographe du Roy & Capitaine de son Château de Moulins dans le Bourbonnois, a inséré cette histoire dans ses Oeuvres imprimées en 1605. *Je n'ai rien trouvé* (dit-il dans son Epître liminaire au dernier Duc de Montpensier) *parmi les beaux Mémoires & Manuscrits de ma Bibliotéque qui vaille cette Piéce pour porter vôtre nom trés-illustre sur le front. Je n'y ai ajoûté ni diminué une seule syllabe à l'Auteur: aussi il ne mérite point de correction, pour avoir été un des mieux disans de son siécle.*

¶ Monsieur de Marillac Garde des Sceaux & frere du Maréchal, étoit un Magistrat d'une intégrité incorruptible, d'une grande piété & d'un grand sens, ennemi déclaré du faste, de la vanité & de la paresse. Madame la Marquise de Maignelay parlant de sa vigilance, disoit, qu'il avoit l'art de trouver plus de vingt-quatre heures au jour.

Il disoit qu'un homme qui passoit sa vie doucement à la Ville & aux Champs, donnant un tems à servir Dieu, un autre à recevoir ses amis, ou à de bonnes lectures, sans rendre service au Public, menoit la vie d'un bon Mouton.

Il avoit coûtume de dire aux jeunes Officiers : *Faites provision de capacité & de modestie, & vous arriverez bien-tot aux grands emplois.*

Il étoit si modeste que voïant les respects que chacun lui rendoit, il disoit : *J'aurois envie de mettre sur la table les Sceaux & les Lettres de ma Charge, afin qu'on leur fit la révérence ; puisque c'est à leur considération qu'on me fait tant d'honneur.* Mais c'étoit son zéle pour la justice bien plus que sa Charge, qui lui attiroit ces témoignages de vénération, aïant un soin extrême d'en remplir tous les devoirs, & les remplissant effective-

tivement tous avec beaucoup de dignité.

Il disoit que la Charge de Garde des Sceaux étoit une *Charge de rebut ;* & que de dix demandes qu'on lui faisoit, il en faloit rebuter neuf. Il répétoit souvent ce que le Chancelier de l'Hôpital dit plaisamment dans ses Poësies en parlant d'un Chancelier, qui ne refusoit rien, soit juste ou injuste; *Que ce n'est pas une louange à homme sage, d'avoir une qualité, qui n'est propre qu'à un enfant prodigue, ou à une fille débauchée.*

N. Ille bonus facilisque rogando
Nullum unquam à se se tristem discedere passus
Indulgens justa; ac non justa petentibus æque
Omnibus. O dignam sapientis nomine laudem
Sic puer & patrii laudatur prodigus æris,
Sic quoque multorum laudatur amica nepotum.

Quoique cet illustre Garde des Sceaux eût beaucoup de bonté & d'indulgence, il avoit une fermeté inébranlable, principalement quand il y alloit des intérêts du Prince, & qu'il faloit soûtenir son autorité. Cela parut aprés le siége de la Rochelle, lorsque les Députez de cette Ville rebelle disant au Roy, qu'ils venoient aporter les clefs à sa Majesté, & se jetter à ses pieds: Monsieur de Ma-

rillac leur répondit avec vigueur: *Vous n'êtes pas venus vous jetter aux pieds du Roy; vous y êtes tombez malgré vous.*

¶ Monsieur de Villeroy Ministre d'Etat, apelloit le Cardinal d'Ossat, son Cardinal: *Quando mi nominava Ossa*, dit Bentivoglio, *lo chiamava sempre il suo Cardinale, come fosse stato piu suo, che del Rè, e come se le Villeroy havendo havuta la corrispondenza di Lettere com Ossa, si gran parte nelle fatiche, volesse havere participatione anche non minore del conseguimento del premio.* Il est remarqûable qu'encore que M. d'Ossat fut un trés-habile homme & écrivit parfaitement bien, il ne fit rien imprimer durant sa vie. Ce n'a été que depuis sa mort que les curieux ont mis au jour ses excellentes Lettres, qui sont les mignones de nos Politiques, & nos guides assurées dans le maniment des affaires que nous avons avec la Cour de Rome.

¶ L'air de la Mer est chargé d'un nitre subtil, qui ne nuit pas aux Vins de France, qu'on transporte dans les Païs Etrangers: au contraire il les meurit, & leur donne de la force. C'étoit la coûtume des Anciens, au raport de Galien, de mettre de l'eau de la Mer dans les Vins foibles pour les rendre généreux.

¶ Pe-

¶ Petrarque eſt le premier qui nous ait procuré une traduction latine d'Homere. *In Græciam miſi, & unde Ciceronem expectabam, habui Homerum; quique Græcus ad me venit, mea ope, & impenſa factus eſt latinus.*

¶ L. Bochart eſtimoit que Strabon étoit un des anciens Ecrivains qui avoit le plus de jugement: *Unus (ut videtur mihi) ex ſcriptoribus antiquis, qui judicio maxime pollet.* Quand on trouve de ces Ecrivains judicieux, il en faut faire ſes Auteurs favoris. On en voit aſſez qui ont de l'érudition, de l'élégance, de la politeſſe; mais du jugement, peu. Par exemple, Polibe qui ne manque pas de talens pour écrire l'Hiſtoire, n'eſt pas néanmoins un Hiſtorien de tête. Il s'égare ſi ſouvent en des digreſſions vâgues & étrangéres à ſon ſujet, que ce qu'il dit a plus l'air de leçons de Philoſophie & de diſcours Académiques, que d'une narration Hiſtorique: *e tanto ſpeſſo, e tanto prolifſamente fuori della narratione principale, che ſi può ſtare in dubbio, s'egli, ò più faccia lettioni Philoſophiche ed Academiche, ò più raconti ſucceſſi publici, e propriamente Hiſtorici.*

Strada Hiſtorien recommandable, manque de jugement, en ce qu'il traite de

de toute autre chose que de la guerre de Flandre, dont il promet une narration fidéle. Il paroît que ce sont les Eloges de quelques particuliers qu'il a cousus ensemble, plûtôt qu'un véritable corps d'Histoire; puisquenfin ce n'est qu'à l'extrémité qu'il traite son principal sujet: ce qui affoiblit beaucoup ses narrations. D'ailleurs il s'arrête trop à des minuties qui doivent être ou entiérement négligées, ou traitées legérement: outre qu'il a l'imprudence de se mêler de parler de la Guerre & de la Politique, à quoi il n'entend rien: aussi Bentivoglio a-t-il dit de son Histoire, qu'elle étoit plus à l'usage du Collége, qu'à celui de la Cour.

Le même défaut saute aux yeux dans l'Histoire des Indes du célébre Maffée. Il parle bien Latin; mais il ne parle pas bien des affaires de la Guerre ni du Cabinet. Il est même foible & languissant dans ses Harangues: ce qui est tout-à-fait contre les régles & le bons sens. *In quelle poche Orationi che fà il Maffei, non si vede quel talento à gran prezzo, che egli mostra nell'altre parti: son languide per lo più, ed inervate, non hanno quasi niente dell'acesso & del traggico: gli argomenti non sono vibrati con forza, ma fiachezza, e le* ragio-

ragioni servono ad insegnare quasi più tosto ch'à movere. C'est là le sentiment de Bentivoglio.

¶ J'ai oüi dire à un Officier de l'Armée, qu'aprés la bataille de Fleurus, considérant avec attention les Soldats tuëz de part & d'autre, il n'avoit remarqué sur le visage des Holandois, des Allemans & des Anglois, que l'image de la mort toute plate; mais que sur le visage des François, il y avoit vû la colére, la rage & la fureur encore peintes; & que les traits qui marquent ces passions, ne s'étant pas effacez, ils sembloient encore menacer l'Ennemi, & le vouloir égorger. *Relicta in vultibus minæ, & in ipsa morte ira vivebat.* On leur voïoit généralement à tous les menaces peintes sur le visage avec une colére qui paroissoit encore vivante aprés leur mort.

§ L'Eloge que Messieurs de Sainte Marthe avoient fait de l'Abé de S. Cyran, fut retranché de leur *Gallia Christiana* par ordre du Clergé, à la solicitation de ceux qui n'aimoient pas cet Abé. Mais les Prélats qui en commun, & dans leur assemblée avoient fait suprimer cet Eloge, ne voulurent point chacun en particulier acheter aucun exemplaire de *Gallia Christiana*, où cet Eloge ne fut point.

Il en eſt à peu prés de même de ce qui vient d'arriver ici. On a ſuprimé d'entre les Portraits des Hommes Illuſtres, que M. Perrault a mis au jour, les Portraits & les Eloges de Meſſieurs Arnauld & Paſcal. Mais le Public s'eſt récrié, & il a falu pour avoir le debit de ce Livre donner ces deux Portraits, les autres ne paroiſſant pas aſſez ſans la compagnie de ceux-là: ce qu'un Poëte fameux a fort bien exprimé en ces Vers.

Quand on faiſoit à Rome une pompe funébre,
Pour quelque illuſtre mort d'une Maiſon célêbre,
On portoit en ſpectacle au Peuple curieux,
Des Ancêtres du mort les Portraits glorieux,
Et de leurs nobles faits, de leur brillante gloire,
Le Peuple à cet aſpect rapelloit la mémoire.

Junie apartenoit aux plus nobles Maiſons,
Dont autrefois à Rome on révéroit les Noms.
Elle meurt: à ſa Pompe on porte vingt images
De Conſuls, de Cenſeurs, de fameux Perſonnages.
Brutus & Caſſius qu'elle touchoit du ſang
Y devoient dans la régle avoir auſſi leur rang:
Mais ces Illuſtres Noms de Caſſie & de Brute
Au parti dominant étoient en haine, en bute.
Il veut à leurs portraits interdire l'honneur,
D'attirer du Public les regards & le cœur.

Mais pour trop rafiner d'ordinaire on ſe trompe:
Le Public empreſſé les chercha dans la Pompe,
Et ne les voïant point, il chercha quels ſujets
Obligeoient à cacher de ſemblables objets,

Sur

Sur tous ceux qu'un long ordre exposoit à sa vûë,
La curiosité ne parut plus émüe;
Et ceux que du spectacle on avoit retranchez,
Tinrent seuls ses regards & son cœur attachez.

§ Rien ne fait plus mal à la vûë que l'ortographe nouvelle de M. Cousin ; & rien n'est plus oposé au vrai principe de l'ortographe des Langues vivantes, qui est de conserver exactement l'étymologie dans tout ce qui ne change point la prononciation. Depuis donc qu'on a sû une fois (& cela s'aprend aux enfans dans l'Alphabet) que *Ph* se prononce comme *F*; *Th* comme *T*; & *Y* comme *I*, & cela sans exception, il est entiérement contre le bon sens, de ne pas conserver ces lettres dans tous les mots, où ils sont dans le Latin ou autre Langue originale, puisqu'elles ne changent point du tout la prononciation. Ainsi il faut constamment écrire *Philosophie*, *Théologie*, *Mystére*, *Martyre*, *&c.* Il n'en est pas toutefois de même à l'égard de *C* qui change la prononciation. *Ch* par exemple ne se prononce pas comme *C* en François; & cela donne lieu de douter qu'on pût condamner *Arcange*, de mauvaise ortographe, quoique contraire à l'étymologie.

§ Quelqu'esprit qu'on ait, il ne faut jamais parler des choses de la Foi & de la

Religion qu'avec beaucoup de respect. Un ancien Hérétique aïant eu l'imprudence de turlupiner sur le mot de *Fils*, en parlant de l'inéfable Mystére de la Trinité, s'attira l'exécration de tout le monde ; & personne n'a aprouvé un Auteur Moderne qui a eu la témérité en badinant, de définir la Grace *un je ne sai quoi.* Une espéce de Socinien en a triomphé depuis peu dans un Livre de Critique, où il veut faire croire que ceux qui se sont servi du mot de Grace depuis S. Augustin jusqu'à cette heure, ne savent ce qu'ils disent : *Eâ tamen voce quid significetur, cùm ab iis quæritur, qui ea utuntur, nihil responsi perspicui ferre licet. Hinc factum ut in Gallia scriptor festivi ingenii, non inficetè dixerit, Gratiam illam divinam, quæ tantum strepitum excitavit in Scholis, & tam mirabiles affectus in hominum animis edidit, Gratiam illam adeo efficacem & suavem simul, quæ de duritie cordis, illæsa arbitrii libertate, triumphat, nihil esse tandem, præter nescio quid.*

§ M. Huet dans son Dialogue *de optimo genere interpretandi*, qui est le premier de ses Ouvrages, semble croire ce qui est surprenant dans un homme si éclairé, que S. Irenée soit lui-même l'Auteur de

la

la Version Latine que nous avons de ses Livres en Grec, dont il se trouve des fragmens dans Eusebe, S. Epiphane, Théodoret, S. Basile, &c. Fevardent Cordelier qui a donné l'Edition Latine de S. Irenée avec des Notes, étoit dans cette pensée, que S. Irenée étoit l'Auteur de cette Traduction Latine; mais tous les bons Critiques sont aujourd'hui revenus de cette erreur grossiére: *Nec enim refutari merentur, qui Iræneum Latine scripsisse volunt.* Cette Version Latine est trés-ancienne, *Sed Barbara imprimis, difficilis & Salebrosa. Recentiorem Tertuliano esse hanc versionem, postremis vero S. Augustini temporibus antiquiorem, ac proinde exeunte sæculo quarto factam, dissertatione singulari demonstrabit Dodvvellus.* C'est ce que nous promet Guillaume Cave dans son Histoire des Ecrivains Ecclésiastiques.

§ *Apologie* pour Messire Henry Loüis Chastaigner de la Rochepozay Evêque de Poitiers, contre ceux qui disent qu'il est défendu aux Ecclésiastiques de prendre les Armes en cas de néceffité. M. Joly dans son Voïage de Munster, dit qu'un docte Personnage de ses amis, apelloit ce Livre *l'Alcoran de l'Evêque de Poitiers.* L'Auteur de ce Livre qui parut sans

nom

nom *in octavo* l'an 1615. & qu'on ne trouve pas aisément aujourd'hui, est de la composition du fameux Jean du Verger de Havrane Abé de S. Cyran, & le premier de ses Ouvrages. Il le fit par complaisance pour l'Evêque de Poitiers qui étoit son Protecteur, & celui qui commença à le faire connoître au monde.

§ Mademoiselle Schurman fille savante, a fait un petit Traité sur ce Problême: *Num fœminæ Christianæ conveniat studium litterarum.* Erasme a traité cette question dans une de ses Lettres à Budée, au sujet des trois filles de Thomas Morus, qui étoient les trois Muses Chrétiennes de ce tems-là. Louis Vivés dans son Institution de la Femme Chrétienne, a fait un Chapitre exprés, où il traite la même question. Il prétend que c'est une erreur de tenir les Femmes savantes pour suspectes de mauvaise conduite, parce qu'ils s'en est trouvé deux ou trois dont la reputation n'étoit pas bonne: ce qui ne seroit pas arrivé, selon lui, si elles avoient été élevées dans la Philosophie Chrétienne, & non dans la Morale des Gentils, & principalement dans celle des Epicuriens.

Nous ne manquons pourtant pas d'exem-

xem-

xemples de Femmes ſavantes & Chrétiennes qui ſe ſont oubliées, témoin Heloïſſe Maîtreſſe d'Abelard. C'eſt un malheur que nos premiéres études ſe faiſant dans des Livres tachez d'impuretez, il eſt preſque impoſſible que l'eſprit humain ne ſe ſente de cette corruption & de ce venin. Car ſi les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs, les mauvaiſes lectures les corrompent encore davantage, à cauſe que les idées s'en impriment plus avant dans l'eſprit que lorſqu'on ne fait qu'écouter des paroles, que le vent emporte.

M. Varillas dans quelques-unes de ſes Hiſtoires, veut que les Femmes ſavantes ſoient particuliérement inclinées à l'amour. Il s'apuïe de l'autorité de Torquato Taſſo, qui a fait un diſcours exprés pour montrer que les Dames les plus ſpirituelles ont toûjours été les plus faciles. Et certainement on peut dire de la ſcience de la plûpart des femmes, ce qu'un Ancien a dit de leur beauté, *raram facit miſturam cum ſapientiâ forma.*

Loüis Vivés a fait pour l'Inſtitution de Marie d'Angleterre, & par l'ordre de ſa Mere ~~Marguerite d'Eſpagne~~, deux petits Livres intitulez, l'un *Ratio ſtudii puerilis* pour ſervir aux études de cette jeune Prin

x Catherine d'Arragon fille de Ferdinand & d'Jsabelle la Catholique

Princeſſe, & l'autre *Satellitium animi Chriſtiani*, pour lui aprendre les maximes de la vie Chrétienne.

Moderata Fonté Dame de Veniſé, à compoſé un joli Livre *de meriti delle Donne;* & une autre Venitienne nommée *Lucretia Marinelli*, a fait un Ecrit ſemblable *Della nobilità delle Donne.*

Au commencement de ce Siécle on vit *Cupido Triumphans*, petit Livre en faveur du ſexe féminin. L'Auteur a mis M. de Schurman à la tête, & l'apelle *omnium ſcientiarum homo.* On a encore de Dom Gilberto, *La fama trionfante*, *Panegyrico alla detta Maria Schurman.*

La République des Lettres eſt redevable aux Femmes ſavantes de quatre cens Ouvrages différens, qu'un curieux a pris plaiſir de ramaſſer.

M. Ménage vient de nous donner un Traité des Femmes Philoſophes, c'eſt un petit Livre trés-maigre, & qui ſe ſent fort de la vieilleſſe de l'Auteur.

§ Ce qu'il y a de meilleur dans les Eſſais de Montagne, c'eſt ce que cet Auteur dit des paſſions & des inclinations de l'homme: ce qu'il y a de moindre, c'eſt l'érudition qui en eſt vâgue & peu certaine; & ce qu'il y a de dangereux, ce ſont ſes maximes Philoſophiques.

On

On s'eſt aviſé ces années derniéres de nous donner l'Eſprit de Montagne tiré de ſes Oeuvres, mais fort inutilement. L'expérience aiant fait voir que les Auteurs dont on a prétendu tirer le pur Eſprit comme un Elixir, ne plaiſent point au goût. Tel que ſoit un Auteur, il ne faut point le démembrer. On aime mieux le voir tout entier avec ſes défauts, que de le voir déchiré par piéces. Il faut que le corps & l'ame ſoient unis enſemble: La ſéparation de quelque maniére qu'elle ſe faſſe, ne ſauroit être avantageuſe au tout; & ne ſatisfera jamais le Public.

§ Il y a des bizareries qu'il faut ſouffrir bon gré malgré tant qu'elles durent, & dont il n'eſt preſque pas permis de ſe plaindre, qu'aprés quelles ſont paſſées & qu'elles ont eu leur tems. Il ſembloit ces années derniéres, que tout le monde fût menacé d'Apoplexie. Chacun portoit ſur ſoi ſa bouteille d'eau de la Reine de Hongrie; on en prenoit à toute heure, pour prévenir un mal dont l'on ne ſentoit pas les moindres aproches. Mais aprés tout, la mode en eſt paſſée; il a falu céder au Tabac: on ne ſonge plus qu'à ſe purger le cerveau, & plût à Dieu qu'on le purgeât de ſa vraïe maladie. Le Tabac n'y eſt guéres propre: il eſt lui-

mê-

même un grand mal, dont l'on ne guérira que dans une Lune où cette rage se changera en une autre, peut être moins lucrative pour de certaines gens. Qui ne riroit de cette tyrannie sur tous les nez de la France, que l'on assujétit à se charger chaque jour d'une livre de poussiére dangereuse par sa qualité, & inutile par la quantité; tout remede périssant dans l'excés, s'il ne se tourne en venin & en poison. Mais il n'est pas tems d'en rire; le mal n'est pas guéri: Les malades aiment encore leur maladie.

Dans le dernier Siécle ou l'on avoit le goût délicat, on ne croïoit pas pouvoir vivre sans dragées. Il n'étoit fils de bonne mere, qui n'eût son *Dragier*; & il est raporté dans l'Histoire du Duc de Guise, que quand il fut tué à Blois il avoit son *Dragier* à la main. Alors les Annis de Verdun devinrent si fort à la mode, & on les croïoit si salutaires, qu'on en servoit sur toutes les bonnes Tables, à la fin du repas. Les écorces de Citron & d'Orange, & les autres Confitures ont eu leur tems, selon de certaines maladies qu'on suposoit qui régnoient alors, & que l'on faisoit naître effectivement à force de manger des sucreries, douceurs fatales à la santé.

Au

Au commencement du Siécle present, nos Marchands faisant grand trafic d'Ambre & de Corail, eurent l'adresse, pour debiter leur Marchandise, de faire courir le bruit que c'étoient des remédes spécifiques ; que le Corail arrêtoit le sang, & que l'Ambre attiroit les mauvaises humeurs, comme il attire la paille. Aussi-tôt chacun s'en fournit : On ne vit plus que Coliers & Bracelets d'Ambre, & de Corail ; & comme la mode a ses dévotions, il s'en fit aussi des Chapelets, chaque dévote demandant la santé au ciel, les armes à la main.

Cette dévotion me fait souvenir de celle qu'avoit nôtre Connêtable Anne de Montmorency, de dire son Chapelet durant la marche de l'Armée, & à mesure qu'il le rouloit entre ses doigts, de commander tantôt qu'on mit le feu à un Village ; tantôt qu'on allât surprendre un Parti, ou égorger une Garnison, ou qu'on pendit un Soldat, &c. Le Chapelet de ce dévot Connêtable n'étoit pas de Corail ; ou s'il en étoit, il ne préservoit pas de l'éfusion de sang.

Les Espagnols ont encore de ces dévotions de rouler le Chapelet entre leurs doigts à la table, à la promenade, au jeu, &c. Ils disent que c'est une contenance,

& que ſans de certains ſecours, on ne ſauroit quelle figure faire ni quelle poſture tenir. C'eſt par la même raiſon des contenances, que toutes les perſonnes conſidérables en Eſpagne & à Veniſe portent des Lunettes ſur leurs nés. Autre folie qui a ſa ſource dans l'orguëil de la Nation, qui ſe pique d'une profonde ſageſſe, & de conſidérer toutes choſes de fort prés, comme les vieillards & les perſonnes qui ont uſé leurs yeux à force de regarder. La derniére Reine que la France a donnée à l'Eſpagne, ſe voïant environnée de tous ces gens à Lunettes, qui l'épluchoient depuis la tête juſqu'aux pieds, dit plaiſamment à un Gentilhomme François, qui étoit auprés d'elle : Je penſe que ces Meſſieurs me prennent pour une vieille chronique, dont ils veulent déchifrer juſques aux points & aux virgules.

Il ne faut pas néanmoins trop ſe moquer des Eſpagnols, aprés ce qui s'eſt paſſé chez nous, il n'y a pas long-tems. A la Cour un Savant qui avoit la vûë baſſe, ſe ſervant d'un Monocule, en moins de rien, non ſeulement toute la Cour, mais auſſi toute la Ville & toute la campagne furent remplies de Monocules. Il ne ſe trouvoit preſque point,

je ne dis pas d'Abé ni d'Evêque, mais de petit Curé de Village qui voulût dire son Breviaire, ni chanter au Lutrin sans ce secours. Cela faisoit croire aux Paroissiens, que M. le Curé savoit le Latin, & qu'il y entendoit finesse, puisqu'il y regardoit avec une machine. On disoit de nos Abez: Bon Dieu, qu'ils sont savans; les pauvres gens ont perdu les yeux à force d'étudier! chacun alors s'aveugloit soi-même par une sotte vanité, qui égaloit les plus ignorans aux plus savans hommes du monde. Cette maladie a duré plusieurs années; mais graces à nôtre inconstance & à nôtre legéreté, tant d'aveugles volontaires ont recouvré la vûë sans reméde & sans miracle.

Bien des gens se sont obstinez à écrire la Vie de l'Héréfiarque Jan Calvin. Théodore de Beze en a composé deux. J'en ai vû une imprimée à Genéve, chez P. Choüet en l'année 1657. Jean Bolsec Médecin de Lyon en a écrit une autre sous ce Titre: *La Vie, Mort & Doctrine de Jean Calvin par Jerôme Hermés Bolsec.* On parle d'une autre Vie de Calvin, attribuée à Grotius. La derniére est du Ministre Drelincourt. L'Eloge de Calvin attribué par Balesdens, & ensuite par Sponde à Papyre Masson,

eſt de Jacques Gillot Conſeiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement à Paris, quelque choſe qu'en puiſſe dire M. Bayle dans ſon Dictionnaire réformé de Moreri. Ce qu'il allégue, que cet Eloge s'eſt trouvé parmi les papiers de Papyre Maſſon aprés ſa mort, comme ſon frere l'a déclaré à feu M. Patin, ne prouve rien. Tous les jours les Ecrits des Auteurs paſſent d'un Cabinet à l'autre, ſans que cela puiſſe tirer à conſequence. Quant au ſtile, ce n'eſt point du tout le ſtile de Papyre Maſſon, qui n'écrit point ſi poliment ni ſi finement, ne tranchant point les matiéres comme fait M. Gillot; outre qu'il y a quelque choſe ſur la fin de l'Ouvrage, qui n'eſt point du caractére de Papyre Maſſon; mais bien de celui de M. Gillot, qui ne prenoit pas les affaires de ce tems-là ſi fort à cœur.

¶ La métode qu'obſerve M. Simon dans ſes Remarques ſur le Voïage de Dandiny, de maltraiter l'Auteur qu'il veut commenter & éclaircir, eſt extraordinaire. Je ne ſache point qu'elle ait été pratiquée par d'autres que par M. de Saumaiſe ſur Solin, & par le P. Petau ſur S. Epiphane. Ordinairement les Commentateurs ſont ſous des Auteurs qu'ils entreprennent d'expliquer: Ils les élé-

élévent jusques aux nuës, & les accablent de leurs loüanges.

¶ *Les Fondemens de la Politique par Thòmas Hobbes.* Cette Traduction Françoise de la Politique de Hobbes, est du Sieur de Sorbiere: M. de S. Evremont a dit de Hobbes, que c'étoit le plus grand génie d'Angleterre. Dans le Paralelle que Sorbiere a fait de Machiavel & d'Hobbes, il observe que les raisonnemens du premier sortent d'un esprit sauvage & inhumain, & que ceux de l'autre viennent d'une ame tendre, bonne & bienfaisante. Au bout du compte, on ne deviendra jamais grand Politique par la lecture du Livre de Hobbes. Tout ce qu'il dit, pour parler le langage des Italiens, n'est qu'*una chimera impossibile*, *una invenzione bugiarda*, *un caos di confusioni*. Ce sont les affaires & non les discours, & encore moins les imaginations creuses d'un Savant de Cabinet, qui font les Politiques: *più vale un'oncia di fatto, che molte libre di raggione.* Point tant de paroles, & plus d'effet: *lasciamo i discorsi; poniamo il negozio in prattica.*

§ *L'Histoire de la Réformation de l'Eglise d'Angleterre par Burnet.* Cet Ecrivain prétend prouver contre l'opinion générale, qu'Anne de Boulen étoit une Dame

trés-chaste, afin d'assûrer par ce paradoxe, la succession légitime du Roïaume d'Angleterre à Elizabeth sa Fille. Peu de gens, aprés ce qu'on en sait, croiront Burnet sur sa parole. Dans les endroits où il réfute Sanderus, il a raison en plusieurs choses; mais la plûpart des piéces justificatives & des informations qu'il produit contre les Catholiques, venant de la part des Protestans & des Flâteurs de Henry VIII. ne passeront jamais au jugement des gens équitables, pour des piéces fort autentiques.

¶ Plusieurs se sont mêlez de composer une espéce de centons, des passages choisis de l'Ecriture-Sainte, sur de certaines matiéres, soit de dogmes ou de morale. Ces sortes d'ouvrages ont leur utilité; mais il faut prendre garde dans l'aplication que l'on y fait de la parole de Dieu, de ne pas l'attirer à un sens faux qui ne sauroit être aprouvé de l'Eglise.

Il a parû ces années derniéres, un Livre de ce genre imprimé à Paris avec Privilége & Aprobation, où l'on introduit une ame damnée, qui déplorant son malheur devant Dieu, lui dit avec le Prophête Roy: *Quemadmodum desiderat cervus ad fontem aquarum, ita desiderat anima mea ad te Deus:* comme le cerf soûpi-

re

re avec ardeur aprés les ſources des eaux, ainſi mon ame ſoûpire aprés vous, mon Dieu. Certainement on ne pouvoit pas faire une plus méchante aplication de ce paſſage des Pſeaumes, que de le mettre dans la bouche d'un damné, qui ne pouvant avoir que de la haine pour Dieu, ne ſauroit ſouhaiter avec la ſainte ardeur du Prophête, c'eſt-à-dire, avec une pleine charité, de ſe plonger dans le Seigneur qui eſt ſa force & ſa vie. Cela ſe pouroit dire d'une ame du Purgatoire; mais il faut avoir des principes d'Origeniſme, ou ne pas ſavoir ſa Religion, pour le dire d'une ame damnée, abandonnée éternellement à la poſſeſſion & à la tyrannie des Démons.

§ Nous avons des Auteurs modernes, qui prétendent que la Madeleine, la Péchereſſe de Naïm, & Sainte Marie de Béthanie, ne ſont toutes trois qu'une même perſonne: d'autres veulent que ce ſoient deux perſonnes, comptant la Péchereſſe de Naïm pour une, & confondant Madeleine avec Marie de Béthanie; & d'autres ſoûtiennent que ce ſont trois perſonnes bien diſtinctes. Cela met de la broüillerie dans les Offices Divins. La Paroiſſe de la Ville-levêque au Fauxbourg S. Honoré à Paris, qui a pris Marie de Béthanie

ſœur du Lazare, ou Madeleine pour ſa Patrone, a un Office de cette Sainte, tel qu'on va le rétablir dans les Bréviaires de Lyon, de Châlons ſur Saône, Châlons ſur Marne, Toul, Meaux & Paris: car dans celui d'Orleans, on ne fait qu'une ſeule Fête d'elle & de ſa ſœur Sainte Marthe enſemble; & dans celui de Cluny, on ne fait qu'une Fête de S. Lazare, de Sainte Marie de Béthanie, & de Sainte Marthe au premier de Septembre, quoique les plus anciens Martyrologes les mettent à part, S. Lazare le 17. Décembre; Sainte Marthe le 17. Octobre, & Sainte Marie de Béthanie le 19. Janvier, ou ſelon le Ménologe des Grecs le 4. Juin: car pour Marthe le 29. Juillet, ce n'eſt qu'un choix nouveau de ceux qui la diſent ſœur de la Madeleine, confondant celle-ci avec Marie de Béthanie, & qui pour cela ont pris le jour de l'Octave de la Madeleine.

§ Il faut remarquer ſur la Vie du Pere Coton donnée depuis peu au Public, que ce Pere eſt le premier de ſa Compagnie, qui s'étant introduit à la Cour, ait eu la qualité de Confeſſeur du Roy. Il la conſerva ſous Henry IV. & ſous Louis XIII. juſqu'en 1617. lorſque la Reine Mere s'étant retirée à Blois, le Roy par les inſinuations de ſes Favoris, congédia cet habile

bile Jésuite, pour en prendre un autre qui n'avoit pas la même expérience. „ On „ accoûtuma peu à peu ce Prince (dit un „ Historien) à entretenir le Pere Arnoux, „ qu'on avoit dessein de lui donner pour „ Confesseur.

Ce fut ainsi que les Politiques qui abusent de tout, commencérent à faire entrer la Charge si pesante, & si sainte de Confesseur des Rois, dans la tissure de leurs intrigues toutes humaines. Le Pere Arnoux suplanta le Pere Coton: mais le Pere Arnoux s'étant mêlé des affaires d'Etat plus qu'il ne plaisoit au Connétable de Luynes, fut bien-tôt remercié de ses soins.

„ Le Duc de Luynes, comme le raporte M. Girard dans la Vie du Duc „ d'Espernon, voulut tirer de la Reine „ ne Mere un serment & des protesta- „ tions devant Dieu & les Anges, de „ n'avoir ni maintenant ni à l'avenir de- „ sir ni pensée qui ne tendit à la prospé- „ rité & à l'avancement des affaires du „ Roy. Toutes ces promesses furent fai- „ tes entre les mains du Pere Arnoux; „ mais comme le Duc de Luynes croïoit „ avoir captivé l'esprit de la Reine par „ les persuasions du Confesseur du Roy, „ sous l'Empire de la Religion; la Reine

„ perſuadée du contraire par le Pere
„ Suffren auſſi Jéſuite & ſon Confeſſeur,
„ ne penſoit pas violer ſon ſerment, en
„ faiſant tout ce qui ſe pouvoit pour
„ aſſurer ſa liberté.

Peut-être que le Pere Arnoux fut ſoupçonné d'avoir un peu aidé à la lettre dans l'explication de ce cas difficile; quoiqu'il en ſoit, il fut contraint de ſe retirer, & le Pere Seguiran fut mis à ſa place. Mais celui-ci aïant porté parole à la Reine Mere durant ſon ſéjour à Blois, de ſe faire Religieuſe, cette Princeſſe outrée d'une propoſition ſi terrible à ſon ambition, ne pouvant ſe venger ſur le coupable, s'en prit à l'innocent Jéſuite, & le bannit de la Cour, quand elle fut une fois rentrée dans les bonnes graces du Roy.

Le Pere Suffren qui étoit Confeſſeur de la Reine, fut mis à la place du Pere Seguiran. C'étoit une difficulté d'être en même-tems Confeſſeur & de la Reine & du Roy: mais le Prince réſolu de paſſer par-deſſus les formalitez, envoïa le Cardinal de la Rochefoucault déclarer ſa volonté à la Reine Mere. La Reine y trouvoit de l'inconvénient, & n'y auroit peut-être pas conſenti, ſi elle n'avoit apris de la bouche du Cardinal de Richelieu, que c'étoit choſe faite. Le Pere Coton porta l'Or-

l'Ordre du Roy au Pere Suffren, dont Sa Majesté faisoit choix pour être son Confesseur ordinaire.

Le Roy s'étant confessé à ce Pere les Fêtes de Noël, dit tout haut, que jamais il n'avoir été plus content d'aucun Confesseur que du Pere Suffren homme d'une grande piété. Mais il ne dura pas dans la faveur. Il lui fut seulement permis de suivre la Reine Mere, lorsqu'elle se retira en Flandres.

Le Pere Maillan que le Cardinal de Richelieu avoit connu à Avignon, fut apellé pour être le premier Confesseur du Roy. Incontinent aprés, le P. Gourdon Ecossois lui succeda: mais son âge de quatre-vingt-six ans le rendant incapable de son ministére, le Sr. du Clos Chanonine de Bordeaux & Confesseur de M. le Cardinal, en proposa trois, à sçavoir le Pere de la Salle Supérieur de la Maison de S. Loüis, qui fut jugé être trop rafiné, le P. Binet qui ne l'étoit pas moins, & le P. Caussin fort bon homme, qui fut préféré aux autres.

J'ai eu autrefois entre les mains plusieurs Lettres de ce Pere, par lesquelles il faisoit connoître tous les déboires qu'il avoit eus dans cet emploi Roïal, tant du côté de ses jaloux qui

ne

ne lui épargnoient pas les traits envenimez de leurs méchantes langues, que du côté de la Cour, qui lui faisoit tous les jours avaler de nouvelles Couleuvres.

Il avoit accoûtumé de dire qu'il avoit plus trouvé son compte dans *la Cour Sainte*, Ouvrage fameux de sa façon, que dans la Cour de France.

Depuis que la charge de Confesseur du Roy fût transférée aux Jésuites, la supériorité & direction du Collége de Navarre, qui lui apartenoit, passa au grand Aumônier par des Lettres particuliéres.

¶ Il y a quatre choses principales que les gens qui se dévoüent aux bonnes études, se doivent proposer dans la lecture des Auteurs. La premiére, de découvrir quel est leur gênie & leur veritable caractere La seconde, de sonder leur esprit pour en connoître la force & l'étenduë, & éprouver si leur érudition égale ou surpasse leur esprit ; ou si leur esprit égale ou surpasse leur érudition. La troisiéme, c'est de faire servir les lumiéres qu'ils tirent de leurs lectures à la perfection des Sciences, tâchant de faire de nouvelles découvertes par le moïen des anciennes ; & la derniére, de

ſe perfectionner l'eſprit & le cœur, & ſe rendre meilleur à meſure que l'on devient plus éclairé.

¶ Il y avoit autrefois dans la ruë S. Antoine à Paris un Oyſelier qui prenoit la qualité de *Gouverneur*, *Précepteur & Régent des Oyſeaux*, *Perroquets*, *Singes*, *Guenons & Guenuches de Sa Majeſté*. Ces grands Titres paroiſſoient écrits en lettres d'or dans un riche Cartouche au-deſſus de la boutique de ce Perſonnage. La plûpart des paſſans qui liſoient ce bel Ecriteau, n'en faiſoient que rire; mais quelques Pédans qui penſoient y être intéreſſez, prenant la choſe au point-d'honneur, en firent du bruit & s'en plaignirent, comme d'une profanation des Titres les plus glorieux de la République des Lettres. La choſe vint aux oreilles du digne Précepteur; & il diſoit: Je ne ſai pas à qui en ont ces Meſſieurs? Mes écoliers valent bien les leurs; ils ſont mieux inſtruits, & ne ſont ni ſi ſots ni ſi barboüillez. L'Abé de Boiſrobert à qui j'ai oüi raconter cette hiſtoire, ajoûtoit qu'il n'y avoit que du plus ou du moins entre les écoliers de cet homme & ceux de nos Colléges, tout n'aboutiſſant qu'à faire faire aux uns & aux autres de certaines grimaces,

ou

ou dire des mots qu'ils n'entendent point. *Ego*, disoit un Ancien, *Adolescentulos existimo in scholis stultissimos fieri, quia nihil ex iis, quæ in usu habemus, aut audiunt aut vident.* Aussi dit-on en proverbe : *Sot comme un écolier.*

§ Une chose m'a choqué dans les Lettres d'Ange Politien, c'est de le voir mandier auprés d'un grand Prince, la permission d'écrire son Histoire. Je n'aime point ces Historiens qui mettent leur plume à l'encan, & qui la vendent au plus offrant & dernier enchérisseur ; comme a fait Paul Jove en son tems, le Siry ces années derniéres ; & comme fait encore aujourd'hui Gregorio Leti qui va de porte en porte chez tous les Princes de l'Europe offrir sa plume, & demander du pain. Il a beau dire qu'il écrit en homme desintéressé, on ne le croira jamais ; quoique pour mériter quelque créance, il ait semé de côté & d'autre dans ses Histoires des traits un peu hardis. Il a dit dans quelqu'une de ses Préfaces, qu'un Historien doit être *sans patrie & sans religion*, il auroit dit plus sagement, *sans passion & sans pension.*

§ Le Cardinal de Richelieu tout sage politique qu'il étoit, fit une grosse faute

te en ſe commettant avec le Duc d'Eſpernon pour une bagatelle. Il conſeilloit avec raiſon à ce Duc d'adoucir ſon humeur trop altiére, & de quitter ſon accent Gaſcon : mais il gâta tout en contrefaiſant le ton de voix, & la parole du bon homme, ajoûtant néanmoins qu'il le prioit de ne pas trouver mauvais l'avis qu'il lui donnoit. Mais le Duc indocile, qui n'entendoit point raillerie ſur le point-d'honneur, répondit bruſquement au Cardinal : *Et pourquoi le trouverois-je mauvais, puiſque j'en ſouffre bien autant du fou du Roy, qui me contrefait tous les jours en vôtre preſence.*

Il arriva dans le dernier Siécle, que M. de S. Luc jeune Seigneut de la Cour du Duc d'Alençon, donna un ſouflet à un Gentilhomme dans la chambre de ce Prince. Guillaume Comte de Naſſau qui vit faire le coup, dit tout haut que cela méritoit punition ; & qu'en pareil cas, l'Empereur Charles-Quint auroit châtié quiconque ſe ſeroit échapé juſqu'à ce point en ſa preſence. Saint Luc encore tout chaud, lui repliqua ſur le champ : c'eſt bien à faire à vous Monſieur, de nous citer Charles-Quint, lequel s'il avoit vécu, vous auroit mis la tête où vous avez les pieds. Ces exemples & d'autres ſembla-

blables dont l'on ne manque pas dans l'Hiſtoire, doivent aprendre aux Grands à ne ſe commettre jamais avec leurs inférieurs, de crainte de s'en repentir. *Ils ſont au-deſſous de vous*, diſoit un Sage, *ne leur donnez pas ſujet de ſe mettre au deſſus.*

M. le Marquis de Grancé revenu de l'Armée, encore tout couvert de pouſſiére & avec un habit mal-propre, étant au Louvre pour faire ſa cour au Prince, deux Maréchaux de France qui le rencontrérent dans l'Antichambre en ce méchant équipage, lui dirent, comment vous voila fait? Vous êtes fait comme un Palefrenier. Oüi, leur répondit bruſquement cet homme rude, tout preſt, Meſſieurs à vous bien étriller.

§ L'Hiſtoire naturelle de Pline eſt un édifice d'une parfaitement belle ſtructure; mais dont les dedans ne ſont pas toûjours aſſez bien meublez pour de ſi beaux dehors. Le deſſein en eſt magnifique, les Préfaces qui en ſont les entrées ſont trés-juſtes, la Morale qui en eſt le ſolide, eſt admirable, & il y a des ornemens qu'on ne ſauroit païer. Telle eſt la deſcription du Roſignol dans ſon dixiéme Livre: *Luſciniis*, inquit, *diebus ac noctibus continuis quindecim*

gar-

garrulus ſine intermiſſione cantus ; denſante ſe frondium germine , non in noviſſimum dignâ miratu ave. Primùm tanta vox tam parvo in corpuſculo , tam pertinax ſpiritus. Deinde in una perfectæ muſicæ ſcientia modulatus editur cantus. Et nunc continuo ſpiritu trahitur in longum, nunc variatur inflexo , nunc diſtinguitur conciſo , copulatur intorto , promitur revocato , infuſcatur ex opinato : Interdum & ſecum ipſe murmurat , plenus , gravis , acutus , creber , extentus ; ubi viſum eſt ; vibrans , ſummus , medius , imus. Breviterque omnia tam parvulis in faucibus , quæ tot exquiſitis tibiarum tormentis , ars hominum excogitavit. Ut non ſit dubium hanc ſuavitatem præmonſtratam efficaci officio , cùm in ore ſteſichori cecinit infantis. Et ne quis dubitet artis eſſe , plures ſingulis ſunt cantus , & non iidem omnibus , ſed ſui cuique. Certant inter ſe , palamque animoſa contentio eſt. Victa morte ſæpe finit vitam , ſpiritu priùs deficiente quàm cantu. Meditantur aliæ juniores , verſuſque , quos imitentur , accipiunt. Audit diſcipula intentione magna & reddit , vicibuſque reticent. Intelligitur emendata correptio , & in docente quædam reprehenſio.

C'eſt dommage que ce grand homme

se soit trop apuïé sur des Ecrivains peu seurs, & que ne choisissant pas assez ses lectures, il n'a pas été lui-même toûjours fidéle à traduire les témoignages qu'il en a tirez.

¶ Il y a une Formule d'absolution donnée aprés la mort dans la 25. Lettre de Pierre de Cluny *ad Heloïssam*, qui se trouve entre celles de Pierre Abelard. Cette Formule est concûë en ces termes : *Ego Petrus Cluniacensis Abbas, qui Petrum Abalardum in Monachum Cluniacensem recepi, & corpus ejus furtim delatum Heloïssæ Abbatissæ & Monialibus Paracleti concessi, auctoritate omnipotentis Dei & omnium Sanctorum absolvo eum pro officio ab omnibus peccatis suis.* Heloïsse avoit solicité cette absolution, & Pierre de Cluny la lui avoit accordée : sur quoi fondé, je le laisse à juger à nos savans Théologiens. En de certains Siécles il y a des opinions qui ont prévalu, dont l'on ne sauroit rendre de raison solide.

¶ On fait dire à M. de Thou dans le *Thuana*, que le Jésuite Maffée avoit écrit la Vie de Clement VIII. à deux années prés, parce qu'il mourut avant ce Pape; que cette Vie n'a point été imprimée ; mais que le P. Sirmond assuroit qu'elle

étoit

étoit faite. Le Cardinal Bentivoglio qui communiquoit tous les jours avec le P. Maffée dans le Vatican, où ils étoient logez tous deux, témoigne au contraire que cet Ouvrage n'étoit guéres avancé : *Haveva di già cominciato, à metter le mani nell'opera ; ma prevedevasi ch'Egli difficilmente haverebbe potuto condurla à fine, perche di già si trovava molto aggravato da gl'anni, e tanto dalle fatiche nella compositione passate, che il vignore manifestamente gli mancava per altre nuove presenti.* De sorte que s'il y a une Vie de Clement VIII. qui soit attribuée à Maffée, il faut dire qu'un autre l'a poursuivie, & y a mis la derniére main.

§ Il faut beaucoup de mémoire, & encore plus de jugement pour l'étude du Droit Civil. *Cicero multis verbis in libro de legibus primo demonstrat, jus in mente sapientis rationeque esse positum, eamque verissimam esse juris atque injuriæ regulam.*

Rien n'est plus propre à former la raison & les mœurs que l'étude du Droit Romain. Il n'est point d'homme qui tienne quelque rang dans le monde, qui ne doive avoir lû avec attention, du moins une fois en sa vie, le Code & les Institutes de Justinien. On se doit cela

à ſoi-même & à l'utilité publique.

Pour les Commentaires ſur le Droit Romain, on peut ſe réduire à Cujas & à Godefroy. Mais avant que de s'y engager, il faut être ſuffiſamment informé de l'Hiſtoire du Droit, des Auteurs qui en ont écrit, des principales Maximes des Juriſconſultes, & poſſéder parfaitement ce qu'on apelle les Paratitles.

§ Joſephe n'eſt pas un Hiſtorien tel quel, & d'une trempe à être parcouru & lû à la hâte. Il demande beaucoup d'érudition & de réflexion pour être entendu parfaitement dans toutes ſes parties. Il faut confronter ſon Hiſtoire avec celle de la Bible, & peſer particuliérement ſur tous les points de diſcipline Juive. Je tiens qu'il faut joindre Philon à Joſephe, & expliquer l'un par l'autre en bien des endroits qui ne ſont guéres connus que des Savans.

§ C'eſt de tout tems qu'on a fait la guerre aux Livres comme aux Hommes, & aux Sciences. Les Romains ont brûlé les Livres des Juifs, des Chrétiens & des Philoſophes. Les Juifs ont brûlé les Livres des Chrétiens & des Païens; & les Chrétiens ont brûlé les Livres des Païens & des Juifs. La plûpart des Livres d'Origene & des anciens Héreti-

ques ont été brûlez par les Chrétiens. Le Cardinal Ximenes à la prise de Grenade, fit jetter au feu cinq mille Alcorans. Les Puritains en Angleterre au commencement de la Réforme Prétenduë, brûlérent une infinité de Monastéres ; & d'anciens Monumens de la véritable Religion. Un Evêque Anglois mit le feu aux Archives de son Eglise, & Cromwel dans les derniers tems brûla la Bibliotéque d'Oxford, qui étoit une des plus curieuses de l'Europe.

§ Il faut bien des choses pour faire un Predicateur accompli. C'est beaucoup quand un seul posséde quelque grande qualité éminemment, & les autres dans un degré médiocre. Les Italiens au commencement de ce Siécle avoient trois Prédicateurs célêbres, *Lupus*, *Telete* & *Panicarole*. On disoit pour marquer le caractére de chacun d'eux en particulier: *Lupus movet ; Toletus docet ; Panicarola delectat* ; & au reste ces trois Prédicateurs n'avoient tous ensemble que ce qu'il faut pour en faire un excellent. Je ne sai même s'il ne faudroit pas encore quelque chose, afin qu'on fût content non seulement du Prédicateur, mais aussi de ses Sermons, si on venoit à les mettre sous la presse. Un jeune Abé neveu

d'un Prédicateur célébre, étant venu ſaluer M l'Archevêque de ... ce Prélat lui demanda des nouvelles de ſon Oncle, & ce qu'il faiſoit. Monſeigneur, dit l'Abé, il fait imprimer ſes Sermons. Dites-lui de ma part, repliqua le Prélat, qu'il faſſe auſſi imprimer le Prédicateur; car les meilleurs Sermons ſans le Prédicateur, ne ſauroient plaire à perſonne.

§ C'étoit anciennement la coûtume des Juifs de déchirer leurs vêtemens dans le deuil & l'affliction. Quelques Orientaux le pratiquent encore aujourd'hui, quand il leur arrive quelque choſe de triſte & d'affligeant. Les Juifs y aportent bien de la cérémonie: tantôt c'eſt de haut-en-bas, & tantôt de bas-en-haut. La déchirure doit être de la longueur d'une Palme. Quand elle ſe fait dans la perte des Parens, elle ne ſe recoût point; mais dans la perte des autres perſonnes, elle ſe recoût au bout de trente jours. C'eſt ſuivant cette pratique que Salomon a dit, qu'il y a un tems de déchirer, & un tems de recoudre; c'eſt-à-dire un tems de s'affliger, & un tems de ſe conſoler: *Tempus ſcindendi, & tempus conſuendi.* Sur quoi l'on remarquera que la plûpart des façons de parler de l'Ecriture qui nous paroiſſent extraordinaires, ſont

fon-

fondées ſur quelqu'ancienne coûtume du peuple Juif.

¶ Je n'ai guéres trouvé de Livres plus utiles pour l'inſtruction & la correction des mœurs, que ceux qui nous repreſentent les Portraits des grands Hommes, quand ces Portraits ne ſont poins flâtez & qu'on les void avec tous leurs défauts, auſſi-bien qu'avec toutes leurs graces & leurs beautez. Les vices des Heros n'inſtruiſent pas moins que leurs vertus. Comme on eſt extrêmement choqué de voir une vilaine tache ſur une belle étoffe, on l'eſt auſſi de voir un vilain vice dans un grand Homme; & à proportion qu'on en eſt choqué on ſe ſent porté à l'éviter & à le fuïr,

Nôtre Hiſtorien Comines qui avoit bien concû cette vérité, ne manque pas en nous dépeignant Loüis XI. de nous le laiſſer voir de tous ſes côtez bons & mauvais; afin que chacun puiſſe prendre dans un Tableau ſi naïf, la leçon qui lui eſt propre. M. le Duc de la Rochefoucault a obſervé la même régle dans les Portraits dont il a enrichi ſes Mémoires: car bien qu'il eût intéreſt de ne peindre certaines perſonnes qu'avec des couleurs éclatantes, il en a emploïé d'obſcures où il l'a jugé à propos; &

c'eſt ainſi qu'aprés avoir dit, que Madame de Longueville avoit tous les avantages de l'eſprit & de la beauté en un ſi haut point & avec tant d'agrément, qu'il ſembloit que la nature avoit pris plaiſir de former un ouvrage parfait & achevé ; il ne fait point de façon d'ajoûter, que les belles qualitez de cette Princeſſe étoient moins brillantes à cauſe d'une tache qui ne s'eſt jamas vûë en une perſonne de ce mérite, qui eſt que bien loin de donner la loi à ceux qui avoient une particuliére adoration pour elle, elle ſe transformoit ſi fort dans leurs ſentimens, qu'elle ne reconnoiſſoit plus les ſiens propres.

¶ Innocent X. regardant un jour deux hommes de la lie du Peuple qui ſe battoient à grands coups de poing, ſous la fenêtre de ſon Palais, le Cardinal Pancirole demanda à ſa Sainteté, ſi elle ne trouveroit pas bon qu'on allât ſéparer ces deux hommes ; Non, dit le Pape, laiſſez-les faire. Quelque tems aprés ces deux Athlétes s'étant réconciliez allérent boire enſemble ; & alors Sa Sainteté dit au Cardinal. *Coſi faranno gli Spagnoli e Franceſi, dopo che ſaranno ſtracchi di baterſi, do per loro s'accorderanno, ſenza che alcuno impieghi la*

la sua opera : Il en ſera de même des Eſpagnols & des François, qui aprés s'être bien battus, s'accorderont d'eux-mêmes ſans que perſonne s'en mêle : Prognoſtique que l'événement a confirmé. Or ce Pape parloit de la ſorte pour ſe diſculper du reproche qu'on lui faiſoit de ne ſe mettre point en peine de mettre la paix entre l'Eſpagne & la France.

¶ La Conjuration du Comte Jean Loüis de Fieſque eſt un petit Ouvrage d'aſſez mauvais goût, qu'on a fauſſement attribué au Cardinal de Retz. Cette Eminence qui n'a jamais voulu écrire ſa propre Hiſtoire qu'il avoit compoſée dans ſon eſprit, n'avoit garde de nous en donner une qui ne lui feroit point d'honneur. Le ſtile de ce petit Livre eſt plûtôt le ſtile d'un Déclamateur que celui d'un Hiſtorien. Tout s'y paſſe en réflexions inutiles, & en des harangues qui n'ont jamais été faites. A peine l'Hiſtoire paroît-elle parmi tant de diſcours : ce n'eſt qu'un petit point dans une vaſte circonférence.

Ce qu'il y a de ſingulier dans la Conjuration des Fieſques, & qui eſt ſans exemple ; c'eſt que quatre perſonnes ſeulement conduiſirent cette Conjuration,

& y engagérent plus de dix mille hommes, ſans en découvrir le ſecret à aucun.

§ Les bons mots, aprés avoir longtems régné chez les Grecs qui avoient l'eſprit tourné à la raillerie, vinrent aſſez tard à la mode chez les Romains, où l'on ne défronçoit pas ſi aiſément le ſourcil. Publius Syrus les introduiſit à Rome du tems de Jules Céſar, & mérita par là les bonnes graces de ce Prince. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût des farceurs avant lui ; mais c'eſt que leurs bons mots étoient d'un trés-méchant goût avant ceux de Publius Syrus. *Publius mimos ſcriptitavit, dignuſque habitus eſt, qui ſuper Laberio judicaretur. Caium autem Cæſarem ita Laberii maledicentia & arrogantia offendebat, ut acceptiores & probatiores ſibi eſſe Publii, quàm Laberii mimos prædicaret.* Jules Scaliger ajoûte à ce témoignage d'Agellius, que les bons mots de Publius valoient mieux que ceux de toute la Grece. *Tranſlata in Italiam Mimorum argumenta, adeo ſalibus ac dicacitate aucta ſunt, ut unus Publius univerſam Græciam ea laude ſpoliarit.* C'eſt-là l'origine des Comédies Italiennes ; c'eſt-à-dire des plus grandes ſotiſes du monde.

§ Lés

¶ Les Anecdotes de Procope ſont les ſeuls qui nous reſtent de l'antiquité. On prend un plaiſir extrême à lire la vie ſecrette des Princes, & à voir tout à découvert les vices que les flâteurs ont déguiſez par des loüanges outrées. Suetone eſt eſtimé, parce qu'il nous fait connoître le Domeſtique de quelques Empereurs Romains. Mais je ne puis ſouffrir qu'un même homme écrive d'une main les actions glorieuſes d'un Prince, & que de l'autre il écrive ſes deſordres, comme a fait Procope à l'égard de l'Empereur Juſtinien. Cela fait ſoupçonner l'Ecrivain d'être ou un flâteur vendu, ou un cruel détracteur.

Les Anecdotes de Florence par le Sieur de Varillas ont ce défaut, qu'excepté deux ou trois circonſtances aſſez legéres, elles ne nous aprennent rien que tout le monde ne ſache, de la Maiſon des Médicis expoſée depuis pluſieurs Siécles à tout ce que les Hiſtoriens en ont voulu dire. Je m'attendois à d'anciens Mémoires nouvellement déterrez, ſelon la force du mot *Anecdotes*: mais rien de tout cela.

Celui qui a revû le Dictionnaire de Furetiere a fort bien remarqué ſur le mot *Anecdotes*, qu'ἀνέκδοτα ne ſignifie pas une

une hiſtoire des actions particuliéres & des mœurs d'un Prince, comme quelques-uns ont crû; mais une hiſtoire que l'Auteur a tenuë cachée, parce qu'il y parle des mœurs & des actions ſecrettes de quelques perſonnes conſidérables, avec trop de liberté. *Ciceron promit à ſon frere Atticus de publier des Anecdotes qui n'avoient point encore été vûes & qu'il avoit compoſées à l'exemple de Théopompe*, qui écrivit l'Hiſtoire de ſon tems fort ſatyriquement, ſur tout contre Philippe de Macedoine & ſes Capitaines.

Je ne ſai pourquoi l'Auteur de cette remarque apelle Atticus *frere de Ciceron*. Atticus n'étoit point frere ni parent de Ciceron, mais ſeulement ſon allié; Quintus frere de Ciceron aïant épouſé Pomponio ſœur d'Atticus. Il n'y avoit chez les Romains que les enfans des freres, qu'on apelloit *freres*, comme les freres mêmes.

¶ Les Romains ne mettoient pas l'éloquence ſeulement dans la beauté du diſcours, & dans l'arangement des penſées & des paroles, ils la mettoient auſſi dans le geſte & dans le ton de la voix. Les Orateurs chez eux avoient un ſoin ſi particulier de garder une juſte harmonie dans la prononciation, qu'ils a-

avoient auprés d'eux d'excellens Musiciens qui joüoient de la flûte pendant qu'ils haranguoient, sur le ton de laquelle ils régloient leur voix. Ces gens-là s'apelloient *Suntonatores*, *Phonasci*, *Musici Monitores*, *vocis modulatores*, *&c.* Ciceron raporte de Caius Gracchus, qu'il avoit un valet qui joüoit du flageolet derriére lui, lors qu'il prononçoit ses harangues. Ce flagéolet étoit d'yvoire. Les Grecs l'apelloient τονάριον. *Servum sibi ille habuit ad manum, cum eburneola solitus est habere fistula, qui staret post ipsum occultè cum concionaretur, peritum hominem, qui inflaret celeriter eum sonum, quo illum aut remissum excitaret, aut à contentione revocaret.*

Ces joüeurs de flûtes étoient d'un grand secours pour les Auditeurs: car si l'Orateur ne disoit rien qui vaille, du moins l'on se dédommageoit sur le joüeur de flûte, quand il étoit habile homme. Plût à Dieu que l'on remit aujourd'hui cette coûtume sur pied, le Public en recevroit bien de la consolation & du soulagement.

¶ La République des Lettres est trés-ancienne. Il paroît par les Colonnes dont parle Josephe, sur lesquelles les principes de toutes les sciences étoient gra-

gravées, que cette République subsistoit avant le Déluge. Du moins on ne sauroit nier que bien-tôt aprés cette grande Catastrophe, les sciences n'aïent fleuri dans le monde, & ne se soient renduës trés-recommandables.

Jamais République n'a été ni plus grande, ni plus peuplée, ni plus libre, ni plus glorieuse. Elle s'étend par toute la terre, & est composée de gens de toutes nations, de toute condition, de tout âge, de tout sexe, les femmes non plus que les enfans n'en étant pas excluës. On y parle toute sorte de Langues vivantes & mortes. Ces Arts y sont joints aux Lettres, & les Mécaniques y tiennent leur rang: mais la Religion n'y est pas uniforme, & les mœurs, comme dans toutes les autres Républiques, y sont mélangées de bien & de mal. On y trouve de la piété & du libertinage.

La Politique de cet Etat consiste plus en paroles, en maximes & réflexions vâgues, qu'en actions & en effêts. Ce peuple y tire toute sa force de l'éloquence & du raisonnement. Son trafic est tout spirituel, & ses richesses sont trés-médiocres. On y tend à la gloire & à l'immortalité, sur toutes choses. La pompe des habits n'y est pas grande, &

l'on y fait peu de cas des gens qui ne travaillent que par avarice & pour avoir du pain.

Les ſectes y ſont en grand nombre, & il s'en forme tous les jours de nouvelles. Tout l'Etat eſt diviſé entre les Philophes, les Médecins, les Théologiens, les Juriſconſultes, les Hiſtoriens, les Mathématiciens, les Orateurs, les Grammairiens & les Poëtes, qui ont chacun leurs loix particuliéres.

La Juſtice y eſt adminiſtrée par les Critiques ſouvent avec plus de ſévérité que de jugement. Le Peuple a bien à ſouffrir de ces gens-là, principalement quand ils ſont vétilleux & viſionnaires. Ils coupent, tranchent, ou ajoûtent comme il leur plaît; & nul Auteur ne peut répondre de ſa deſtinée quand il eſt une fois tombé entre leurs mains. Il y en a qui en ſortent ſi cruellement maltraitez & mutilez, qu'ils en perdent le ſens & la raiſon. La gêne qu'ils donnent aux Auteurs pour leur faire dire la vérité, ne ſert ordinairement qu'à les faire parler contre leur intention & leur conſcience.

La honte eſt le plus grand ſuplice des coupables, & perdre ſa réputation en ce Païs-là, c'eſt y perdre la vie. Il y a

pour-

pourtant des éfrontez & des chevaliers d'induſtrie, qui ne laiſſent pas d'y ſubſiſter aux dépens d'autrui; & des écorniſleurs, qui emportent les bons morceaux, & arrachent le pain de la main aux perſonnes de mérite.

Le Public y diſtribuë la gloire; mais ſouvent avec beaucoup d'aveuglement & trop de précipitation: ce qui cauſe de grandes plaintes, & excite de fâcheux murmures dans la République.

Les vices dominans de cet Etat ſont la préſomption, la vanité, l'orguëil, la jalouſie, la médiſance.. Il y régne auſſi une maladie preſqu'incurable, qu'on apelle *la Faim*, laquelle déſole tout le Païs.

Cette République a encore le malheur d'être infectée de Plagiers, qui ſont une eſpéce de Bandis, qui détrouſſent les Paſſans. Les corrupteurs de Livres & les fauſſaires, tous gens trés-dangereux, n'y manquent point non plus que les faiſeurs de rapſodies, & les diſeurs de rien qui ſont extrêmement à charge au Public.

Il s'y trouve une infinité d'illuſtres pareſſeux, & de voluptueux, qui ne cherchant que des lectures de plaiſir, tirent toute leur ſubſiſtance de l'Etat, & ne contribuent

tribuent rien ni à ſon avancement ni à ſa gloire. Il y a des Myſantropes, Loups-garouds nés, & des Pédans qui ſont la terreur des petits enfans, & les ennemis de la politeſſe & de l'honnêteté des mœurs. Il s'en trouve néanmoins quelques-uns parmi ceux-là, qui aïant du mérite, cachent comme *Peau-d'aſne*, leurs joïaux ſous la peau & la figure du plus bête de tous les animaux.

Je ne parle point des débauchez de la République, qui ſe font mourir avant le tems par contention d'eſprit & excés d'étude; ni de certains délicats qui ne ſauroient rien ſuporter, ni des viſionnaires qui ſe repaiſſent d'imaginations creuſes & de faux ſyſtêmes; tout cela ſe doit ſupoſer dans une République auſſi vaſte que celle des Lettres, où il eſt permis à toutes ſortes de gens d'aborder, & d'y vivre à ſa fantaiſie.

¶ Charles IX. aprés la S. Barthelmy, s'étant mis à l'eſprit de rejetter ſur les de Guiſes, la haine de cette cruelle journée, comme s'ils en étoient les auteurs, en fut détourné par ce grand Homme d'Etat M. de Morvillier qui avoit été Garde des Sceaux; parce que c'étoit concilier à ces Princes toute l'affection des Catholiques, qu'il devoit ſe conſer-

ver à lui ſeul. Ainſi il conſeilla au Roy d'avoüer cette action, & de l'autoriſer en faiſant faire le procés au corps mort de l'Amiral, ou à ſa repreſentation, à Cavagne & à Briguemault : ce qui fut exécuté aprés que M. de Morvillier par l'ordre du Roy, en eut communiqué avec le Premier Preſident de Thou.

¶ La Polyglotte de Paris imprimée par Antoine Vitré, n'eſt point comme pluſieurs l'ont penſé & écrit, du Préſident *le Jay*; mais de Guy Michel *le Geay*, qui demeuroit à Paris ſur le Quay de la Tournelle, & étoit Pere de Madame la Marquiſe de la Chaſſetiere. Il ſe fit Prêtre étant veuf, & vit encore aujourd'hui, n'aïant pour tout bien que le revenu du petit Doïenné de Vezelay en Provence, avec un grand nombre d'Exemplaires de ſa Bible, qui lui ſont demeurez ſur les bras, & qu'il donne preſque pour rien. Tout le monde ſait que Vitré Libraire fameux, avoit jetté au feu tous les Caractéres de ce bel Ouvrage; afin que le rendant plus rare, & ne pouvant plus être r'imprimé, il ſe debita mieux; mais cette mauvaiſe ruſe n'a pas réüſſi; & le Public rebuté, n'a pû s'attendrir.

¶ Nicolas le Jay Premier Préſident du Parlement de Paris, étoit un Magi-

giſtrat & un vieillard trés-grave. La ſévérité étoit peinte ſur ſon front, mais dans le particulier *relaxato in hilaritatem vultu*, il ſe déridoit, & avoit ſes petites joies & ſes menus plaiſirs. J'ai oüi dire à des gens de ſon tems, que cinq ou ſix fois l'année, il ſe renfermoit chez lui avec une petite troupe d'amis, & que lorſque la table étoit couverte, il faiſoit retirer ſes domeſtiques, afin d'avoir plus de liberté de parler & de boire d'autant. *Timebat enim fidem oculorum.* Là chacun ſe ſervoit ſoi-même, ſelon ſon apetit, & diſoit tout ce qui lui ſembloit bon; perſonne ne diſant, mangez, bûvez, parlez, ou taiſez-vous. Chaque Acteur joüoit ſon rôle, comme il l'entendoit; & s'il ne s'en aquitoit pas bien, c'étoit ſa pure faute, & il ne pouvoit s'en prendre qu'à lui-même.

¶ *Pſalterium Davidicum materna lingua expoſitum.* Ce Pſautier en lettres gothiques rouges & noires, a été imprimé à Paris ſous le Régne de Louis XII. *Operâ & impenſis honeſti viri Anthonii Verard Bibliopole alme Univerſitatis Pariſienſis.* On voit par cette ortographe que la diphthongue *æ*, n'étoit point encore d'uſage dans les Editions de ce tems-là.

Il est aisé de juger par quelques endroits de cette version, quelle étoit l'habilité de nos anciens Traducteurs. Par exemple, celui-ci a traduit le verset du cinquiéme Pseaume : *Decident á cogitationibus suis: secundum multitudinem impietatum eorum, expelle eos, quoniam irritaverunt te Domine*, par ces paroles: *Ils chayent de leurs cogitations : selon la multitude de leurs mauvaistiez déchasseles, car ils t'ont irrité Sire :* Tout de même il a traduit ce verset du 57. Pseaume : *Priusquam intelligerent spine vestre rhamnum, sicut viventes sic in ira absorbet eos*, par ces paroles: *devant que les èpines entendissent rameaux : ainsi les engloutira t-il en son ire comme vivans.* Et le verset du 67. Pseaume: *Si dormiatis inter medios cleros penne columbe deargenta, & posteriora dorsi ejus in pallora auri*, par ces paroles intelligibles que le Texte: *Si vous dormez entre les Clercs, vous êtes colombe argentée ; & le dernier d'elle est comme couleur d'or.* On est bien savant quand on a lû de semblables Versions.

§ *Sçauroit* pour *sauroit*, est trop oposé à l'étymologie pour pouvoir être souffert dans un Ouvrage exact : car qui ne sait que *sauroit* vient de *saperet*, & *sait*

de

de *ſapis*. Les Italiens & les Eſpagnols qui veillent beaucoup ſur leur ortographe, ne ſe ſont pas encore aviſez de mettre un *ç*, ni à *ſaber* ni à *ſaber*. Tous nos anciens Manuſcrits ſans exception, ont *ſavoir*, & les anciennes Editions auſſi. Quelle ignorance à ceux qui vers 1614. ons commencé à mettre ce *ç*; faute de ſavoir que nous avons eu le vieux verbe de *ſcir*, *je ſcis*, nous *ſciſſons*, &c. de la quatriéme entiérement hors d'uſage, & dont il n'eſt reſté que *ſçience*; mais non pas *ſavant* qui vient *de ſapience*.

§ Quand une fois on eſt accoûtumé à commander, on veut commander toute ſa vie. M. de la Berchere Premier Préſident au Parlement de Grenoble diſoit, *ſi le Roy m'ôtoit ma Charge & mon bien, je me ferois Maitre d'Ecole, afin au moins de commander aux petits, ne pouvant plus commander aux Grands.*

§ Il ſe mêle quelquefois dans la vie des grands Hommes, un ridicule ſurprenant: Il faiſoit beau voir le Duc d'Albe, le plus fier de tous les hommes, qui avoit bien oſé dans ſa jeuneſſe ſe comparer au Soleil; il faiſoit, dis-je, beau voir ce fameux Général d'Armée dans ſon âge décrepit, tout couvert encore de ſang & de pouſſiere, entre les bras d'une Nouri-

ce, & la teter par l'ordonnance des Mêdecins, pour prolonger de quelques jours une vie qu'il avoit prodiguée mille fois durant sa santé pour acquérir de l'honeur & de la gloire.

C'étoit encore un plaisant spectacle, de voir nôtre Connétable Anne de Montmorency, qui ne devoit porter que l'épée de son Roy, être obligé par le commandement de François I. de porter à l'Eglise la Princesse de Navarre le jour qu'elle fut mariée au Duc de Cleves à Châtelleraud. *D'autant* (dit Brantôme) *qu'elle étoit chargée de pierreries & de robes d'or & d'argent, & que pour la foiblesse de son corps elle ne pouvoit marcher, le Roy François I. commanda à M. le Connétable Anne de Montmorency de prendre sa petite Niéce au col & la porter à l'Eglise, dont la Cour s'étonna fort; & la Reine de Navarre eut plaisir, d'autant qu'il avoit conseillé au Roy de la châtier comme Lutherienne. Le Connétable en eut grand dépit de servir de spectacle à tout le monde; & dit, s'en est fait desormais de ma faveur. Aprés le festin des nôces, il eut son congé & partit aussi-tôt.*

Les Savans ont aussi leur ridicule. Qui auroit pû s'empêcher de rire, en voïant Melancthon, le plus grave & le plus sa-

vant Théologien d'entre les Lutheriens, tenir d'une main un Livre dans lequel il lisoit, & de l'autre bercer son enfant pour l'endormir. Je vis un jour dans une posture peu différente de celle-là feu M. Esprit. Il lisoit Platon, & de tems en tems quittant sa lecture, il faisoit sonner le hochet de son enfant, & badinoit avec ce marmot.

Ce M. Esprit avoit été autrefois dans le grand monde, qu'il quitta pour se jetter dans l'Oratoire. Il en sortit & se maria assez âgé. C'est l'Auteur du Livre intitulé *la Fausseté des Vertus*, qu'il composa sur les principes des *Réflexions Morales* de M. le Duc de la Rochefaucault, & que Madame la Duchesse de Longueville voulut bien faire imprimer.

M. Esprit est encore célébre dans les Oeuvres Poëtiques de M Sarasin, où l'on trouve une Glose sur le Sonnet de Job, laquelle s'adressant à lui, commence par ces Vers :

Monsieur Esprit de l'Oratoire,
Vous agissez en homme saint,
De couronner avec gloire,
Job de mille tourmens atteint.

Parmi les Lettres de Voiture il y en a une

une fort jolie, adressée à M. Esprit; & c'est pour le méme que Voiture écrivit les Etrennes des quatre Animaux, l'une des plus belles piéces de son Recueïl de Poësies.

¶ L'invention de la Monnoïe au Moulin, est d'un excellent Ouvrier nommé Aubin Olivier, qui l'introduisit à Paris sous Henry II. Le Roi lui en octroïa les Lettres du troisiéme Mars 1553. en ces termes : *Nous avons pourvû ledit Aubin Olivier de l'Office de Maître & Conducteur des engins de la Monnoïe au Moulin*, &c. Nicolas Briot Tailleur général des Monnoïes, est l'auteur de la Machine du Balancier dont on se sert aujourd'hui. Ne pouvant faire aprouver son invention en France, il passa en Angleterre, où il se servit utilement de ses machines. Enfin M. le Chancelier Seguier fit recevoir l'invention de Briot, & la maniére de fabriquer la Monnoïe au marteau fut interdite l'an 1645. au commencement de ce Régne, selon la remarque de M. le Blanc dans son Traité Historique de nos Monnoïes.

Le même M. le Blanc ajoûte, qu'il faut éspérer qu'un jour on protégera la nouvelle invention qui marque les Monnoïes sur la tranche en même tems que

la tête & la pile. Cette invention, l'une des plus ingénieuſes de ce ſiécle, a été pratiquée en Angleterre avec ſuccés; & enfin, ſelon les ſouhaits de M. le Blanc, nous l'avons reçûë en France ces années derniéres.

„ § On ſe ſervit encore pendant le com-
„ mencement du Régne de Charles IX.
„ des coins de Henry II. c'eſt pourquoi
„ on trouve des eſpéces d'or & d'argent
„ frapées en 1561. qui portent le nom &
„ l'image de ce Prince, quoiqu'il ſoit
„ mort l'an 1558. Si ces Monnoïes de
„ Henry II. faites pendant les Régnes
„ de François II. & de Charles IX.
„ paſſent à la poſtérité, elles ne manque-
„ ront pas de faire naître quelque groſſe
„ querelle entre les Chronologiſtes.

Cette obſervation qui eſt de M. le Blanc, eſt trés-importante; & nos Antiquaires doivent aprendre de-là, à ne ſe pas toûjours fier aux aparences, quoique ſoûtenuës d'un témoignage auſſi fort qu'eſt celui des Médailles & des Monnoïes.

¶ Les Prédicateurs du dernier ſiécle ajuſtoient l'Evangile à nos maniéres, pour ſe rendre plus agréables & ſe concilier l'attention des Auditeurs. Ils mêloient des naïvetez & du Latin dans leurs diſ-

cours, qui font aujourd'hui éclater de rire ceux qui les lisent. Nous avons plusieurs Recuëils de Sermons en ce genre, & entr'autres ceux d'un certain *Bibautius*, qui ne se trouvent plus que dans les Cabinets des Curieux. Je me souviens d'un Sermon de sa façon, qu'il prêcha au jour de la Madeleine, dont l'échantillon suffira pour faire connoître l'éloquence & la délicatesse du Prédicateur. Il dit que Marthe étoit une trés-bonne Femme, *rara avis in terris*, fort attachée à son ménage, trés-pieuse, & qui se plaisoit beaucoup à aller entendre le Sermon & l'Office Divin; mais que Madeleine sa sœur étoit une coquette qui n'aimoit qu'à joüer, à causer & à perdre le tems; que cependant Marthe faisoit tout son possible pour la gagner & l'attirer à Dieu; que pour cela *faciebat bonam sociam*, elle faisoit le bon compagnon avec elle; & entroit en aparence dans ses inclinations mondaines pour ne la pas effaroucher; de sorte que sachant combien elle aimoit le bon air & le beau langage, elle lui dit des merveilles de la personne & des Sermons de Nôtre Seigneur, pour l'obliger finement à le venir écouter; que la Madeleine poussée de curiosité, y vint en effet; mais qu'ar-
ri-

rivant tard, comme ſont les Dames de qualité pour ſe faire davantage remarquer, elle fit grand bruit, & paſſant par deſſus les chaiſes, ſe plaça *in conſpectu Domini*, vis-à-vis du Prédicateur, & le regarda entre deux yeux avec une hardieſſe épouventable, &c.

Le reſte du Sermon eſt tout farci de paſſages de Poëtes & de Philoſophes. On ſe moque aujourd'hui de ce fatras, & peut-être que dans deux cens ans on ſe moquera de nos maniéres. Il n'y a qu'une ſeule choſe dont on ne ſe moquera jamais en fait de Sermons, c'eſt quand on ne prêchera que l'Evangile tout pur & ſans ornemens étrangers. Ces années derniéres un de nos Prelats alla chez les N. N. demander le Prédicateur qui prêchoit l'Evangile. Le Frere à qui il s'adreſſoit, lui dit: Monſeigneur nos Peres ne prêchent autre choſe. Non, non repliqua le Prélat, tous ne prêchent pas l'Evangile: faites-moi venir celui qui le prêche: vous m'entendez bien, c'eſt le Pere N. N.

¶ Imperialis raconte que Juſte Lipſe avoit une ſi forte averſion pour la Muſique, que la ſymphonie lui cauſoit une mélancolie extrême. J'ai oüi dire à des Philoſophes que cette averſion pour la

Mu-

Musique qui se trouve en certaines personnes n'est point naturelle, & qu'elle ne peut être attribuée qu'au manquement de quelques organes. En effet, j'ai lû dans le Traité de l'Anatomie du Cerveau, que nous a donné le savant Willis, qu'il y a des personnes à qui il manque quelque chose dans l'organe de l'oreille; & que l'on peut dire que ces personnes-là n'ont pas l'oreille musicale. *Vulgo dicitur quosdam aures musicas habere, atque alios tali facultate prorsus destitui. Verum hujus defectus causa genuina in hoc consistere videtur, quod cùm in omnibus species audibiles cerebellum æque ac immediatius quam cerebrum petunt; tamen in nonnullis cerebellum durius, ac impressionibus non facile cedens nactis, istæ species, quoniam nihil sui inter transeundum cerebello imprimere poterant, versus commune sensorium delatæ, Typos sive ideas suas potissimum ac ferè tantum in cerebro relinquunt: quæ pars notionibus usque perturbatis occupata, harmoniæ composituras distinctè asservandis minus apta existit.*

Peut-être que Juste Lipse étoit de ces gens-là. Cependant j'ai remarqué que des personnes qui aiment passionnément la Musique, tombent dans la mélancolie, ou dans une rêverie profonde quand

ils entendent chanter ou joüer des Inſtrumens : ce qui peut venir de deux cauſes ; ou de ce que la ſymphonie nous rendant attentifs, nous retire au dedans de nous-mêmes ; ou de ce que n'en aïant pas une connoiſſance parfaite, l'eſprit ne ſachant à quoi s'attacher, nous demeurons dans un vuide qui nous fait rêver.

Ceux qui prétendent qu'il eſt naturel d'aimer la Muſique, & ſur tout le ſon des Inſtrumens, diſent que les bêtes mêmes y ſont fort ſenſibles. Un jour à la Campagne j'examinai ſi cela étoit vrai ; m'apliquant durant qu'on joüoit d'une Trompette Marine organiſée, à conſidérer un Chat, un Chien, un Cheval, un Aſne, une Biche, des Vaches, de petits Oiſeaux, un Coq & des Poules qui étoient dans la baſſe-cour au-deſſous d'une fenêtre, ſur laquelle j'étois apuïé. Je ne remarquai point que le Chat fut ſenſible au bruit de cette Trompette ; & je jugeai même à ſa mine, qu'il auroit donné toute la ſimphonie & tous les inſtrumens du monde pour une Souris. Il ne donna aucune marque de joïe, & s'endormit au Soleil. Le Cheval s'arrêta tout court devant la fenêtre, & leva la tête de tems en tems à meſure qu'il

qu'il paiſſoit l'herbe. Le Chien ſe mit ſur ſon derriére comme un Singe, tenant les yeux attachez ſur le joüeur d'Inſtrument. Il demeura plus d'une heure en cette poſture, & ſembloit y entendre fineſſe. L'Aſne ne fit paroître aucun ſigne de ſenſibilité, mangeant ſes chardons paiſiblement : *Aſinus ad Lyram.* La Biche dreſſa ſes grandes & larges oreilles, & parût fort attentive. Les Vaches s'arrêtérent un peu, & aprés nous avoir regardez, comme ſi elles nous connoiſſoient, elles s'en allérent leur grand chemin. De petits Oiſeaux qui étoient dans une voliére, & ceux qui étoient ſur les arbres & les buiſſons penſérent ſe crever de chanter. Mais le Coq ne penſant qu'à ſes Poules & les Poules ne penſant qu'à grater, ne nous firent pas connoître tous enſemble qu'ils priſſent aucun plaiſir à écouter une Trompette Marine.

§ Les Princes reçoivent leurs Favoris de la main de la fortune, tels qu'elle les leur donne, avec tous leurs défauts & leurs vices, ſans ſe mettre en peine de les corriger, ni de les rendre dignes de leur bien-veillance; ſi bien qu'à la fin ils deviennent inſuportables à tout le monde, les vices montant de

degré

degré en degré avec la faveur. Il faut néanmoins excepter du nombre de ces Princes aveugles, nôtre Roy Henry III. qui voiant que le jeune de Caumont son Favori avoit besoin d'une bonne culture, voulut bien prendre le soin de le faire instruire, afin de le rendre plus capable de lui plaire & de le servir. Il commanda pour cet effet à Des-Portes, l'homme de son tems le plus poli, de s'attacher auprés de Caumont pour lui aprendre la pureté de la Langue, & lui donner ce bon air qu'il faut avoir à la Cour. Il voulut aussi que Fontenay-Mareüil homme de qualité, trés-sage & trés-entendu, prit soin de ses affaires domestiques; se réservant à lui seul le droit de dire à ce jeune Favori, de certaines véritez qu'il avoit besoin d'aprendre.

Il arriva qu'un jour, Caumont s'étant cabré pour un mot que le Roy lui avoit dit, ce Prince craignant que sa jeunesse inconsidérée ne le jetta dans le précipice, l'envoïa rapeller, disant que sa folie & sa promptitude seroient pour le perdre, si on le laissoit faire; mais qu'y aïant en lui dequoi faire quelque chose de bon, il ne faloit pas l'abandonner à ses saillies.

Sage

Sage Politique qui ne sait pas seulement se faire des créatures, mais qui sait se les conserver.

¶ M. de Bussi Rabutin disoit des Mémoires de M. de Bassompierre, qu'il n'en avoit point vû de plus agréables ni de mieux écrits ; mais il ne pouvoit croire que ce Maréchal eut écrit sa Vie de mémoire, comme il le déclare : car *le moïen de s'imaginer*, disoit-il, *que l'on puisse écrire par le seul souvenir les choses qu'on a faites & dites jour par jour trente ans auparavant. Ainsi M. de Bassompierre en voulant faire estimer sa mémoire ; fait mépriser son jugement.*

Je ne veux pas entiérement excuser M. de Bassompierre ; mais je dirai ce que j'ai apris de Malleville son Secretaire, que ce Seigneur avoit la mémoire prodigieuse, & qu'il étoit de ces gens qui n'oublient jamais rien. D'ailleurs la Bastille où il a demeuré longtems, étoit un lieu trés-propre à faire revenir ses anciennes idées ; & à rapeller par ordre toutes les actions de sa vie passée, dont presque toutes les journées avoient été marquées de quelque chose de singulier : ce qui s'imprime aisément dans la mémoire. La Prison, comme disoit un Gentilhomme qui

y

y avoit passé dix de ses plus belles années, tient lieu de mémoire locale à ceux qui s'y trouvent arrêtez. Mais sans ce facheux secours, j'ai vû un vieil Officier de l'Armée, nommé de S. Maurice, qui racontoit non seulement l'histoire de sa vie; mais aussi toute l'histoire de son tems jour pour jour depuis quarante ans, avec une exactitude surprenante. Mais ce qu'on raporte du Cardinal de Retz n'est-il pas merveilleux, qu'il avoit composé en Latin l'histoire de sa Vie, les secrets du Cabinet, & les événemens les plus curieux des derniers troubles, sans les mettre par écrit, les récitant par cœur à ses amis qui l'en prioient?

¶ Au commencement de la Réforme des Bénédictins, dite *de S. Maur*, quelques Moines mécontens & lassez de leur Profession, se révoltérent & se rendirent si redoutables à cette Réforme naissante, qu'on les apelloit les *Pharaons*. Ils apostasiérent & allérent à Rome pour defendre leurs prétentions qui n'alloient pas moins qu'à exterminer toute la Congrégation. Le Pape jugea la cause de ces Moines défroquez, & les envoïa aux Galéres. Un de la troupe se sauva, revint en France, & s'insinua si avant

dans l'eſprit de M. de Marca, que ce Prélat le prenant en affection à cauſe de ſa capacité, le pouſſa dans le monde & le fit ſacrer Evêque *in partibus*. C'eſt je croi, le ſeul Evêque de la Réforme de S. Maur, qui ne tire pas ſa gloire de ſemblables Prélats.

¶ J'ai oüi dire à un Magiſtrat, qu'il avoit remarqué dans les Regiſtres du Parlement de Normandie, que les Vacations ne ſont accordées de nos Rois aux Préſidens & aux Conſeillers, que pour faire la viſite des Bailliages de leur reſſort, & y examiner ſi la Juſtice s'y rend ſelon les Ordonnances.

§ *Pradon*, le fameux Pradon aïant fait une piéce de Théatre, s'en alla le nez dans ſon manteau avec un ami ſe mêler à la foule des gens qui rempliſſent le parterre à l'Hôtel des Comédiens, afin de ſe dérober à la flâterie, & d'aprendre par lui-même ſans être connu, ce que le Public penſoit de ſon Ouvrage. Dès le premier Acte la piéce fut ſiflée. Pradon qui dans le fond ne s'attendoit qu'à des loüanges & des exclamations, enragé de ſe voir ſi maltraité, perd contenance. Il rougit, il pâlit, il ſe mord les doigts, frape du pied & écume de la bouche. Son ami le voïant dans ce trouble, le

tire

tire par le bras, & lui dit: Monſieur, Monſieur, tenez bon contre ce revers de fortune, & ſi vous m'en croïez, vous moquant de ſes inconſtances, ſiflez hardiment comme les autres. Pradon revenu à lui, & trouvant ce conſeil à ſon gouſt, prend ſon ſiflet, & ſifle des mieux. Un Mouſquetaire qui aſſiſtoit au ſpectacle, le pouſſa rudement, & lui dit tout en colére; Pourquoi ſiflez-vous, Monſieur? La piéce eſt belle: ſon Auteur n'eſt pas un ſot, il fait figure & bruit à la Cour. Pradon un peu trop chaud repouſſe le Mouſquetaire, & jure comme un chartier embourbé qu'il ſiflera juſqu'au bout. Le Mouſquetaire prend le chapeau & la perruque de Pradon, & les jette juſques ſur le Théatre. Pradon donne un ſouflet au Mouſquetaire; & le Mouſquetaire l'épée à la main, tire deux lignes en croix ſur le viſage de Pradon & le veut tuër. Pradon porte à ſon ennemi qui l'avoit terraſſé, quelques coups de poings & de pieds à la dérobée. Mais enfin retiré de deſſous les mains de ce rude joüeur par les charitables ſpectateurs, Pradon ſiflé & battu pour l'amour de lui-même, gagne la porte & va ſe faire penſer.

¶ *Simenellus. Panis ſimilaceus, ex ſimila, ſimi-*

Græcis Σεμιδαλίτης. C'eſt ce qu'on apelle en Picardie, *Seminiaux*, ſelon la Remarque de M. du Cange, à laquelle on peut ajoûter que les Normans qui changent aiſément *Se* en *Che*, diſent Chemineaux.

¶ Voici un trait de la Politique du Cardinal de Richelieu, que je dois à feu M. D. T.. vrai répertoire de toutes les Hiſtoires de la vieille Cour.

„ Le Cardinal de Richelieu qui avoit „ accoûtumé de dire que le Roy ſeul „ lui coûtoit plus à gouverner que tout „ le Roïaume, ne craignoit rien davan- „ tage que de voir quelqu'autre que „ lui prendre aſcendant ſur l'eſprit de ce „ Prince. Auſſi dés qu'il s'aperçût que „ Mademoiſelle de la Fayette l'une „ des filles de la Reine, s'inſinuoit dans „ ſes bonnes graces, il mit tout en œu- „ vre pour rompre cette trame. Il s'y „ prit en aparence d'un peu loin; mais „ ce fut à coup ſeur.

„ M. de Cinq-Mars par ſon ordre „ lui amena ſecrétement à Rüel le P. „ Cauſſin; & ce fut par là qu'il prit „ ce bon homme. D'abord il lui dit „ qu'aïant été choiſi pour être Confeſ- „ ſeur du Roy, il faloit l'avertir avant „ toutes choſes, que ce Prince trés- „ ſage n'avoit aucun vice; qu'il étoit

un

„ un exemple de vertu, & la bénédic-
„ tion de ſon Roïaume ; mais qu'il im-
„ portoit extrêmement de le conſerver
„ dans cette innocence & cette pureté
„ de mœurs ; que depuis peu il témoi-
„ gnoit avoir de l'inclination pour une
„ fille de la Reine, & que bien qu'on
„ n'en ſoupçonnât rien de mauvais,
„ néanmoins toute familiarité de ce gen-
„ re étant dangereuſe, il étoit de la
„ prudence chrétienne d'aller au-devant
„ du mal qui pouvoit arriver ; qu'il ne
„ faloit pas rompre cette amitié tout
„ d'un coup & avec violence, mais la
„ délier tout doucement & inſenſible-
„ ment la faire évanoüir.

„ Le fin Politique parloit de ſorte au
„ Confeſſeur, qu'en faiſant l'éloge du
„ Roy, il laiſſoit dans l'eſprit de ce
„ ſaint Confeſſeur un aiguillon qui l'exci-
„ toit à s'emploïer de tout ſon cœur, à fai-
„ re écarter d'auprés du Prince tout ce
„ qui pouvoit lui être un ſujet de chûte.

„ Ces meſures priſes avec bien de la
„ prudence & du ſecret, le Cardinal
„ envoïa le bon pere à S. Germain
„ en Laye, où il fut reçû comme un
„ Ange du Ciel, le Roy lui témoignant
„ beaucoup de confiance & d'amitié.

„ D'un autre côté le Cardinal fit dire

„ à Mademoiſelle de la Fayette par une „ perſonne affidée, que ſage comme „ elle étoit, il n'y avoit point d'autre „ parti à prendre pour elle, que celui „ d'un Couvent, & de le prendre au „ plûtôt à cauſe des ſuites qui pou- „ roient devenir fâcheuſes. Cette Dame „ qui avoit infiniment de l'eſprit, & qui „ ne doutoit pas que cet avis ne lui vint „ de la part du Cardinal, à qui il étoit „ dangereux de réſiſter, penſa à lui don- „ ner le change. Elle feignit, que c'a- „ voit toûjours été ſon deſſein d'être „ Religieuſe, & qu'abſolument elle vou- „ loit l'être; parce qu'elle s'imaginoit „ bien, en quoi néanmoins elle ſe trom- „ poit, que le Roy l'aimant au point „ qu'il faiſoit, ne ſouffriroit jamais qu'el- „ le ſe retirât de la Cour, & qu'ainſi „ elle n'irriteroit point le Cardinal, & „ conſerveroit toûjours ſa bonne fortu- „ ne & l'amitié du Prince.

„ Mais dès qu'elle ſe fut relâchée à „ dire qu'elle vouloit être Religieuſe, „ le Cardinal ſans perdre de tems en- „ voïa le Sieur des Noyers dire au P. „ Cauſſin que Mademoiſelle de la Fayet- „ te voulant ſe conſacrer à Dieu, il fa- „ loit qu'il examinât ſa vocation, afin „ que ſi elle étoit bonne, il portât cet-

te

„ te Dame à obéïr à Dieu, & à lui „ rendre ses vœux. Le Sieur des Noyers „ en quitant le Pere, lui recomman- „ da sur toutes choses de ne point éven- „ ter cet entretien, le secret étant l'a- „ me de tous les bons desseins.

„ Le Pere representa de bonne foi à „ Mademoiselle de la Fayette toutes les „ difficultez de la Religion. Il lui de- „ manda si elle croïoit pouvoir persé- „ vérer parmi tant d'épines, & si elle „ ne se portoit point à cette rettaite par „ déplaisir, & par des insinuations „ étrangéres. Elle répondit qu'elle avoit „ senti cette vocation dés son enfance, „ & choisi la Visitation pour y vivre „ le reste de ses jours; qu'au reste elle „ n'avoit jamais reçû déplaisir de per- „ sonne; avoüant néanmoins qu'en se „ retirant, elle auroit été bien aise, de „ ne pas contenter de certaines gens „ qui ne l'aimoient pas: ce qu'elle dit „ par ressentiment ou par finesse, pour „ obliger le Pere à ne la pas trop pres- „ ser d'exécuter son prétendu dessein.

„ Quand le Roy sût cette nouvelle, „ il donna quelques larmes à l'amitié, „ & dit, quoique je sois vivement tou- „ ché de cette retraite, néanmoins je ne „ veux pas empêcher la vocation de la

„ Fayette : je souhaite seulement qu'elle „ attende mon départ pour l'Armée, & „ quelle en communique avec Madame „ de Seneçay. Or cette Dame, soit pour „ faire sa cour auprés du Roy, soit qu'el- „ le fût touchée de cette retraite, dit que „ puisque Mademoiselle de la Fayette „ avoit encore ses Pere & Mere, elle „ devoit demander leur agrément, espé- „ rant qu'à force de temporiser, une vo- „ cation si legére s'en iroit en fumée.

„ Cependant le Roy voïoit secréte- „ ment Mademoiselle de la Fayette en la „ compagnie de Madame de Seneçay & „ de M. la Fayette Evêque de Limoges, „ Boisenval valet de Garderobe servant „ à cette intrigue.

„ Le P. Caussin qui en eut le vent, en „ avertit le Cardinal. Mais cette Eminen- „ ce irritée reprocha à ce Confesseur de „ n'avoir pas assez poussé la résolution de „ la Fayette, & de s'être trop amusé à „ attendre l'agrément de ses Parens, „ comme si la volonté du Roy ne lui te- „ noit pas lieu de tout. Le Confesseur „ pour se disculper, dit qu'il n'en pouvoit „ pas faire davantage sans se rendre sus- „ pect. Vous avez raison, lui repartit „ brusquement le Cardinal, c'est pour- „ quoi ne vous mêlez plus de cette affaire.

Le

Le P. Carré suscité par son Eminence, vint à la traverse persuader à Mademoiselle de la Fayette d'exécuter ses bonnes résolutions, lui faisant entendre qu'elle ne pouvoit sans offenser Dieu, laisser refroidir une vocation qu'elle tenoit de sa bonté. Ce Pere eut beau se couvrir, la Demoiselle connut tout d'un coup de quelle part il venoit & de quel esprit il étoit inspiré. Elle le dit au Roy, qui répondit d'un ton moqueur: *Pourvû qu'on dore une Chapelle à de certaines gens, ils sont bien-tot gagnez, & l'on en fait ce que l'on veut.*

Un autre Pere vint ensuite prêcher la Fayette: mais dépitée, elle ne voulut point lui prêter l'oreille. Cependant ses Parens ne lui faisoient point de réponse, soit qu'ils craignissent d'offenser le Cardinal; ou qu'ils trouvassent leur compte à laisser leur Fille à la Cour où elle avoit tant de crédit.

Enfin la Fayette ennuïée de ces retardemens ou intimidée par le Cardinal, obtint congé du Roy & de la Reine de venir à Paris. Elle y vit la Supérieure de Sainte Marie de la ruë S. Antoine, & en obtint aisément une place dans son Monastére. Mais comme elle ne revint point à S. Germain à l'heure que

„ le Roy lui avoit marquée, Sa Majesté „ en témoigna du chagrin: néamoins „ quand elle fut de retour, toute la mau- „ vaise humeur se dissipa.

„ Quelques jours aprés, Mademoisel- „ le de la Fayette pria le Confesseur de „ faire trouver bon au Roy, qu'elle se „ retira à Sainte Marie: ce qu'elle ne „ souhaitoit point dans l'ame: car le Roy „ lui aïant accordé sa demande, elle en „ fut vivement touchée; & néanmoins „ comme si elle eût été trés-contente, „ elle prit occasion que le Roy étoit chez „ la Reine, de le remercier, & de pren- „ dre congé de leurs Majestez: ce qui ne „ se fit pas sans des torrens de larmes de „ part & d'autre. Ainsi elle monta en „ Carosse accompagnée de quelques Fil- „ les de la Reine, & de leur Gouvernan- „ te, & se jetta dans le Monastére où „ elle aporta autant de joïe, qu'elle laissa „ de douleur à la Cour.

„ Durant tous ces mouvemens, le Car- „ dinal n'étoit pas sans inquiétude, étant „ bien averti de toutes choses par Boisen- „ val qui joüoit des deux; mais qui en „ porta la peine quand sa trahison fut dé- „ couverte; car le Roy le chassa honteu- „ sement de son service.

„ A peine Mademoiselle de la Fayette

„ eut

„ eut disparu, que le Roy tomba dans „ une profonde mélancolie. Il se mit au „ lit, & ne vouloit point manger. Le „ Cardinal content dans l'ame, fit sem- „ blant de prendre part à la douleur de „ Sa Majesté, & blâma hautement ceux „ qui avoient précipité ce départ, & „ particuliérement Madame de Seneçay, „ par dépit contre cette Dame que le Roy „ écoutoit volontiers.

„ Le Confesseur pour soulager le Roy „ & donner quelque relâche à son afflic- „ tion, lui dit que tout n'étoit pas perdu, „ & que Sa Majesté pouvoit encore voir „ Mademoiselle de la Fayette: ce qui „ réüssit, le Roy prenant plaisir à l'espé- „ rance d'aller voir un jour cette Dame „ dans son Monastére.

„ M. des Noïers qui étoit la créature „ du Cardinal, ne manqua pas dés le „ lendemain de cette retraite, d'aller „ assûrer la Supérieure de Sainte Marie „ du païement de douze mille livres pour „ la dot de cette nouvelle Religieuse, „ qui est la récompense ordinaire des Fil- „ les de la Reine.

„ Le Roy survint, & s'étant entre- „ tenu durant trois heures avec Made- „ moiselle de la Fayette, il en sortit si „ édifié, qu'il dit devant toute sa Cour,

que,

„ que, vû la douceur qui ſe trouve dans „ la vie religieuſe, s'il n'étoit pas Roy, „ il embraſſeroit un état ſi paiſible.

„ Le Cardinal eut du du chagrin de voir „ cette amitié durer encore, diſant qu'il „ n'étoit pas ſéant à un grand Roy de „ s'entretenir avec une petite fille. Il fit „ même de grands reproches au Con- „ feſſeur, de ce qu'il ne l'avoit pas aver- „ ti de ce voïage: car il craignoit que „ cette Dame ne ſe vengeât du tour qu'il „ lui avoit joüé, ſous prétexte de Reli- „ gion, & de piété. En effet, dans une „ viſité que le Roy rendit à Mademoi- „ ſelle de la Fayette, elle fit voir à Sa „ Majeſté, combien le miniſtére violent „ du Cardinal, étoit préjudiciable à la „ tranquilité de ſon Roiaume: mais le „ Roy, bien qu'il haït cette Eminence à „ mort, n'aimant pas qu'on lui parlât „ de ſes violences, tourna le dos à la „ Religieuſe & ſe retira. Néanmoins il „ envoïa quelques jours aprés lui por- „ ter de bonnes paroles, & réparer le „ déplaiſir qu'il lui avoit cauſé par un dé- „ part ſi promt. Il la vit encore depuis: „ mais à la fin toute cette amitié s'éva- „ nouit, & l'on n'en parleroit plus ſi le „ P. Cauſſin n'avoit eu le ſoin de l'é- „ crire dans des Mémoires particuliers,

dont

„ dont peu de perſonnes ont eu des Co-
„ pies.

§ Il ne faut pas confondre Pierre du Ryer Pariſien & de l'Académie Françoiſe, dont nous avons pluſieurs Ouvragos en nôtre Langue, avec *André du Ryer*, qui nous a donné une Grammaire Turque, une belle Traduction Françoiſe de *l'Alkoran*, & une du *Guliſtan*, ou *de l'Empire des Roſes*, composé l'an 656. de l'Hegire, par Sadi Prince des Poëtes Turcs & Perſans. Cet Ouvrage fort eſtimé dans tout l'Orient, eſt en Langue Perſienne, mêlé de Proſe & de Vers. Gentius l'a traduit en Latin, & lui a donné le nom de *Roſarium Politicum*.

Il eſt parlé d'André du Ryer dans la *France Orientale* de M. Colomiez en ces termes: *Andreas Rierius Marcinianenſis Dominus à Malezair, Ordinis S. Sepulchri Eques. Vir Arab. & Turc. Linguæ peritiſſimus, claruit an.* 1634. C'étoit un excellent Homme qui avoit une connoiſſance particuliére des affaires d'Orient & de l'érudition des Orientaux. Il ſeroit ſouhaitable qu'il nous eut laiſſé des Mémoires ſur ces matiéres qui ſont rares pour nous.

¶ Feu M. de H. H. nous racontoit un jour, qu'à la mort de M. de R. ſon Oncle,

cle, s'étant retiré dans une Maison Religieuse, pour regreter la perte qu'il venoit de faire, il arriva qu'un soir étant seul dans sa chambre, il entendit sur l'escalier un bruit horrible de chaînes, qu'on traînoit avec de grands hurlemens. Il crût d'abord que c'étoit l'ame du défunt qui venoit lui demander des priéres; ou, ce qu'il craignoit davantage, le soliciter de païer ses dettes qui n'étoient pas petites. Mais il eut bien une autre fraïeur, quand il vit entrer trois Dogues d'Angleterre, les yeux étincelans, & les dents toutes prêtes à devorer. Ces Dogues qui étoient les fidéles gardiens du Monastére avoient une trés-méchante réputation dans le Païs, où le bruit couroit que depuis peu ils avoient mangé la moitié d'un Hermite à déjeuner. M. H. H. qui n'ignoroit pas ce point d'histoire, se croïoit perdu sans ressource. Il s'enfonçoit dans son fauteüil, & s'y seroit anéanti, s'il avoit été possible. Il n'osoit se remuër, ni crier, ni s'enfuïr, de crainte par ces mouvemens d'exciter la rage de ces scélérats qui n'avoient point la mine de lui donner quartier. Ils firent plusieurs rondes dans la chambre souflant, grondant, & répandant l'écume comme des enragez, tantôt ils s'arrétoient devant

leur

leur homme, & fleuroient autour de lui; tantôt ils hurloient & vouloient se jetter à son cou. Enfin aprés lui avoir fait toute la peur imaginable, ils le laissérent à demi-mort, & s'en retournérent par où ils étoient venus. Jamais, nous disoit-il, je n'ai été mieux instruit que par ces Dogues, qui m'ont apris que quand la mort est bien prest, adieu toute nôtre Philosophie.

¶ Nous avons en France des noms de Familles illustres, que nous corrompons quand nous nous mêlons de les vouloir latiniser, comme a fait M. de Thoü dans son Histoire; mais il y en a aussi que nous corrompons en François par nôtre méchante prononciation. Par exemple, nous prononçons *Maurevers*; & nous disons tous les jours le Comte de *Maurevers*: cependant c'est *Montrevel*, *Mons-rebellis* en Latin.

¶ La lecture des anciens Epitaphes, dont nous avons des Recueïls, n'est pas une lecture stérile & ennuïeuse. Dans un sujet si triste, il se trouve quantité de traits agréables, & de remarques curieuses touchant l'Histoire & la Morale, qu'il est bon de mettre devant les yeux des jeunes gens à qui l'on veut donner une belle éducation.

Le

Le Recueïl de Boxhornius, quoique peu étendu, me paroît être d'un fort bon gouſt. J'y rencontre un Epitaphe qui a quelque raport avec un qui ſe lit dans l'Egliſe d'un Village proche de Paris.

Herſilus hîc jaceo, mecum Marulla quieſcit,
Quæ ſoror & Genitrix, quæ mihi ſponſa fuit.
Vera negas, frontemque trahis? Enigmata; Sphyngos
Credis, ſunt Pythio vera magis Tripode.
Me Pater è natâ genuit, mihi jungitur illa,
Sic ſoror & conjux, ſic fuit illa parens.

Ce Monument qui eſt à Rome montre que les grands crimes ſont de tous les païs & de tous les ſiécles.

Voici l'Epitaphe d'un honnête homme & d'un véritable Philoſophe.

Vixi quod volui, ſemper bene, pauper honeſtè,
Fraudavi nullum, quod juvat oſſa mea. Romæ.

Une mere avaricieuſe fit mourir ſes deux enfans, & ſe fit mourir elle-même pour épargner ſon bien.

Pontia Titi Pontii Filia hic ſum,
Quæ duobus natis à me veneno conſumptis,
Avaritiæ opus miſeræ mihi mortem conſcivi.
Tu quiſquis es, qui tranſis, ſi pius es,
Quæſo à me oculos averte. Beneventi.

Epi-

Epitaphe d'une jeune femme qui n'avoit point fait d'autre faute que celle de n'avoir pas vécu plus long-tems... Rare exemple d'innocence dans une femme.

Julia L. B. Prisca vixit ann. XXVII *nihil unquam peccavit, nisi quod mortua est.* Romæ.

Epitaphe d'un serviteur qui ne se trouve point.

M. Canuleius Zozimus vixit ann. XXXVIII. *fecit.*
Patronus lib. benemerenti. Hic in vitâ suâ nulli malè
Dixit, sine voluntate Patroni nihil fecit, multùm
Ponderis auri & Arg. penes eum semper fuit, concupivit
Ex eo nihil unquam. Romæ.

Epitaphe qui fait foi d'un grand miracle.

Heus viator miraculum
Hic vir & uxor non litigant
Qui sumus non dico.
At ipsa dicam. Hic Bebrius
Ebrius me ebriam noncupat.
Non dico amplius, heu uxor?
Et jam mortua litigas. Rom.

 Epi-

Epitaphe pour ſervir de leçon aux Voïageurs.

D. M. S.

Si lubet legito.

Heliodorus inſanus Cartaginienſis,
Ad extremum orbis Sarco-Phago,
Teſtamento me hic juſſi condier,
Ut viderem ſi quiſpiam me,
Unquam inſanior ad me viſendum,
Ad hæc uſque loca penetraverit. Apud Gades.

Nos meilleurs Epitaphes n'ont point le ſel des Anciens, & ſon trés-fades en comparaiſon.

¶ Ciceron avoit fait bâtir une maiſon; les fenêtres en étoient trop petites: on en faiſoit des reproches à Ciceron, & Ciceron le reprochoit à ſon Architecte. Celui-ci pour ſe diſculper, ſoûtenoit que la dilatation des raïons viſuels ne ſe faiſoit pas ſi agréablement par des fenêtres larges que par des fenêtres étroites. Ciceron ſe raille joliment de cette défaite, & avec raiſon. Mais qu'auroit dit cet Architecte, ſi les portes de ſon édifice avoient été trop petites; qu'on y entroit plus agréablement que par des portes larges. On étoit autrefois en France dans l'opi-

nion

nion de l'Architecte de Ciceron pour les portes & pour les fenêtres : à la fin les Italiens qui nous ont communiqué quelque chose de leur bon goust, nous ont détrompez de cette erreur.

Cela me fait souvenir d'un tour qu'un Partisan de Paris joüa autrefois à feu N. N. Architecte célébre. Il lui donna une place & cinquante mille écus, pour lui bâtir une maison la plus commode & la plus réguliére qu'il pouroit, à condition que s'il y faisoit quelque faute notable, il ne lui seroit pas permis de la corriger. Le marché conclu, le Partisan s'en va à la Campagne pour un tems. L'Architecte travaille & achéve l'édifice. Le Partisan revient ; il considére & examine toutes choses ; il trouve la porte du corps de logis trop petite ; il le fait remarquer à l'Architecte. L'Architecte avouë sa faute & la veut corriger. Non, non, lui dit le Partisan, vous avez fait la faute, vous la boirez ; & je veux, bien qu'à mes dépens, la postérité vous reproche vôtre bévûë. C'est-là punir bien fiérement un Architecte qui aime sa reputation & la belle gloire.

¶ Varillas dans ses Anecdotes de Florence, dit que Pierre de Médicis voïant son Pere mort, jetta de colére le Méde-

cin Leony dans un puits, où il se noïa. Ange Politien qui étoit present, témoigne dans une de ses Lettres, où il raporte toutes les circonstances de la mort de Laurent de Médicis, Pere de Pierre, que Leony de déplaisir de n'avoir sû guérir ce Seigneur, comme il se l'étoit promis, se noïa lui-méme. A qui croirons-nous, à Ange Politien ou à Varillas; Peut-être que les ennemis de Pierre de Médicis, pour noircir sa réputation, lui ont attribué cette brutalité d'avoir noïé le Médecin Leony? Peut-être aussi qu'Ange Politien attaché à la Maison de Médecis; a voulu épargner à Pierre la honte de ce crime. Voila où nous en sommes en lisant l'Histoire: nous ne savons à qui nous fier, toûjoûrs en danger d'être les dupes ou de lafléterie, ou de la calomnie des Ecrivains.

§ C'est l'opinion de la plûpart des Savans, que le Livre de Ratramne *de l'Eucharistie*, a été imprimé la premiére fois par les Protestans, ou du moins par leurs soins. Quelques particuliers au contraire *disent, qu'il est si peu vrai que le Livre de Ratramne ait été imprimé par les Protestans, ni même par leurs soins, qu'il paroît évidemment que Jean Praël Imprimeur de Cologne qui a mis ce Livre sous la presse,*

étoit

ètoit Catholique, & n'a imprimé que des Ouvrages Catholiques, en un tems que l'Archevêque de Cologne étoit le plus déclaré contre les Hérétiques. Et afin (ajoûtent-ils) qu'on ne vienne pas dire que cet Imprimeur avoit été séduit par des Hérétiques, il n'y a qu'à prendre garde que si cela eût été, ils n'y eussent pas ajoûté trois excellens fragmens entiérement Catholiques; c'est-à-dire un Sermon de l'Eucharistie sous le nom de S. Augustin, qui est d'un Auteur du neuviéme siécle, un fragment du Livre des Sacremens sous le nom de Saint Ambroise, bien qu'il n'en soit pas, & la célébre Homélie sous le nom d'Eusebe Emissene.

§ S'il est vrai ce qu'on dit ordinairement, qu'à l'égard des grands Hommes comme à l'égard des Sybilles, il faut recueïllir jusques aux moindres feüilles qui leur tombent des mains, je raporterai ici une Lettre de Balzac, laquelle ne se trouve peut-être point dans pas un des Recueïls de ses Ouvrages. Elle est de lui assurément, cela se connoît par l'Original écrit de sa main en assez méchant caractére & mal-proprement, selon la coûtume de Messieurs les beaux Esprits de ce tems-là. Cette Lettre est une de ses premiéres: elle s'adresse à M. de Bernieres Président à Mortier au Parlement de Nor-

 man-

mandie, pour le remercier d'un present de Cidre & de Vin d'Espagne qu'il lui avoit fait.

MONSIEUR,

Le mauvais compliment que je m'en vais vous faire, est le premier effet du breuvage que j'ai reçû de vous. Il n'y a point moïen que je trouve ma raison pour vous entretenir: elle s'est perduë dans l'excellente liqueur que vous m'avez envoïée; & il faudroit ëtre plus vaillant que je ne suis, pour se dèfendre contre l'Espagne & la Normandie, quand elles ont joint leurs forces ensemble. Je pense en effet que ce qui se devoit boire d'ici à Pâques en vôtre païs, s'est débordé en ma chambre; & si mes amis ne viennent à mon secours, je suis tout prest de faire naufrage, & cours fortune de ne me desenyvrer que l'année prochaine. Néanmoins vous voulez qu'en cet état-là je jouë le personnage d'un hom-

homme ſobre, & que mon eſprit faſſe ſes fonctions, que vous avez toutes ſuſpenduës. Il n'eſt pas poſſible que n'étant plus celui que j'étois, je parle mon langage ordinaire. Je ne ſaurois vous faire deux mots de remerciment, ſans en prendre l'un pour l'autre; & vôtre Cidre & vôtre Vin d'Eſpagne ne laiſſent dans ma tête aucune place à mon éloquence. Je me contenterai donc de vous dire avec le peu de raiſon & de bon ſens qui me reſte, que quand vôtre amitié ſeroit auſſi ſtérile qu'elle eſt fructueuſe, je l'eſtimerois toûjours pour l'amour d'elle-même, & trouverois en vous aſſez de choſes à priſer, encore que la libéralité n'en fût pas. Mais certes il ne manque rien à un homme que la nature acheva lorſqu'elle le fit, & qui a ſeulement apris de la philoſophie que ſes inclinations étoient des vertus, & qu'il avoit tout ce qu'elle donne. En conſcience, Monſieur, vous me gagnâtes entiérement dês la premiére fois que j'eus l'hon-

neur de vous voir, & je dis en moi-même, que puisque vous ètiez assez riche pour acheter une Souveraineté en Italie, si vous faisiez jamais ce marché, vous ètiez assez honnête homme pour mériter que j'allasse vivre sous vôtre régne, & que je fusse,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obeissant serviteur & sujet
BALZAC.

A Paris, le 6. Mars.

§ Les Venitiens en Italie sont regardez comme les Gascons en France. On les apelle *Pantalons*: Ils ont beaucoup de vivacité & même de l'antousiasme. Les Genois y sont regardez comme nos Normans. Ils sont retirez en eux-mêmes & prennent bien des mesures. Ils sympathisent avec les Venitiens, comme les Normans sympathisent avec les Gascons, & l'eau avec le feu

¶ *Le premier jour de Janvier dernier j'allai, selon la coûtume, souhaiter la bonne*

ne année à la vénérable Antiquité. Je la trouvai dans ses Archives couchée sur de vieux Manuscrits, ses lunettes d'un côté, & de l'autre des lacrimatoires qu'elle remplissoit de ses précieuses larmes. Dés qu'elle m'apercût, comme je suis de ses amis, & qu'elle m'honore de sa confiance, elle s'écria d'un ton de voix à fendre les cœurs; C'en est fait: C'en est fait: me voici dans mon année climatérique, il faut que je périsse; mes ennemis ont conjuré ma mort. Quoi, Madame, lui dis-je, y a-t-il au monde des gens assez déterminez pour entreprendre sur une vie comme la vôtre que tant de siécles n'ont pû altérer? Si cela est, tout est perdu? & il faut dire adieu pour jamais à la Chronologie, à l'Histoire, & à tous les principes des Arts & des Sciences qui sont les fondemens de nos études. Ce que vous dites est vrai, repliqua la bonne Antiquité: cependant on ne parle aujourd'hui que de m'exterminer comme une vieille radoteuse, & de donner à la nouveauté, la place d'honneur que je tiens dans la République des Lettres. Les Modernes qui m'ont le plus d'obligation, sont ceux qui se soulévent contre moi avec plus d'orguëil, & qui travaillent avec plus d'ostination a ma perte & à ma ruine. Une furieuse jalousie les aveugle & les empêche de voir ou d'avoüer,

 que

que c'eſt à mes travaux & a mes veilles qu'ils ſont redevables du mérite qui les diſtingue du reſte des hommes, & qui leur fraïe le chemin à l'immortalité. Ils me décrient, ils me déchirent: Mais qu'eſpérent-ils, qu'en me faiſant honte, ils en auront plus de gloire? Abus, illuſion, aveuglement. Plus ils feront contre moi, plus ils travailleront contre eux-mêmes, découvrant mon mérite & leur ingratitude. Car peuvent-ils nier qu'ils n'aïent profité de mes ſueurs & qu'ils ne ſe ſoient enrichis de mes dépoüilles. Je les ai vûs mille & mille fois courbez devant moi, me conſulter comme leur Oracle, écouter mes déciſions avec admiration, & recuëillir avec reſpect mes paroles & mes penſées. Ils ſe faiſoient un honneur d'adorer juſqu'à mes taches & à mes rides, de copier mes traits à demi-effacez, de démêler & de compter mes cheveux gris, & de me ſupoſer même des graces & des beautez que je n'ai pas. Aujourd'hui qu'à mes dépens leur rêputation eſt établie, fiers d'un bien qu'ils m'ont dérobé, ils prétendent n'être redevables qu'à eux-mêmes de l'éclat dont ils brillent, & ne tirer que de leur plume la gloire qui les couronne.

En vérité, Madame, interrompis-je, ce procédé eſt étrange; & j'en ſuis d'autant

plus

plus ſurpris, que ces Meſſieurs ne rougiſſent point de vous dérober encore tous les jours, & de ſe parer le matin des vols qu'ils vous ont fait la nuit. Ils en ſont quittes pour déguiſer leurs larcins, les cacher ſous des fleurs, & quelquefois ce qui eſt de pis, ſous des ornemens affectez & mal-entendus. Ainſi ils échapent aux yeux du Public qui eſt la dupe de leurs faux brillans & de leurs bagatelles. Mais aprés tout, Madame, de quel prétexte vos ennemis peuvent-ils pâlier leur crime?

Ils diſent, répondit l'Antiquité, que les hommes d'aujourd'hui ont autant d'eſprit que ceux d'autrefois. Je le veux: mais ont-ils autant d'invention, d'art, de jugement & de conduite que les Anciens? Foi d'Antiquité les Modernes ne ſont en comparaiſon des Anciens que de jolis diſeurs de rien. A peine entre mille s'en trouve-t-il un ſeul qui ſoit original en quelque choſe. Il n'y en a point, pour peu qu'il ait la crainte d'Apollon & des Muſes devant les yeux, qui oſe faire deux pas dans un Ouvrage, ſans que je le ſoûtienne. O! qu'il feroit beau voir un de ces Meſſieurs marcher tout ſeul & ſuivre ſes fantaiſies! Il tomberoit, il ſe réléveroit, il avanceroit, il reculeroit, il iroit de travers, & feroit toutes ſortes de démar-

marches & de figures, comme un homme yvre que la raiſon ne guide plus.

Mes ennemis objectent penſant m'accabler, qu'un Savant de ce ſiécle, contient dix fois un Savant du ſiécle d'Auguſte ; mais ce qu'ils ajoûtent, que ce Savant a auſſi dix fois plus de commoditez pour acquérir la ſcience, *montre bien que les gens d'aujourd'hui ne ſont pas plus habiles que ceux d'autrefois, puiſqu'à proportion des ſecours qu'ils reçoivent, ils n'en ſavent pas davantage que les Anciens. Et plût à Dieu qu'ils en ſûſſent autant : ils ſauroient au moins, qu'ils ne ſavent rien.*

Voila les plus fortes objections de mes adverſaires : car pour ce qu'ils diſent que le gouſt des Modernes eſt plus rafiné que celui des Anciens, c'eſt ne rien dire du tout. On ne diſpute point des goûts. Chaque ſiécle, chaque nation, chaque homme a le ſien. On ne peut dire quel eſt le plus exquis de tous. Celui-là ſeul paſſe pour bon, qui eſt le plus à la mode ; & preſentement qu'on s'eſt aviſé de confire toutes choſes, celles qui ſont les plus méchantes & les plus fades, ſemblent les meilleures & les plus délicieuſes. Mais quand le gouſt d'aujourd'hui ſeroit plus excellent que celui d'autrefois, les viandes

des en ſeroient-elles meilleures ? Non aſſurément ; & il ſera toûjours vrai de dire à l'égard des productiens nouvelles , ch'è meglio l'aggiunta che la carne , *que la ſauſſe vaut mieux que le poiſſon.*

Les larmes que la vénérable Antiquité répandoit en abondance , & la chaleur avec laquelle elle parloit , aïant excité l'eſtime dont elle eſt travaillée depuis long-tems , je pris congé d'elle , lui proteſtant que jamais aucune nouveauté ne me ſépareroit de ſes intérêts , & que j'étois preſt de verſer juſqu'à la derniére goutte de mon encre pour la défenſe d'une ſi bonne cauſe.

¶ M. le Duc de Montmorency s'en allant à ſon Gouvernement de Languedoc, paſſa par Bourges , où il vit M. le Duc d'Anguien ſon Neveu qui faiſoit ſes études. Aprés quelqu'entretien ſur les Sciences , il donna une bourſe de cent piſtoles à ce jeune Prince pour ſes menus plaiſirs. A ſon retour, il le vit encore, & lui demanda ce qu'il avoit fait de ces piſtoles. M. le Duc d'Anguien lui preſenta ſa bourſe toute pleine. Alors M. de Montmorency prenant la bourſe , la jetta par les fenêtres , & dit au jeune Prince : aprenez, Monſieur, qu'un auſſi grand Seigneur que vous , ne doit point garder d'argent : vous le deviez joüer,

joüer, ou en faire des aumônes & des libéralitez.

§ On ne sait point quel est le fruit qu'Adam mangea dans le Paradis terrestre, par les insinuations de sa femme. Les uns disent que c'est la Pomme, & c'est l'opinion que nous tenons en Normandie. Ceux qui aiment les douceurs veulent que ce soit la Figue; & d'autres qui ont du goût pour les acides soûtiennent que c'est le Citron. Rabbi Salomon prétend que Moïse a tû exprés le nom de ce fruit, de peur que détesté de tout le monde, il ne fut goûté de personne. Je croi au contraire que s'il avoit été connu, tout le monde par curiosité en auroit voulu goûter.

§ Dans les Remarques manuscrites de l'aîné de Messieurs Dupuy sur le Catholicon d'Espagne, il est observé que la Ligue ne devoit sa naissance qu'à quelques personnes de médiocre qualité, mais trés-zélées pour la conservation de la Foi Catholique en France.

Les premiers qui se liguérent, ce furent Rocheblonde Bourgeois de Paris, homme de bien & d'une ancienne famille; Jean Prevost Curé de S. Severin; Jean Boucher Curé de S. Benoist; Matthieu de Launoy Chanoine de Soissons. Ceux-

ci en attirérent d'autres, & en choisirent seize de tout le Corps, qu'ils distribuérent dans les seize quartiers de la Ville, pour veiller à l'avancement de la Ligue, ne se communiquant à personne, dont ils n'eussent auparavant examiné la vie & les mœurs, & éprouvé la fidélité.

Les seize premiers furent la Bruyere Lieutenant Particulier du Châtelet; Cruce Procureur; Bussy le Clerc Procureur; le Commissaire Louchard; De la Morliere Notaire; Senault Commis au Greffe du Parlement; le Commissaire de Bart; Droüart Avocat; Aleveguin; Emonot Procureur; Jablier Notaire; Messier; Passart Colonel; Oudineau prétendant à la charge de Prevost de l'Hôtel. Le Tellier & Morin Procureurs au Châtelet.

A ceux-ci se joignirent des personnes de plus grande qualité, mais qui ne voulant pas se commettre, se contentoient d'agir sous main. Cependant tous ensemble aïant besoin d'un Prince pour être leur Protecteur & leur servir de Chef, se trouvérent assez embarassez dans leur choix. Ils jettérent les yeux sur le Duc de Guise à cause de sa grandeur d'ame & de sa bravoure; mais il leur paroissoit d'un esprit trop pesant & grossier pour

con-

conduire une affaire si délicate. Néanmoins faute d'autre, & pour l'amour de son Pere, qui avoit si bien mérité de la Religion Catholique, ils députérent vers lui pour avoir son consentement. Il reçût avec plaisir cette députation; & aprés en avoir communiqué avec ses Freres & avec le Cardinal de Bourbon, il commença à entrer en conference avec les Liguez qui furent bien-tôt convaincus de sa capacité & du talent qu'il avoit pour les fortes négociations & les grandes entreprises.

Ces fondemens jettez, les Ligueurs répandirent un certain nombre de Bourgeois des plus habiles d'entr'eux, dans les Provinces & les Villes principales du Roïaume, pour attirer à leur cordelle les Catholiques les plus zélez, & fortifier le parti.

Ce qui fit bien-tôt éclore leurs projets, ce fut la mort du Duc d'Alençon, qui ouvroit le chemin du Trône à Henry Roy de Navarre successeur immédiat de la Couronne de France.

L'année suivante le Cardinal de Bourbon, les Ducs de Guise, de Mayenne, d'Aumale & d'Elbeuf, se transportérent à Peronne, suivis de plusieurs Seigneurs, Gentilshommes, & Officiers de l'Armée,

&

& d'un si grand nombre de toutes sortes de gens, qu'on comptoit jusqu'à trente-cinq mille hommes capables d'attaquer & de se défendre. Là se fit un Manifeste au nom du Cardinal de Bourbon, des Princes du Sang & des autres Princes, Prélats & Officiers de la Couronne. Mais quelques uns des Ligueurs plus sensez que les autres, firent entendre dans le Conseil, qu'il ne suffisoit pas d'écrire; qu'il faloit aussi prendre les armes, & ne les point poser qu'on ne leur eût fait raison. Ce ne fût pas sans peine qu'on y fit résoudre le Duc de Guise, qui disoit, que si une fois on tiroit l'épée contre le Roy, il faloit jetter le foureau à la riviere. Néanmoins il se laissa aller à l'avis commun, & prit les armes.

Trois sortes de personnes s'engagérent dans cette Ligue; les uns, parce qu'ils étoient amis & serviteurs de la Maison de Guise; les autres en dépit du Roy & du Gouvernement present, où ils ne trouvoient pas leur compte; & les autres, parce qu'ils tendoient de toutes leurs forces à la conservation de la Foi Catholique dans le Roïaume, & à la destruction des Héretiques & l'extirpation de l'Hérésie.

Les personnes de remarque qui entré-

 rent

rent dans la Ligue, furent le Duc de Mayenne; le Duc d'Aumale; le Duc de Mercœur; le Duc d'Elbeuf, & le Duc de Nemours.

Le Marquis de S. Sorlin; le Comte de Chaligny; les Ducs de Joyeuse Pere & Fils; le Baron de la Châtres depuis Maréchal de France; l'Amiral de Villars Brancas; le Vicomte de Tavanes; le Baron de Luz; Balagny Seigneur Souverain de Cambray; le Baron de Medavit; le Marquis de Maignelay; le Marquis de Belle-Isle; le Marquis de Villars; le Seigneur de Vins; le Comte de Randam; le Seigneur de Flavacour; le Marquis de Saveuse Tiercelin; le Seigneur de Méneville; le Comte de Brissac, depuis Maréchal de France; le Marquis de Bois-Dauphin, depuis Maréchal de France; le Marquis de Belin; le Marquis de Rosne; le Capitaine S. Paul; le Seigneur d'Effiât Gentilhomme d'Auvergne; le Marquis de Canillac; les Sieurs de Montbrault & Hautefort; du Gossoy; Contenan; Villersoudan; le Comte de Martinengue en Provence; & autres qui tenoient en Gouvernement les Villes de Paris, Orleans, Chartres, Meaux, Crespy, Pierrefons, Corbeil, Melun, S. Denis, Pontoise, Creil; Clermont, Roüen, Louviers,

Man-

Mantes, Vernon, Lisieux, Ponteaudemer, le Havre de Grace, Honfleur, Evreux, Fougeres, Falaize, Argentan, Montivilliers, Amiens, Abbeville, Soissons, Laon, Reims, Troye, Vitry, Château-Thierry, Dijon, Châlons sur Saône, Mâcon, Grenoble, Aix, Marseille, Carcassonne, Narbonne, Bourges, le Mans, Toulouse, Clermont en Auvergne, Montferrand, S. Porcin, Issoire, Nantes, Vannes, Quintperlé, Agen, Perigueux & Lyon, toutes Villes qui se révoltérent.

Les Prélats & Ecclésiastiques de la Ligue. Le Cardinal de Bourbon; le Cardinal de Pellevé; le Cardinal de Givry; l'Evêque de Clermont, depuis Cardinal de la Rochefoucault: M. de Berullé, depuis Général de l'Oratoire & Cardinal; Pierre de Pniac Archevêque de Lyon; Geoffroy de la Martonnie Evêque d'Amiens; Emar Hennequin Evêque de Rennes; Jerôme Hennequin Evêque de Soissons; Geoffroy de S. Belin Evêque de Poitiers; De Villars Evêque d'Agen; Guillaume Rose Evêque de Senlis; Loüis de Brezé Tresorier de la Sainte Chapelle & Evêque de Meaux; Gilbert Genebrard Moine Bénédictin, Docteur & Professeur, Archevêque d'Aix; Simon Vigor Curé de S.

S. Paul, & depuis Archevêque de Narbonne; Claude de Saintes Chanoine Régulier, & depuis Evêque d'Evreux.

Les Docteurs en Théologie. André du Val depuis Doïen de la Faculté; Le Petit Benoist; Jean Boucher; Jacques Gallemand; Philippes de Gamaches; Maucler; D. Creil; Lucain; Pigonat Curé de saint Nicolas des Champs; Aubery Curé de S. André des Arts; Pelletier Curé de saint Jacques de la Boucherie; Cüeilly Curé de S. Germain de l'Auxerrois; Hamilton Curé de S. Côme: Guinceſtre Curé de S. Gervais; Les Peres Hugonis, Fevardent & Garinus Cordeliers; Le P. Bernard dit le petit Feüillant; Le P. Boſſu Moine de S. Denis en France; Le P. Commolet Jeſuite, & ceux de ſa Compagnie.

Des Gens de la Robe. Verſoris; Choppin; Le Petit d'Orleans; Fontanon; Ménager; De Caumont; Le Greſle; Hameline, Avocats; Acarie Maître des Comptes; De Manœuvre; Hennequin; Croſme Conſeiller au Grand Conſeil; La Chapelle Marteau; L'Elû Roland; Le Treſorier Olivier; Auroux & pluſieurs autres.

Il eſt remarquable que dans le parti de la Ligue, il y avoit deux factions. L'une apel-

apellée la Ligue Françoise, composée de ceux qui demandoient un Roy Catholique & de la Race Roïale, & qui vouloient bien reconnoître le Roy de Navarre pour le Roy de France, pourvû qu'il embrassât la Religion Romaine.

L'autre faction étoit de quelques particuliers qui vouloient un Roy Catholique, bien qu'étranger, à condition qu'il seroit assez puissant & assez bien intentionné pour soûtenir le parti. On apelloit cette Ligue, *la Ligue Espagnole.*

La Ligue Françoise eut le dessus, & donna lieu au Parlement de Paris de rendre un Arrest notable touchant la Loi Salique. Chose si importante à l'Etat, qu'à l'occasion de cet Arrest, le Roy se fit Catholique, & les esprits se raliérent.

Extrait de l'Arrest qui intervint au Parlement le 28. Juin 1598.

SUR la remontrance ci-devant faite à la Cour par le Procureur Général du Roy, & la matiére mise en délibération; ladite Cour, toutes les Chambres assemblées, n'aïant, comme elle n'a jamais eu autre intention,

tion, que maintenir la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & l'Etat & Couronne de France, sous la protection d'un Roy três-Chrétien, Catholique & François; A ORDONNE & ORDONNE, *que remontrances seroient faites cette aprés-dinée par M. le Président le Maître, assisté d'un bon nombre de Conseillers de ladite Cour, à M. le Duc de Mayenne Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France, étant de present en cette Ville, à ce qu'aucun Traité ne se fasse pour transférer la Couronne en la main de Prince & de Princesse étrangers; Que les Loix fondamentales du Roïaume soient gardées, & les Arrêts donnez par ladite Cour, pour la déclaration d'un Roy Catholique & François, exécutez, & qu'il ait à emploïer l'autorité qui lui a été commise, pour empêcher que sous prétexte de Religion, la Couronne ne soit transférée en main étrangere contre les Loix du Roïaume, & pourvoir le*

le plus promptement que faire se poura, au repos du peuple, pour l'extrême nécessité en laquelle il est réduit; Et néanmoins dès-à present, a ladite Cour déclaré & déclare tous Traitez faits & à faire ci-apres, pour l'établissement de Prince ou Princesse étrangers, nuls & de nul effet & valeur, comme faits au prejudice de la Loi Salique & autres Loix fondamentales du Roïaume. FAIT *en Parlement le vingt huitieme Juin* 1593. Signé, DU TITTET,

§ Je relêve souvent les petites choses, parce qu'elles me semblent être d'ordinaire plus utiles au commerce de la vie que les grandes & les prodigieuses. Les laquais de M. de Turenne aïant fait insulte à quelques Gentilshommes dans les ruës de Paris, ces Messieurs un peu chauds & mutins, sans respecter la personne du Maître, ou sans faire semblant de le voir, donnérent sur les laquais, & les frotérent *breviter & bene*. Quand l'action fut finie, M. de Turenne qui avoit regardé fort tranquilement ce violent *Opera*, mit la tête à la portiere de son Carosse, & dit aux

Acteurs : *Meſſieurs, vous êtes de bons batteurs, vous êtes de bons batteurs, quand j'aurai beſoin de batteurs, je vous envoierai querir.*

Un certain Magiſtrat qui aimoit à battre, donna, je ne ſai pourquoi, une volée de coups de bâton aux laquais d'un homme de qualité. Celui-ci qui ne vouloit pas ſe commettre avec le Magiſtrat, tournant la choſe en raillerie, lui dit : *Je vous remercie, Monſieur, de la peine que vous vous êtes donnée de battre ces coquins : je leur devois cela dés le matin.*

Un Meſtre de Camp me racontoit que tous les mois une fois il battoit ſes laquais ; je lui diſois là-deſſus tout ce que Seneque dit en faveur de ceux qui nous ſervent : *Servi ſunt ? imò homines. Servi ſunt ? imò contubernales. Servi ſunt ? imò humiles amici. Servi ſunt ? imò conſervi, ſi cogitaveris, tantumdem in utroſque licere fortunæ.* Citez-moi, me répondit-il, tant de Latin & de Philoſophie que vous voudrez, je ne quitterai point ma métode qui eſt ſi bonne, que depuis trente ans que j'ai des laquais, aucun d'eux n'a été repris de Juſtice, qu'un ſeul que je n'ai point battu.

Une expérience comme celle-là, donne des bornes à la Philoſophie de Seneque & à nôtre compaſſion.

¶ Peu

¶ Peu de chose est capable de dégoûter de la lecture d'un Livre. Une Epître Dédicatoire, ou une Préface mal écrite, un seul mot qui ne sera pas du bel usage, une méchante construction, débauchent souvent l'esprit des gens. Un Auteur tel qu'il soit, peut dire des sotises; pourvû qu'il les dise bien, on lui pardonne tout. On a souffert mille traits piquans de Richelet, pour l'amour de ses plaisantes expressions. Feu M. le Prince de Condé étant tombé sur cet endroit de son Dictionnaire, où parlant de *zest*, il dit: *Il prendra Fontarabie, zest, comme il a pris Dôle:* donna le Livre au D... & conserva néanmoins de l'estime pour l'Auteur.

¶ *Cornelius Grapheus* dans le dernier siécle, fit un Recueïl de toutes les façons de parler Latines de Terence. Plantin nous a donné une belle Edition de ce Recueïl en Latin & en François, laquelle aujourd'hui est assez rare. Il seroit souhaitable qu'on retouchât le François de cette Edition, qui est de l'année 1564. & qu'on nous en donnât une nouvelle. Le dessein de l'Auteur a été principalement, d'ôter l'occasion aux enfans de se gâter les mœurs en lisant Terence qui est un peu trop libre: *Morum enim rationem imprimis habendam esse existimavit. Ac certè omnia*

quantumvis præclara & speciosa, iis post haberi debent: atque optimo illi formandæ juventutis Magistro Quinctiliano assentiendum cui potior bene vivendi, quam vel optimè dicendi ratio esse visa est. Sentiment qui est admirable dans la bouche d'un Païen, comme étoit Quintilien.

§ *De motu animalium Jo. Alphonsi Borelli Neapolitani Matheseos Professoris opus posthumum.* Il ne manque à ce Livre que la revision & la derniére main de l'Auteur, qui mourut avant que de le mettre au jour. Tout le monde sait qu'aïant trempé dans la révolte de Messine, il se retira à Rome, où il passa le reste de ses jours sous la protection de la Reine de Suede qui l'honoroit de son amitié & soulageoit sa mauvaise fortune par ses libéralitez. Personne ne s'étoit avisé ayant lui d'examiner le mouvement des Animaux, & personne n'étoit plus capable de le faire aussi doctement qu'il l'a fait. Voici comment en parle le P. Mallebranche dans ses Entretiens Métaphysiques: „ J'ai lû „ depuis peu un Livre du mouvement des „ Animaux qui mérite qu'on l'examine. „ L'Auteur considére avec soin le jeu de „ la machine nécessaire pour changer de „ place. Il explique exactement la force „ des muscles & les raisons de leur situa-

tion,

„ tion, tout cela par les principes de la „ Geométrie & des Mécaniques. Mais „ quoiqu'il ne s'arrête guéres qu'à ce qui „ est le plus facile à découvrir dans la ma„ chine de l'animal, il fait connoître tant „ d'art & de sagesse dans celui qui l'a for„ mé, qu'il remplit l'esprit du Lecteur „ d'admiration & de surprise.

Le P. Mallebranche obligeroit beaucoup le Public, s'il vouloit donner toutes les réflexions qu'il est capable de faire sur cet Ouvrage, l'un des plus curieux & des plus agréables qui ait parû de nos jours.

J'avois prié un habile Geométre de travailler à l'examen de cette Mécanique; mais il s'en est excusé sur d'autres occupations. C'est ainsi que les hommes sont faits: Ils aiment mieux entreprendre quelque chose de nouveau que peut-être ils n'achéveront jamais, que de travailler à perfectionner les Ouvrages d'autrui.

Magis adducto pomum decerpere ramo,
Quam de cælata sumere lance juvat.

¶ *Gasparis Scioppis Comitis Claræ Vallæ Infamia Faminiani.* Quoique Scioppius soit un Critique outré, il ne faut pas entiérement mépriser ce qu'il a écrit contre l'Historien Famianus Strada. Il est toûjours

jours bon de jetter la vûë sur ces sortes de Critiques, à cause du nombre infini de fautes qui se glissent tant pour les faits, que pour l'érudition, & principalement pour la Geographie dans la plûpart des Histoires. Cela feroit souhaiter que dans les nouvelles Editions des Historiens de réputation, les Imprimeurs eussent soin d'ajoûter en marge, ou *ad calcem Libri*, les Remarques Critiques qui relévent leurs fautes. Il faudroit par exemple joindre à Davila & à Bentivoglio les Remarques qui se trouvent à la fin des Mémoires de Beauvais-Nangis sur ces Ecrivains; à Strada la Critique que nous avons dans les Mémoires de Bentivoglio sur cet Historien, avec les Remarques choisies de Scioppius; & à Quinte-Curce les Observations de M. le Clerc touchant les erreurs de ce fameux Ecrivain, &c.

§ Sur ce que M. Baillet dans la Vie de Décartes a raporté, que ce Philosophe avoit eu en Holande une fille nommée *Francine*, un Cartesien fort zélé m'a mandé, que cette histoire étoit un conte fait à plaisir par les ennemis de Décartes, à l'occasion d'une machine Automate qu'il avoit faite avec beaucoup d'industrie, pour prouver démonstrativement que les bêtes n'ont point d'ame; & que ce ne sont que

des

des machines fort composées, qui se remuent à l'occasion des corps étrangers qui les frapent & leur communiquent une partie de leur mouvement. Ce Cartesien ajoûtoit que M. Décartes aïant mis cette machine sur un vaisseau, le Capitaine eut la curiosité d'ouvrir la caisse dans laquelle elle étoit enfermée; & que surpris des mouvemens qu'il remarqua dans cette machine qui se remuoit comme si elle eût été animée, la jetta dans la Mer, croïant que ce fût un Diable.

¶ *Desiderii Erasmi Colloquia.* Simon Colinet Libraire de Paris, fit tirer vingt-quatre mille Exemplaires des Colloques d'Erasme. Outre qu'en ce tems-là les Livres étant plus rares qu'ils ne sont pas aujourd'hui, on les recherchoit avec plus d'avidité, le Libraire eut encore l'adresse de faire courir le bruit que ces Colloques étoient défendus; afin par cette amorce d'en avoir plûtôt le debit. *Ea res acuit emptorum aviditatem*, dit Erasme en écrivant à Alphonse Valdeseus.

Les Colloques d'Erasme sont trop libres, & néanmoins ils méritent bien d'être lûs pour ce qu'ils ont de bon d'ailleurs. Erasme y fait voir toute l'étenduë de son génie le plus beau & le plus agréable qui ait jamais rempli tête de Grammairien.

Varil-

Varillas dit que le plus curieux de ces Colloques, c'est le Ciceronien ; mais je puis assurer qu'il n'y en a pas un qui n'ait quelque chose de singulier, & beaucoup de finesse, d'esprit & de critique.

¶ Madame de Montpensier aïeule de Mademoiselle de Montpensier qui vient de mourir, disoit qu'elle vouloit écrire un Livre de tout ce qui arrivoit de ridicule à la Cour ; & qu'il y avoit lieu de croire que ce beau Livre n'auroit point de fin. Les gens de ce tems-là apelloient ce Livre *la Bibliotéque de Madame de Montpensier*.

J'ai connu un homme de qualité qui aprés avoir long-tems servi à la Cour & à l'Armée, étoit entré dans ce dessein, d'écrire les avantures ridicules arrivées depuis vingt ans. Je lui ai oüi dire qu'il y en avoit telles, que si elles demeuroient à la postérité, jamais cette postérité n'y ajoûteroit foi, non plus qu'aux contes des Fées & de ma Mer-l'Oye.

¶ *B. Ambrosii Abbatis Generalis Camaldulensis Hodœporicon*. C'est une Relation de ce qui se passa dans la réforme des Monastéres d'Hommes & de Filles d'Italie, qu'Ambroise Camaldule entreprit avec son compagnon Sylvestre, par l'Ordre du Pape Eugene IV. l'an de Jesus-Christ 1431. Ce Livre est curieux &

assez

assez rare. On y trouve des singularitez remarquables ; mais ce qu'il y a de bon est comme étouffé par un grand nombre de badineries indignes de la plume d'Ambroise Camaldule.

¶ Adam Neuton Ecossois, Précepteur de Henry Prince de Galles Fils aîné du Roy Jacques I. a traduit le Fra-Paolo en Latin. Un des plus rafinez Critiques de ce siécle, prétend que M. Amelot de la Houssaye dans sa Traduction Françoise du Fra-Paolo, a plus suivi cette Traduction Latine d'Adam Neuton, que l'Original Italien. Ce n'est pas que M. de la Houssaye n'entende parfaitement la Langue Italienne, mais c'est peût-être qu'il a regardé Neuton comme un Auteur qui avoit parfaitement pénétré dans le sens de Fra-Paolo, principalement à l'égard de ce qu'il y a de plus difficile, c'est-à-dire de sa Théologie qui est un peu Lutherienne.

¶ Pindare a plus d'élévation qu'Horace : Horace a plus de délicatesse, d'agrément & d'égalité que Pindare. L'un donnoit plus à l'antousiasme & l'autre au bon sens.

¶ M. de Harlay Archevêque de Roüen, Oncle de M. de Harlay Archevêque de Paris, étoit un abîme de science, où l'on ne voïoit goutte. Quand Urbain VIII.

sou-

ſouverain Pontife eut lû quelque choſe du Livre de Controverſe qu'il avoit dédié à Jacques I. Roy de la Grand'Bretagne, il dit ce que Dieu diſoit lorſqu'il débroüilla le Cahos, *Fiat lux*; mais pour cela la lumiére ne ſe fit pas dans ce Livre qui eſt demeuré & ſera toûjours obſcur. J'ai voulu une fois en ma vie lire ce gros Ouvrage, & je m'y apliquai avec contention d'eſprit, ſans qu'il me fut jamais poſſible de trouver le moindre principe pour me conduire dans un ſi profond labyrinthe qui commence par tout & finit par tout; qui dit tout & qui ne dit rien.

Cela me fit ſouvenir de ce que j'avois oüi dire autrefois à l'Abé Joly Précepteur de M. l'Abé de Chanvalon, que pour bien faire, il eut falu mettre l'eſprit ſi beau & ſi net du Neveu dans la tête de l'Oncle; afin d'y aporter de l'ordre & de la lumiére. C'étoit-là le grand talent de cet illuſtre Abé depuis Archevêque de Roüen & de Paris, de concevoir les choſes avec une grande netteté, & de les exprimer de même Car peut-être en ſavoit-il moins que ſon Oncle; mais il entendoit beaucoup mieux à le debiter. Il ne liſoit pas avec excés; mais jamais homme n'a ſû ſi bien profiter de ſes lectures, comme auſſi de la converſation des Savans qu'il recherchoit

&

& prenoit plaiſir d'écouter. Je l'ai vû à la ſortie de ſes entretiens avec des gens doctes, redire les mêmes choſes ; mais avec un tour & des éclairciſſemens, que je croïois entendre des choſes toutes nouvelles.

Nèanmoins ce grand Homme n'a jamais voulu rien mettre ſous la preſſe, comme s'il redoutoit les coups d'ongles & de plume des Critiques. *Oui*, me diſoit-il un jour, *j'irai expoſer mes Ecrits à des Rêveurs qui les liſant au coin de leur feu, les charbonneront comme il leur plaîra. Les recuëille qui voudra, mais jamais je ne leur ferai le tort de les abandonner à la fureur de ces eſprits malins.* Ce qui eſt agréable dans la bouche d'un Orateur, ajoûtoit-il, ordinairement ne plaît pas ſur le papier : car il en eſt des diſcours publics qui ſe prononcent d'un lieu éminent, comme des Tableaux qui étant faits pour être placez en des lieux élevez, perdent quelque choſe de leur grandeur, & font mal aux yeux quand on vient à les placer dans des cabinets hors de leur point de vûë.

¶ Poppée femme de Neron avoit toûjours à ſa ſuite quatre à cinq cens Aneſſes, pour ſe baigner dans leur lait. Je n'ai point lû dans aucun Auteur, que

le bain de lait d'Aneſſe ſervit à la ſanté; mais j'ai apris de M. Patin célébre Médecin de Paris, que pluſieurs perſonnes de ſa connoiſſance, qui réglément tous les ans avoient pris du lait d'Aneſſe pendant ſix ſemaines ou deux mois, avoient vécu plus de quatre-vingt ans. C'eſt là acheter une longue vie à bon marché.

§ M. de Wicquefort obſerve que Machiavel dit preſque par tout ce que les Princes font, & non ce qu'ils devroient faire. Guy Patin ajoûte que c'étoient les Tirans qui avoient apris à Machiavel, tout ce qu'il a écrit. Le plus grand crime de ce méchant homme, c'eſt d'avoir oſé écrire ce que les Princes de ſon tems n'ont pas craint de faire.

§ Paulus Æmilius Sanctorius Archevêque d'Urbin, avoit écrit en Latin l'Hiſtoire de ſon ſiécle, ſelon le génie de Tacite. Il ne reſte que des fragmens de cette Hiſtoire. Paul V. ſouverain Pontife, lui demandant un jour ce qu'il avoit dit de lui; il lui répondit qu'il n'avoit dit que la vérité. Belle & généreuſe réponſe, que tous les gens qui ſe mêlent d'écrire l'Hiſtoire des Grands, devroient avoir devant les yeux. *Nam quis neſcit primam eſſe Hiſtoriæ legem, ne quid falſi*

ſi dicere audeat ; deinde ne quid veri non audeat ?

§ Peranda Italien, ſavant & curieux, aïant acheté bien cher un beau & rare Manuſcrit ; une Guenon qu'il nourriſſoit, trempa ſa patte dans de l'encre & effaça entiérement le Manuſcrit. Le Bocalini qui parle de ce Peranda dans ſes *Raguagli di Parnaſſo*, raconte qu'étant devenu aveugle, Apollon touché de ce qu'uſant ſi bien de ſes yeux, il les avoit perdus, lui envoïa un excellent Collyre capable de lui rendre la vûë. Mais que Peranda aïant apris de celui qui lui aportoit ce reméde, que les mêmes vices qui régnoient dans le monde avant qu'il fut aveugle, y régnoient encore, & qu'il verroit toûjours les mêmes deſordres, il remercia Apollon & lui renvoïa ſon Collyre.

§ On dit que le Pape Urbain VIII. avoit ce défaut, que s'eſtimant le premier homme du monde pour la capacité & le jugement, il traitoit de bêtes & d'ignorans tous ceux qui n'étoient pas de ſon avis ; & qu'au contraire il élevoit juſques aux nuës quiconque penſoit comme lui. *O ! le grand homme*, s'écrioit-il un jour en parlant d'un certain perſonnage, *il penſe comme moi.*

§ Il ſe trouve entre les Manuſcrits Grecs de la Bibliotéque de l'Empereur, un Fragment de Sophronius Patriarche de Conſtantinople, qui témoigne que S. Joſeph Pere nouricier de JESUS-CHRIST, avant que d'épouſer la Vierge, avoit eu une femme nommée Salomée, & que de cette femme il avoit eu quatre garçons, & deux ou trois filles. Mais le bon Sophronius, ſelon la coûtume des Grecs, avance ce qu'il lui plaît, ſans ſe mettre en peine d'en fournir les preuves.

§ Théodore Précepteur de l'Empereur Conſtantin Porphyrogenite s'eſt aviſé par un deſſein ſingulier & bizare, d'écrire une Apologie *pro Eunuchiſmo & Eunuchis*.

§ Il y a un témoignage dans la Chronique d'Hyppolite de Thebes, que la Ste Vierge enfanta à l'âge de ſeize ans; qu'elle vécut onze ans depuis la mort de JESUS-CHRIST, & que S. Jean l'Evangéliſte vécut 90. aprés la mort du Sauveur.

§ Fortunius Licetus Philoſophe de l'Ecole de Padouë, fut apellé *Fortunius*; parce que ce fut comme par miracle qu'on lui conſerva la vie, étant venu au monde ſi foible, qu'il falût l'élever

lever dans un coton. On raconte de Charles II. Roy d'Eſpagne aujourd'hui régnant, qu'à ſa naiſſance on le mit dans une boëte de coton, étant ſi délicat & ſi petit, qu'on ne pouvoit l'emmailloter.

Nous avons de Licetus un Traité *de Lucernis Antiquorum reconditis*, dans lequel il a mis toute ſa ſcience, & s'y eſt épuiſé. Mais aprés tout, il ne nous aprend point ce qu'il faudroit ſavoir, c'eſt-à-dire le ſecret de ces lampes perpétuelles. Il eſt certain qu'il y en a eu: Caſſiodore l'aſſure, & témoigne qu'il en faiſoit lui-même. C'étoit ſans doute quelque eſpéce de *Phoſphore* beaucoup plus parfait que ceux que nous avons aujourd'hui. Peut-être que ſi Paulus Areſius qui a écrit, *contra diuturnam veterum Ellychniorum durationem*, en avoit eu connoiſſance, qu'il ne ſe ſeroit pas embaraſſé dans cette conteſtation.

Il me ſemble qu'il y a bien de l'érudition inutile dans les quatre premiers Livres de Licetus. Le cinquiéme eſt tout emploïé à réfuter Areſius. Le ſixiéme Livre eſt le plus curieux, & il s'y trouve de fort bonnes remarques pour l'intelligence de l'Antiquité & des Rites de la Religion des Païens.

Il prétend dans le premier Livre, par une pensée qui lui est particuliére, que le feu des Vestales n'étoit autre chose qu'une de ces Lampes perpétuelles. Il s'apuïe sur Plutarque, qui compare le feu perpétuel des Vestales, *igni græco Delphis & Athenis perpetuò ardenti, & à senioribus viduis mulieribus asservato. Unde constat apertè Virginum Vestalium ignem in lucerna exarsisse, non autem in rogo ligneo: cui fortasse igni alludere voluit in Evangelio Dominus, dum virginibus cubiam sponso ituris lampades ardentes assignavit in parabola.*

¶ Quand les Perses sacrifient au feu, comme à un Dieu, & qu'ils lui donnent de l'aliment, ils lui disent dévotement, *Ede ignis Domine.* Seigneur Feu, mangez s'il vous plaît; & cela lui plaît toûjours; car il n'épargne rien.

„ § La Reine Anne de Bretagne (selon Brantôme) est la premiére qui „ commença à dresser la Cour de Dames „ & de Filles. Elle en avoit une gran„ de suite, & n'en refusoit aucune.

Varillas dans la Vie de François I. dit que ce Prince fut le premier de nos Rois, qui habitua les Dames à demeurer à la Cour; qu'avant lui elles y venoient rarement & seulement dans la nécessité.

§ La

¶ La Cour de nos Rois eſt toûjours fort remplie en tout tems & preſqu'à toute heure. Les Cours des autres Princes de l'Europe ne ſont peuplées que dans les Fêtes & les Cérémonies extraordinaires, ou lorſqu'on tient les Etats. Il eſt vrai qu'il y a de la confuſion dans la Cour de France, & que c'eſt comme une cohuë, où les Grands & les Petits, ceux qui ont des affaires & ceux qui n'en ont point ſe trouvent pêle-mêle. Cela fait peine aux Etrangers, & ils s'en plaignent quand ils ſont de retour chez eux. Le Cardinal Bentivoglio fait une deſcription particuliére de ce deſordre, qui mérite bien d'être remarquée. C'eſt dans une Lettre qu'il adreſſe au Comte Maufredi: *La Corte è grandiſſima, & hora in particolare, che tutti i Prencipi, e quaſi anche tutti gli altri Signori più principali del regno ſi trovano àppreſſo il Rè. Mà non ſi può credere quanto grande è la confuſione. E tanto è lontano, che ſi tratti di rimediarui, ch'anzi allora più diletta queſta grandezza, quando è piu confuſa, è più ſtrepidoſa. Quel cacciarſi, non ſolo in camera, e non ſolo in viſta, mà ſù L. Fianco del Rè; e non ſolo i Signori grandi, e le perſone di qualità conſiderabile, mà quelle ancora d'inferior conditione, ſi ſtima qui*

grandezza Maggiore, e Maggior pompa di Maestà. Jo mi dispero qualche volta, perche all'udienza non trovo quasi spatio, che basti fra le mie parole, e l'orecchie del Rè.

François I. disoit que quand les Grands de son Roïaume arrivoient à la Cour, on les recevoit comme de petits Rois; que le lendemain on les regardoit comme des Princes; mais que le troisiéme jour, ils n'étoient pas plus considérez que de simples Gentilshommes, se trouvant confondus avec les autres dans la multitude des Courtisans.

On prétend que cela se fait par politique, & pour ne pas trop autoriser les Grands du Roïaume; & que c'est sur ce fondement que Henry IV. disoit tout haut, & même en presence des Princes du Sang: *Nous sommes tous Gentilshommes.*

¶ L'Abé de la R.... né dans la petite Ville d'Etampes, & fils d'un Tailleur d'habits, étant venu à Paris pour y enseigner les Humanitez, se fit connoître à M. l'Abé de Valençai, qui le mit auprés de M... le Duc D... comme une espéce de sous-Précepteur. Quand il se vit dans ce poste, tout Latin à part, il ne pensa qu'à plaire à son Maître, & en-

entra si habilement dans toutes ses inclinations, que ce Prince ne savoit presque se distinguer d'avec lui. Il sembloit qu'il fût entre les mains de l'Abé de la R.... comme l'Anneau de Gigez, pour lui faire tout entreprendre à coup seur & sans être aperçû. La chose alla si avant, que l'Abé sachant user à propos du fort & du foible de son Prince, n'amassa pas seulement des richesses immenses; mais eut la hardiesse par une ambition démesurée, de disputer le Chapeau de Cardinal à un Prince du Sang. Il força même la Cour à prendre son parti; & ce ne fût que parce qu'un trompeur en trompa un autre, que cette haute dignité de l'Eglise Romaine manqua à sa fortune. Mais ce qui est plus que tout cela, c'est que cet homme de néant, qu'on pouvoit renverser d'un soufle, sans que personne s'en fût plaint, tint bon durant les plus grands orages du Roïaume, contre ce qu'il y avoit de plus puissant au monde. Il étoit plaisant de voir dans ces tems difficiles, le Cardinal M.... & l'Abé de la R.... joüer aux barres, se donner le change, & être souvent la dupe l'un de l'autre; mais toûjours aux dépens du Public.

A la Paix des Pyrenées lorsqu'on

commença à voir clair dans nos broüilleries passées, il sembloit que l'Abé de la R.... alloit périr : mais sortant de l'orage, comme un Neptune qui sort de la Mer aprés une tempête qu'il a émûë, il paroît tranquille au-dessus des flots, répand l'Or à pleines mains, monte aux Dignitez les plus sublimes, & force la Cour qu'il a offensée à avoir des égards sinon pour sa personne, du moins pour sa fortune qui retient chacun dans le respect.

A la fin cet homme si extraordinaire, grand génie certainement, bien fait de sa personne; mais d'un visage à faire peur, aimant les plaisirs, la pompe & le faste; cet homme, dis-je, si rare en son espéce, par un ridicule qui finit la scéne & divertit le parterre, va s'aviser de léguer par son testament une somme de cent écus à celui qui honorera son Tombeau d'un Epitaphe glorieux; & voici un Poëte qui en six Vers, efface toute la gloire passée. *Cy gît un grand Personnage, &c.*

¶ Durant les Guerres civiles du dernier siécle, une Béate pour se faire admirer, ou par foiblesse d'imagination, fit courir le bruit dans Paris & ailleurs, qu'elle savoit par révélation que Dieu

avoit

avoit fait miséricorde au Duc de Guise & à son Frere le Cardinal tuez à Blois, & qu'ils étoient en Paradis, en considération de la sainte Ligue, leur mort étant un Batême de sang dans lequel leurs péchez avoient été lavez.

Une autre Béate a eu la témérité d'écrire & de faire imprimer, afin qu'on n'en doutât point, que le Duc de Nemours, qui fut tué en duel par M. de Beaufort durant les guerres de Paris, étoit sauvé par l'aide & intercession du B. François de Genéve. Cela s'apelle vouloir abuser de la crédulité du Public. Ceux qui étoient presens à la mort de ce Prince, ont témoigné, que n'aiant point voulu demander la vie à M. de Beaufort qui la lui offroit, il fut tué d'un coup de pistolet, dont la bale lui perça le cœur; qu'il fut suffoqué de son sang, & ne donna pas le moindre signe ni de vie ni de repentir.

§ Nostradamus dans ses Centuries marquoit la mort du Duc de Guise en ces termes: *Le Grand de Blois son ami tuëra.*

J'ai oüi dire à un homme fort âgé, qu'il avoit apris d'un vieux Bourgeois de Nîmes, que Nostradamus qui étoit logé chez lui, voïant dans la Place publique

deux Cocqs qui joûtoient, & dont l'un tua l'autre, prédit que la même journée & au même lieu il se feroit un Duel, dans lequel l'un des combatans seroit tué sur la place : ce qui arriva.

§ Durant mon séjour à Rome, j'ai souvent vû le Poussin chez lui & chez M. le Chevalier Del Poso, l'un des plus galants & des plus accomplis Cavaliers de toute l'Italie. Le Portrait qu'on nous a donné du Poussin dans les Homm s illustres de M. Perrault, est horrible & ne ressemble guéres à ce grand Peintre. Il est beaucoup plus ressemblant dans quelques Estampes gravées d'aprés son Portrait tiré par lui-même, qui est un trés-bon morceau. On y voit le Poussin tout vivant, son esprit, sa phisionomie, ses traits, &c.

J'ai souvent admiré l'amour extrême que cet excellent Peintre avoit pour la perfection de son Art. A l'âge où il étoit, je l'ai rencontré parmi les débris de l'ancienne Rome, & quelquefois dans la campagne & sur le bord du Tibre qu'il dessinoit ce qu'il remarquoit le plus à son goust. Je l'ai vû aussi qu'il raportoit dans son mouchoir des cailloux, de la mousse, des fleurs & d'autres choses semblables, qu'il vouloit peindre exactement d'aprés nature.

Je lui demandai un jour, par quelle voïe il étoit arrivé à ce haut point d'élévation qui lui donnoit un rang si considérable entre les plus grands Peintres d'Italie: il me répondit modestement : *Je n'ai rien négligé.*. En effet, il paroît dans ses Tableaux qu'il n'a rien négligé de ce qui sert à former un des meilleurs Peintres du monde. *Quis enim in ejus pictura non suscipit numeris omnibus absoluto Pictori per necessariam historiæ fabularumque, optices & Architecturæ omni cura perquisitam cognitionem, rerum expingendarum decoram dispositionem, idem ad punctum figurarum accuratam deductionem, & gradatam corporum colorumque imminutionem, constantem symmetriam, inductos naturalis temperaturæ colores, extansia in æquo corpora, restitutam veteris artificii dignitatem? Credas ab illo pictas fluere undas, germinare terras, eventilari silvas, ipsas vivere animantes, ædes urbesque habitari. Cæterum adhuc sub judice lis est, utrum elegantiùs corpora nudet, an convestiat: adeo utroquè præstat. Nam pingi ab eo, quæ non possunt, perturbationes animi, omnium, qui ejusdem opera viderint, est confessione vulgatum.*

§ Les Mémoires de Brantôme qui étoient demeurez depuis le commmencement

ment du ſiécle juſqu'à preſent dans les Cabinets des Curieux, viennent d'être imprimez en Holande avec bien des fautes.

Pierre de Bourdeille Abé Commendataire de Brantôme, & non pas Sieur de Brantôme, comme dit M. Colomiez, eſt l'Auteur de ces Mémoires. C'étoit un homme de qualité, ſpirituel, bien fait, eſtimé & cheri de tous les honnêtes gens de ſon tems. Il avoit beaucoup voïagé & ſervi à l'Armée. Etant à Malthe, il voulut prendre la Croix de Chevalier; mais M. de Strozzi ſon ami particulier l'en détourna, & il revint à la Cour.

„ Je me laiſſai aller, dit-il, aux perſua-
„ ſions de mon ami, & m'en retournai
„ en France, où pippé d'eſpérance je n'ai
„ rèçû d'autre fortune, ſinon que je ſuis
„ été, Dieu merci, aſſez toûjours aimé,
„ connu & bien venu des Rois mes Maî-
„ tres, des grands Seigneurs & Princes,
„ de mes Reines, de mes Princeſſes,
„ bref d'un chacun & chacune, qui
„ m'ont eu en telle eſtime, que ſans me
„ vanter, le nom de Brantôme y a été
„ trés-bien en grande renommée; mais
„ toutes telles faveurs, telles grandeurs,
„ telles vanitez & telles vanteries, tel-
„ les gentilleſſes, tels bons tems s'en

„ sont allez dans le vent, & ne m'est „ resté que d'avoir été tout cela, & un „ souvenir, encore que quelquefois me „ plaît, quelquefois me déplaît, m'avan- „ çant sur la maudite chenuë vieillesse, „ le pire de tous les maux du monde, & „ sur la pauvreté qui ne se peut réparer „ comme dans un bel âge florissant à qui „ rien n'est impossible, me repentant cent „ mille fois des braves & extraordinaires „ dépenses que j'ai faites autrefois, &c.

La Reine Marguerite lui fit l'honneur de lui dédier ses Mémoires, dont il ne nous reste que la premiére Partie.

„ Celui, dit M. Colomiez, à qui la „ Reine Marguerite adresse ses Mémoi- „ res, n'est pas Charles de Vivonne Ba- „ ron de la Châtaigneraye, comme pré- „ tend Auger de Mauleon Sieur de Gra- „ nier qui les a donnez au Public; mais „ Messire Pierre de Bourdeille Sieur de „ Brantôme.

Cette Critique de M. Colomiez est aprouvée par le Sieur de Varillas dans son Histoire de Henry III. Roy de France, &c.

La Châtaigneraye étoit Oncle de Brantôme, comme celui-ci le témoigne dans ses Mémoires. „ La Châtaigneraye mon „ Oncle, dit-il, sortant d'enfant d'hon-

neur

„ neur de François I. ſe mit dans l'In-
„ fanterie, & portant l'Arquebuſe, fit
„ faire demi-douzaine de bales d'or pour
„ tuer l'Empereur: ce qui plût à Fran-
„ çois I.

On voit par ce diſcours de Brantôme, qu'en ce tems-là il y avoit auprés de nos Rois des enfans d'honneur, comme il y en a depuis quelques années auprés de nos Princes. Nous les apellons *Menins*, d'un nom que nous tenons de la Cour d'Eſpagne; qui a ſes *Menins* & ſes *Menines*.

§ Brantôme écrivoit bien pour ſon tems. Il a quelquefois des penſées qui ſe ſentent de la naïveté de nos anciens Auteurs qui copioient tout d'aprés nature.

„ Sur ce que Henry IV. donnoit les
„ Bénéfices & les Biens d'Egliſe à la No-
„ bleſſe, il dit plaiſamment: Poſſible que
„ c'étoit par l'inſpiration des ombres &
„ ames généreuſes, qui aïant pitié de
„ leurs Neveux & Succeſſeurs, ont pouſ-
„ ſé le Roy de leur faire du bien en ré-
„ compenſe des fautes paſſées, & de ce
„ que jadis ils avoient donné trop prodi-
„ galement à l'Egliſe.

„ Il dit ailleurs, qu'il ne pouvoit pas
„ croire que l'ame d'un jeune enfant,
„ d'un ſot, d'un fat, d'une béte, d'un
me-

„ méchant, pût être aussi belle, pure & „ nette, accomplie & parfaite, comme „ d'un vertueux & homme de bien; & „ non plus l'ame d'une Dame laide, mauf- „ sade, sotte & bête, pût se comparer à „ celle d'une belle, honnête & agréable „ Dame.

„ Il disoit, que Vercondie se loge „ plus volontiers parmi les grandes Prin- „ cesses & Dames que parmi le vulgaire. „ Ah! que c'est dommage, ajoûtoit-il, „ quand la vieillesse vient à gâter ces „ beautez & à débaucher telles vertus.

Le Portrait qu'il fait du Maréchal Strozzi est des plus naifs. „ M. de Strozzi, „ dit-il, n'étoit pas certainement bigot, „ hypocrite, mangeur d'Images, ni „ grand Auditeur de Messes & Sermons; „ mais il croïoit trés-bien d'ailleurs ce „ qu'il faloit croire touchant sa grande „ créance; & outre cela il n'eût pas vou- „ lu faire tort à un autre pour tout l'or „ du monde.

Voila en peu de mots, ce qu'on apelle *un Catholique à gros grain.* Les gens de cette trempe-là, distinguent comme Brantôme, entre grande & petite créance. La grande créance, c'est de croire en Dieu; mais la petite créance, selon eux, ne regarde que les observances de l'Egli-

se, comme de jeûner, d'assister à la Messe, &c.

Mais parmi ces naïvetez de Brantôme, il ne laisse pas de s'y trouver des maximes & des réflexions trés-solides.

Parlant de Machiavel qui avoit composé *un Livre de l'Art Militaire, il disoit que c'étoit un grand abus que cet homme qui ne savoit ce que c'étoit de guerre, se fut mêlé d'en écrire; que cela étoit aussi ridicule que si un Philosophe alloit écrire un Livre de Chasse, comme a fait le Fouillou.*

Tels gens ajoûtoit-il, ne devroient point parler de la guerre, que premiérement ils n'eussent fait passer leurs Livres par les mains des gens du métier.

J'ai observé plusieurs fois, disoit-il, qu'il n'y a jamais eu de combat général ni particulier, que l'on ait vû raconter au vrai.

Il disoit de la France, ce que Prosper Colonne disoit de la Duché de Milan, qu'elle ressemble à une Oye bien grasse, que tant plus on plume & tant plus la plume revient.

Il se moquoit bien justement d'un certain Prélat qui voulant faire le Beau-Parleur, disoit que le Prophête Elie étoit Conseiller d'Etat du Roy.

Il

Il tenoit pour maxime, que la ſeule diſcipline des Romains les avoit rendus les maîtres de l'Univers.

Il remarquoit que ſouvent ceux qui portent le nom de leurs aieuls, leur reſſemblent volontiers. Et cela à propos de l'Empereur Ferdinand qui reſſembloit en tout à ſon aïeul.

Il diſoit qu'il avoit apris d'un grand Perſonnage, qu'il faut ſe donner de garde d'un bouffon, d'un ſot, d'un fou, d'un yvrogne & d'une femme débauchée, que tôt ou tard ils vous donnent vôtre fait.

Il diſoit que les guerres civiles ſont les méres nourices des Intendans.

Il tenoit pour maxime, que les Rois doivent ménager les hazards de leur vie.

Il diſoit, que qui que ce ſoit, & même les Grands Seigneurs, ſont avares au jeu.

Il remarquoit que les Italiens ſont grands larons de la gloire & louanges de nos François: ce que ne ſont pas les Anglois.

§ Outre ces réflexions & ces maximes, il y a dans Brantôme des particularitez hiſtoriques qui méritent bien d'être relevées.

„ Quand Loüis XI. fit couper le cou
„ au Comte d'Armaignac, Lieutenant

„ du Roïaume de Naples, il voulut que „ ses enfans têtes nuës, vêtus de blanc „ & mains jointes, le ſang de leur Pere „ teignît leurs habits pour leur donner „ exemple & crainte. *Crüelle maniére* „ *d'enſeigner.*

„ M. de la Trimoüille aïant pris pri- „ ſonnier M. d'Orleans en la bataille de „ S. Aubin, ce Prince étant parvenu à „ la Couronne ſous le nom de Loüis XII. „ ne lui en voulut pas de mal pour cela, „ & ſe ſervit de lui.

„ Charles de Bourbon fut piqué de ce „ que l'Amiral Bonivet, qui étoit ſon „ vaſſal, avoit bâti le plus ſuperbe Châ- „ teau de France, la Maiſon de ce Prince „ ne paroiſſant qu'un petit nid auprés.

„ Galiot grand Ecuyer & grand Maî- „ tre de l'Artillerie ſous François I. étant „ accuſé de s'être enrichi, dit au Roy: „ *Vous m'avez fait tel que je ſuis. Les* „ *biens que j'ai, vous me les avez don-* „ *nez, s'il vous plaît de me les ôter, je* „ *ſuis preſt de vous les rendre.* Le Roy „ ſe contenta de ces paroles honnêtes.

„ François I. n'a guéres emploïé de „ gens d'épée dans ſes Ambaſſades.

„ Charles-Quint fit une faute conſidé- „ rable de laiſſer au choix de la Régente, „ les ôtages pour la délivrance du Roy, c'eſt-

„ c'eſt-à-dire de donner, ou les Enfans
„ de France, ou les Grands Seigneurs
„ nommez.

„ François I. permettoit à M. de Vendôme de l'apeller *Monſſieur* ; mais il le nia tout court à ſon cadet M. de S. Pol.

„ La Reine Catherine de Médicis juroit qu'elle n'auroit pas fait couper le cou à M. de Montgomery, s'il avoit témoigné plus de repentir d'avoir tué le Roy.

„ Anne de Montmorency diſoit que la première Campagne qu'il fit, M. ſon Pere ne lui donna que cinq cens francs, des armes & des chevaux, afin qu'il pâtît & n'eût toutes ſes aiſes.

„ Un Eſclave More aïant dérobé à Loüis d'Avila Géneral de la Cavalerie Légére de l'Empereur un beau cheval, & s'étant ſauvé dans le Camp de M. de Guiſe, ce Général lui envoïa redemander l'homme & le cheval. M. de Guiſe renvoïa le cheval ; mais pour l'homme, il répondit qu'étant paſſé en France, il étoit libre par un Privilége du Roïaume.

„ Le Marquis de Peſcaire diſoit qu'un grand Capitaine devoit être en ſon Armée ſans charge, c'eſt-à-dire preſt à tout.

„ François I. disoit que les Princes „ Lorrains ressembloient aux Courciers „ de Naples, qui sont longs & tardifs à „ venir; mais qui sur l'âge sont trés- „ bons.

„ On disoit de l'Amiral de Châtillon, „ que ce qu'il avoit fait de plus beau en sa „ vie étoit contre son Dieu, sa Religion, „ son Roy & sa Patrie.

„ François I. se plaignant du Pape „ Clement à son Ambassadeur, dit que si „ le Pape ne le contentoit, il permet- „ troit la nouvelle Religion de Luther „ dans son Roïaume, aussi-bien qu'avoit „ fait le Roy d'Angleterre. L'Ambassa- „ deur lui repartit qu'il s'en repentiroit „ le premier, & qu'il y perdroit plus que „ le Pape, une nouvelle Religion de- „ mandant un nouveau Prince. Le Roy „ y fit réflexion, & aima toûjours depuis „ ce Nonce.

„ Le Maréchal de Biron le Pere por- „ toit ordinairement des Tablettes, & y „ marquoit tout ce qu'il voïoit & oïoit „ de bien. On disoit à la Cour quand „ quelqu'un disoit quelque chose: tu as „ trouvé cela dans les Tablettes de Bi- „ ron. Et le Greffier fou du Roy Hen- „ ry, juroit quelque fois *par les divines* „ *Tablettes de Biron.*

Char-

„ Charles IX. disoit que sa vie n'étoit
„ pas de si grande consequence, qu'elle
„ dût être gardée dans un cofre, com-
„ me les bagues de la Couronne.

„ Dorat presentant à ce Prince quel-
„ ques Vers qu'il avoit faits à sa loüange,
„ lui dit : n'écrivez rien desormais pour
„ moi ; car ce ne sont que toutes flâteries
„ & mensonges, qui n'ai point encore
„ donné sujet d'en bien dire.

„ Amiot aprés avoir fait baiser le Li-
„ vre des Evangiles à Charles IX. à la
„ Messe, il lui lisoit cet Evangile & le
„ lui interprétoit.

„ M. de Martigues Colonel Général,
„ aïant battu des Huissiers qui menoient
„ un de ses Capitaines en prison, fut
„ arrêté chez lui, & obligé, quoiqu'il eut
„ sa grace du Roy, de passer par le Gui-
„ chet, le Parlement le voulant punir
„ plus rigoureusement.

„ M. de Strozze gourmanda son fils
„ de ce qu'il avoit déjeuné avant que d'a-
„ voir étudié.

„ Anciennement les Capitaines, en-
„ core qu'ils commandassent à grosses
„ Troupes, n'étoient apellez simplement
„ que Capitaines & non Colonels.

„ M. de Tais a été le premier Colonel
„ Général des Bandes Françoises.

,, M. d'Espernon étant Gouverneur de ,, Provence, y alla pour y mettre or- ,, dre. Il se fit un Livre contre lui inti- ,, tulé, *les Hauts-Faits, Gestes & Vail- ,, lances de M. d'Espernon en son Voïage de ,, Provence.* Le titre le chantoit ainsi, ,, mais les feüillets du Livre étoient ,, blancs: les acheteurs se fâchant con- ,, tre les vendeurs de ce qu'il n'y avoit ,, rien dans ce Livre; ils répondoient: ,, aussi M. d'Espernon n'a-t-il rien fait.

,, Charles-Quint fit ordonner une Or- ,, donnance dans les Païs-Bas, & gardée ,, dans les dix-sept Provinces, qu'on ne ,, fit plus *caroux;* car quoiqu'il fut du ,, Païs, il n'étoit pas biberon. A la fin ,, il fut contraint de laisser faire les bons ,, biberons.

,, Le même Prince avoit de coûtume ,, de salüer les Gibets devant qui il pas- ,, soit, montrant qu'il honoroit la Justi- ,, ce, semblable en cela à son aïeule Isa- ,, belle Castille qui se réjoüissoit quand ,, elle voïoit les Gibets bien garnis.

,, Ce Prince aimoit la Fête de S. Mat- ,, thias, parce qu'en ce jour il fut élû ,, Empereur; à tel jour fut Couronné, & ,, à tel jour prit François I.

,, Il parloit le François, & disoit qu'il ,, tenoit de la Majesté plus que tout au-

„ tre. Et ſelon l'opinion des Turcs, il „ tenoit qu'autant de Langues qu'on par- „ le, autant de fois l'on eſt homme. Il „ vouloit attirer à ſoi le Dragoman du „ Sultan Soliman qui parloit parfaitement „ dixſept ſortes de Langues.

„ Charles-Quint avoit deſſein de ſe „ faire élire Pape. On l'apelloit depuis „ ſa retraite: *Fra Carolo de Santo Hiero-* „ *nimo.*

„ Il eſt raporté dans *l'Apologie du Prin-* „ *ce d'Orange*, petit Livre fait en Flan- „ dres, que Charles-Quint s'étant réſer- „ vé cent mille écus ſur la Caſtille, ſon „ fils lui en retrancha les deux parts.

„ Il mourut âgé de cinquante-huit ans „ aprés deux ans de pénitence.

„ Il fut une fois arrêté à l'Inquiſition „ d'Eſpagne, ſon fils preſent, & con- „ ſentant de deſenterrer ſon corps, & le „ faire brûler comme Hérétique, pour „ avoir tenu de ſon vivant quelques pro- „ pos legers de foi.

„ On dit qu'il fit un Livre de ſa Vie en „ François. Je ne ſai s'il l'a fait; mais „ j'ai vû une Lettre imprimée parmi cel- „ les de Belleforeſt qu'il a traduite d'Ita- „ lien en Francois, qui certifie ce Livre „ avoir été tourné en Latin à Veniſe, par „ Guillaume Mirindre.

Les Espagnols de l'Amérique, presentérent Requête aux Magistrats de l'Empereur, que les Prêtres & Moines n'eussent plus à tant bâtiser de personnes, d'autant qu'ils ne pouvoient plus trouver d'Esclaves pour travailler aux Mines.

Charles-Quint aprés avoir résigné l'Empire à son frere Ferdinand, il l'exhorta de le résigner à son fils Maximilien. Il répondit qu'il en vouloit conférer avec Maximilien; & celui-ci eut la générosité de dire à son Pere de le conserver.

Quand Philippes II. envoïa le Duc d'Albe disgracié pour conquêter le Portugal, il ne lui écrivit que ces mots: *Ne faillez aussi-tot la presente vûe, de vous en aller en tel part.*

Le même Duc se repentant en mourant des violences qu'il avoit faites en Flandres, le Roy lui manda que quant à celles qu'il avoit faites par l'épée de sa Justice, il ne s'en mit en peine; car il les porteroit toutes sur soi & sur son ame: mais quant aux autres qu'il avoit faites par l'épée de Guerre, c'étoit à lui d'y penser, & qu'il en répondroit en son privé nom

Antoine de Leve au siége de Pavie man-

manquant d'argent, prit celui des Temples, jurant de le restituer, s'il demeuroit Vainqueur; mais il s'en moqua. Il laissa la dette à paier, & le vœu à accomplir à l'Empereur.

Dona Maria de Padilla, pour soûtenir sa révolte contre l'Empereur Charles-Quint, prit tout l'or & l'argent des Reliques de Tolede, s'y en allant les mains jointes, & couverte d'un voile noir. Piété Espagnole.

Le Marquis de Pescaire dans les guerres de Lombardie, disoit au Légat, qui fut depuis le Pape Clement, il est bien difficile à un soldat de servir Mars & Christ.

Le même Seigneur visitant François I. dans sa prison, y alloit modestement habillé de Drap noir.

Aprés la mort de Charles de Bourbon, on fit peindre de jaune la porte & le sueil de son Hôtel de Bourbon à Paris devant le Louvre. C'étoit la coûtume du tems passé, pour déclarer un homme traître à son Roy, de peindre sa porte de jaune, & de semer du sel dans sa maison, comme on fit dans celle de M. l'Amiral de Châtillon.

Vezalius Médecin de l'Empereur, aïant dit au Comte de Buren grand

Capi-

Capitaine ſous Charles-Quint, & Chevalier de la Toiſon d'Or, qu'il n'avoit plus que cinq ou ſix heures à vivre, fit apeller ſes deux amis l'Evêque d'Arras, depuis Cardinal Granvelle, & le Comte d'Aremberg; fit ſon teſtament, ſa confeſſion, & reçût le S. Sacrement, ſe revêtit de ſes plus beaux habits & de ſes armes, & ſe fit porter dans une chaiſe dans la Sale de ſon Hôtel, où étoient tous les Oficiers de l'Armée & ſes ſerviteurs, leur dit adieu, & les récompenſa ſelon leur mérite.

Trois Tourneurs de Caſaque ont fait grand tort en France: Charles de Bourbon, Jerôme Mouron, & André Doria.

Ruy Gomés gagna la faveur du Roy Philippes II. parce que lorſqu'il étoit en Flandres, il lui laiſſa gagner vingt mille écus à la Prime, diſſimulant ſon jeu qui étoit meilleur que celui du Roy.

L'Empereur Charles-Quint aïant commandé au Marquis de Villane de loger en ſon logis M. de Bourbon, il lui répondit qu'il le feroit, puiſqu'il le lui commandoit, mais qu'il ne trouvât pas mauvais, aprés qu'il en feroit parti, qu'il y mit le feu, ne voulant pas qu'il

lui

lui fût reproché que sa maison eut servi de retraite à un traître.

Jean-Jacques Trivulce aïant entendu dire que les Diables craignoient fort les épées, étant à l'article de la mort, il fit mettre son épée sur son lit, & la tint entre les mains tant qu'il pût.

Quand le Duc de Bourbon fut tué devant Rome, l'Empereur Charles-Quint ne le regreta guéres, & dit que c'étoit une belle dépêche pour lui.

A l'inhumation de Charles IX. la Cour de Parlement envoïa dire & commander à M. le Grand Aumônier, M. Amiot, de leur dire *graces* aprés dîner, comme Roy. * Lequel fit réponse qu'il n'en feroit rien, & que ce n'étoit pas devant eux qu'il les devoit dire; ils lui en firent faire deux commandemens consécutifs & menaces: ce qu'il refusa encore, & s'alla cacher pour ne leur répondre plus. Ils jurérent qu'ils ne partiroient delà qu'il ne vint; mais ne s'étant pû trouver, ils furent contraints de les dire eux-mêmes, & se levérent avec des menaces grandes & injures contre ledit Aumônier, jusqu'à l'apeller *Maraut & fils de*

* *Le Parlement de Paris se disoit Roy en l'absence de Henry III.*

de Boucher. M. le Cardinal de Loraine leur en alla parler ; mais il ne gagna rien, se tenant toûjours sur leurs opinions de Roïale Majesté & autorité. Le Cardinal de Loraine me dit que c'étoient de . . . . . M. le Premier Président de Thou, présidant alors, grand Sénateur certes, mais il avoit de l'humeur.

La Reine Catherine de Médicis contentoit de belles paroles & promesses, dont elle ne manquoit jamais. Aussi Ronsard lui dédia l'Hymne *de la Promesse*.

Il n'y avoit grande Maison dans le Roïaume que cette Princesse ne connût ; & elle l'avoit apris de François I. qui savoit toutes les généalogies des grandes Familles de son Roïaume, & aussi de Henry II. son Mari, qui dés qu'il avoit vû une fois un Gentilhomme, il le connoissoit toûjours de face & de réputation.

Cette Princesse lisoit volontiers, & se faisoit lire les Livres que les Savans lui presentoient, ou les faisoit acheter.

De tout tems nos Reines aux Processions, portoient une Palme à la main.

Le surnom de France n'apartient

qu'aux

„ qu'aux Filles de France ; & si elles sont „ nées avant que leur Pere soit Roy, „ elles ne prennent ce nom qu'aprés l'a- „ vénement à la Couronne.

„ Le Grand Soliman haïssoit la Reli- „ gion des Lutheriens, disant que ces „ gens-là n'étoient que des broüillons & „ des séditieux.

Ces choses sont d'autant plus estimables dans Brantôme, que plus un Ecrivain a de ces particularitez, plus il s'éléve au-dessus du commun, & se rend utile au Public. Ceux qui les débitent doivent seulement prendre garde qu'elles soient vraïes & bien fondées : car il n'est point permis à un Ecrivain de forger des chiméres pour orner son Histoire. Mais il faut aussi que le Lecteur soit indulgent, & qu'il ne prenne pas tout au pied de la lettre. Par exemple, lorsque Brantôme dit que Charles-Quint avoit dessein de se faire élire Pape, on doit supposer, que c'étoit le bruit qui couroit alors dans le monde : car on n'a point de preuve que Charles-Quint ait voulu monter sur la Chaire de S. Pierre, bien qu'on sache qu'il a fait tout ce qu'il a pû pour rabatre l'autorité des Souverains Pontifes, & rentrer dans les droits prétendus des anciens Empereurs.

Quoi-

Quoiqu'il en ſoit, toute particularité eſt bonne à remarquer ; & il arrive ſouvent que des choſes ſinguliéres qui ne paroiſſent preſque rien en liſant, deviennent importantes quand l'occaſion ſe preſente d'en faire l'aplication à des événemens qu'on n'avoit pas prévûs.

§ En 1672. le Roy aïant ſouhaité que M. de Turenne en qualité de Maréchal de Camp Général commanda les Maréchaux de France, trois de ces Meſſieurs ne voulûrent point obéir. Dans cette affaire on examina fort le tems paſſé : mais les Examinateurs laiſſérent échaper quelques particularitez que M. de Buſſy Rabutin relévé fort judicieuſement dans une Lettre à Madame de Scudery. „ Il „ eſt certain (dit-il) que les Maréchaux „ de Camp Généraux ont été faits pour „ faire la fonction de Connétable. Il y „ en a eu peu jusqu'ici en France: cet- „ te Charge a été créée pour faire eſpé- „ rer l'Epée de Connétable à celui qu'on „ en pourvoiroit ; & cependant pour en „ faire une partie des fonctions ſous un „ autre titre. Je ne ſache guéres que le „ Maréchal de Biron, le Connétable de „ Leſdiguieres & Monſieur de Turenne, „ qui en aïent été pourvûs. Une rai- „ ſon convaincante qui fait voir que la

Charge

„ Charge de Maréchal de Camp Géne-
„ ral eſt au-deſſus de celle de Maréchal
„ de France; c'eſt que quand le Maré-
„ chal de Biron fut fait Maréchal de
„ Camp Général, il étoit Doïen des
„ Maréchaux. Si on n'avoit pas voulu
„ lui donner quelque choſe au-deſſus de
„ ce qu'il étoit, on l'eût laiſſé comme
„ il étoit. Mais pour ajoûter l'exemple
„ à la raiſon, vous ſaurez qu'au ſiége
„ de Clerac, Monſieur de Leſdiguieres,
„ qui n'étoit encore que Maréchal de
„ Camp Général, commanda le Maré-
„ chal de S. Geran, qu'il n'y avoit pas
„ long-tems qui étoit ſon camarade.

¶ On trouve dans la Bibliotéque de l'Empereur le Symbole des Apôtres manuſcrit Grec diviſé en douze articles, avec les noms des Apôtres qui les ont compoſez. Le premier eſt attribué à Pierre, & les autres tout de ſuite à André, Jacques le Majeur, Jean, Thomas, Jacques le Mineur, Philippes, Barthelemy, Matthieu, Simon, Thadée & Matthias. Mais le témoignage de ce Manuſcrit ne fortifie guéres l'opinion de ceux qui croïent que chaque Apôtre a compoſé un article de ce Symbole. Néanmoins S. Leon paroît avoir été dans cette penſée.

¶ On ne doit pas faire grand cas de ces Livres que les Grecs apellent *Oneirocritica* ; c'eſt-à-dire, *de l'interprétation des Songes*. Je ne ſai comment Germain Patriarche de Conſtantinople, & quelques autres ſe ſont amuſez à écrire ſur un ſi maigre ſujet. M. Rigault nous a donné un Recueïl Grec & Latin de ces ſortes d'Ouvrages, l'un attribué à Aſtrampſychus, & l'autre à Nicephore Patriarche de Conſtantinople, auſquels il a joint les Traitez d'Artemidore & d'Achmet. Nous avons une ſeconde fois l'Oneirocriticon d'Aſtrampſychuc en Grec & en Latin, *in Mantiſſa Roma luxuriantis, ſive libri ſingularis de luxu Romanorum veterum*, que Meurſius a mis au jour. Mais tous ces Livres enſemble ne ſont que des rêveries ajoûtées à d'autres rêveries, ſous prétexte de vouloir expliquer des choſes auſquelles on n'entend rien. Cependant il n'eſt pas impoſſible que parmi une infinité de ſonges que nôtre imagination déréglée forme durant le ſommeil, où le ſens commun ne préſide point, il ne s'en trouve quelques-uns qui ſemblent prophétiques, & qu'on n'aprenne quelquefois la nuit en dormant, ce qui arrivera le lendemain; mais perſonne juſqu'à pre-

present, quelque recherche qu'on en ait fait, n'a pû découvrir d'où nous viennent ces songes. Les Païens les attribuoient à de certains Dieux ou à des Génies qui nous sont inconus, & qui n'ont jamais été; & nos Auteurs ne savent qu'en dire; ou ce qu'ils en disent est si mal apuïé, que personne de raisonnable n'y peut faire de fond.

Il est raporté d'un Empereur Romain, qu'aïant un crachement de sang, Esculape lui révéla dans un songe, que s'il prenoit du miel il guériroit infailliblement: ce qui arriva. Et néanmoins les Médecins assûrent que le miel est positivement contraire à ce mal; parce qu'étant onctueux il empêche les vaisseaux ouverts de se refermer.

§ On admire avec raison, que de tous les hommes qui sont au monde, il n'y en a peut-être pas deux qui se ressemblent entiérement de visage; mais on ne prend pas garde à une autre chose aussi merveilleuse, que chaque visage est formé de sorte, que quelque laid qu'il nous paroisse, pourvû qu'il ne soit point défiguré par aucun accident, on ne sauroit y rien changer pour le rendre plus beau, sans le rendre difforme; parce que dans sa laideur même la natu-

re a observé une simétrie si exacte, que l'on ne peut raisonnablement y trouver à redire. Par exemple, si l'on prétendoit alonger le nez d'un camus, je dis qu'on ne feroit rien qui vaille; parceque ce nez étant alongé, il ne feroit plus simétrie avec les autres parties du visage, qui étant d'une certaine grandeur, & aïant de certaines élévations ou de certains enfoncemens, demandent que le nez leur soit proportionné. Ainsi selon de certaines régles trés-parfaites en elles-mêmes, un camus doit être camus; & selon ces régles, c'est un visage régulier qui deviendroit un monstre si on lui faisoit le nez aquilin Je dis bien plus, qu'il est quelquefois aussi nécessaire qu'un homme n'ait point de nez, qu'il est nécessaire dans l'ordre Toscan par exemple, que le chapiteau de sa colonne n'ait point de volute. C'est un bel ornement que la volute dans l'ordre Jonique ou dans le Corinthien, mais ce seroit un monstre & une irrégularité dans l'ordre Toscan.

Cela nous aprend que nous ne devons nous moquer de personne à cause de ses défauts aparens; parce que souvent ce que nous croïons être un défaut, est une perfection au jugement de la vérité.

té. Un petit nez, de petits yeux, une grande bouche qui nous choquent d'ordinaire, apartiennent à un ordre de beauté, qui peut bien n'être pas de nôtre goust; mais que nous ne devons pas condamner, parce qu'en effet c'est un ordre qui a ses régles, qu'il ne nous apartient pas de contredire.

Quand la nature forme un visage; c'est selon des idées trés-justes; & elle y garde des mesures qui ne sauroient composer qu'un tout trés-parfait par raport à ses desseins. Que les hommes en jugent ce qui leur plaira? Que les François méprisent les nez camus & les petits yeux; & que les Chinois les estiment, ce sont des bizareries & des extravagances de l'esprit humain? Mais si l'on en revient à nos principes, on trouvera qu'il y a divers ordres de beauté, comme divers ordres d'Architecture; & il sera toûjours vrai de dire, que la nature aïant gardé ses régles, le plus laid visage du monde à nôtre goût est aussi parfait & aussi régulier que celui qui nous semble le plus accompli & le plus beau.

Qu'on ne dise point que nous suposons ici des régles, ausquelles la nature ne pense point. Elles sont si constan-

tes, que ce n'eſt que par la connoiſſance parfaite que les habiles deſſinateurs en ont, qu'ils peuvent rendre trés-reſſemblans les Portraits qu'ils peignent d'aprês nature. Et c'eſt ce que vouloit dire l'incomparable Nanteüil, quand il ſe vantoit d'attraper toûjours la reſſemblance, & de s'être fait pour celà des régles trés-aſſurées. Je lui ai oüi dire qu'il y a de certains traits du viſage, qu'il faut extrêmement conſidérer; parce qu'ils ſervent de meſûre à tous les autres; & que quand une fois on a deſſiné exactement ces traits, le reſte eſt comme immanquable. Je lui demandai un jour, s'il pouroit peindre une perſonne abſente, ſur le raport que je lui en ferois? Oüi, me dit-il, pourvû que vous fuſſiez aſſez habile pour répondre exactement à ce que je pourois vous demander, en quoi conſiſte tout le ſecret de mon Art.

¶ Quand M. le Comte de Soiſſons, qui fût tué à la bataille de la Marſée prés de Sedan, vint à la Cour, jeune, beau & bien fait, tout le monde jetta les yeux ſûr lui: Mais la fierté qu'il affectoit obligea bien des gens à lui tourner le dos. Son Gouverneur qui remarqua ce faux pas, l'en avertit; & ce jeune Prin-

ce

ce qui avoit l'esprit excellent, concevant bien que les Grands ne courent jamais moins de risque de perdre leur rang, que lorsqu'ils s'abaissent à faire des honnêtetez à leurs inférieurs, fit dés le lendemain des civilitez à tous les courtisans, & les regagna par cette sage conduite.

¶ Dans le siécle dernier c'étoit la mode à la Cour de jurer. M. de la Trimoüille grand Capitaine juroit *le vrai Corps D.* Le Chevalier Bayard, *Fête D. Bayard*, M. de Bourbon, *Sainte Barbe.* Le Prince d'Orange, *S. Nicolas.* La Roche-du Maine, *Tête D. toute pleine de Reliques.* Le Maréchal de Matignon, *Col D.* Loüis XI. *Pâque D.* Charles VIII. *Par le jour D.* Loüis XII. *Le Diable m'emp:..* François I. *Foi de Gentilhomme.* Charles IX. blasphémoit sans crainte. On a crû que Dieu en punition de cet horrible vice, n'avoit pas donné une longue vie à ce Prince, qui d'ailleurs avoit de trés-grandes qualitez. Ce furent les Italiens les plus grands blasphémateurs du monde, qui introduisirent ces diaboliques excés dans la Cour de France.

Henry IV. juroit *Ventre-Saint-Gris.* On auroit de la peine à trouver ce Saint

 dans

dans aucun de nos Martyrologes. Un Gentilhomme do feu M. de Vendôme disoit, qu'il avoit apris de son Maître, que les Gouverneurs de Henry IV. lorsqu'il étoit encore fort jeune, craignant qu'il ne se laissât aller à blasphémer comme les autres, lui permirent de jurer *Ventre-Saint-Gris*, mot qui ne signifie rien du tout.

Le feu Roy Loüis XIII. ne juroit jamais. Loüis le Grand ne jure point, & a banni de la Cour les juremens & les blasphêmes. Les grands Princes n'ont que faire de jurer, ni pour se faire croire, ni pour se faire craindre. On les craint & on les croit assez sans ces foibles secours, qui sont des monstres que l'impiété & la rodomontade ont produits.

¶ Le Duc d'Espernon se vantoit dans un Manifeste qu'il fit publier, qu'il étoit le seul de tous les Grands Seigneurs de France, qui avoit fait la guerre à la Ligue sans intéresser la Religion.

¶ Le Président Despaisses voïant que le Roy Henry III. faisoit difficulté de prendre N.... pour son Successeur, comme n'étant pas assez bien timbré, lui dit: *Sire, puisque vôtre Majesté dit que les sages ont perdu son Etat, il faut que les fous le rétablissent.*

§ Un

¶ Un de nos Hiſtoriens a remarqué que les Prétendus Réformez ſont les premiers en France, qui ont commencé à bien parler & à bien écrire, & qui en ont montré le chemin aux autres.

......Parvos ſemando libellos,
Sucratis populumquè rudem amorçando parolis.

On prétend que c'eſt-là un des caractéres des gens de Cabale & de Sectes d'affecter de bien parler & de bien écrire, afin de ſoûtenir leur parti & le faire recevoir agréablement. Je me ſouviens d'avoir vû autrefois à Paris dans une Eſtampe qui ſe vendoit publiquement, le Janſeniſme ſous la figure d'une Hydre à ſept têtes qui avoient chacune leur inſcription. La derniére de ces têtes s'apelloit *beau Langage.* Les Auteurs de cette invention ne ſavoient alors parler que Latin; mais depuis aïant apris le beau François, ils ont reproché, & même fait voir par de fort bons exemples, à ces Meſſieurs les Janſeniſtes, qu'ils n'y entendoient rien en comparaiſon d'eux. Quoiqu'il en ſoit, ils ont fait un ſi grand progrés dans nôtre Langue, que quelqu'eſtime qu'on ait pour les autres, on doute fort aujourd'hui

tribunal des beaux diſeurs, auquel des deux partis il faut donner la tête de l'Hydre.

¶ Ceux qui diſent qu'il ne grêle jamais durant la nuit, ſe trompent. L'expérience y eſt contraire; mais il faut avoüer que cela arrive plus rarement la nuit que le jour, & principalement vers le ſoir.

§ *Angelus Politianus.* M. le Duc de Montauſier faiſoit grand cas des Lettres d'Ange Politien. Il en avoit toûjours des exemplaires, qu'il donnoit volontiers aux Savans, pour qui il avoit quelque conſidération. Un Abé à qui il fit ce régal, lui dit en le remerciant, que cet Auteur avoit été loüé dans un Epitaphe, d'être un Ange d'une eſpéce extraordinaire, qui n'aïant qu'une tête avoit trois langues.

Politianus hoc tumulo jacet, Angelus unum
Qui caput & linguas, Res nova, tres habuit.

M. de Montauſier qui ne trouvoit jamais rien de bien à ſa fantaiſie, répondit à l'Abé, que c'étoit là l'éloge d'une femme & non pas d'un homme. Cela ſeroit vrai, Monſieur, repartit l'Abé, ſi le Poëte avec trois langues avoit don-

né

né trois têtes à Ange Politien.

Nous n'avons guéres d'Ecrivain célébre dans ces derniers siécles qui ait été plus maltraité, que ce Politien. *Joannes Corasius in Miscellaneorum Libris* le traite avec le dernier mépris. Les deux Scaligers & Melanchton l'ont entiérement décrié. Le dernier, & aprés lui Vivés & du Plessis Mornay, lui ont reproché de s'être vanté sottement de n'avoir lû qu'une seule fois l'Ecriture Sainte, & de tenir le tems qu'il avoit donné à cette lecture, pour trés-mal emploïé. Mais cela est une calomnie contraire à ce que Politien témoigne lui-même dans l'une de ses Lettres, *Sese quadragesimali tempore publicè populo Sacras Litteras enarasse.*

§ Dom Carlos dont il est tant fait mention dans l'Histoire du dernier siécle, avoit fait un Livre en blanc des voïages de son Pere Philippes II. avec ce titre: *Los grandes y admirabiles viajes del Rey Dom Philipp.* Les grands & admirables voïages du Roy Dom Philippes; & tous ces voïages consistoient à aller de Madrid à l'Escurial, & de l'Escurial à Madrid.

Il en étoit des voïages de Philippes II. comme des Mariages de la Reine Eli-

Elizabeth d'Angleterre. Cette Reine se marioit tous les jours pour ne se jamais marier; & Philippes alloit tous les jours en Flandres, pour ne jamais sortir d'Espagne.

Il fit faire le procés à Dom Carlos par l'Inquisition. On ne sait point la véritable cause de la mort de ce misérable Prince. Les uns disent que ce fut par jalousie que son Pere le fit mourir; les autres veulent que ce fut pour se venger de ses railleries & de ses injures; & d'autres enfin prétendent que ce fut par bonté & pour délivrer l'Etat d'un méchant Prince, aïant trente-deux belles & bonnes raisons de le faire passer chrétiennement en l'autre monde, & le mettre en Paradis.

On ignore même son genre de mort; & l'on ne sait point assurément, si ce fut par une seignée à la Seneque; ou s'il fut étouffé entre deux matelas; ou s'il fut étranglé pour son plus grand bien, comme lui dit son boureau.

On fit aprés sa mort un Recuëil en Espagnol de toutes ses bizareries. Le Prince avoit de l'esprit, mais tant de déréglement dans cet esprit, qu'on ne sauroit nier qu'il n'ait été la cause de son propre malheur. *Dura bucca fuit*, *lin-*

linguosius, discordia non homo. Un Cordonnier lui aïant fait des bottes trop étroites, il les fit mettre en piéces & fricasser, & les donna à manger au Cordonnier.

Avec son méchant naturel, il eut encore le desavantage d'avoir pour Précepteur *Bossulus* François de nation, l'un des plus savans hommes & des plus polis de son tems; mais d'une vie qui n'étoit pas exemplaire. On raporte que Dom Carlos l'aïant apellé bâtard, il répondit avec hardiesse à ce Prince emporté: *Si yo lo soy, ma yo tengo Padre mejor que vos: Oüi je le suis; mais j'ai un Pere meilleur que vous. Ille milvo volanti poterat ungues resecare.*

¶ J'ai apris d'un savant Critique, qui a fort étudié nôtre Langue, que ce n'est que vers 1614. que nos Imprimeurs ont commencé généralement à mettre un *c* à *savoir*: ce qui n'est venu que d'ignorance & d'inexactitude; puisqu'une personne d'esprit, juste & exact, verra toûjours trés-clairement que *savoir* vient de *sapere*, & *science* de *scientia*. Et il n'est pas surprenant que du vieux verbe *scir*, il n'en soit resté que le mot de *science*; & qu'au contraire du verbe *savoir*, le nom de *savance* n'en soit point resté. Il

y a tant d'autres exemples ſemblables. *Perfection* n'eſt-elle pas reſtée ſeule du vieux verbe *parfaire*, pendant que *d'achever* le mot *d'accapitation* ne nous eſt point demeuré ?

§ *S. Brunonis Carthuſianorum fundatoris Opera.* in fol. A Paris chez Joſ. Badius. C'eſt dans cette ſeule Edition des Oeuvres de S. Bruno Fondateur des Chartreux, qu'eſt repreſentée l'hiſtoire du Chanoine en petites figures en bois : ce qui rend cette Edition recommandable à cauſe des diſputes qu'on a euës à ce ſujet ; mais qui ſe ſont bien apaiſées depuis ce que nos Critiques en ont écrit. Si néanmoins il reſte quelque doute ſur cette matiére, la Diſſertation ſuivante qui eſt de M. l'Abé N. N. poura l'éclaircir.

„ *Quod de rebus adeò antiquis ſine vetu-
„ ſtioris alicujus autoritate profertur, con-
„ temnitur*; dit Baronius.

„ S. Bruno dans la Lettre à Raoult de
„ Vert Prevôt & Chanoine de Nôtre-Da-
„ me de Reims, dit : *In finibus Calabriæ
„ cum fratribus religioſis & aliquot bene
„ eruditis eremum incolo :* Et peu aprés :
„ *Fuge frater mi, fuge has moleſtias &
„ miſerias omnes, & transfer te à tem-
„ peſtate hujus mundi ad tutam & quie-
tam*

„ *tam portus stationem.* Et plus bas : *Re-* „ *miniscitur dilectio tua quod cùm ego* „ *& tu & Fulcius Monoculus quadam* „ *die simul fuissemus in hortulo adjacen-* „ *ti domui Adæ ubi tunc hospitabat, de* „ *falsis oblectationibus & perituris mun-* „ *di hujus divitiis, nec non de perennis* „ *gloriæ gaudiis aliquandiu tractavimus,* „ *unde divino amore ferventes promisimus* „ *ac vovimus Spiritui sancto in proximo* „ *fugitiva seculi relinquere, & æterna* „ *capere nec non Monachicum habitum re-* „ *cipere, quod in vicino peractum esset,* „ *nisi tunc Fulcius Romam abiisset.* Et „ un peu aprés : *Quid ergo superest ca-* „ *rissime, nisi à tanti debiti nexibus te* „ *citius expedire, &c.* On voit que la „ pensée de sa conversion lui a pris à „ Reims, & non pas à Paris. Et quelle „ aparence s'il y eût eu quelque chose „ de ce Mort, qu'il n'en eut rien man- „ dé à Raoul ? C'étoit par là, si cela „ eût été, qu'il devoit l'exciter, plû- „ tôt que parce qu'il lui dit des choses „ périssables, & autres pensées vâgues „ & ordinaires.

„ Guigues dans la Vie qu'il a com- „ posée de S. Hugues de Grenoble, ra- „ conte en détail l'origine des Chartreux „ sans dire un mot qui aproche de ce „ Mort.

Gui-

„ Guibert de Nogent Abé au Diocé-
„ se de Laon, dit dans sa Vie de S. Bru-
„ no, que ce furent les méchans exem-
„ ples de Manassés Archevêque de Reims
„ qui firent résoudre S. Bruno à la re-
„ traite, sans dire un seul mot du Mort
„ prêtendu : *Manasses post Gervasii Ar-*
„ *chiepiscopi decessum simoniacè se intru-*
„ *sit : hujus mores improbos cùm omnis ho-*
„ *nestus horreret, Bruno cum aliis Remen-*
„ *sium Clericorum nobilibus infamis illius*
„ *odio excessit ab urbe.* Et un peu aprés:
„ *Bruno, urbe deserta sæculo etiam abre-*
„ *nuntiare proposuit, &c.*

„ Pierre le Vénérable au second Li-
„ vre des Miracles. ch. 28. décrit l'o-
„ rigine des Chartreux sans faire nulle
„ mention du Mort, *Professio instituta*
„ *nostro tempore à Brunone Coloniensi, Lau-*
„ *duino Stalico ac aliis Deum timentibus*
„ *viris, qui quorumdam antiquorum Mona-*
„ *chorum tepiditate prædocti, seculo abre-*
„ *nuntiare volentes, cautius sibi consu-*
„ *luerunt, & vigilanti oculo ordinem con-*
„ *trà omnes satanæ insidias circumspectum*
„ *instituerunt.* Pierre le Vénérable cher-
„ choit à raporter des Miracles dans cet
„ Ouvrage, qu'il faisoit exprés pour
„ cela : s'il eût oüi parler de celui du
„ Mort, il n'eût pas manqué de le met-
tre

„ tre en cet endroit, d'autant plus qu'il „ dit dans la Préface de ce second Li- „ vre ; *Nullius generis miracula vito, sed* „ *sicut ea vel olim didici, vel quotidie à* „ *diversis & fide dignis discere possum, scrip-* „ *turæ commendo.*

„ Sigebert, selon les Manuscrits & „ selon les Editions de Francfort à „ l'an 1084. *Bruno in vasta Eremo, quæ* „ *Carthusia vocatur, Monasterium & Cel-* „ *las ædificare incipit.* Il n'auroit pas „ manqué le Miracle, s'il eut été dit de „ son tems ; car il en raporte dés qu'il en „ sait.

„ Le Moine de S. Marien d'Auxerre „ en sa Chronique à l'an 1081. *Circa id* „ *tempus S. Augo Gratianopolitanus vi-* „ *dit per somnium stellas septem ; & ecce* „ *sanctitatis ejus odore tracti ad ipsum ve-* „ *niunt septem viri : Primus Magister Bru-* „ *no, vir religione scientiaque famosissimus* „ *quatuor literati, duo Laici, quos sanctus* „ *Hugo gratanter suscepit, ipso namque* „ *juvante Cartusiæ solitudinem intraverunt.* „ *Sic cæpit ordo Cartusiensis. &c.* Sans „ un mot du Mort.

„ Un nommé Adam en son Livre des „ Fleurs des Histoires dédié à Grégoi- „ re IX. dit : *Anno Henrici 28. Bruno ex* „ *urbe Colonia, Remensis Canonicus, reli-*

„ *sto seculo Eremum Cartusiæ fundavit* :
„ Sans rien dire du Mort.

„ Vincent de Beauvais en son Miroir
„ Historial, l. 26. ch. 82. *Bruno Remen-*
„ *sis Canonicus, relicto seculo Eremum*
„ *Cartusiæ fundat, propositumquè Mo-*
„ *nasticæ conversationis satis arduum insti-*
„ *tuit.* Personne ne disconviendra que si
„ on eût commencé de parler du Mort
„ du tems de Vincent de Beauvais, il
„ n'auroit jamais manqué de le mettre,
„ lui qui a farci son Livre de tant de
„ contes, & de tout ce que l'on racon-
„ toit de son tems sans examiner le faux
„ ni le vrai.

„ Frasquet en sa Chronique, dont un
„ Manuscrit est au Collége de Clermont,
„ *Hugo* (dit-il) *vidit per somnium stel-*
„ *las septem ; & ecce ad ipsum venerunt*
„ *septem viri, horum primus Magister*
„ *Bruno, alii quatuor litterati, duoquè*
„ *Laici, quos S. Hugo voti compotes fecit,*
„ *ipso namque consulente, Cartusiæ solitu-*
„ *dinem extruxerunt. Sic cœpit Ordo Car-*
„ *tusiensis anno* 1086. Ce Frasquet étoit
„ Moine de S. Germain en la Ville d'Au-
„ xerre, & a écrit vers l'an 1260. alors
„ pas un mot du Mort.

„ Nangis raporte au Spicilegé à l'an
„ 1132. *Monachi Cartusienses per Gallias*
maxi-

„ *maximè pullulabant.* Pas un mot du „ Mort, quoique cet Auteur aime à ra- „ porter des choſes extraordinaires.

„ Jean de S. Victor de Paris dans ſon „ Mémorial des Hiſtoires, dont un Ma- „ nuſcrit a été à S. Victor, dit à l'an „ 1081. *Hugo vidit per ſomnium ſtellas* „ *ſeptem ſibi preſtantes itineris ducatum,* „ *& ecce viri ſeptem venerunt ad eum qui* „ *locum Eremiticæ vitæ congruum quære-* „ *bant* & le reſte ſans un mot du Mort, „ qu'un Pariſien écrivant à Paris n'au- „ roit pas manqué de raporter ſi cela „ eût été.

„ Urbain VIII. qui avoit inſtitué la „ Fête de S. Bruno pour le Romain, „ voïant que celui qui avoit travaillé „ aux leçons, y avoit mis l'hiſtoire du „ Mort, la fit ôter ſur le champ & refai- „ re d'autres leçons, comme on les a „ encore à preſent.

„ M. du Sauſſay ſi friand de faux „ Miracles & de Fables, que ſon Mar- „ tyrologe en a été nommé *Plauſtrum* „ *mendaciorum*, ne dit pas toutefois un „ mot de ce Mort au jour de S. Bruno, „ quoique ſon éloge y ſoit aſſez long, „ & que contre la vérité il le nomme „ Docteur de Paris.

„ Le Bréviaire de Paris où S. Bruno

 étoit

étoit avant d'être à celui de Rome, n'a jamais rien eu de ce Mort. Le Calendrier de l'Euchologe de Paris par l'ordre de M. de Perefixe en 1666. traite cela de fable.

Ce qu'on dit que la Chapelle de S. Julien du Mans en la Nef de Nôtre-Dame de Paris se nomme vulgairement la Chapelle noire à cause de ce Damné, est un conte; car cette Chapelle & toute l'Eglise comme elle est, n'a été bâtie que deux cens ans aprés S. Bruno.

Aucun des Martyrologistes, même des plus modernes, Bellin, Molan, Baronius, n'ont parlé du Mort.

Jean d'Avenches en ses Annales, dit: *Bruno Teutonicus Cartusianorum maximè arduam disciplinam instituit*, sans dire un mot de la Fable, quoique de son tems on eut déja commencé de la publier: ainsi tous les Auteurs savans ont méprisé ce conte, sans se donner la peine de le réfuter: savoir,

Platine qui parlant d'Urbain II. dit: *Sunt qui scribunt Cartusienses hujus tempore originem habuisse.*

La grande Chronique de Flandres, *anno* 1084. *Bruno Remensis Canonicus*

Ere-

Eremum Cartusiæ fundat.

Rolevint Chartreux de Cologne en son Bosquet des tems à l'an 1084. *Ordo Cartusiensium incepit hoc tempore per Brunonem : hic Ordo teste Bernardo, inter omnes primatum tenet non ratione temporis sed rigorositatis ;* & cela selon l'Edition faite par Pisto .... qui est la premiére ; car dans les autres on y a ajoûté la Fable.

Philippes de Bergame au Suplément des Chroniques : *Bruno vir sanctus Remensis Canonicus scholarum apud Parisium Magister, relicto seculo & pompis ejus cum septem viris in Eremum Cartusiensem secessit.* Il dit cela à l'an 1084. On voit que cet Auteur n'est pas exact, puisqu'il l'apelle Maître des Ecoles de Paris ; & cependant il l'est assez pour mépriser cette Fable.

Jean Lasiard Céléstin de Paris en son Histoire Universelle, ch. 193. *Hoc tempore Bruno Remensis Canonicus relicto seculo Eremum Cartusiæ ingreditur.*

Robertus Gaguin Maturin de Paris: *Cartusiensium durissima austeritas dum annus 1132. ageretur suæ sanctitatis lumen exhibuit.* C'est au l. 6. de son Histoire de France.

Paul Emile Chanoine de Nôtre-Dame de Paris dans son Histoire de France : *Orti sunt Cartusienses anno* 1084. *Conditor Bruno Remorum Canonicus.*

Trithemе si enclin aux contes, toutefois ne dit que ceci : C'est en sa Chronique d'Hirsange anno 1086. *Hoc anno Ordo Cartusiensis cœpit, quod sic accidit. S. Hugo Gratianopolitanus vidit per somnum, &c. Stellas septem, &c.*

Papirius Masson au liv. 3. des Annales de France, parlant de Philippes, dit: *Anno sequenti Ordo Cartusianorum ortus est, & Mauriacenus*, dit-il peu aprés, *qui Crasso & Ludovico vixit, ordinis hujus autores Brunonem & Lauduinum nominat, cumquè originem accuratissime describat, Canonici Parisiensis mentionem facit qui inter solemnes inferias dicitur respondisse mortuus.*

Baronius à l'an 1086. *Cartusiæ solitudo habituri cœpta, &c.* & à l'an 1092. parlant des Chartreux, *Primarium ipsorum vita ordinem magna cum admiratione & laude scribit Petrus venerabilis Abbas Cluniacensis & miracula quædam ab eis edita narrat* ; ne voit-on pas bien par là que Baronius n'a pas crû cette Fable ?

Le P. Petau en ſon Rationaire, l. 9. ch. 19. *Cartuſienſium Ordo à B. Brunone inſtitutus eſt anno* 1086. *adjuvante Hugone Gratianopolitano : quorum exordia deſcribit Petrus Cluniacenſis nec non Guibertus Abbas Novigentinus, qui S. Brunonis æqualis fuit, neque Canonici illius Pariſienſis meminerunt ambo, qui poſt obitum redivivus circumſtantes exterruiſſe fertur.*

Qui eſt donc le premier où ſe trouve cette Fable ? C'eſt Gerſon qui a écrit plus de quatre cens ans aprés S. Bruno ; encore dit-il ſimplement *qu'on le dit.* C'eſt en ſon Livre *de la Simplification du cœur*, qu'il écrivoit à Lyon en 1420. environ trente ans devant S. Antonin, où il dit : *Conſtituamus ante meditationis noſtræ oculos exemplum illud à quo cœpiſſe dicitur ordo Cartuſianorum : mortuus eſt quidam Magiſter apud ſcholaſticos, parantur exequiæ, &c.* Il ne dit point ſi c'eſt à Paris ou ailleurs : il ne dit point s'il étoit Chanoine ou non : & de tout cela il n'en parle que par *oüi dire*, *dicitur.*

Le ſecond où elle ſe trouve eſt S. Antonin, qui toutefois marque d'abord toute la fondation de la Char-

treuse & la vie entiére de S. Bruno & de S. Hugues jusqu'à sa mort inclusivement, sans dire un mot qui aproche de cela, & cela comprend le chapitre 22. du 15. titre de la seconde partie de ses Histoires. Puis en un Paragraphe à part, il raconte toute la Fable qu'il met à Paris ; mais il ne dit pas que ce fut à Nôtre-Dame, ni pour un Chanoine. Il dit seulement que tous les Supôts de l'Université étoient presens, qui toutefois n'a commencé que deux cens ans ou un peu moins aprés S. Bruno. Saint Antonin écrivit en 1450. 50 ans aprés Gerson. Melchior Canus qui étoit Jacobin aussibien que S. Antonin & Vincent de Beauvais, marque quelle foi on doit ajoûter à ces deux Auteurs au Livre 11 de ses Lieux Théologiques, ch. 6. Lorsqu'il dit, *De Vincentio Bellovacensi & de Antonino liberius judico quorum uterque non tam dedit operam ut res veras certasque describeret, quam ne nihil omnino præteriret quod scriptum in schedulis quibuslibet reperiretur. Ita ne populari quidem trutina usi sunt : quamobrem apud graves & severos autoritate carent.* Possevin en dit autant de S. Antonin dans son Aparat Sacré.

Pierre

Pierre du Puits Chartreux a composé une Vie à sa fantaisie, en y comprenant & le vrai des Auteurs Contemporains, & le faux de S. Antonin. Surius a repoli cette Vie, & l'a donnée dans son grand Ouvrage ; & l'autorité de Surius a achevé de mettre cette Fable dans la tête de la plûpart du monde : car tous ceux qui ont écrit depuis des Vies des Saints, n'ont eu recours qu'à Surius, sans examiner où il avoit trouvé cela. Et ceux qui ont compilé des Histoires sans examen, comme Volaterran & Nancherus, n'ont eu recours qu'à S. Antonin seul.

Un million d'Auteurs Modernes comme ceux-là, ne valent pas un Guibert de Nogent Contemporain, ni un Pierre le Vénérable, qui fait ce qu'il peut pour trouver des Miracles dans l'origine des Chartreux pour en remplir son Livre qu'il a intitulé *Des Miracles*, & qui toutefois n'y trouve point celui-là.

Il ne faut pas oublier l'Auteur de la Vie de Denis le Chartreux, qui se donne bien de la peine pour montrer que ce n'étoit pas S. Bruno qui étoit dans cette Biére, & qui dit qu'il étoit condamné, comme plusieurs, dit-il, le

„ croïent: mais que c'étoit un autre, &
„ que S. Bruno y étoit ſeulement pre-
„ ſent.

¶ Le nom de Wienne que nous donnons avec tous nos Géographes, à la Capitale de l'Auſtriche, a été abſolument inconnu aux Romains, ſelon la Remarque de M. Lambecius, auſſi-bien que pluſieurs autres noms que l'on a attribüez à cette grande & fameuſe Ville. Il prétend que ſon véritable nom eſt *Vindobona*, les Romains anciennement ne l'aïant point apellée autrement. Il s'étend beaucoup ſur ce point de Critique dans le ſecond Livre de la Bibliotéque de l'Empereur, & montre que *Wiennam Auſtriæ nec Viennam, nec Biennam, nec Vianam, nec Vendum, nec Galbianam, nec Flaviam, nec Flavianum, nec Alam Flavianam, nec Aras Flavias, nec Caſtra Flaviana, nec Flavabim, nec Faviam, nec Favianam, nec Fatianam à Romanis olim apellatam fuiſſe, ſed genuino nomine ſuo antiquitùs à Romanis Vindobonam apellatam fuiſſe.* C'eſt-à-dire, que voila en cinq ou ſix lignes quatorze conjectures abatuës ſur un ſeul nom de Ville. Et qu'au moins celà nous aprenne combien nous devons être circonſpects dans l'explication que nous pré-

prétendons donner aux noms de Villes & d'autres lieux qui nous tombent ſous les yeux en liſant les Hiſtoriens Anciens & Modernes.

Ce ſont-là de ces choſes que Moreri & ſes Correcteurs devroient remarquer.

¶ L'Univerſité de Paris avoit autrefois ſes Libraires apellez *Stationarii*. Ces *Libraires Stationaires* s'obligeoient par ſerment, entre les mains du Recteur de l'Univerſité, d'avoir une Liſte des Livres qu'ils expoſoient en vente avec leur prix, & défenſe leur étoit faite de debiter aucun Livre avant que l'Univerſité les eut apréciez. Quelques-uns de nos Libraires ſemblent avoit voulu renouveller cette ancienne coûtume en nous fourniſſant des Liſtes de leurs Livres; mais comme ils y mettent eux-mêmes le prix, le Public n'en tire pas grand avantage, ſinon qu'on lui ôte la peine de marchander, & que cela retranche les ſurpriſes de ceux qui aiment à ſurfaire.

§ Il ſe trouve dans la Biblioteque de l'Empereur un Traité curieux de la Sainteté des mérites & de la gloire des Miracles du Bienheureux Empereur Charlemagne. *De ſanctitate meritorum & glo-*

ria

ria miraculorum B. Caroli magni ad honorem & laudem nominis Dei. Je croi que ces Miracles-là ne se trouvent point dans la Vie de ce Prince écrite par Eginard Chancelier de cet Empereur.

§ J'ai oüi dire à des Officiers de l'Armée, que dans les derniéres guerres que nous avons euës sur le Rhin & au-delà, rien n'avoit plus irrité les Allemans, que la hardiesse que nous avons euë de brûler leurs *Foudres* dans les Villes dont nous nous sommes rendus les Maîtres. Ils apellent *Foudres* certaines Tonnes prodigieuses, dans lesquelles ils conservent leurs Vins. Ces vaisseaux sont si grands, qu'on y descend par des escaliers; & si proprement peints & ornez au dehors, qu'ils semblent que ce soient les Palais & les Maisons de plaisance de Bachus, plûtôt que des Tonnes. Les grands Seigneurs & les Evêques mêmes se piquent de faire construire de ces vaisseaux pour la commodité du Public, & le soulagement des bons Biberons. Et afin qu'on n'en doute pas, voici une Inscription qui en fait foi. Elle se lit sur la porte de l'un de ces Foudres, que le trés-généreux Prince & Archevêque de Saltzbourg Ville du Cercle de Baviere, a consacré à l'immortalité.

Cel-

Cellæ Vinariæ Kaltenbausensis Elogium.

Salvum te hospes jubet
Loci genius & hospitalis Deus
Si cales aut friges plusculum,
Hîc æstâtes hyemant,
Ut uno calere & frigere possis calice
Denique hanc Cellam cælum puta;
Nam nectar impluit totis cadis,
Et nemo solùit symbolam.
Tu salutem liba, gratus autori,
Qui naturæ donum æstimans,
Arte juvit,
Atque ut loquerentur lapides
In hanc liquidissimæ Echus
Facundiam excitavit
Guidobaldus
Archiep. & Princeps Salisburg.
Ex Comit. De Thun.

§ S. Augustin parle d'un Prêtre qui se mettoit en extase quand il vouloit. On a vû en Allemagne une fille âgée d'environ vingt-cinq ans, laquelle réglément tous les Vendredis & Samedis, & les autres jours par intervale, tomboit en extase & perdoit les sens. Nous avons eu en France & ailleurs force exemples de ces prodiges feints ou véritables. La cause, quand il n'y a point de four-

be-

berie, peut être raportée à une opération surnaturelle, ce qui est trés-rare; ou à un poison ou à une maladie qui n'est pas fort extraordinaire dans les femmes. Les Médecins apellent cette maladie *Catalepsin, id est affectum cerebri*. Hypocrate & Galien en ont parlé. Nous avons sur cette matiére trois Livres *De Fascino* de la composition de *Leonardi Vairi Beneventani, Ord. S. Bened. Canonici Regularis*; & ce que Fortunius Licetus en a dit dans son Traité *de his qui vivunt sine alimento.* C'est encore un autre prodige dont parle Licetus, de voir des gens vivre sans aliment. Cela n'est pas néanmoins entiérement contre la nature, puisqu'on peut suposer dans ces personnes, un tempérament de l'humeur radicale avec la chaleur naturelle qui les fait vivre, quoique d'une façon languissante; comme l'on voit quelques espéces d'animaux qui passent la moitié de l'année à dormir, & qui aprés ce tranquile semestre, retournent à leur vie ordinaire.

§ Anciennement les Ecoliers étudioient aux pieds de leurs Maîtres, & écrivoient leurs leçons sur les genoux. Il est parlé dans une Lettre d'Hippocrate à Demagete de cette coûtume, *scribendi*

su-

super genua. Les Juges mêmes tenoient sur leurs genoux, les Procés qu'ils raportoient; & c'est de-là d'où sont venus ces maniéres de parler, qui se trouvent dans les anciens Auteurs Grecs: *In judicum genibus situm est: Deorum in genibus situm est*, pour dire qu'une affaire s'alloit juger, comme nous disons aujourd'hui qu'une affaire est sur le Bureau.

§ Lambecius dans son troisiéme Tome de la Bibliotéque de l'Empereur, prétend que la qualité de *Trés-Chrétien* n'a point été donnée à Loüis le Debonnaire par Ernaldus Nigellus Poëte de ce tems-là, entant que Roy de France, mais entant qu'Empereur d'Occident; & que c'est par la même raison que Charlemagne dans l'Inscription d'un Recuëil d'Epîtres qu'il fit faire en 791. ne s'apelle pas Trés-Chrétien, *sed tantum excellentissimum & à Deo electum Regem Francorum & Longobardorum ac Patricium Romanorum.* Nos Historiens François ont suffisamment répondu à ces petites querelles d'Allemans.

§ *Cerebri Anatome, nervorumque descriptio & usus, studio Thomæ Willis.* Ce Traité de M. Willis est un des plus beaux & des plus curieux Ouvrages qui ait paru en ce siécle. Il n'y a rien dans

dans l'Anatomie qu'on s'imagine connoître davantage que le cerveau, & il n'y a rien qu'on connoisse moins. Toutes les parties de ce composé sont si liées & si compliquées ensemble, qu'on n'en sauroit presque découvrir ni le commencement ni la fin. Pour y réüssir, M. Willis a disséqué les têtes de plusieurs espéces d'animaux. Il a trouvé que le cerveau de l'homme & des bêtes à quatre pieds ont une grande affinité, & que le cerveau des poissons ne différe guéres de celui des oyseaux qui ont été tous créez en un même jour. Il remarque que les Poissons, eu égard au reste de leur corps, aïant la tête plus grosse que les autres animaux, sont ceux de tous qui ont moins de cervelle; & que les oyseaux ont le cerveau tout autrement conformé que celui de l'homme & des bêtes à quatre pieds, aïant au devant de la tête ce que ceux-ci ont derriére. *Adeò cerebri figura in volucribus, si hominum & quadrupedum perfectiorum cerebro comparaveris, velut inversa esse videntur: nam sicut in his, pars corticalis exterior est, eique medullaris substernitur; ita in volucribus inferior cerebri compages, quæ mole crassa & spissiori constat, corticis loco est; membrana autem ex-*

timæ

tima & ſuperior ventriculum concamerans, ſupra quamvis aliam partem medullaris apparet. Porro ventriculi in hominis & quadrupedum cerebris, infra & prope fundum in volucribus ſuperius & juxta oram exteriorem collocantur. Hujus diſcriminis ratio eſſe videtur quod in cerebro perfectiore, quale homini & quadrupedibus contingit, ſpiritus animales tum ortum ſuum, tum exercitium habent; ſcilicet in parte ejus corticali procreantur atque in medullari, quæ ſatis ampla huic ſubſternitur, pro facultatum actibus, iidem circulantur, varieque expanduntur: at vero in volucrum cerebro, ſpatium quidem ſatis amplum ſubeſt pro ſpirituum generatione; ſed pro circulatione eorum, ibidem locus vix ullus conceditur: nempe avium cerebra, muneribus phantaſiæ aut memoriæ non multum occupari videntur. Porro cùm in volucribus ſpirituum animalium uſus ad facultatis ſenſitivæ at locumotivæ actus pluſquam ad phantaſiam aut memoriam requiratur, certe præcipuus locus ubi conveniant & exerceantur, in medulla oblongata potius, quàm in cerebro collocari debuit.

Il remarque qu'il monte peu de ſang au cerveau des oyſeaux en comparaiſon des autres animaux; parce qu'aïant peu d'imagination & de mémoire, ils

 n'ont

n'ont pas besoin de tant de sang pour réparer la dissipation des esprîts que cause le grand exercice de ces deux facultez.

La glande pinéale, selon lui, se trouve dans toute sorte d'animaux : ce qui fait croire qu'elle est destinée à quelque usage nécessaire; mais ce n'est pas à dire pour cela, qu'elle soit le siége de l'ame & la source de ses principales facultez, comme l'a crû Décartes; puisqu'enfin les animaux qui paroissent être presque entiérement destituez d'imagination, de mémoire & des autres puissances de l'ame, ont néanmoins cette glande pinéale fort grosse & fort grande.

¶ Le Capitaine Paulin vint en vingt & un jours de Constantinople à Fontainebleau où étoit le Roy François I. Un Courier du Roy d'Espagne nommé Jean Bourochio, aporta de Paris à Madrid en trois jours & trois nuits la nouvelle du massacre de la S. Barthelemy. Chemerau porta au Roy de Pologne la nouvelle de la mort de Charles IX. en douze jours. L'Abé... est le premier Courier qui ait fait le voïage de Paris à Rome en huit jours.

¶ Les Anciens se servoient de sandales de bois, pour marquer la cadence en

en frapant du pied sur le Théatre, & régler ainsi les pas des danseurs & la voix des chanteurs, comme font aujourd'hui parmi nous, ceux qui battent la mesure dans les Chœurs de Musique.

Nous avons porté autrefois en France des souliers au *cric*, *crac*, qui faisoient quelque espéce d'harmonie.

§ Loüis Vivez a écrit comme une chose fort remarquable, que lorsqu'il avoit été long-tems sans manger, les premiers morceaux qu'il mettoit dans sa bouche, l'obligeoient à rire. La même merveille se remarque dans les Ecoliers, les Clercs les Pages, les Laquais, les Gueux & les Parasites.

§ *Inter Bajas & aversam inter spincta*: on lit cet Epitaphe d'un mari & d'une femme qui moururent en même tems aprés avoir mangé des champignons.

D. Man. P. Atilio Rufo & Atiliæ Beronicæ uxori vier. ann. XXIII: *Sed Publius mense* X. *ante natus est. Et eadem hora fungorum esu ambo mortui sunt, &c.*

Plusieurs exemples comme celui-là, ont fait croire que le champignon étoit un poison. Cela m'a été dit tant de fois, qu'à la fin j'ai demandé aux Médecins

ce qu'ils en pensoient. Ils m'ont répondu que la nouriture du champignon n'est pas saine; mais que ce n'est pas un poison; car si c'en étoit un, peu de personnes de ceux qui en mangent, en réchaperoient: ce qui est contraire à l'expérience; que si le champignon donne quelquefois la mort, ce n'est pas par lui-même, mais par accident, les crapaux ou quelques autres bêtes dangereuses l'aïant empoisonné de leur venin.

Le champignon, selon la remarque que j'en ai faite, a un suc mélancolique, & augmente beaucoup l'humeur noire dans les atrabilaires. J'ai vû un homme de ce tempérament, qui aïant mangé avec excés des ragoûts de champignons, tomba dans une fiévre qui lui fit perdre l'esprit & lui ôta la vie, sa rate s'étant *gypsée* à l'excés, & enfin ulcérée & pourie.

On dit communément que les champignons croissent en une nuit; & cela est vrai. Car si le soir on jette sur une couche de l'eau dans laquelle on aura lavé des champignons, la couche s'en trouvera toute couverte le lendemain, pourvû que ce soit dans une bonne saison. Je voudrois bien que nos curieux eussent pris la peine de veiller une nuit

pour

pour voir comment croît un champignon, & qu'ils voulussent bien nous marquer tous les degrez de son accroissement.

On dit d'un homme qui fait fortune tout d'un coup, qu'il est venu au monde comme un champignon; & ce fut selon ce dire, que Marets fou de Loüis XIII. dans un repas à la Cour, cria tout haut: *qu'on serve un plat de Baradas*; parce que Baradas étoit un jeune Gentilhomme, qui dés le lendemain qu'il sortit de Page, se trouva si fort avancé dans la fortune, qu'on le vit joüer à la paume avec le Roy & avoir ses bonnes graces: ce qui ne dura guéres.

§ *La Gazette*, que la plûpart des gens regardent comme une chose de rien, est à mon gré un des plus difficiles Ouvrages d'esprit qu'on ait entrepris de nos jours. Il faloit avoir autant de génie & de capacité qu'en avoit feu M. Renaudot, pour y réüssir au point qu'il a fait dés qu'il a commencé à y mettre la main. Cela demande une connoissance fort étenduë de nôtre langue & de tous ses termes, une grande facilité d'écrire & de narrer nettement, finement & en peu de mots. Il faut savoir parler de la guerre sur mer & sur terre, & ne rien ignorer

de ce qui regarde la Géographie, l'Histoire du tems, & celle des Familles illustres, la politique, les intérêts des Princes, le secret des Cours, les mœurs & les coûtumes de toutes les Nations du monde. Enfin, sans entrer dans un plus grand détail, il faut tant de sortes de connoissances pour bien écrire une Gazette, que je ne sai comment on a osé l'entreprendre. Il n'y a qu'une seule chose qui fait tort à celui qui l'écrit, c'est qu'il n'est pas entiérement le maître de son ouvrage, & que soûmis à des ordres supérieurs, il ne peut dire la vérité avec la sincérité qu'exige l'Histoire. Si on lui accordoit ce point-là, nous n'aurions pas besoin d'autres Historiens : mais cela excepté, je ne trouve rien qui puisse servir davantage à instruire les jeunes gens à qui l'on veut donner une belle éducation, que la lecture d'une Gazette bien écrite. Cela paroîtra un paradoxe à plusieurs, mais qu'on en fasse l'essai; & je suis seur que l'on reviendra à mon sentiment. J'ajoûterai même qu'il y a trés-peu de gens qui soient capables de la lire comme il faut, & qui l'entendent dans toutes ses parties.

Je raporterai à ce sujet ce qui m'arriva il y a quelques années. Un Magistrat

qui avoit choiſi pour ſon fils aîné, un Précepteur élevé dans l'Univerſité, & qui paroiſſoit ne rien ignorer de ce que ces gens-là ſavent ordinairement, me l'amena & me pria de l'éprouver. La converſation tomba d'abord, comme cela étoit naturel, ſur l'éducation de la jeuneſſe, & ſur les differentes maniéres de s'y prendre. J'avançai mon paradoxe touchant les Gazettes. Le Précepteur me dit que c'étoit bagatelle : je lui répondis que cette bagatelle avoit ſes difficultez : il fit un éclat de rire. La-deſſus je lui preſentai la Gazette du jour, & ſur l'article d'Angleterre, où il étoit parlé des Monnoïes de ce Païs-là, je lui demandai ce que c'étoit que cent livres *Sterlins*. Il s'arrêta un peu, & nous dit que *Sterlin* avoit raport à nôtre *Tournois*, & ne ſignifioit rien davantage. On lui fit voir ſon erreur, & de-là le conduiſant à l'article de Conſtantinople, on le preſſa ſur les noms d'Offices, de Charges & de Dignitez de cette Cour, en quoi il réüſſit aſſez mal, auſſi-bien que ſur des queſtions de Géographie & d'Hiſtoire, qui naiſſoient à tout moment de la lecture de la Gazette. Il y avoit bonne compagnie, & quoiqu'on le traitât avec toute l'honnêteté imaginable,

il demeura si confus, que j'en souffrois pour l'amour de lui. Le Magistrat plus impatient lui dit quelques duretez : mais on détourna le coup, & tous ceux qui étoient presens, conclurent & firent même avoüer au Précepteur, que dans l'éducation des jeunes gens, il ne faut rien négliger ; & que c'est souvent par les moïens les plus communs qu'on les méne à la connoissance des plus grandes choses.

¶ M. Pascal disoit de ces Auteurs, qui parlant de leurs Ouvrages, disent, *mon Livre, mon Commentaire, mon Histoire, &c.* qu'ils sentent leurs bourgeois qui ont pignon sur ruë, & toûjours un *chez moi* à la bouche. Ils feroient mieux, ajoûtoit cet excellent homme, de dire, *nôtre Livre, nôtre Commentaire, nôtre Histoire, &c.* Vû que d'ordinaire il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur. Celà me fait ressouvenir d'une vitre que je remarquai un jour dans la Chapelle d'un petit Village de Bourgogne, sur laquelle un vieillard s'étoit fait peindre à genoux, & un enfant à côté de lui, aux pieds duquel on lisoit en lettres gothiques : *Cette vitre a été donnée par M. Jacques Lubin Greffier & Tuteur d'Innocent Lubin, aux*

dépens

dépens toutefois dudit pupille.

¶ On a dans la Bibliotéque du Roy, dans celle de S. Victor, & dans celle du Collége de Navarre & du Collége Mazarin, ou des quatre Nations, la grande Bible in folio imprimée en 1462. par Jean Fauste & Pierre Sceffer Allemands de nation. Cette Bible étoit si semblable à l'écriture à la main, qu'elle fut prise généralement de tout le monde pour une Bible manuscrite. Il s'en trouve un cinquiéme exemplaire dans la Bibliotéque de M. l'Archevêque de Reims, qu'il a eu de la Chartreuse de Roüen, comme je l'ai apris des Religieux de cette Maison.

¶ Il y avoit anciennement dans les Villes les plus considérables de Grece & d'Italie, des personnes de distinction nommez *Antiquaires*, dont la charge étoit de faire voir aux Etrangers, ce qu'il y avoit de curieux, & de leur expliquer les Inscriptions anciennes, & tout ce qui concernoit ce genre d'érudition. Cette institution est une des plus belles qui ait jamais été faite, & qui mériteroit bien d'être remise sur pied. Pausanias apelle ces Antiquaires ἐξηγητὰς, ou τῶν ἐπιχωρίων ἐξηγητάς. Les Siciliens les apelloient *Mystagogos*. Il y avoit une

autre ſorte d'Antiquaires, qui s'attachoient à la recherche des vieux mots dont ils affectoient de ſe ſervir, au mépris de ceux qui étoient en uſage de leur tems. Auguſte avoit un extrême dégoût pour ces gens-là, auſſi-bien que pour ceux qui uſoient de mots ambigus & équivoques.

¶ Il ne faut point chercher la véritable orthographe des mots Grecs & Latins ailleurs que ſur les anciens Marbres & ſur les anciennes Médailles. Ce ſont-là les ſeuls Monumens inviolables, qui faſſent foi de l'ancienne maniére d'écrire & d'orthographier. Quand Quintilien traite de cette matiére, il tire ſes preuves *ex ſcriptura Columnæ roſtratæ* : ce qui eſt inaltérable & ne peut être contredit.

¶ La coûtume de mettre des dents d'yvoire à la place de celles qu'on a perduës & de les lier avec un fil d'or, eſt trés-ancienne. Les Romains en ont uſé. Lucien & Martial en parlent dans leurs Ouvrages.

¶ Les bons Mariages ont été rares de tout tems ; & quand il s'en rencontroit d'heureux, les Anciens ne manquoient pas d'en faire mention dans leurs Epitaphes ; & c'eſt de-là que ſont venus ces termes, qui s'y trouvent emploïez & qui

qui leur servent de conclusion, *sine querela, sine controversia, sine offensa, sine jurgio, sine discordia, sine macula, &c.*

§ Ces Anciens, pour ne donner la préférence à personne, ni aux Dieux, ni à leurs amis, ni à leurs serviteurs, écrivoient leurs noms sur un cercle; de sorte que ne leur donnant point de rang, on ne pouvoit pas dire qui étoit ni le premier, ni le second, ni le dernier dans leur estime: tout étoit égal, & l'honneur également partagé. *Silvano, Herculi, Libero, ne Deorum cuiquam loci ante alium, prærogativa daretur, ita in circulo nomina inscribebantur. Sic, nullus eorum erat primus, imus nullus, aut secundus. Sed par omnibus honor.* Les Grecs écrivirent les noms des sept Sages sur un cercle, ne voulant pas déterminer quel étoit le plus sage des sept. Les Romains écrivoient sur un cercle les noms de leurs esclaves, afin qu'on ne sût point ceux ausquels ils vouloient donner la liberté, & pourquoi ils avoient plus d'inclination. On raporte qu'un de nos Papes aïant commandé aux Cordeliers de lui nommer trois de leurs Religieux, dans le dessein de donner la Pourpre à l'un d'eux, les Cordeliers écrivirent sur un cercle les noms des trois plus

ha-

habiles de leur Convent, afin que Sa Sainteté ne jugeant pas qu'ils eussent plus de penchant pour l'un que pour l'autre, elle choisît qui lui plairoit.

§ Quelques Historiens de de-là les Monts, prétendent que c'est Pierre de Navarre fameux Capitaine Espagnol, qui a trouvé l'invention des Mines, ou qui du moins en a mis le premier l'invention en usage. C'est pour cela qu'il est surnommé dans un Eloge qu'on a fait à sa gloire πολίπορθος, *turrium arciumque eversor*. Il fit sauter à Naples la Citadelle de l'Oeuf en 1053. aux dépens de nôtre garnison Françoise; & neuf ans aprés au siége de Bologne, il fit sauter un pan de muraille, & une Chapelle voisine avec tant de violence, que la Chapelle & le mur enlevez dans l'air, laissérent voir aux assiégeans tout le dedans de la Ville, & les soldats rangez en bataille prêts à venir défendre la bréche.

C'est-là une exagération de ces *loüangeurs* qui ne sauroient rien dire, qu'ils ne mentent. L'expérience fait voir, que quand les Mines joüent, outre la fumée il se remue en ce moment-là tant de terrain, & il y a tant de poussiére en l'air, qu'il est impossible de rien distinguer, ni même d'apercevoir l'effet que les Mines

ont

produit, qu'aprés un aſſez grand eſpace de tems,

§ Dans la Chapelle du Collége de Montaigu, eſt inhumé Jean Standons, qui fut banni de France par Loüis XII. parce qu'il le reprenoit d'avoir répudié ſa femme légitime. Il ſe trouve peu au monde de ces diſeurs de véritez. Standons fut rapellé, & décéda à Paris l'an 1501.

§ *Colloquium Criticum de ſphalmatis Virorum in re litteraria illuſtrium.* Ce Traité des Bévûës des Hommes illuſtres dans la République des Lettres, eſt de M. Boiſſeau Docteur de Sorbonne & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris.

Le deſſein de faire remarquer les bévûës qui ſont échapées aux Savans, eſt hardi; mais il a ſon utilité; & quand on ne feroit qu'aprendre par ces ſortes d'exemples, à ne s'en pas faire accroire, quelqu'habile qu'on ſoit, ce ſeroit toûjours beaucoup. Pluſieurs entêtez d'eux-mêmes, & mépriſant ou négligeant le conſeil d'autrui, ont fait des chûtes lourdes & honteuſes. C'eſt pour ma propre inſtruction que je parle de ces choſes, & non pour inſulter à ceux qui ſont tombez que je reſpecte & honore comme mes Maîtres.

Meſſieurs de Port-Roïal qui ont paſſé pour

pour les gens de ce siécle les plus habiles à traduire les Livres des Langues savantes en la nôtre, se sont trompez en traduisant le 19. v. du 17. ch. des Actes, *Manibus armamenta navis projecerunt*, par ces paroles ; *Ils jetterent dans la mer de leurs propres mains l'équipage du vaisseau.*

Car équipage en ce lieu ne signifie pas seulement l'artirail d'un Vaisseau ; c'est à-dire les voiles, les cordages, les ancres, &c. mais renferme encore dans toute l'étenduë de sa signification, les hommes qui servent au Vaisseau. Ces Messieurs ont eu beau s'excuser ; M. Simon, qui se vante d'avoir le pied marin, leur a soûtenu en face qu'ils s'étoient trompez, & qu'*armamenta* se devoit traduire par le mot d'*agrez*, & non par celui d'*équipage*.

M. Boisleau Docteur de Sorbonne, pour venger le Port-Roïal, se tournant contre M. Simon, lui a fait voir que dés la seconde page de son Histoire Critique du vieux Testament, il a pris *Sunia & Fratela* deux Officiers de l'Armée des Gots, pour deux Dames Allemandes : ce qui est comme s'il avoit pris *Suna & Vldila* deux Evêques dont parle S. Gregoire, pour deux femmes de sa connoissance, & *Seneca* Philosophe pour une fille Romaine.

Le

Le P. Lequin suivant pas à pas M. Simon, a donné tête baissée dans la même bévûë. Le P. Martianay homme vif, & qui n'entend point de raillerie, a relevé de sentinelle le P. Lequin, & lui a oposé deux gros Manuscrits, l'un de M. Colbert, & l'autre de S. Germain des Prez, où la Lettre de S. Jerôme à *Sunia* & *Fratela* porte pour titre *Suniæ & Fratelæ Fratribus:* ce qui termine la querelle.

Le P. Pezeron chargé des années & des suputations des Septante, qui gardoit une dent contre le P. Martianay, dont il avoit été maltraité sur ses calculs énormes, l'a poussé à son tour *manus manum lavat*, sur ce qu'il a pris le *Cointe* pour le *Conte*, c'est à-dire *Cointius* pour *Contius* dans l'endroit où il dit que les opinions de l'Auteur de *l'Antiquité des tems rétablie*, sont apuïées par le P. *le Cointe de l'Oratoire*, au lieu de dire qu'elles sont apuïées sur l'autorité d'*Antoine le Conte* Docteur de l'Université de Bourges.

Mais que dirons-nous du Jésuite Vasquez célébre Théologien, qui a pris l'Edit de l'Empereur Constant en faveur des Monothélites, intitulé *Typus Constantis*, pour un hérétique disciple de Paul Monothélite, Patriarche de Constantinople, ce qui est aussi-bien débuté, que si l'on

pre-

prenoit l'*Interim* de Charles-Quint pour un hérétique disciple de Luther?

Le cœur me saigne, quand je vois le vieux M. Valois de sa main tremblante, fraper au visage nôtre bon ami l'illustre M. du Cange, & le couvrir de honte pour avoir supofé dans son Glossaire Latin, *Cardiacus color* à *Cardiacus dolor*, & pris les Ecus d'Or apellez *Ardaricanos* dans la Loi *Gombette* de Gondebaud Roy des Bourguignons, pour des Ecus d'Or *Alaricanos*, qu'il s'imagine venir du Roy Alaric Roy des Gots, ne se souvenant pas qu'il y a *Ardaricani nummi*, ou *aurei* du nom d'Ardaric Roy des Gepides, qui aprés la mort d'Attila aïant vaincu les Huns, se rendit maître de toute la Dace.

M. du Cange étoit l'homme du monde qui avoit le plus lû les vieux Manuscrits, & cependant trouvant dans une ancienne Chartre *Aulaicus* pour *Aut Laicus*, il ne voit pas la faute; & rafinant sur cet endroit, il observe par une étrange méprise que *Aulaicus* se dit là pour *Aulicus*. Meursius l'honneur des Savans de son tems, a fait une semblable bévûë, lorsqu'ébloüi par un faux Or, il a crû voir dans Festus, *Familia aurea* au lieu de *Familia antea*.

Un

Un Avocat plus grossiérement prit un jour *Flaminius Parrhisius*, pour un Jurisconsulte de Paris; & Scaliger Prince de la République des Lettres, a lû de travers dans Catulle *Patrima virgo* pour *Patrona virgo*.

Pline l'Historien de la Nature, s'aveugle lui-même, lorsqu'en traduisant Démocrite, il dit que le Caméléon est fait comme le Crocodille, & qu'il est aussi gros que lui. Mais il ne songeoit pas que le mot de *Crocodilos* dont s'est servi Démocrite, suivant le langage des Joniens, ne signifie pas un Crocodile, mais un Lezard. Ainsi c'est bien mal-à-propos que deux Savans, Maronites Gabriel de Sion & Jean Esronite suivant le témoignage de Pline, blâment Démocrite d'avoir dit que le Caméléon étoit de la grandeur du Crocodile, à quoi le bon homme n'a jamais pensé.

Quelques Scolastiques supôts célébres de l'argumentation & du raisonnement, aïant lû dans un Sermon de S. Augustin sur les Pseaumes : *Quis enim* (scilicet Deo) *diceret quid fecisti, si damnaret justum*, au lieu d'*injustum*, se sont imaginez, & ont même soûtenu avec opiniâtreté, que Dieu par sa Toute-Puissance pouvoit damner la Sainte Vierge.

La bévûë que le Docte Pamelius a faite dans ses Notes sur le sixiéme chapitre *de Cultu Fœminarum* de Tertulien, n'a point de pareille. Cet ancien Pere crie contre les femmes, qui se fardoient & changeoient la couleur de leurs cheveux de noirs ou de blancs en blonds, selon le goust de de tems-là *hæ quæ revincunt Deum, ecce, inquiunt, pro albo vel atro flavum facimus capillum.* Pamelius qui prend à la volée ces deux mots *vel atro* pour un seul, se recrie contre un mot aussi barbare & aussi inusité que celui de *velatrum*, qu'il supose. Et néanmoins pour disculper Tertulien d'une trop grande hardiesse à forger des mots inoüis, il se tuë de faire voir que *velatrum* est dérivé de *velando*, & dit qu'à la verité le mot est nouveau, mais que l'étymologie en est naturelle. Il y a sujet de s'étonner comment M. Rigaut qui n'a jamais rien pardonné à Pamelius, n'a point relevé ce pas de clerc.

La Vie de Charlemagne écrite par Donat Acciaïoli, aïant été quelquefois jointe avec celle de Plutarque du même Auteur, a donné lieu à Georges Vicelius de debiter cette Vie comme un Ouvrage de Plutarque: ce qui est d'une grande instruction pour le Public, & digne d'être inséré

ré dans le Dictionnaire de Moreri.

Le P. Gautruche dans son Histoire Poëtique, raconte que Chiron au lieu de lait & des autres viandes communes, ne nourissoit Achiles que de moëlle de lion ou de sanglier, pour faire naître en lui le courage & la force de ces animaux. Delà vient, dit-il par une excellente réflexion, que ce jeune enfant n'étant nouri d'aucune viande, on le nomma Achiles, c'est-a-dire sans chile; comme si la moëlle des animaux n'étoit pas comprise sous le nom général de viande, & qu'effectivement elle ne se convertît pas en chile & en nouriture.

Gerardus Joan. Vossius dans son premier Livre *de Vitiis Sermonis*, cap. 30. dit sans examen, que la société de la Sorbonne a été instituée par Robert frere de S. Loüis Roy de France; au lieu de dire, que Robert surommé *Sorbonné* du lieu de sa naissance, est le Fondateur de cette fameuse Société.

Palavicin dans son Histoire du Concile de Trente, pour faire honneur à M. de S. Gelais Lansac Ambassadeur de Charles IX. au Concile, lui donne le Colier de l'Ordre du S. Esprit, qui n'a été institué qu'en 1579. par Henri III.

Cassiodore s'apelloit *Cassiodorus Senator*.

tor. Plusieurs prenant *Senator* pour un nom de dignité, n'ont point fait de façon de traiter ce grand homme de Sénateur Romain.

Eutychius en parlant d'Eusebe de Césarée qui le surnommoit, Pamphile, s'imagine que *Pamphili* ou *Phili* est le nom d'un Evêché; sur ce fondement il revest Eusebe du titre d'Evêque *Vrbis Philæ vel Phili*

Dodowel dans ses Dissertations sur saint Cyprien, prend la Ville d'Olympe pour une Olympiade. Il prétend qu'Athenagore dit, qu'il écrivoit dans la même Olympiade que Peregrin s'étoit brûlé, περὶ τὴν Ὀλυμπίαν; mais ces termes signifient mot pour mot, que Peregrin s'étoit brûlé auprés de la ville d'Olympe, comme on l'aprend de Lucien; & c'est le sens que Gesner a pris en traduisant cet endroit. En effet, περὶ τὴν Ὀλυμπίαν ne sauroit signifier autre chose; car pour faire le sens de Dodowel, il faudroit περὶ τὴν ὀλυμπιάδα ταύτην.

Stephanus Bizantinus de Vrbibus. Plusieurs ont crû que *Vrbibus* étoit le surnom d'Estienne de Bizanze, comme qui diroit *Estienne des Villes:* au lieu que *de Vrbibus* est le titre d'un livre de Geographie composé par cet Estienne.

M. Scu-

M. Scudery de l'Académie Françoise dans son illustre Bassa, fait partir de Constantinople la flote de ce Heros, & lui fait faire environ quatre cens lieuës par terre; si bien qu'au bout de trois ou quatre semaines, elle se trouve arrivée à bon port dans la mer Caspie.

Il n'y a guéres de gens plus sujets à faire des bévûës que les Géographes. Le Pere Labbe en est un fort bon témoin dans son *Pharus Galliæ antiquæ*, qu'il avoit charitablemet dérobé à M. Sanson, avec ses fautes ou non; c'est ce que je ne sai pas. Il y prend bonnement la Tarantaise pour une ville: cependant tout le monde sait que la Tarantaise est une grande Valée qui fait l'une des six Provinces des Etats de la Savoye. La principale ville de cette Valée est aujourd'hui Monstiers en Tarantaise, que les Anciens apelloient *Tarantasia*, & dont le nom n'est plus que pour la Valée.

Le même Pere met *Avranches sur la Selune en Basse-Normandie proche au Mont S. Michel.* Avranches est sur la Riviere de Sée: La Sehune est une autre petite Riviere qui tombe dans l'Ardée & l'Ardée tombe dans la Mer à une lieuë ou lieuë & demie d'Avranches. Le Pere Labbe écrit *Selune* pour la *Sehune*, con-

 fond

fond la Sebune avec l'Ardée, & prend l'Ardée pour la Sée.

Il transplante Montelimar, & le place adroitement sur le Rhône. Montelimar n'est point sur le Rhône, mais sur la Riviere de Robiou.

Il met *Sens sur Youne en Bourgogne.* Sens est en Champagne & non en Bourgogne.

Quinte-Curce Historien poli, a fait de grosses fautes contre l'exactitude de la Géographie. Il prend l'Arabie heureuse pour l'Arabie deserte. Il fait passer les fleuves du Tigre & de l'Euphrate par la Medie où ils n'ont jamais passé. Il confond le Pont-Euxin avec la Mer Caspienne, & distingue la Mer Caspienne d'avec la Mer d'Hircanie, comme si c'étoient deux Mers différentes.

Pline & Solin son abréviateur se trompent, quand ils disent que le Tigre s'apelle *Diglito* à sa source, lorsque son cours est encore lent & tranquile; mais que quand il devient leger & rapide, il prend le nom de Tigre. Tout cela est beau à dire, mais tout cela est faux. Le Tigre dés sa source s'apelle Tigre, comme l'assure Strabon, & les noms de *Tigre* & de *Diglito*, ne signifient tous deux qu'une même chose. M. Va-

M. Varillas en raportant un fait arrivé vers 1490. apelle le Corps Helvétique, *les treize Cantons*; & les Cantons n'ont été que bien long-tems aprés, au nombre de treize.

Mais laissons-la les Géographes; ce ne seroit jamais fait si on vouloit relever toutes leurs bévûës, revenons à nos Auteurs illustres.

Amiot ce vieux Traducteur toûjours si respecté, s'est trompé en cet endroit de sa Version de Plutarque, où il dit que de certains Peuples vivoient de cervelle de Phenix, il faloit dire de moëlle de Palmier; *Phenix* se prenant la pour l'arbre apellé Palmier.

Dans le quatriéme Tome de Dom Luc d'Achery, page 485. où se lisent ces mots: *Historia Homeri ubi dicit & Darès Phrygius*, au lieu de *Dicit*, il faut lire *Dictys*, qui est Dictys de Créte, que Josias Mercerus a corrigé, & que M. le Févre a fait imprimer pour l'usage de Monseigneur le Dauphin.

Le P. Labbe qui nous tombe souvent sous les mains, cite dans sa Biblioteque un Manuscrit, *ex Bibliotheca Cardinalis Baronii*, au lieu qu'il faloit dire *ex Bibliotheca Caroli Baroniis*. Peut-être qu'aïant trouvé quelque part le titre de ce Manuscrit

ſcrit en abregé, *ex Biblioth. Carol. Baron.* ébloüi par l'aparence, il a donné dans le panneau.

Il eſt ſurprenant de voir citer à des gens d'eſprit *Acuerdus Oliva* comme l'Auteur de *l'Amadis*, ou comme ſon Traducteur, pendant que l'on ſait qu'*Acuerdus Oliva* n'eſt qu'un nom corrompu de deux mots Eſpagnols, *Acuerdo, Olvido*, c'eſt-à-dire *ſouvenir, oubli*, qui compoſent la Deviſe du Sieurs des Eſſars, laquelle ſe trouve à la tête de ſa Traduction Françoiſe de l'*Amadis.*

Mais c'eſt bien pis de voir dans le petit Livre de Jonſton *de Natura constantia*, que Henry VIII. Roy d'Angleterre aiant envoïé huit dogues à François I. *mitto tibi octo Moloſſos*, du Prat ſur la force du mot *Moloſſos*, ait crû que c'étoit huit mulets.

M. d'Aquin premier Médecin du Roy dans ſes mémoires ſur la préparation du *Quinquina*, a pris *Mantiſſa*, qui eſt le titre de l'Appendix de l'Hiſtoire des Plantes de Jonſton, pour le nom d'un Auteur ſi rare, qu'il ne le connoiſſoit point.

Baronius ce grand homme, que nous ne devons nommer qu'avec reſpect, s'eſt trompé ſur le Martyrologe Romain au cin-

cinquiéme Janvier, lorſqu'il veut que les Sermons de S. Auguſtin intitulez *De die Octavarum Infantium*, ou *de Octavis Infantium*, regardent *la fête des Innocens*, au lieu qu'il s'agit là des nouveaux bâtiſez, qu'on apelloit *enfans* de quelqu'âge qu'ils fuſſent.

Le même Baronius à qui le mois de Janvier a été fatal, fait mention dans ſon Martirologe, d'une Sainte *X*inoris Martyre d'Antioche au 24. Janvier, dont S. Chryſoſtome & S. Jerôme parloient avantageuſement, ne conſidérant pas que *Xynoris* n'eſt pas un nom propre, mais un nom appellatif qui ſignifie *un couple*, *une paire*. *E*nſorte que la penſée de ces Saints Docteurs eſt, l'un de parler de deux Saints Martyrs Juventin & Maxime; l'autre de la Mere & de l'Aïeule de Sainte Demetriade.

Voici les propres termes de Baronius: *Antiochiæ, Sanctæ Xynoridis Martiris. De ea ſcribit S. Joan. Chriſoſtomus Hom. 4. de Lazaro; de alia juniori nobilitate & pietate clara fœmina ſynoride S. Hyeronimus Epiſt. 8. ad Demetriadem.*

Ce fut M. Nicolas le Févre Precepteur de Loüis XIII. & ami particulier de Baronius, à qui il fourniſſoit des Mémoires pour ſes Annales de l'*E*gliſe,

qui s'aperçût le premier de cette bévûë, dont il ne manqua pas d'avertir l'Auteur. J'ai oüi dire que Baronius fut si touché de cette erreur, qu'il retira tout ce qu'il pût de cette Edition des mains des Libraires, & le suprima. C'est ce qui a rendu cette premiére Editon si rare qu'elle ne se trouve presque plus, peu d'exemplaires aïant échapé à la juste colére de Baronius. M. de Launoy dans son livre contre le P. Millet Bénédictin de S. Denis en France, exagére beauçoup cette faute de nôtre Analiste, dans la page 156. *Discussionis*, &c. *cap.* 4.

Un de mes amis m'a raconté, qu'un jour passant par le Cloître de S. Germain de l'Auxerrois à Paris, il aperçût sur la Boutique d'un Libraire un Martirologe Romain, & que l'aïant examiné il trouva que c'étoit un de ces premiers exemplaires de Baronius, imprimé à Venise en 1587. Ravi d'une si heureuse rencontre, il demanda au Libraire ce qu'il vouloit de ce livre ; le Libraire qui remarqua de la joïe dans l'acheteur, lui dit que son prix étoit de quatre francs, celui-ci lui donna un écu & l'emporta. Il m'a protesté que si on lui en avoit demandé deux Loüis d'Or, il les auroit donnez avec plaisir. Ce livre avoit apartenu

tenu aux Jesuites, comme il paroissoit par la premiere page, où il y avoit écrit de la main du P. Sirmond, dont l'écriture n'étoit pas inconnuë à mon ami, *Ex Libris Collegii Claromontani Societati Jesu.* On a crû que les Jésuites s'étant défaits de leurs livres doubles, comme cela se fait d'ordinaire pour décharger les Bibliotéques, celui-ci s'étoit trouvé parmi les autres.

Il est remarquable que dans l'Edition de Cologne de l'année 1603. on n'a pas eu le soin de corriger la table de ce Martyrologe, comme on a corrigé le corps du Livre, où l'on trouve encore ces mots: Xynorides Martyr Antioch. 24 Ianu.

Il y a une pareille bévûë à celle de Baronius dans le Bréviaire d'Amiens. Elle se trouve dans la seconde leçon de saint Firmin Martyr au 25 Septembre. Il y est parlé d'un Auxilius Evéque d'Angers, qu'on revére comme un grand Saint, mais qui ne fut jamais qu'aux yeux de ceux qui par éblouïssement ont lû de *Auxilio Præsule* pour *Auxilio Præsulis.*

Je finirai ce Recueil tiré de divers Auteurs, par une bévûë grossiére qui me tombe sous les mains en lisant les Notes de M. le Moine *ad Epistolam S. Barbabæ.* Elle est d'un homme docte que ce Critique ne nomme point, qui a eu la sim-

ſimplicité de prendre un *Aqueduc*, qui portoit l'eau du Lac nommé *Sabbathinus* dans l'Egliſe de S. Pierre de Rome, pour une aumône qui ſe faiſoit autrefois réglément le Samedy avant Pâques dans cette Egliſe. *Forma*, dit M. le Moine, *ſumitur pro canone & norma. Sumitur etiam pro figurâ quadam ad aliquid continendum apta & efformata. Quod anſam præbuit viro docto turpiter impingendi. Nam cùm legiſſet apud Anaſtaſium vel Gulielmum in vita Hadriani Papæ formam ſabbathinam ſpatio viginti annorum, nimis contractam, & tandem reſtitutam fuiſſe, joculari certe errore exiſtimavit Eleemoſynam ſabbathi antepaſchalis hic memorari, quæ ſecundum canonem & formam fieret, quæ cùm longo temporis ſpatio in deſuetudinem abiiſſet in maximum pauperum damnum & detrimentum, fuerit tandem ad priſtinum ſtatum poſtliminio reſtituta. Quo certè nihil ineptius poterat excogitari. Nam agitur ibi de formà, tubo, canale, aquæductu, quo ex ſabbathino lacu & fluviis hodie*, Lago di Braxiano, *vel*, d'Anguilara, *aquæ in Eccleſiam B. Petri decurrebant & devolvebantur, in uſum balneorum & Eccleſiæ cultum & ornatum.*

A des choſes ſi triſtes, arrivées à de grands hommes, il faut en joindre une fort

fort plaisante de la façon d'un Officier de la Cour de Rome qui n'étoit pas illustrissime par sa science & ses lumiéres. Un Procureur défendant la cause d'un particulier devant M. Raggi Auditeur de la Chambre Apostolique, cita le Code, & le donna pour garand du bon droit de sa partie. L'Auditeur ordonna sagement que ce Code qu'il prenoit pour un faux témoin, seroit sommé de comparoître, & commanda sur l'heure aux Sbires de l'aller saisir au corps chez l'Avocat, où le Procureur disoit qu'il se trouvoit. Cette procédure de M. Raggi n'alloit pas moins qu'à faire pendre ce misérable Code, ou à l'envoïer aux Galéres. La Justice se transporta dans la maison de l'Avocat, & le Code fut mis entre les mains des Sbires, qui croïant que c'étoit un Livre défendu, le porterent à l'Audience. Mais Monsieur l'Auditeur se voyant trompé, demeura muet & froid comme une statuë, & pensa perdre l'esprit de dépit de se voir moqué de tout Rome, & principalement du Pape Urbain VIII. qui ne pouvoit se lasser d'en rire.

¶ Un homme qui mangeoit autant que six, se presenta à Henry IV. dans l'espérance que ce grand Prince lui donneroit

roit dequoi entretenir un ſi grand talent. Le Roy qui avoit déja entendu parler de cet illuſtre *Comeſtor*, lui demanda ſi ce qu'on diſoit de lui étoit vrai, qu'il mangeât autant que ſix? Oüi, Sire, répondit-il. Et tu travaille à proportion, ajoûta le Roy? Sire, repliqua-t-il, je travaille autant qu'un autre de ma force & de mon âge. Ventre-Saint-Gris, dit le Roy, ſi j'avois ſix hommes comme toi dans mon Roïaume, je les ferois pendre: de tels coquins l'auroient bien-tôt affamé.

¶ *Marianus Socinus* ſavant Juriſconſulte de la famille des Socins Auteurs du Socinianiſme: *aliquando interrogatus cur minus poſt conjugium quam antè ille libris litteriſque incumberet, reſpondit: Quia uxorem duxi. Dicentique, etiam Socrates uxoratus fuit, cur non & ille Philoſophiæ ſtudia aſpernatus? Xantipe, ait, moroſa erat & deformis: mea autem proba & forma decenti.*

Les deux Valois s'aviſérent de ſe marier dans leur vieilleſſe; & l'on fait dire à l'un d'eux dans le *Valeſiana*, qu'à peine les Savans ont pris femme, qu'il faut laiſſer les Livres, ſur tout ſi c'eſt une femme comme celle de Paquier Auteur des *Recherches de la France*, laquelle par ſes continuelles criries, obligeoit ſon mari de crier comme elle, & ſur le même

me ton. Les Valois plus heureux, trouvérent des femmes, dont la compagnie bien loin de les diſtraire des belles Lettres, les y enfonçoient encore davantage.

La femme du jeune Pline l'aidoit dans ſes études, & tenoit la lampe pendant qu'il écrivoit ſes beaux Ouvrages. « Son attention à me plaire, dit-il, en parlant « de cette Dame, lui fait tourner toute « ſon inclination du côté de la Litteratu- « re. Elle a continuellement mes Ouvra- « ges entre les mains, elle ne ceſſe de les « lire, elle les aprend par cœur. Vous « ne pouvez vous imaginer, ni ſon in- « quiétude avant que je plaide, ni ſa « joie aprés que j'ai plaidé. Elle charge « toûjours quelqu'un de venir en diligence « lui aprendre quels aplaudiſſemens j'ai « recûs, quel ſuccés a eu la cauſe. S'il « m'arrive de lire une Piéce en public, « elle ſait ſe ménager une place, où der- « riére un rideau elle écoute avidement « les loüanges qu'on me donne. Elle chan- « te mes Vers, & fait redire à ſa Guitar- « re ce qu'exprime ſa voix. «

M d'Acier & Madame d'Acier, s'entendent bien dans leurs études: mais aprés tout, deux ou trois exemples comme ceux là, ne doivent pas obliger les

Sa-

Savans de se mettre au hazard de trouver des Xantipes, dont tout le monde est semé. L'épouse d'un savant Arabe disoit qu'elle avoit plus de jalousie des livres de son mari, que de ses maîtresses.

¶ *Agnus Benignus* Sanrey né à Langres sur la Paroisse de S. Martin, étoit si pauvre, qu'il fut obligé pour gagner sa vie, de garder les moutons d'un Boucher jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Entre ses compagnons, il s'en trouva un qui sachant lire & faire des jaretiéres & des cordons de chapeau avec de la laine qu'il arrachoit sur le dos des moutons, lui apris à lire & à faire son petit métier. Se voiant grand, il revint à la Ville, & fut valet de M. Medard Avocat du Roy. Ce pauvre garcon étoit pieux; & lorsqu'on l'envoïoit à la Messe, il alloit à sa Paroisse de S. Martin, où il prenoit plaisir à chanter, aiant la voix belle, & la mémoire si heureuse, qu'il retenoit aisément tout ce qu'il chantoit. La place du Clerc-d'œuvre étant vacante, le Curé & les Chapelains solicitérent Sanrey de prendre cette condition. Il s'en excusa long-tems, disant qu'à peine il savoit lire, & que les enfans qui l'avoient vû garder les moutons, se moqueroient de lui. A la fin il se laissa gagner par les persuasions d'un Cha-

Chapelain qui l'aimoit, & fut deux ou trois jours dans la Sacristie sans oser sortir; les petits enfans dés qu'il paroissoit, courant aprés lui & lui faisant la guerre. Ce bon Chapelain lui aprit à prononcer le Latin, afin qu'il chantât correctement; & comme il s'aperçût qu'il étoit fort intelligent, il lui conseilla d'aprendre les Rudiments. Delà il passa au Despautére, & au bout de deux ans, composoit des thémes que le Chapelain lui corrigeoit.

Il y avoit une petite chambre sous l'horloge de l'Eglise, où *Agnus* couchoit; & parce qu'il n'avoit pas le moïen d'avoir de l'huile pour étudier durant la nuit, il descendoit dans l'Eglise, & à la lueur de la lampe qui brûloit devant le S. Sacrement, il lisoit & composoit. Et quand il étoit accablé de sommeil, il se couchoit & dormoit sur un tas de meubles de rebut.

Il y avoit dans la Ville des Ecclésiastiques qui enseignoient le Latin. On envoïa Agnus âgé de vingt & un an, étudier sous ces Messieurs; & pour lui rendre la chose plus facile, un autre en son absence faisoit ses fonctions de Clerc. Au bout de deux ans il entra en Rhétorique, & l'ayant achevée, il l'enseigna publiquement sur la parole que M. Facevet Cha-

noine & Archidiacre de la Cathédrale donna à Messieurs de Ville, qui gageoient le Collége, qu'Agnus étoit trés-capable de remplir cette Chaire d'éloquence.

M. Facevet voyant le progrés que ce pauvre garçon faisoit dans les Lettres, l'envoya à Lyon, & l'adressa au fameux Theophile Raynaud, qui lui trouva une condition assez avantageuse pour étudier commodément en Philosophie & en Théologie. Ce savant Jésuite lui prêtoit des Livres d'érudition & de piété, dont il se nourissoit le cœur & l'esprit. Aprés ses études, il prit le Soudiaconat, & prêcha dans les Villages circonvoisins. Les Curez de la campagne le chérissoient, & rendoient un fidéle témoignage à sa vertu & à sa capacité: ce qui donnoit bien de la joie au Pere Theophile, voyant que le doigt de Dieu étoit sur cet Ecclésiastique.

Agnus se fit Prêtre, & se rendant de jour en jour plus habile, le feu Roy étant à Lyon & toute la Cour de Savoye, il prêcha devant la Reine Anne d'Autriche qui lui fit donner un Brevet de Prédicateur ordinaire & un d'Evêque, avec promesse de reconnoître son mérite à la premiére occasion. Ses amis lui conseillérent de suivre la Cour; mais étant tombé de

cheval

cheval trois fois de suite dans le chemin, il crût que Dieu ne l'apelloit pas dans ce nouveau monde. Il s'en retourna chez son hôte, & poursuivit ses études. Quelque tems aprés, parvenu au sommet de la science, le Pere Theophile l'envoya à Beaune disputer la Théologale de cette Eglise qui étoit vacante. Il l'emporta sur quinze ou seize compétiteurs, tant par la force de ses Prédications, que par sa rare & surprenante érudition.

Pendant qu'il étoit Théologal, un des Collateurs des Chapellenies de S. Martin lui conféra une Chapelle, ce qui l'obligea de revenir à Langres, & d'y résider. Il est mort, & a souhaité d'être inhumé sous la lampe de l'Eglise, où il avoit fait ses premiéres études.

M. de Sanrey jusqu'à ce qu'il fût Théologal, avoit passé sa vie dans la tranquilité que donnent les occupations du Cabinet ; mais cette tranquilité fut troublée par un malheur qui arriva dans sa famille. Sa sœur avoit épousé un Charon, qui étant mort d'apoplexie, la pauvre femme fut accusée d'avoir étouffé son mari. Le Présidial de Langres lui fit son procés, & la condamna à la mort. A cette fâcheuse nouvelle, M. de Sanrey se retira à Paris, pour se dérober à la honte qui rejaillissoit sur

lui de ce crime ſupoſé. Un Lyonnois de ſes amis qui le rencontra dans cette grande Ville, lui demanda ce qui l'y amenoit ? il dit que c'étoit la curioſité. Voudriez-vous, ajoûta cet ami, y prendre de l'emploi ? trés-volontiers, repliqua Sanrey ; mais à condition que vous ne direz à perſonne qui je ſuis. Son ami le lui aïant promis, il fut reçû à S. Paul en qualité de Chapier. Un jour comme il converſoit avec les Vicaires de cette Paroiſſe, qui étoient Bacheliers de Sorbonne, il les pouſſa avec tant de vigueur ſur un point de doctrine, que le bruit en étant venu aux oreilles du Curé, il le fit manger à ſa table, & l'obligea par des témoignages d'eſtime & de bonté, à lui déclarer la cauſe de ſa retraite. Le Curé qui étoit Conſeiller au Parlement & qui avoit un frere Préſident, emploïa tout ſon crédit pour faire examiner l'apel de la ſœur de Sanrey, laquelle fut trouvée innocente, & renvoïée abſoute tout d'une voix.

Le ſavant & illuſtre M. le Préſident de Mêmes, qui avoit oüi parler du Docteur de Sanrey, deſira de le voir ; car c'étoit l'inclination de ce grand Magiſtrat, de rechercher les gens de Lettres. Il ne pût épuiſer Sanrey, & aprés quinze jours de conférence, il dit qu'il le reconnoiſſoit pour

un

un des plus ſavans hommes du ſiécle. Et parce que les libéralitez de M. de Mêmes accompagnoient toûjours le cas qu'il faiſoit du mérite, il donna trente piſtoles à nôtre Docteur, & le renvoïa chez lui.

M. l'Abé de la Riviere étant venu à Langres prendre poſſeſſion de cet Evêché, auquel il étoit nommé par le Roy, le Maire de la Ville qui avoit gagné le cœur de ce Prélat par la belle dépenſe qu'il fit à ſon entrée, lui parle de Sanrey comme d'un prodige de ſcience & d'érudition. Le Prélat ami des Savans, le fit venir, & pour l'éprouver, lui mit en tête un trés-habile Docteur de Paris, qu'il avoit amené avec lui. Sanrey eut tant d'avantage ſur ce Docteur, que le Prélat lui donnant la préférence, jura qu'il n'avoit jamais oüi homme parler avec tant de doctrine & de ſolidité. Mais ne ſe contentant pas de cette épreuve, il lui dit : Je n'ai pour toute Bibliotéque que ſept ou huit Manuſcrits in folio, qui ſont ſur ma table ; J'y ai fait ramaſſer ce qu'il y a de meilleur dans nos principaux Auteurs, je vous prie de m'en dire vôtre ſentiment. On aporta un de ces Volumes, & à l'ouverture, M. de Sanrey s'étant arrêté à un Paſſage de Tertulien, dit que

le Collecteur s'étoit trompé, & dévelopa si bien la pensée de ce Pere, que tout le monde en fut surpris & charmé.

M. de Sanrey savoit parfaitement le Grec & le Latin, & n'ignoroit pas l'Hebreu. Outre toute l'érudition classique, il possédoit le sublime de la Philosophie & de la Theologie. Il avoit lû tous les Peres, & entr'autres S. Augustin, avec tant d'exactitude, qu'il sembloit être imprimé tout entier dans son esprit. Il avoit la mémoire si heureuse, qu'il n'oublioit jamais rien de ce qu'il avoit apris; & citoit jusques aux pages & aux lignes des Livres qu'il avoit lûs.

Il est mort la plume à la main, lorsqu'il écrivoit par l'ordre de son Evêque, sur les matiéres de la Grace, qui faisoient alors tant de bruit. Il fit imprimer à Paris en 1643. un Traité savant & curieux, intitulé: *Paracletus, seu de recta illius pronuntiatione.* Ce Livre est rare, & ne se trouve guéres que dans les Cabinets de quelques particuliers.

A l'arrivée de M. de la Riviere, M. de Sanrey dédia à ce Prélat la premiére Partie d'un Livre in quarto, imprimé à Langres par Jean Boudrot, sous le titre de *Jubilus Ecclesiæ Triumphus.* Il reste à mettre sous la presse quatre Parties pour avoir l'Ouvra-

vrage parfait, qui eſt entre les mains d'un Ch.... qui ſe promet de le retirer de l'obſcurité, & d'un faire un preſent au Public.

Il ſe trouve chez M.... Conſeiller-Doïen du Préſidial de Langres, âgé de quatre-vingt-quatre ans, en cette preſente année 1699. 22. Février, un autre Manuſcrit de la compoſition de M. de Sanrey, qui porte pour titre *Tetramonologia. Hoc eſt Quatuor Evangeliſtæ, uno velut ore orationis contextu & ordine, univerſam Chriſt. Opt. Max. Hiſtoriam exprimentes; meridianâ luce lucidius.*

Les amis de M. de Sanrey lui ont conſacré l'Eloge ſuivant, qui ſe trouve gravé ſur la Tombe dans l'Egliſe de S. Martin de Langres, où il repoſe.

Siſte Viator
Vbi ſtetit umbra exigua
Magni Viri.
Agnus Benignus Sanrey
Patria Lingonenſis,
Linguâ, totius fermè Europæ civis,
Officio Sacerdos & hujus Eccleſiæ Capellanus:
Qui obſcurus, ut multi; Claruit, ut pauci;
Et quidem Templi hujus lampade:
Ad quam an. æt. XXI. *inops & rudis poſuit de nocte Tyrocinium*
Rhetoricæ, quam biennio poſt profeſſus eſt:

Philosophiæ cujus lauream vix dum candidatus, obtinuit,
Theologiæ quam ut emeritus Doctor ornavit.
Hinc purpuræ à Regina oblatæ, admisit nihil, præter laborem
Præconis nempe Sacri apud Regem;
Theologi apud Belnense Capitulum;
Primarii apud Lingonenses;
Censoris Librorum apud Clerum.
Verbo dixerim
Nihil præter vivam & spirantem totâ Galliâ
SS. Patrum Imaginem,
Quorum plurimos Majestate referebat;
Doctrina, Libris & facundiâ, omnes.
Abi jam, memor Benigni in omnes Sacerdotis;
In vivos monitis, in ægros exemplo, in pauperes facultatibus,
In agonisantes, institutâ quot annis S. Josephi agonotetæ celebritatis
Obiit XV. *Octob. ætatis an.* LXX.
Christi M. DC. LIX.

Comme il ne faut rien perdre de ce qui apartient aux grands Hommes, je donnerai ici un Memoire que M. de Sanrey dressa un peu avant sa mort, pour servir d'instruction à ceux qui voudroient faire imprimer ses Ouvrages.

„ Afin de faire servir tout ce que j'ai
„ fait contre le Livre du P. Bagot & ses ad-

„ adhérans, il faut commencer dés le I. „ Chap. de la IV. Partie, qui eſt des „ Moines; & avant que de faire ce que je „ dis touchant leur devoir à chanter, il „ faut réfuter ce qu'il dit de nous autres „ nous apellant *Anti-Réguliers, Anti-Moines*, „ *&c.* puis ajoûter ce que je dis de la ſain- „ teté des Moines & du mot de Religieux, &c.

„ Le ſecond Chapitre doit être du nom- „ bre des ordres de l'Egliſe, comme j'ai „ déduit briévément au Chapitre *Breviculus* „ donné à Monſieur de Langres où il en „ faut demeurer à la Tonſure, & y raporter „ tout ce que je dis ailleurs du *Pſaltr.* conti- „ nuant par articles ce que je dis *de aſſiſtiis* „ *Cantoribus*, *Pueris phonacis*, *Chorialibus* „ *&c.* & même de la ſéance & poſture „ au Chœur. Puis il faut retouner pour „ l'autre Chapitre à la diviſion du Sacerdo- „ ce en deux Claſſes; & avant que de l'ex- „ pliquer, il faut faire un Chapitre des „ Chor-Evêques: quoi fait, il faut com- „ mencer un autre Chapitre *de Epiſcopis*, „ *Patriarchis*, *&c.* comme ils ſont déduits „ dans le même *Breviculus* de M. de Lan- „ gres, & ajoûter que c'eſt pour faire voir „ au P. Bagot le tort qu'il a de nous apel- „ les *Aëriens*, *&c.* & que c'eſt lui & „ les ſiens qui voudroient être, avec la

„ belle hiſtoire qu'ils citent , *ſi fuiſſent*
„ *de numero Epiſcoporum* , *&c.* & ajoû-
„ ter , *Sanctos , Epiſcopos , in primis quo-*
„ *rum frequentaſſe , ſuaſque in celebrando*
„ *Chriſti triumpho partes omnium dili-*
„ *gentiſſime ſuſtinuiſſe : idque editiori lo-*
„ *co , ut vidimus , ſedentes ? nec opus eſt*
„ *in his referendis immorari : cum qui*
„ *fuerunt in Eccleſia eminentiores , hi hac in parte*
„ *ſeſe diligentiores exhibuerint , ut patet in Gre-*
„ *gorio Magno , Ambroſio , Auguſtino , Baſilio ,*
„ *&c.*
„ *Notum eſt ſanctum Thomam Cantuarien-*
„ *ſem Pontificem in celebrandis veſpertinis horis*
„ *obiiſſe. Monet autem noſtra Diœceſis ne ſilentio*
„ *prætereamus ſanctum Gregorium Lingonenſi-*
„ *um Epiſcopum , ſumatur Hiſtoria ex Brevia-*
„ *rio.*
„ Puis il faut commencer le Chapitre
„ *de Canonicis* , tel que je le fais, & faire
" voir aprés Denis le Chartreux, comme
" ils étoient emploïez au commencement
" au ſoin & à l'inſtruction des ames dans les
" Villes.
„ Puis il faut commencer un Chapitre
„ des Curez. *Ecce iterum* , comme il eſt
„ marqué ; & là il ne faut pas omettre
„ combien de fautes fait Bagot au dou-
„ ziéme de ſes Chapitres , ainſi que j'ai re-
„ marqué ; & ajoûter que comme Optat
„ Mi-

Milevitain, l. 2. dit être contraint par „ son adversaire de commencer autrement „ qu'il ne feroit; ainsi Bagot nous obli- „ ge-t-il à commencer par son douziéme „ Chapitre avant que de venir à ce qu'il „ allégue de S. Thomas. Et particulié- „ rement nous oblige à faire un bref Trai- „ té *de Chor Episcopis*. „

Il faut ajoûter parlant des devoirs prin- „ cipaux des Curez, le petit Traité *du* „ *Prédicateur* qu'il faut faire par les quatre „ causes efficientes, &c. „

En la cinquiéme Partie faisant voir „ les devoirs des Peuples à l'Eglise, faut „ faire voir l'excellence de la Messe par „ l'Octave du S. Sacrement, puis les obli- „ gations à oüir la Messe de Paroisse con- „ tre Bagot, &c. „

Puis venir au Bâtême & aux autres „ Sacremens, principalement à la Péniten- „ ce, où il faut réfuter Bagot touchant „ la Confession de Pâques, & le Canon „ *omnis utriusque sexus, &c.* „

J'oubliois qu'il faut retrancher tout ce „ qui se poura là où je m'étends un peu „ trop sur la vie des Curez, comme le jeu, „ la chasse, &c & se contenter de citer à „ la marge les Canons, même le Con- „ cile de Trente que je pense avoir oublié. „

Au reste il suffira de faire imprimer „

„ la

„ la premiére Partie ainsi que Boudrot l'a
„ fait y ajoûtant l'Apologétique. Mais
„ pour les autres quatre Parties je souhaite
„ deux choses. La premiére, qu'elles
„ soient disposées par chapitres & articles
„ comme j'ai fait la seconde Partie; la
„ seconde chose, que les citations soient
„ insérées dans le Texte, tant Grecques
„ que Latines, à la réserve de quelques-
„ unes, comme quand elles sont trop lon-
„ gues, ou qu'il s'en trouve plusieurs de
„ suite; par exemple, quand il faut citer
„ la page de Bagot ou d'autres.

„ Sur tout je souhaite que le Traité
„ que j'ai fait *de la Tonsure*, soit bien
„ digéré & distingué par articles: car
„ il est utile & curieux, même touchant
„ les barbes du tems.

¶ M. l'Avocat Général Talon, depuis Président à Mortier, dit dans une Harangue à la S. Martin, aprés avoir vespérisé les Procureurs selon la coûtume, qu'il ne prétendoit pas confondre tous les membres de ce Corps; qu'il y avoit des Procureurs fripons, mais qu'il y en avoit aussi de trés-honnêtes gens; que ce qu'il y avoit de plus grand dans la Robe & dans le Ministére sortoit de Procureurs, & que lui-même en étoit sorti. Cet aveu sincére lui fit bien de l'hon-

l'honneur dans le Bareau, quoiqu'il ne fut pas au goût de quelques Robes rouges.

M. de Franquetot Préſident à Mortier dans le Parlement de Normandie étoit bien Gentilhomme & le portoit auſſi haut qu'aucun autre de ſa qualité : cependant il ne méconnoiſſoit point ſes parens, & quand il venoit chez nous en Baſſe-Normandie, il ne manquoit point d'aller viſiter les petits Juges & les petits Gentilshommes à Liévre ſes parens, de les régaler & de les traiter hautement de *Couſins.* Cela lui attiroit l'amour & l'eſtime de tout nôtre Canton.

¶ Un de mes amis m'avoit invité d'aller paſſer les vacances à une jolie Maiſon qu'il avoit dans cet endroit de la Brie, qu'on apelloit autrefois le Paradis des Partiſans. J'y trouvai bonne compagnie, & des gens de diſtinction, entr'autres un Gentilhomme Italien nommé Monſignor Agoſtino Forari, qui étoit Somnanbule; c'eſt-à-dire, qui faiſoit en dormant les actions ordinaires de la vie, qu'on fait quand on veille. Il ne paroiſſoit pas avoir plus de trente ans, homme ſec, noir, d'une mélancolie trés-enfoncée & d'un eſprit froid, mais pénétrant & capable de ſciences les plus abſtraites. Les accés de ſon dé-

déréglement le prenoient d'ordinaire dans le decours de la Lune, & plus fortement durant l'Automne & l'Hyver que pendant le Printems & l'Eté. j'avois une curiosité étrange de voir ce que l'on en racontoit, & j'etois convenu avec son Valet de Chambre, qui m'en disoit des merveilles, qu'il m'avertiroit quand il feroit ce plaisant manége.

Un soir sur la fin d'Octobre, aprés le souper on se mit à joüer à divers jeux, le Seigneur Agostino joüa comme les autres; se retira ensuite & se coucha. Sur les onze heures le Valet de Chambre nous vint dire, que son Maître seroit Somnambule cette nuit-là, & que nous vinssions le voir & l'observer. Je le regardai longtems le flambeau à la main. Il étoit couché sur le dos & dormoit les yeux ouverts, mais fixes & sans aucun mouvement, ce qui étoit la marque assurée de son accés, à ce que l'on disoit. Je lui maniai les mains qu'il avoit trés-froides, & le pouls qui étoit si lent, que son sang sembloit ne pas circuler. Nous joüâmes au trictrac en attendant l'ouverture de cet Opéra. A minuit ou environ, le Seigneur Agostino tira brusquement ses rideaux de son lit, se leva & s'habilla assez proprement. Je m'aprochai de lui, & lui aïant mis le flam-

flambeau ſous le nez, je le trouvai inſenſible avec les yeux toûjours ouverts & immobiles. Avant que de mettre ſon chapeau, il prit ſon baudrier qui étoit pendu à la quenoüille du lit, & dont on avoit ôté l'épée de crainte d'accident; car quelquefois ces Meſſieurs les Somnanbules frapent comme des ſourds à tort & à travers. En cet équipage le Seigneur Agoſtino fit pluſieurs tours dans la chambre, s'aprocha du feu, ſe mit dans un fauteüil, & peu aprés entra dans un cabinet, où étoit ſa valiſe. Il y chercha long-tems, renverſa tout, & aïant remis les choſes en bon ordre, il ferma la valiſe & mit la clef dans ſa poche, d'où il tira une lettre qu'il mit ſur la cheminée. Il gagna la porte de la chambre, l'ouvrit & deſcendit l'eſcalier. Quand il fut au bas, un de nous autres étant tombé rudement, le Seigneur Agoſtino parut s'épouventer & redoubla le pas. Son Valet nous avertit de marcher doucement & de ne point parler; parce que, quand le bruit qui ſe faiſoit proche de lui, ſe mêloit à ſes ſonges, il devenoit furieux & couroit quelquefois de toutes ſes forces, comme s'il étoit pourſuivi.

Il traverſa toute la cour qui étoit trés-grande, & alla droit à l'écurie. Il y entra,

ca-

careſſa ſon cheval, le brida & ſe mit en devoir de le ſeller : mais n'aïant pas trouvé la ſelle à l'endroit ordinaire, il parut fort inquiété, & comme un homme qui n'a pas ſon compte. Il monta à cheval, & galopa juſqu'à la porte de la maiſon qu'il trouva fermée. Il deſcendit de cheval, & aïant pris un caillou il frapa à coups redoublez contre l'un des batants. Aprés pluſieurs efforts inutils, il remonta ſur ſon cheval, le conduiſit à l'abrevoir, qui étoit à l'autre bout de la cour, le fit boire, l'alla attacher à un poteau, & s'en revint au logis fort tranquillement. Au bruit que les Valets faiſoient dans la cuiſine, il devint plus attentif, s'aprocha de la porte, & mit l'oreille au trou de la ſerrure. Puis paſſant tout d'un coup de l'autre côté, il entra dans une ſale baſſe où il y avoit un Billard. Il fit pluſieurs allées & venuës autour du jeu, & les poſtures d'un joüeur. De-là il alla mettre les mains ſur un Claveſſin, dont il joüoit aſſez bien, & y fit un peu de deſordre. Enfin aprés deux heures d'exercice, il remonta à ſa chambre, & ſe jetta tout habillé ſur ſon lit, où nous le trouvâmes le lendemain à neuf heures du matin en la même poſture que nous l'avions laiſſé. Car toutes les

fois

fois que son accés le prenoit, il dormoit huit & dix heures de suite. Son Valet nous dit qu'il n'y avoit que deux moïens de faire cesser ses accés, l'un de le chatoüiller fortement à la plante des pieds, & l'autre de sonner du Cors, ou de joüer de la Trompette à ses oreilles.

¶ Le P. Mabillon dans la Relation de son Voïage d'Italie, nous avoit promis de nouvelles preuves pour confirmer ce que les Peres Bénédictins ont dit tant de fois; que l'Abé Gessen est l'Auteur du Livre incomparable de *l'Imitation de Jesus.* Je ne sai pourquoi ce Pere ne s'est point acquité de sa promesse. Il ne le pouvoit faire que fort avantageusement pour le Public, lui qui fait si bien toutes choses. En attendant qu'il parle, je donnerai ici le Mémoire d'un savant curieux, grand rechercheur d'anciens Manuscrits touchant une Découverte qu'il a faite sur cette matiére.

„ Dans un Manuscrit in quarto qui se garde dans les Archives de la Chartreuse du Parc au païs du Maine, sont plusieurs Traitez de piété écrits de diverses mains, mais dont les caractéres sont assurément du quinziéme siécle. Entre ces Traitez, il y a le premier Livre de *l'Imitation de Jesus*, à la

„ la fin duquel j'ai lû ces mots : *Explicit*
„ *liber Dei, qui nuncupatur, qui sequitur*
„ *me : quem composuit quidam Religiosus or-*
„ *dinis Cartusiensis pro omnibus Religiosis &*
„ *Presbyteris Deo devotis.* Le nom du Co-
„ piste se trouve à la fin d'un autre Trai-
„ té qui est dans le même *Codex*, où je
„ lûs encore: *Scriptum per fratrem Johan-*
„ *nem Paumerii anno millesimo quadringente-*
„ *simo sexagesimo.* Et dans les Cartes ori-
„ ginales du Chapitre Général des Char-
„ treux de l'année 1476. on trouve, *obiit*
„ *Dominus Johannes Pomerii Monachus Pro-*
„ *fessus domus Parci.*

„ L'extrait d'une Lettre écrite par un
„ Religieux du Parc en l'année 1658. à
„ Dom Augustin Vincent Religieux de la
„ Chartreuse de Roüen, l'un des plus sa-
„ vans hommes de Normandie, porte que
„ ce Traité de *l'Imitation* a pour titre, *Li-*
„ *ber optimus qui nuncupatur qui sequitur me,*
„ & qu'il est divisé en 35. Chapitres qui
„ composent les deux premiers Livres
„ dans les Editions.

„ On garde dans la Chartreuse de la
„ Capelle en Flandres un Manuscrit, où
„ il y a quelques Traitez composez par
„ Dom Henry Calkar Profés de la Char-
„ treuse de Cologne, & auparavant Do-
„ cteur de Paris, qui mourut *circa annum*
1408.

„ 1408. & dans ce Manuſcrit ſe trouvent
„ les trois premiers Livres de l'Imitation,
„ *ſub nomine cujuſdam Cartuſienſis, ſed ip-*
„ *ſum non nominabat*, diſent les Mémoi-
„ res.

¶ A mon arrivée de Bruxelles à Paris, j'eus une viſite de Barbin Libraire fameux. Je lui demandai ce qu'il y avoit de nouveau, & il me preſenta un Livre intitulé M. A. N. N. Je lui dis que j'avois vû ce Livre en Flandres, & qu'il étoit vieux pour moi. Vieux pour vous, Monſieur, répondit Barbin; & il n'y a pas quinze jours qu'il eſt imprimé? Mais vieux ou non, c'eſt un excellent Livre, & dont mon Correcteur homme d'une érudition profonde, fait grand cas. Il eſt de la façon de N. N. Auteur d'un *Traité de la Lune*, qui eſt un chef-d'œuvre pour la fine raillerie. Ah, Monſieur Barbin, lui dis-je, vous gâtez tout en me citant ce froid Ecrivain; ſon Livre m'eſt inſuportable. Quoi inſuportable à cauſe de ſon extrême froideur, repliqua Barbin; & c'eſt en cela, continua-t il avec un ſoûris moqueur, qu'il eſt imcomparable; & que ſon Auteur a donné une illuſtre marque de ſon rare jugement, comme je l'ai apris de ces Meſſieurs les beaux eſprits, qui rempliſſent tous les jours ma boutique,

& à qui j'ai l'obligation de mes petites lumiéres. Je ne doute pas Monsieur Barbin, repris-je, que vous n'aïez beaucoup profité à cette Ecole, & que vous n'aïez des connoissances que les autres n'ont pas. Ne vous en moquez point, Monsieur, dit-il en colére, non seulement j'ai profité de la conversation de ces Messieurs; mais j'oserai dire qu'à force de m'aprocher de ces Héros du Parnasse, il est passé quelque chose de leur esprit dans ma tête: je le dis en rougissant; mais enfin cela est vrai. Comment s'est fait cette transfusion Monsieur Barbin, repliquai je, vous m'obligeriez de me l'aprendre? Monsieur, me dit il en ôtant son chapeau, vous êtes Philosophe; & en cette qualité je vous révére. Vous devez donc savoir mieux que moi, que comme il y a une matiére magnétique qui tourne perpétuellement autour de l'Aimant, laquelle attire le fer & le rend Aimant bon gré malgré, en entrant subtilement dans ses écroux, il y a aussi des esprits volatils, qui sortent perpétuellement des grands esprits & vont se ficher dans les cervelles tendres & capables de recevoir leurs impressions. En vérité Monsieur Barbin, repris je, vous me charmez, & je vous saluërai à mon

tour,

tour, en qualité de *Phenix des Philosophes.* Ce que vous dites est tout à fait nouveau; & cela s'apelle à pur & à plein, une précieuse découverte. Je vous en ai obligation, & d'orénavant plus que jamais, je me froterai à la Robe des Docteurs : car j'ai la passion de devenir savant en peu de tems & à peu de frais. Mais vôtre principe, Monsieur Barbin, ne s'étend-il point encore plus loin que vous ne dites; & ne se rencontre-t-il point de ces esprits volatils parmi les Livres & dans les Bibliotéques? Car il m'est arrivé souvent qu'en remuant les Livres de mon cabinet, j'ai senti comme une odeur de science qui m'a saisi; & l'année derniére me trouvant dans la Bibliotéque de M. Colbert, je vis en un moment des gens qui ne sont pas de grands Clercs, devenir Doctes, parler toutes sortes de Langues, & dire mille belles choses qu'ils n'avoient point aprises Je ne sai pas cela, me répondit Barbin; mais peut-être étoit-ce la presence de M. l'Abé Baluze, qui causoit ce Miracle; car il ne respire que science & érudition. Peut-être (dis-je) que cela est de la sorte : mais revenons à nos moutons, Monsieur Barbin, ils sont à cette heure bien loin, s'ils ont toûjours marché.

Je dis donc, reprit Barbin, que l'Auteur que je défends, a dû être froid; parce que suivant les régles du jugement le plus exact, il a dû écrire par *Analogie.* Vous m'entendez bien je m'imagine? Non Monsieur Barbin, répondis-je, peu accoûtumé comme je suis aux mots rares, je n'entends point ce que vous voulez dire. Voici reprit Barbin ce que c'est.

N. N. aïant entrepris de parler du Païs de la Lune, a dû selon l'analogie des choses, écrire d'un stile convenable à son sujet. C'est bien dit interrompis-je. Or, reprit Barbin, la Lune est une région tres-froide, comme tous les Astronomes & les meilleurs faiseurs d'Almanacs l'avoüent; donc N. N. a dû écrire d'un stile froid, en traitant d'un Païs aussi froid qu'est la Lune. Mon Dieu Monsieur Barbin, dis je, que vous raisonnez juste, vous emportez la Piéce, & j'avoüe que vôtre Auteur entend parfaitement la métode Analogique, & que par ce biais, il est arrivé au point sublime de faire un Livre d'une froideur comparable à celle de la Lune.

Néanmoins Monsieur Barbin, repris-je, si vôtre régle est véritable, comment homme aussi judicieux que N. N. aïant en-

entrepris de répondre aux L. de H. H. qui ſont autant vives que L . . . . le furent jamais, a-t-il répondu à ces L . . . d'une maniére ſi languiſſanté & ſi froide. Cela s'eſt fait, me repartit Barbin, avec beaucoup de jugement: car vous ſaurez, Monſieur, que depuis ſoixante ans que les F. F. ſe mêlent d'écrire, ils l'ont toûjours fait d'un ſtile vif & avec un feu d'eſprit qui deſole tout le monde: Que faire pour éteindre ce feu? Quoi! jetter de l'huile deſſus pour l'entretenir & le rendre encore plus ardent? point du tout. Quoi donc? il faloit pour éteindre tant de chaleur, lui opoſer un froid comme celui de mon Auteur, capable de rafraîchir le Mont Ethna ou le Veſuve. Me comprenez-vous bien, me dit Barbin en me pouſſant du coude? Oüi lui répondis-je: vous êtes un admirable homme. Je ne mériterai point vos complimens, me repliqua-t-il, que je ne vous aïe entiérement convaincu, je ne dis pas par mes raiſonnemens, mais par vôtre propre expérience.

Ça, Monſieur, pourſuivit-il, puiſque vous avez lû le Livre de N. N. dites-moi en conſcience en quelle diſpoſition vous êtes-vous trouvé durant cette lecture. D'abord, Monſieur Barbin, repris-je,

& dés la cinquiéme ou sixiême page, je sentis un petit frisson entre les épaules; un peu plus avant & aprés un quart-d'heure de lecture je me sentis saisi d'un froid, comme celui qu'on sent avant l'accés d'une fiévre quarte; à la fin je tremblai tout de bon, & le froid me pénétrant jusques dans les moëlles, le Livre me tomba des mains. Je m'aprochai du feu pour me réchaufer; mais en vain. Il me prit une sueur froide, & ce ne fut qu'avec une peine infinie que j'arrivai au bout de ma lecture. Voila en vérité, Monsieur Barbin, comment la chose s'est passée. Ah! Monsieur, s'écria-t-il en voulant m'embrasser, que je suis content, & que vous me dites de merveilles. Cela seul fait tout l'éloge de mon Auteur, & l'apologie de son Livre. Et où trouvera-t-on un Ecrivain qui opére de si grands Miracles? Jamais le P. R n'a rien fait de semblable, A. A. mord & déchire: P. P. pique vivement; mais nul comme N. N. ne saisit les gens de froid, nul comme lui ne fait suer & trembler; lire ses Livres c'est boire à la *Neve* & à la glace. Adieu, Monsieur, ce ce mot dit, je me retire.

¶ M. le Duc de la Rochefoucault raporte

porte dans ses Mémoires, que dans un éclaircissement fort aigre que M. de Chavigni eut avec M. le Prince de Condé, ce Ministre en sortit avec la fiévre dont il mourut peu de jours aprés.

M. le Prince de Conti aïant mal-traité de paroles & même de ses pincettes Sarazin son Intendant, qui l'avoit vendu à N. N . . ce pauvre homme outré de sa disgrace, alla se coucher & n'en releva point.

Varillas raconte dans quelqu'une de ses Histoires, que M. de Thou, étant allé saluer le Roy d'Angleterre Jacques I. dans son Palais à Londres, ce Prince lui fit tant de reproches sur ce que son Pere Jacques Auguste de Thou avoit parlé trop librement de la Reine Marie Stuard dans son Histoire, qu'il en eut la fiévre.

Ces exemples nous aprennent qu'il est dangereux d'avoir à faire aux Grands, & qu'autant qu'il est possible, il ne faut écouter leurs reproches que de fort loin.

¶ Dans l'Eglise de S. Jean à Paris, il y a un Epitaphe bien remarquable d'un Tresorier de l'Epargne conçu en ces termes : *Cy repose Noble homme Alain Veau, celui auquel l'intégrité & fidélité au*

maniment des Finances sous les Rois François I. Henry II. François II. & Charles IX. a pour heureuse récompense acquis sans envie ce beau tire de Tresorier sans repoche. *Il décéda le* 10. *de Juin* 1575. Il n'est guéres resté de Financiers d'une si bonne race; & peu de ces Messieurs vont à S. Jean prendre des cendres d'Alain Veau.

¶ Un homme d'esprit disoit à M. le Surintendant Fouquet : Je ne vous demande pas, Monsiéur, l'honneur de vôtre amitié, ce seroit trop pour moi, ni des pensions ou des bien-faits qui pouroient m'enrichir, ni même la grace de vous entretenir tous les jours; accordez-moi seulement la liberté d'entrer quand il me plaira dans vôtre antichambre. A cette marque de faveur tout le monde croira que j'aurai l'oreille du Maître de la Maison; & cela m'attirera de la considération dans le Public, & un million de *Placets* & de révérences.

En 1595. le 26. d'Aoust, mourut à Paris Antoine Roy de Portugal. Son corps est enterré aux Cordeliers, & son cœur mis en dépôt à l'*Ave Maria*. Rien au monde ne fut capable d'obliger ce Prince à renoncer à sa Couronne. Il passa en Angleterre & vint en France, où il

il mourut de misére âgé de soixante & quatre ans. Son Eloge nous aprend pour marque de son grand courage, qu'aprés sa mort ses entrailles étant toutes pouries, son cœur se trouva tout-à-fait sain & entier. *Illud quoque non parvum regiæ magnitudinis argumentum est, quod secto post mortem corpore, omnia ejus viscera tabida ac corrupta inventa sunt, præter cor: quod, quia in manu Dei erat, ab eo incorruptum & illæsum semper servatum fuit.* Ce que ce faiseur d'Eloge attribuë presque à Miracle, est fort naturel. Rioland savant Médecin Moderne, nous aprend dans son Livre de l'Anatomie du Corps Humain, qu'au bout de trois jours le visage d'un homme mort se défigure entiérement; qu'au bout de neuf jours toute la masse du corps se corrompt; mais que le cœur ne commence à se corrompre qu'aprés quarante jours.

¶ Ce Roy malheureux, Antoine de Portugal, a été heureux en une chose qui ne se trouve guéres; c'est, que dans son affliction il a eu un serviteur & un ami tendre & fidele, qui a bien voulu partager tous ses maux avec lui, & qui pour toute récompense de ses services & de son amitié, n'a souhaité que d'être enterré aux pieds de son cher Maître: *Hunc*

post

post tot tantisque oneribus, honorem obtinuit, suprema voce expetitum: ut nullibi ossa sua, nisi juxtà regia quiescerent. Les Romains auroient dressé des Autels à ce Héros en fidélité & en amitié; c'est-à-dire à Diego Bothei, l'un des plus grands Seigneurs de la Cour de Portugal, qui tiroit son origine des Rois de Bohéme, & eut tant d'attachement à son Roy légitime, qu'il sacrifia à son devoir sa femme, ses enfans, ses parens, ses amis, ses espérances & les avantages qu'on lui offroit, s'il vouloit retourner en Portugal & abandonner son Prince.

M. de Vassé n'abandonna jamais le Connétable Anne de Montmorency durant sa disgrace, & le visitoit souvent.

M. de Bragelonne Chanoine de Paris voulut bien se renfermer dans le Château de Vincennes avec M. de Gondi Coadjuteur de Paris, pour le soulager dans les ennuis qui sont inséparables de la prison.

Ces exemples me plaisent: j'en chargerois volontiers cette page, si je les trouvois à foison: mais rien de plus rare.

¶ Le Maréchal de Brisac l'aîné manqua le siége de Conis; & dés ce tems-là on disoit que Conis étoit une Place fatale aux François. *Conis*, ajoûte Brantôme,

tôme, *failli deux fois par les François; Place seule fée & fatale en ce Païs-là contre la Puissance Françoise.* Enfin Conis pour la troisiéme fois sera dite seule fée & fatale à nôtre Puissance durant ces dernieres guerres.

¶ La maniére la plus ordinaire de compter parmi les Romains étoit par *Sestertius* & par *Sestertium*; deux mots dont la différence ne se peut conserver en les traduisant en François, puisqu'on ne les peut traduire tous deux que par celui de *Sesterce*. Pour en éviter l'équivoque, l'Abé de S. Real dans les Remarques sur les Epîtres de Ciceron à Atticus, se sert des mots même de *Sestertius* & de *Sestertium*. D'autres Ecrivains apellent *Sestertius* le petit Sesterce, & *Sestertium* le grand Sesterce.

Leur principale différence est, que le *Sestertius* étoit une monnoïe en espéce, & le *Sestertium* une somme valant mille piéces de cette monnoïe, & non pas une espéce comme le *Sestertius*. J'ai apris d'un ex- „ cellent homme, dit le même Abé de „ S. Real, qu'à estimer les *Sestertius* par „ leur poids, ce qui est sans doute la „ maniére la plus seure de les évaluer, „ elle valoit un sol six deniers & de- „ mi de la monnoïe de France. Sur „ ce

„ ce pied-là le Seſtertium valoit quatre-
„ vingt treize livres quinze ſols.

L'opinion commune ne met le *Seſtertius* qu'à un ſol, ou tout au plus à un ſol & demi.

Bourroué dans ſon Traité des Monnoïes prétend que le petit Seſterce valoit deux ſols un denier, & un peu plus de nôtre monnoïe. Ainſi cent mille Seſterces feroient plus de dix mille livres.

La petite Seſterce, ſelon M. d'Ablancour dans une Table, qui ſe trouve à la tête de ſa Traduction de Tacite, na vaut que dix huit deniers.

D'autres ont jugé que le petit Seſterce valoit environ deux ſols de nôtre monnoïe.

Seſtertius ſive nummus duos aſſes vel ſemiſſem continet. Denarius ſive decuſſis, aſſes decem. Didrachmus aureus duos denarios.

Seſtertium autem valet mille Seſtertios, *continetque libras argenti duas cum media, cùm Seſtertius tanto æris pondere conſtet.*

Jam vero ut hæc ad monetam noſtram revocentur, ſic habeto.

Seſtertius ſive nummus ex accurata eruditorum hominum excuſſione æquivalet circiter ſolidis duobus monetæ noſtræ ; adeoque mille Seſtertii ſive mille nummi æquivalent centum Francis. *Cen-*

Centena millia Sestertiûm sive nummûm valent decem millia Francorum. Ducenta millia Sestertiûm æquivalent viginti Francorum millibus. Atque ita numeratur usque ad novem nimirum trecenta, quadringenta, & tandem nonaginta millia Sestertiûm. Nam cùm ad denarium numerum perventum est, hinc usurpatur adverbium & aliquid subauditur. Nempè cùm dicitur Decies Sestertiûm, idem est atque si diceretur Decies centena millia Sestertiûm. Igitur Decies Sestertiûm æquivalent centum millibus Francorum atque ita deinceps. Itaque cum audis Cleopatram Ægypti Reginam uno secundæ mensæ ferculo centies Sestertiûm absumpsisse, dum unionem toto orbe nobilissimum aceto liquefactum absorpsit: intellige eam absumpsisse uno haustu decies centena millia Francorum, quam summum vulgo millionem vocamus.

Hæc de Romanis non de Græcis aut Hebraïcis, cæterarumve gentium intelligenda. Horum verò collatio cum monetâ nostrâ longè diversa est ab eâ, quam Budæus instituit. Spectabat enim ille æstimationem sui temporis, nos recentis hujus temporis indicaturam hodiernumquè pretium observamus.

¶ Un homme de néant prenoit dans tous les Actes où il signoit la qualité de *Messire*, *Chevalier*, *&c.* Un de ses parens choqué de cette vanité lui dit: vous moquez-

quez-vous du monde ? ne fait on pas qui vous êtes, & que vôtre Pere est venu des champs avec des guêtres & des sabots s'habituer à la Ville ? Il n'y a que deux jours que vous étes sorti de vôtre petit nid, & vous faites le grand Seigneur ? Mon cousin, répondit le drôle qui avoit de l'esprit, ce que je fais aujourdhui ne vaut rien: mais dans cent ans d'ici, il ne se poura pas paier. Il avoit raison; car c'est le tems qui fait la plûpart de nos gens de qualité. Avec du bien & de l'effronterie on devient grand Seigneur. On se le fait accroire à soi-même, & enfin aux autres qui en demeurent si persuadez, qu'ils ne peuvent croire autrement, sur tout si on a l'adresse de faire couler sa généalogie prétenduë dans le Dictionnaire Historique de l'incomparable Moreri. On connoît l'origine de ces faux Nobles; on s'en moque; on en rit, & au bout du compte bon gré malgré, ils se trouvent Gentilshommes comme le Roy; mais ils ont moins d'Ecus: *Soy Hidalgo come el Rey, dineros menos*, dit le proverbe Espagnol.

J'ai lû les Informations qui se firent il y a quelques années durant la recherche de la Noblesse de cette Province; & j'ai remarqué que de cent Gentilshommes de la nouvelle fabrique, il n'y en a pas six qui aïent

aïent mérité leurs Lettres de Noblesse par de véritables services rendus à l'Etat. On y voit quelques Nobles réhabilitez pour peu de chose ; des gens annoblis pour avoir financé cent ou deux cens pistoles ; & une infinité qui sont passez de la Maletôte, de la Banque, du Greffe, de l'Election & Recette des Tailles, vrais pepinieres de Noblesse, à la qualité de Barons, Comtes, Marquis, &c. *Amicus noster qui fuit Rana, nunc est Rex.*

La plûpart des Maisons en France se font par le négoce ou par l'usure: elles se maintiennent quelque tems par la Robe, & s'en vont par l'épée. Un Seigneur mange son bien à l'Armée; ses enfans chargez de dettes défendent le terrain encore quelque tems par les Procés, leurs Châteaux deviennent des masures, & leurs descendans labourent la terre. Ceux-ci envoïent leurs enfans à Paris chercher fortune. Ces enfans revêtus de toile se rangent sur le Perron du Palais; & devenus laquais, ils remontent à la place de leurs Peres, quelquefois par degrez & à pas comptez, & quelquefois d'emblée & tout d'un coup. *Sic orbis vertitur tamquam mola.* Ainsi va le monde circulant toûjours & passant de la Roture à la Noblesse, & de la Noblesse à la Roture sans discon-

tinuer. Savoir laquelle des deux est venuë la premiére, je m'en raporte à la chanson:

D'Adam nous sommes tous enfans,
La preuve en est connuë,
Et que tous nos premiers parens;
Ont mené la charuë:
Mais las de cultiver enfin
La terre labourée,
L'un a dételé le matin,
L'autre l'apréâinée.

¶ En revenant d'Italie, je passai par la grande Chartreuse. Cette admirable solitude se trouve décrite dans un de nos anciens Poëtes Latins en ces termes:

Alphibus aëreis, ubi Graio nomine, vulsæ
Descendunt rupes, nec se patiuntur adiri,
Est locus aris sacer, hunc nive dura
Claudit hiems, canoque ad siderâ vertice tollit.
Cœlum illinc cecidisse putes: non solis adulti
Mansuescit radiis, non verni temporis aura:
Sed glacie concreto rigens, hiemisque pruinis
Totum ferre potest humeris minitantibus orbem.

Je demeurai deux jours dans ce desert, où j'eus une assez longue conversation avec le Bibliotécaire, qui étoit un homme savant, & fort instruit des Antiquitez de

de ſon Ordre. Il me dit en parlant des Manuſcrits dont la plûpart des Chartreuſes étoient autrefois remplies, que depuis l'invention de l'Imprimerie, les uns avoient été brûlez par les Hérétiques, les autres donnez ou dérobez, ou enfin négligez à un point, que ce qui en reſtoit n'étoit pas fort conſidérable. Il ajoûta que la Chartreuſe du Mont-Dieu avoit fait preſent de la plûpart des ſiens au ſavant Abé Jacques de Billy de l'illûſtre Maiſon de Pruné, en faveur de ſon frere Jean de Billy Chartreux de Bourg-Fontaine; & que cet Abé aprés en avoir tiré tout ce qui lui plaiſoit, les donna aux Jéſuites, qui paſſoient en ce tems-là pour les gens les plus ſtudieux de tout le monde Chrétien.

Le même Bibliotécaire me raconta que lorſque les Ecoſſois chaſſérent les Catholiques de leur Païs, & principalement les Prêtres & les Religieux, ils permirent aux Chartreux d'emporter leurs Meubles & leurs Manuſcrits, qui étoient en grand nombre, que ces bons Solitaires les firent paſſer en France, & les adreſſérent à des gens qui ſe diſoient de leurs amis; qu'à la vérité les Meubles leur furent rendus avec uue entiére fidelité; mais qu'on retint les Manuſcrits, *ad majorem Dei gloriam*; parce qu'on ne crût pas que de ſim-

ples Moines en fiſſent ſi bon uſage, que des perſonnes ſavantes emploïées à l'inſtruction des fidéles. Ce Religieux m'aſſura qu'il avoit en main les preuves de ce qu'il diſoit, & qu'il eſpéroit un jour en informer le Public.

¶ Un jeune Prédicateur, homme de bonne mine, qui avoit une voix de tonnerre, le geſte beau, & tous les autres agrémens d'une déclamation qui charme les Auditeurs, & les tient attentifs, étant monté en Chaire, perdit tout d'un coup la mémoire, & oublia entiérement ſon Sermon. De deſcendre, cela lui auroit été trop honteux, d'entreprendre de parler, il n'avoit rien à dire. Que faire entre ces extrêmitez? Il ſe réſoud de demeurer ferme, & d'uſer de ſa voix & de ſon geſte, ſans rien prononcer que des paroles imparfaites ou découſuës, *des car enfin, des mais, des ſi, des doncs, des Meſſieurs, &c.* Jamais Prédicateur ne parut avoir plus de feu, il crioit de toutes ſes forces, il faiſoit des exclamations, frapoit des pieds & des mains tout trembloit ſous lui, & les voûtes du Vaiſſeau qui étoit trés-vaſte, lui rendoient au double les éclats de ſa voix. *Sic artificioſis quibuſdam geſtibus & clamoribus, rem ad vivum exprimebat; ut Tullius ipſe optaverit ſe poſſe*

tot loquendi modis ſua ſenſa exprimere.

Tout l'Auditoire étoit dans un ſilence profond, chacun avançoit ſa tête, & redoubloit ſon attention pour entendre ce qui ne pouvoit être entendu. Ceux qui étoient prés de la Chaire, diſoient, nous ſommes trop prés, il n'y a pas moïen d'entendre: ceux qui étoient éloignez, ſe plaignoient de ce que par leur éloignement, ils perdoient les plus belles choſes du monde. Enfin nôtre Prédicateur tint ſon Auditoire trois quarts-d'heures en haleine; ſe retira avec l'aplaudiſſement de toute l'aſſemblée, qui ſe promettoit bien à la premiére fois de mieux choiſir ſes places, & de ne pas ſe priver du fruit d'un pareil Sermon.

¶ *Defunctus eſt in Monaſterio Gemmeticenſi Dominus Thomas du Four, anno ſalutis millesimo ſexcenteſimo quadrageſimo ſeptimo prima Februarii, octava horâ ſerotina, poſt agonem octo dierum, vir integerrimæ conſcientiæ, rigidæ auſteritatis in ſe ipſum, pietatis in omnes, &c.*

D. Thomas du Four de la Congrégation de S. Maur, mérite bien d'être mis au rang des ſavans Moines Bénédictins, qui ont illuſtré nôtre ſiécle par leur piété & par leur érudition. A l'âge de dix-ſept ans il étoit déja ſi habile dans la connoiſ-

ſance des Langues ſavantes qu'il avoit apriſes de lui même, qu'il enſeigna la Langue Hebraïque, & ſoûtint en cette Langue ſes Théſes de Philoſophie.

Le fameux M. Iſambert, ſous lequel il étudia en Théologie, charmé des rares talens de ce jeune homme, conſervoit pour lui une eſtime toute particuliére. Son *Quinquennium* pour parler le langage du Païs Latin, étant achevé, il prit la réſolution de ſe faire Chartreux, & fut envoïé à la Chartreuſe de Mont-Renaud proche de Noyon pour y prendre l'habit; mais les Médecins aïant jugé qu'il étoit poulmonique, il revint à Harfleur auprés de ſes parens, où il s'exerça à des œuvres de charité durant deux années entiéres.

Enfin ne pouvant plus vivre avec le monde, il ſe fit Religieux dans l'Abaïe de Jumieges de l'Ordre de S. Benoiſt, & de la Réforme de S. Maur. Sa plus grande occupation le reſte de ſa vie, ce fut de travailler à ſa perfection, ſans néanmoins négliger les bonnes études, & particuliérement celle du Texte original de l'Ecriture Sainte. Mais afin que ſes chers Confréres, qu'il portoit de toutes ſes forces à ce genre d'étude, s'y apliquaſſent avec moins de répugnance & plus de ſuccés qu'on ne fait ordinairement, il compoſa

posa une Grammaire Hebraïque d'une métode trés facile, & l'une des meilleures dont l'on puisse se servir dans les commencemens qui sont toûjours fort épineux.

Nos plus savans Théologiens étoient si persuadez, que Dom Thomas du Four excelloit dans la connoissance de la Langue Sainte, qu'ils le jugérent capable de revoir la Poliglotte de Paris, & la retoucher en beaucoup d'endroits où il s'est glissé des fautes considérables, Mais il s'en excusa, disant avec modestie, que cette entreprise étoit au dessus de ses forces, & que d'ailleurs un si grand Ouvrage n'aïant été achevé qu'avec un travail & des frais immenses, il étoit de la justice de ne pas si-tôt penser à une nouvelle Edition, laquelle ruïneroit ceux qui étoient chargez des Exemplaires; outre que ce seroit offenser les Auteurs d'une entreprise si loüable, qui ne pouroient regarder que comme une Critique trés mortifiante, les corrections que l'on publieroit.

Cela est tout-à-fait d'un honnête homme, que la science n'enfle point, & qui n'étudie pas pour des fins humaines. Aussi avoit-il accoûtumé de dire à ses amis, en parlant de ses occupations: Pour moi je n'ai besoin que d'un passa- „ ge, dont Dieu seul me peut donner „

„ l'ouverture, quand il lui plaira de m'é-
„ clairer pour toûjours. Jufques à ce que
„ ce bonheur m'arrive, je ferai trés-
„ content de ne rien favoir que JESUS-
„ CHRIST crucifié, ne pouvant de
„ moi même parvenir à une grande fcien-
„ ce à caufe de ma ftupidité: mais j'ai
„ l'efpérance qu'aprés que la figure de ce
„ monde fera paffée, Dieu par fa miféri-
„ corde me donnera l'intelligence du Li-
„ vre de Vie dans toute l'Eternité.

Dom Thomas du Four a laiffé une Paraphrafe fur le Cantique des Cantiques; un Teftament Spirituel pour fervir de préparation à la mort: l'effai d'un Commentaire fur les Pfeaumes de David, qu'il avoit entrepris par l'ordre de fes Supérieurs. Ce qui en a paru a fait fouhaiter aux connoiffeurs qu'il eût achevé cet Ouvrage: mais il fut prévenu par la mort, à l'âge d'environ trente-quatre ans, lorfqu'il travailloit à expliquer ces paroles du neuviéme Pfeaume, *Sperent in te qui noverunt nomen tuum*.

¶ Pendant que j'ai les Bénédictins devant les yeux, je mettrai ici quelque chofe qu'on a oublié de coucher dans le premier Volume de ces Mêlanges, en parlant de D. Francois Delfau. La mort de ce Religieux fut regretée de plufieurs Sa-

vans

yans, dont le plus illustre de ce téms-là ne pût s'empêcher de s'écrier à cette funeste nouvelle. Ah la grande perte pour l'Eglise ! On fit plusieurs Piéces Latines sur l'exil & la mort de ce savant & profond Bénédictin, en voici quelques-unes.

Domini Francisci Delfau aquis in exilio immersi.

EPITAPHIUM.

Incautus rapidum tentans Delfavius undis,
Heu! Brinatensi mergitur ecce vado:
Ignea vis animi potuit sic extinguer undis,
Non potuit radians lux tamen ingenii

D. G. F. B.

ALIUD.

Incautus rapidum tentans Delfavius Æquor,
Pro dolor! armorico mergitur ecce mari;
Ignea mens poterat solis extinguer undis
Et tantus tantâ scilicet ignis aquâ.

Idem.

ALIUD.

Dum perit armoricis haustus Delfavius undis,
Mergitur occiduis sol velut alter aquis.

D. L. D. B

On ne peut exprimer la douleur que Dom Robert Guerard ressentit à la mort de son cher Delfau: sa tristesse alla jusqu'à en donner des marques à la postérité par deux petites piéces de Poësie Latine, dont voici une copie.

Domino Francisco Delfau in exilio aquis immersa.

ÆNIGMA.

In hæc verba Cantic Ezechiæ. Isaiæ. 2.38. v. 5. Præcisa est velut à Texente vita mea: dum adhuc ordirer succidit me.

PARAPHRASIS.

A Texente velut mediis præscinditur annis
Vita mihi: sævâ fila secante manu:
Vix etenim cæptæ texo dum stamina telæ,
Proh dolor! armoricis obruor exul aquis.

D. R. G. B.

ALIA PARAPHRASIS.

Aurelii reparo laceri dùm fragmina Textûs
Exorsum Textor fraude retexit opus:
Ne tamen ipse nihil texat, mihi texere fraudes
Pergit: ad armoricos texit & exilium:
Interea immorior cœptis, medioquè labori
Aurelii vitam texere dum satago;

Au-

Aureliique, meæ que ſimul ſic ſtamina vitæ
Abrupit Textor, tum malè victor ovat.

D. R. G. B.

A l'occaſion de la perte de D. Delfau, l'on remarquera que pareil accident eſt arrivé à pluſieurs gens de Lettres. On a raporté dans le premier Volume de ces Mêlanges le naufrage, dans lequel M. Berruyeres périt à la vûë de Lisbonne. Sebaſtien *Foxius Morſillus* de Seville, paſſant de Flandres en Eſpagne, où il étoit apellé par Philippes II. pour être Précepteur de D. Carlos, fut englouti dans la Mer avec ſon Vaiſſeau, comme nous l'aprenons de ces Vers.

Ante diem quid me raptum lugetis amici ?
Fallor ? an ingenium docta per ora volat ?
Cœlo animam condis, doctis tua ſcripta Sebaſti
Committis, corpus quis tenet ? Oceanus.
Spiritus aſtra tenet, Morſilli ſcripta diſerti
Tellus : corpus ubi eſt ? heu rapit Oceanus.

Pietro Laſena Neapolitain a fait une Diſſertation ſous ce titre, *Cleombrotus, ſive de his qui in aquis pereunt.*

¶ A mon ſens il n'y a point dans Ciceron de plus belle maxime de politique, que celle qu'il propoſe à ceux qui ſont apellez au gouvernement de l'Etat, d'y entrer

trer *minimo sonitu*, comme l'ame dans le corps, & de faire ses fonctions avec tant de moderation qu'il ne semble pas qu'on agisse, de crainte qu'en se remuant trop, on n'excite des mouvemens qui ne manquent presque jamais de ruïner l'autorité avant qu'elle soit établie

¶ Paroles remarquables de Guy Patin Médecin célébre de la Faculté de Paris.

Il disoit en parlant des Apoticaires qui n'étoient anciennement que les valets des Médecins, que c'étoient de Maîtres-valets, qui doroient la pilule pour eux mêmes, & en laissoient l'amertume aux Médecins.

Il apelloit les Empiriques & les autres Charlatans, qui exercent la Médecine sans aveu & avec beaucoup de profit, *les Emonchets de la Faculté.*

Je me console avec Socrate & quelques autres Sages, disoit-il, de ce que nous verrons dans l'autre monde d'honnêtes gens, des Philosophes, des Médecins, des Orateurs, des Poëtes, &c.

Il n'y avoit guéres de Livres qu'il estimât davantage que l'Histoire Naturelle de Pline. Il disoit que c'étoit un des plus beaux Livres du monde, & la Bibliotéque des pauvres.

Il apelloit les *Mancini*, les Bilboquets de la fortune.

Il

Il disoit aprés Lucien, que quand les Dieux haïssoient un homme, ils le faisoient Maître d'Ecole ; & ajoûtoit que d'être réduit à enseigner des enfans, c'étoit être condamné *ad bestias*.

C'étoit un de ses mots ordinaires, que le siécle est fertile en méchans, en foux & en esprits remuans.

Il faut, disoit il, qu'il y ait des foux & des méchans parmi le monde, comme il y a des singes, des limaçons, des grenoüilles, autrement le monde finiroit.

Il disoit que la Cour étoit une mauvaise Hôtellerie pour un homme de probité.

Il avoit accoûtumé de dire que la colére n'est bonne qu'à tout gâter ; & qu'un jour Minerve la Déesse de l'eloquence & du bien dire, s'étant mise en colére, fit un solecisme qui deshonora son discours.

Sur ce qu'Homere dit, que Jupiter a ôté aux valets la moitié de sa cervelle, M. Patin remarquoit que la grandeur de ce miracle gissoit en ce que Jupiter avoit fait cette admirable opération, sans casser la téte à ses coquins.

Il disoit que la veillesse est une grande Dame qui ne vient jamais sans grand train.

Le mot de Cométe, selon lui, dévroit

être de maſculin. Il étoit pourtant d'avis de parler comme les autres, malgré les Régles de la Syntaxe, de peur de paſſer pour Novateur & Grammairien, qui eſt, diſoit-il, une ſotte eſpéce d'hommes.

Il diſoit que les ſaiſons ſont comme il faut, quand il fait bon Eté, bon Hyver, &c.

Il apelloit la Médecine l'Art de deviner.

Selon lui, qui dit Holandois, dit glorieux.

Je ne crains point la mort, diſoit-il, mais l'apareil m'en fait peur.

Interrogé pourquoi d'ordinaire les petits hommes ont la tête fort groſſe, & que les grands hommes l'ont petite? il répondoit que cela venoit de ce que la nature commençoit les petits hommes par la tête, & les grands hommes par les pieds.

¶ Les particularitez de la vie & de la conduite de l'Abé Rucellay, dont il eſt parlé dans le premier Volume de ces Mêlanges, ſe trouvent dans les Mémoires de M. de Baſſompierre, & dans la Vie du Duc d'Eſpernon écrite par M. Girard. Il faut joindre enſemble ce que ces deux Hiſtoriens ont dit de cet Abé, pour le connoître parfaitement.

Rucellay étoit un Gentilhomme Flo- "
rentin,

rentin, né d'un Pere qui s'étoit enrichi dans la correſpondance qu'il avoit euë avec Zamet, Bandini, Cenamy, & les autres Italiens qui tenoient en ce tems-là les partis en France.

Cet Abé riche en patrimoine & en bénéfices de vingt mille écus de rente, adroit, ſavant, bien fait, parlant & écrivant trés poliment en ſa Langue, avoit pris à la Cour de Rome un Office de *Clerico de Camèra* pour ſe fraïer un chemin au Cardinalat. De plus, il étoit Préfet de *l'Annona* & intime ami du Cardinal Borgueſe. Le Pape le voïoit de fort bon œil; & quoique fort jeune, Sa Sainteté ne laiſſoit pas de lui communiquer beaucoup d'affaires & de ſe ſervir de ſa plume en pluſieurs occaſions de grande importance, diſant qu'il reconnoiſſoit en lui quelque choſe de l'eſprit du Seigneur de la Caſa ſon grand-Oncle. Tant de faveur aïant donné de la jalouſie aux Cardinaux Neveux, le mal fût encore augmenté par Madame la grande Ducheſſe, qui haïſſoit ſon Pere & l'avoit éloigné de la perſonne & des affaires du grand Duc ſon Mari. Ainſi lorſqu'il ſembloit que l'Abé Rucellay n'avoit qu'à ouvrir les mains pour prendre le Chapeau de Cardinal, qui étoit

l'objet

„ l'objet de ſon ambition, il ſe trouva
„ pouſſé à un tel point par ſes ennemis,
„ qu'il fut contraint de quitter la Cour de
„ Rome & ſe retirer en France, où il
„ penſoit que par le crédit de la Reine
„ Mere Marie de Médicis, il pouroit a-
„ doucir l'eſprit de la grande Ducheſſe &
„ rentrer en grace.

J'ai oüi dire à un Seigneur Romain qui étoit bien informé de cette affaire, qu'il y avoit eû extrêmement de la faute de l'Abé Rucellay dans ſon malheur, & que c'étoit ſon orgueïl & ſa vanité qui l'avoient perdu. Il s'étoit fauſſement imaginé qu'aïant l'oreille du Pape, il ne devoit plus faire ſa cour aux Cardinaux Neveux, & qu'il pouvoit même morguer ces Eminences qui commençoient à ne lui être plus ſi favorables, ne ſachant pas qu'il eſt moins dangereux à Rome d'offenſer le Pape, que de faire la moindre égratignure à ſa famille ; que l'on peut ſe réconcilier avec l'Oncle par les Neveux, quand on a leurs bonnes graces ; mais qu'on ne ſe réconcilie jamais avec les Neveux par l'Oncle, quelque bien que l'on ſoit dans ſon eſprit. En effet, l'exprérience fait voir qu'ordinairement les vieillards ne peuvent rien ſur les jeunes gens : mais que les jeunes gens peuvent tout ſur les vieillards qui ont un grand

grand penchant à se laisser gouverner. La vieillesse céde & s'attendrit ; la jeunesse s'endurcit & ne se rend point : ses passions sont trop violentes pour se laisser vaincre par des considérations ni de compassion ni de prudence.

L'Abé Rucellay vint à la Cour de „ France, âgé de trente ans ou environ. „ Il fut fort bien reçû de la Reine & du „ Maréchal d'Encre qui avoit tout le „ pouvoir en main. Ce Favori ne lui „ donnoit point d'emploi réglé dans les af- „ faires ; mais il avoit une trés - grande „ part dans ses bonnes graces, & qui é- „ toit un acheminement aux grands Bé- „ néfices & aux plus belles Charges de „ l'Etat. „

La mort du Maréchal qui arriva lorſ- „ qu'on y pensoit le moins, lui retran- „ chant ses plus belles esperances, le rem- „ plit d'une douleur vive qu'il ne pou- „ voit soulager, que par un extrême res- „ sentiment contre les auteurs de sa perte. „ Aussi étoit il de ceux qui portoient le „ plus l'esprit de la Reine à la vengeance „ contre les Favoris. Cependant l'éloi- „ gnement de cette Princesse qui suivit „ la mort du Maréchal, fit donner un „ commandement par le Roy à Rucellay „ de se retirer de la Cour. Il y revint „

„ pourtant peu aprés à la solicitation du „ Maréchal de Bassompierre qui étant son „ ami, voulut bien répondre de son obéïs- „ sance & de sa fidélité. Mais la passion „ qu'il avoit de servir la Reine & de se „ venger de ses jaloux l'aïant aveuglé, il „ se mit à cabaler pour grossir le parti qu'il „ ne pouvoit quitter.

„ La Reine qui se fioit en lui, ne fut „ pas long tems sans lui donner des ordres „ pour aller traiter de sa part avec le Duc de „ Boüillon. Ses voïages fréquens ne se „ pouvoient faire sans beaucoup de peine, „ & encore plus de danger. Il n'osoit al- „ ler que de nuit, & travesti seul & sans „ équipage: mais quelque soin qu'il prit à „ donner secrettement de ses nouvelles à „ la Reine, il ne pût échaper à la vigi- „ lance des personnes affidées au Duc de „ Luynes qui obsédoient cette Princesse. „ On s'aperçût de ses pratiques, & l'on en „ eut de si bonnes preuves, qu'on envoïa „ son portrait aux Prevôts des Maréchaux, „ pour le reconnoître & l'arrêter par les „ chemins.

„ Afin d'avoir plus de liberté d'agir, il „ fit entendre sous main au Duc de Luy- „ nes par une adresse Italienne, qu'il fa- „ loit l'éloigner de la Cour. Il en re- „ çût le commandement & se retira en

„ son

ſon Abaïe de Seigni les Bois proche de Sedan, où il commença à pratiquer M. de Boüillon, & enſuite M. d'Eſpernon qui s'étoit retiré à Mês mal ſatisfait de la Cour.

Rucellai s'étant rendu à Sedan avoit entretenu le Duc de Boüillon des deſſeins de la Reine Mere, & fait tous ſes efforts pour l'engager dans ſes intérêts. Mais ce Duc qui ne vouloit point s'éloigner de Sedan, & qui étoit las des troubles dans leſquels il avoit couru riſque de perdre la vie & la liberté, voïant de grandes difficultez en ce qu'on lui propoſoit, n'y voulut point entendre. Mais il donna conſeil à Rucellai de s'adreſſer au Duc d'Eſpernon qui étant piqué au jeu, ſeroit ravi de ſe venger. Rucellay conçût bien que ce que M. de Boüillon lui propoſoit, étoit le plus avantageux aux intérêts de la Reine : mais outre qu'il n'avoit point d'ordre de s'adreſſer au Duc d'Eſpernon, il ne pouvoit ſe reſoudre de traiter avec ce Seigneur, aprés l'affront qu'il avoit reçû du Marquis de Roüillac neveu de ce Duc, dont il n'avoit point eu de ſatisfaction. Néanmoins il donna avis à la Reine des excuſes du Duc de Boüillon & du conſeil qu'il donnoit à

„ Sa Majesté de s'adresser à M. d'Esper-
„ non.

„ Enfin Rucellay reçût ordre de trai-
„ ter avec ce Duc, & se servit de Vin-
„ centio Ludovici autrefois premier Sé-
„ cretaire du Maréchal d'Encre pour
„ aller à Mets traiter avec M. d'Esper-
„ non. Quand l'affaire fût en bon train,
„ Rucellay qui en vouloit avoir l'hon-
„ neur, se résolut de prendre le Traité
„ en main, & d'agir en personne avec le
„ Duc, en mettant à part ses aversions
„ & ses propres intérêts. D'abord le Duc
„ ne vouloit pas se fier à Rucellay Ita-
„ lien, ennemi & offensé. Cependant il
„ l'admit à la négociation. Il vint de nuit
„ à Mets, & on lui donna une chambre
„ dans le logis du Duc, de la quelle il ne
„ sortit point durant un mois. Les affai-
„ res furent absolument résoluës pendant
„ ce séjour. Mais avant toutes choses,
„ il fut jugé à propos de réconcilier les
„ deux Ducs d'Espernon & de Boüillon,
„ afin que par leur bonne intelligence
„ les choses fussent mieux conduites. Ru-
„ cellay entreprit cette réconciliation,
„ secondé des soins du Vicomte de Sardi-
„ ny, serviteur particulier de M. de Boüil-
„ lon, & absolument attaché aux inté-
„ rêts de la Reine. L'accommodement

se

ſe fit par leur moïen, lequel néanmoins „
ne produiſît pas l'effet qu'on en attendoit: „
Rucellay fit ſi bien par ſes inſinua- „
tions qu'il obligea le Duc d'Eſpernon de „
venir à Loches recevoir la Reine Mere, „
& la conduire à Angoulême. Il porta „
auſſi S. Luc à ſe joindre à Sa Majeſte, „
& gouverna l'eſprit de cette Princeſſe, „
juſqu'à ce que l'Evêque de Luçon étant „
venu à Angoulême, ſappa petit à petit „
ſon autorité, à quoi le peu de conduite „
de Rucellay donna lieu. „

Rempli d'une grande opinion de lui- „
même, & de la haute idée des ſervices „
qu'il avoit rendus à la Reine, ne pou- „
vant ſouffrir de ſupérieur ni d'égal, il „
ſe broüilla bien-tôt avec le Duc d'Eſ- „
pernon, le plus orguëilleux, le plus „
fier de tous les hommes, & qui ſavoit „
moins ſuporter la fierté & l'orguëil d'au- „
trui. „

Il preſſoit la Reine de ſe ſaiſir du „
Château d'Angoulême, & lui repre- „
ſentoit qu'aprés cela, elle ſeroit la „
Maîtreſſe de la fortune du Duc ; au „
lieu qu'elle étoit comme ſa priſonnié- „
re, puiſqu'elle étoit à ſa diſcrétion. Il „
voulut même lui donner du dégoût „
du Duc, & lui faire paſſer ſon humeur „
libre & quelques plaintes legéres, pour „

„ des offenses contre le respect qui étoit dû „ à sa Majesté. Mais la Reine rejettant „ une proposition si honteuse en donna les „ premiers avis au Duc, qui depuis ne „ voulut plus traiter avec Rucellay.

„ Le Traité de Paix s'en alloit conclu, „ & l'Evêque de Luçon Armand de Richelieu étant regardé de bon œil, la fortune de Rucellay s'en alla en fumée. „ Enragé de voir sa place occupée par un „ nouveau venu, il pensa à se retirer auprés du Roy. La Reine quoique dans une „ extrême nécessité d'argent, lui offrit „ trente mille écus de récompense, dequoi se tenant plus offensé que de tout „ le reste, il les refusa courageusement, „ & s'alla jetter entre les bras du Duc de „ Luynes, qui le reçût avec joïe, & lui „ donna part aux affaires, quoi qu'auparavant il eut rempli cette Cour de factions qui firent éloigner le Marquis de „ Mosny, & battre le Marquis de Themines contre Richelieu, à qui il en coûta la vie.

„ M. le Prince étant sorti de prison, „ Rucellay s'attacha à sa personne, & „ pour avoir un Protecteur contre la Reine Mere qui le haïssoit à mort, & aussi „ pour réunir ce Prince plus étroitement „ avec M. de Luynes.

„ De-

Depuis la mort de M. de Luynes, „ Rucellay ſe donna ſans réſerve à M. le „ Prince, & le ſervit utilement en plu- „ ſieurs occaſions. Il avoit pour amis les „ Miniſtres & les Seigneurs de la Cour: „ Il ſavoit les deſſeins du Connétable, & „ étant fin, adroit, il contenta la curioſi- „ té du Prince, qui deſiroit paſſionnément „ de connoître l'état de la Cour, & les „ miſtéres du Cabinet. „

Enfin aprés une infinité d'intrigues, „ d'entrepriſes & de ruſes, qui ſervirent „ de peu à l'avancement de la fortune de „ Rucellay, cet illuſtre Abé mourut de „ pourpre le Samedy 22. Octobre de l'an- „ née 1623. dans la Ville de Montpel- „ lier, qui venoit de ſe rendre au Roy. „ Peu avant que de paſſer, il envoïa que- „ rir M. de Baſſompierre ſon ancien & fi- „ déle ami. Il lui confia ſa caſſette & ſes „ papiers, le pria de brûler les lettres „ qu'il ne trouveroit bonnes qu'à cela, „ l'embraſſa & rendit le dernier ſoû- „ pir. „

Heu, heu, nos miſeros, quàm totus humuncio nil eſt!
Quam fragilis tenero ſtamine vita cadit!
Sic erimus cuncti, poſtquam nos auferet orcus.
Ergò vivamus, dùm licet eſſe benè.

L'Abé Rucellay auroit pû être heureux autant qu'on le peut-être en ce monde, s'il avoit sû bien user des avances que la fortune avoit faites pour lui ; mais orguëilleux & ambitieux outré, il perdit sa fortune, sa réputation, & son repos.

¶ Il n'y a point au monde de vie plus heureuse, & dont l'on se souvienne jusqu'à la mort, avec plus de plaisir, que celle qu'on a menée dans les Colléges durant ses jeunes années. M. d'Avaux Ministre d'Etat & Plénipotentier à Munster pour la Paix de l'Europe, au milieu de plus grandes affaires, s'entretenoit par lettres avec son cher Voiture, du bon tems qu'autrefois ils avoient passé ensemble au Collége de Boncour. *Le pauvre M. le Liévre*, lui dit Voiture, *qui n'avoit été dans mon esprit il y a plus de vingt ans, y a repassé, lui, tous ses convives & toute sa maison avec une joïe incroiable, & y a ramené toutes les espéces de ce tems là.*

Je ne suis en rien comparable à ces grands Hommes ; mais je ne laisse pas en ma chenuë vieillesse de sentir une joïe semblable à la leur toutes les fois que je me souviens des beaux jours que j'ai passez durant ma jeunesse sous la discipline du trés docte *Giraldus Giraldi* : *non possum narra-*

re quos ludos præbuerit intus. C'étoit un homme merveilleux & aussi grotesque dans ses manieres qu'il y en ait jamais eu dans le païs Latin. Il mettoit les collections dans les chaussons, & quand dans l'ardeur de la dispute, nous lui contestions quelque passage, il apelloit son Valet ; *hem*, *hem*, *Dave* aporte-moi le chausson de la Tempérance, ou le chausson de la Justice, ou le chausson de Platon, ou celui d'Aristote selon les matiéres qui étoient mises sur le tapis. Cent choses de cette sorte me faisoient rire de tout mon cœur ; & j'en ris encore presentement, comme si j'étois à même.

Jeunes enfans qui joüissez à cette heure de ces innocens plaisirs les plus purs & les moins mêlangez d'amertume qui soient au monde, il vous arrivera un jour que comparant le present avec le passé, vous vous estimerez malheureux au prix de ce que vous avez été autrefois. Vous connoîtrez, comme moi, par une fâcheuse expérience, que des sommes immenses dans vos cofres, vous satisferont moins que ne fait pas aujourd'hui une pistole que vous avez méritée auprés d'un Pere avare par une Lettre ou une Epigrame Latine, que peut-être le bon homme n'entend pas.

Si jamais le Prince vous honore de ſa faveur ; ſi jamais vous êtes apellez aux grands emplois ; ſi jamais vous recevez de glorieuſes récompenſes de vos travaux, vous éprouverez, que vous étiez mille fois plus contens des bonnes graces d'un ſuperbe Régent, d'une place de Dictateur ou de Conſul achetée par un theme purgé de ſoleciſmes, ou d'un prix remporté ſur la fin de l'année au ſon d'une Trompette de bois à la vûë de mille grimes, que de tout l'attirail dont la fortune charge & accable ſes favoris.

Vos maiſons de plaiſance, vos meubles précieux ne vous ſeront rien en comparaiſon de ces petites chambres tapiſſées de Théſes, ou vous dormez en repos, contens des Muſes & de vous mêmes.

Vôtre table ſi elle eſt délicate, ne vaudra pas cette table mal ſervie, ou avec une faim déréglée échapez de la Claſſe, vous venez engloutir un mechant ordinaire, dont à peine les os qui ſemblent être faits pour ſervir de barriére à l'apetit, peuvent arréter le vôtre.

Mais ce qui mérite d'être gravé ſur le marbre & ſur l'airain, c'eſt que vos amis d'aujourd'hui ſont de véritables amis, des amis qui dureront toûjours, & dont la mémoire vous ſera toûjours chére.

Néan-

Néanmoins il vous manque une choſe qui empêche vôtre bonheur d'être complet; c'eſt que vous ne connoiſſez pas aſſez la félicité de vôtre condition, & que vous vous attendez à quelque choſe de meilleur, aprés que cette farce ſera joüée; mais pauvres enfans vous êtes les dupes d'une imagination fole qui vous ſéduit & vous trompe.

Je ſai par expérience qu'il y a auſſi quelques épines qui ſe mêlent à vos roſes. Je ne dis pas ce que c'eſt: vous m'entendez bien; mais la ſatisfaction d'avoir des compagnons de vos diſgraces, vous ſoulage beaucoup; & enfin le mal n'eſt point ſi grand, qu'il ne s'efface par une belle aprêdînée de congé, & par une promenade ou à Gentilli, ou dans le Bois de Bologne.

Illic verdentes Fagi, Cedri Piniquè
Largos protendunt ramos, herbaſque fugaces;
Semper ibi ſed grata quies & plena voluptas,
Non ibi brulantur nimio calore Leonis
Arva, nec urenti de ſole crevata fatiſcunt:
Nulla gregi Claucata nocet, fallaxque veneni
Herba, nec incauto nocet hic ſorciera maligna,
Semper ibi ver perpetuum, ſemperquè moratur
Alma quies, imperium, ſorſque omnibus æqua.

¶ Les Romains avoient une coûtume fort

ſort loüable, & trés-utile tant que l'on en ſût bien uſer; c'étoit de reciter les Oûvrages de leur compoſition en la preſence de leurs amis, avant que de les donner au Public. Ils avoient en cela deux fins, la premiére de recevoir les avis & les corrections dont les plus habiles gens ont toûjours beſoin; & la ſeconde, qui étoit une ſuite de la premiére, de ne publier rien qui ne fut fort accompli.

Les oraiſons ou diſcours d'éloquence, les Dialogues, les Hiſtoires & les Poëmes étoient les piéces qu'on recitoit d'ordinaire dans ces aſſemblées. Quelques Critiques ont crû qu'il ne faloit point reciter ni les Hiſtoires ni les Tragédies; parce que les Hiſtoires ne ſont pas faites pour l'oſtentation, mais pour rendre témoignage à la vérité; & que les Tragédies demandent une Scéne & des Acteurs.

On envoïoit des billets pour inviter les gens à ces ſortes de recits. Les Empereurs honoroient quelquefois de leur preſence ces aſſemblées. *Auguſtus Imperator patienter audivit carmina. Hiſtorias, & Dialogos.* A la fin l'abus s'y gliſſa, & ceux qui recitoient leurs Ouvrages, gagnoient les ſuffrages & les aplaudiſſemens des Auditeurs à prix d'argent, comme il eſt marqué dans Perſe & dans Juvenal.

On

On ne recitoit pas seulement, mais on déclamoit aussi les piéces d'éloquence ; & c'étoit là l'affaire de ces gens que l'Antiquité appelloit *Réteurs*.

¶ M. le Prince Loüis de Bourbon qui fut tué à Jarnac, fit battre monnoïe d'argent avec cette inscription comme un Souverain, *Louis XIII. Roy de France*, comme le remarque Brantôme.

M. le Blanc dans son Traité des Monnoïes, ajoûte qu'étant à Londres, il avoit vû entre les mains d'un Orfevre un Ecu d'Or qui avoit d'un côté la tête de ce Loüis de Bourbon Prince de Condé, ce qui est une marque de Souveraineté ; & de l'autre l'Ecu de France avec cette inscription : *Ludovicus XIII. Dei gratia Francorum Rex primus Christianus.*

¶ Loüis de Montpensier fils de Gilbert de Montpensier mourut au Roïaume de Naples. Il est raporté dans „ nos Historiens que visitant les os & la „ sépulture de son Pere, & lui donnant „ de l'eau benite, il fut si transi de deüil „ & de tristesse, que soudain il tomba „ étendu mort sur le Tombeau. „

J'ai oüi dire autrefois à un de mes amis, qu'étant dans la Cave des Cordeliers de Toulouse, où les corps morts se con-

conſervent entiers & ſans nulle pourriture, il ſurvint le fils d'un Médecin de la Ville, qui aïant reconnu le cadavre de ſon Pere, tomba évanoüi & penſa mourir ſur la place.

„ ¶ Dona Agnés Beatrix Pacheo, Da-
„ me d'honneur de la Reine Eleonor, a-
„ voit fait preſent à M. d'Orleans fils de
„ François I. d'un petit Vaſe dont on uſe
„ en Portugal, qui eſt d'une terre tannée,
„ ſi fine, qu'on diroit que c'eſt une terre
„ ſigelée. Elle fait boüillir l'eau froide ſans
„ lui faire perdre ſa froideur. Cette eau ne
„ fait jamais mal à qui la boit.

Varillas a inſéré cette particularité dans la Vie de François I. La terre de ces Vaſes eſt une eſpéce de terre ſigelée, qui ſe trouve communément aux Indes. Elle rafraîchit l'eau quand on l'y laiſſe quelque tems. Les Indiens apellent ces Vaſes *Pucaro*.

„ J'ai une grande Taſſe, dit la Marquiſe
„ de Launoy dans ſon Voïage d'Eſpagne,
„ le vin n'y vaut rien, l'eau y eſt excel-
„ lente. Il ſemble qu'elle boüille quand
„ elle eſt dedans, au moins on la voit friſ-
„ ſonner. Quand on la laiſſe un peu de
„ tems, la Taſſe ſe vuide toute, tant cet-
„ te terre eſt poreuſe. Elle ſent fort bon.
Il eſt ſurprenant comment les Marchands

qui

qui nous aportent tous les jours des curiositez des Indes, ne rendent point ces Tasses communes en France, où elles se debiteroient aussi bien que les Vases de terre sigelée, à qui l'on attribuë je ne sai quelle vertu.

Paul Jove parle d'un Vulcain fils du Comte de Fustemberg. Les Italiens & les Allemans affectent de prendre des noms d'anciens Romains, mais non pas des Dieux. Il s'est trouvé un Mercure en France, mais c'étoit un nom de place & de seigneurie, dit Brantôme.

Brantôme se trompe, le nom de cette place n'est point *Mercure*, mais *Mercœur*; & en Latin *Mercorium*, comme *Crevecœur crepicordium*, & autres semblables.

Les hommes en Italie prennent des noms de femmes, & assez ordinairement celui de *Marie*. En France nous avons eu *Anne* de Montmorency, nom qu'Anne de Bretagne femme de Louïs XII. lui avoit donné sur les Fonds de Bâtême.

¶ M. de Salvoison grand Capitaine *disoit, qu'il n'y avoit au monde si bon Emery pour bien faire luire les Armes, que les Lettres.* Parole digne des Césars.

¶ Madame de Montmorency femme d'Anne de Montmorency, ne changea point son ancienne façon de s'habiller avec une robe à grandes manches. „ Isa-

„ Isabelle de Bavieres femme du Roy
„ Charles VI. aporta en France, dit Bran-
„ tôme, les Pompes & les Gorgiasetez
„ pour bien habiller superbement & gor-
„ giasement les Dames: mais à voir dans
„ les vieilles Tapisseries de ce tems des
„ Maisons de nos Rois où sont portraites
„ les Dames ainsi habillées qu'elles l'étoient
„ pour lors, ce ne sont que drôleries,
„ bisseries & grosseries au prix des belles
„ & superbes façons de nôtre Reine Mar-
„ guerite de Navarre.

Ce seroit une chose curieuse de faire dessiner d'aprés nos anciens Tableaux & nos anciennes Tapisseries, toutes les modes de s'habiller depuis environ deux ou trois cens ans. Nos Peintres pour donner un bon air à leurs Portraits, se servent aujourd'hui d'habillemens à la Romaine, ou d'habillemens de leur invention: mais ils ôtent par là à nos successeurs, la satisfaction qu'ils auroient de connoître la bizarerie de nos modes & leurs changemens.

¶ Le Duché de Richelieu par la concession du Roy, va aux collateraux & aux femmes. Nous avons peu de ces exemples.

¶ Le Petit Pere André Prédicateur & Religieux du Couvent des Petits Augustins à Paris, étoit de la famille de Messieurs

le

le Boulanger personnes d'une qualité distinguée dans la Robe. Je l'ai souvent écouté; mais je n'ai jamais remarqué qu'il ait dit les impertinences qu'on lui attribuë, & dont assurément il n'étoit point capable. Il menoit une vie trés-sainte & tres-austére, & n'avoit nulle considération pour le monde. Son talent n'étoit pas de farder la vérité: il la presentoit toute nuë sans ornemens & sans voile. Toutes ses expressions étoient naïves & fort naturelles; & c'est ce qui a donné lieu aux contes qu'on a fait de lui. Il faisoit un grand usage des proverbes les plus populaires & les plus communs, comme lorsque la Reine Anne d'Austriche arrivant à son Sermon, qui étoit déja commencé, il lui dit pour tout compliment: *Soïez la bienvenuë, Madame, nous n'en mettrons pas plus grand pot au feu*; & poursuivit son discours sans le reprendre dés le commencement, selon la coûtume. Ses comparaisons comme ses autres figures, étoient toûjours prises de ce qu'il y a de plus bas: J'ai oüi dire à un Docteur de Sorbonne, qu'un jour il fut fort surpris de lui entendre comparer les quatre Docteurs de l'Eglise Latine aux quatre Rois de nôtre jeu de Cartes. Saint Augustin (disoit-il est le Roy de cœur, par sa grande charité; St. Am-

broiſe eſt le Roy de Tréfle, par les fleurs de ſon éloquence ; S. Jerôme eſt le Roy de Pique, par ſon ſtile mordant ; S. Gregoire eſt le Roy de Carreau par ſon peu d'élévation.

¶ *De Statica Medicina Ars.* Sanctorius Médecin & Profeſſeur dans l'Univerſité de Padouë eſt l'Auteur de ce petit Traité de la Médecine Statique, qu'il compoſa aprés avoir médité durant trente ans ſur la tranſpiration. Il eſt le premier qui ſe ſoit aviſé de ce Syſtême. *Novum atque inauditum eſt in Medicina, poſſe quempiam ad exactam perſpirationis inſenſibilis pervenire* (dit-il dans ſon Avis au Lecteur) *nec quiſquam Philoſophorum nec Medicorum unquam hanc Medicæ facultatis particulam auſus eſt.*

Il faut convenir du principe de Sanctorius, que ſi l'on pouvoit réparer chaque jour par la nourriture, la perte que le corps fait des eſprits, & ſe décharger des ſuperfluitez que produiſent les alimens, ce ſeroit un reméde efficace contre les maladies ; mais la difficulté eſt de mettre en pratique cette Théorie. Il n'eſt rien de plus ingénieux que l'invention de la chaiſe ſuſpenduë en l'air à la hauteur environ d'un doigt par un contre-poids qui la tient en cet état juſqu'à ce que celui qui y eſt aſſis, ait pris la juſte quantité de nourriture

ture qui lui eſt néceſſaire. Tout cela, dis-je, eſt fort ingénieux; mais il n'y a rien de plus embaraſſant ni de plus à charge à l'homme, qui ſans tant de frais ni de machines, a ſa raiſon & ſes experiences pour ſe comporter comme il doit dans les ſervices & les devoirs qu'il rend à la nature. On admire ceux qui inventent ces choſes; mais aprés tout, chacun vit comme il l'entend.

Le Voïage de Dalmatie, de Grece & du Levant par Georges Wler Anglois de nation, eſt un des plus curieux que j'ai vû depuis long-tems. Il s'y trouve des particularitez ſervant à l'Hiſtoire de la Litterature qui ne doivent pas être négligées. On y aprend qu'à Corfou le Chevalier Marmer, qui tire ſon nom de l'Iſle Marmero dans la Propontide, a écrit en Italien l'hiſtoire de ce Païs-là; qu'au même lieu dans la Bibliotéque de Jerôme Machi Abé de Palæopoli, il ſe trouve plus de vingt Manuſcrits qui n'ont jamais été mis ſous la preſſe, entr'autres un Commentaire Grec d'Origenes ſur l'Evangile de S. Jean ſaint Auguſtin *de Trinitate* traduit de Latin en Grec, & les Sermons de S. Ephrem ancien Moine. Cet Abé Machi a fait imprimer un Dictionnaire en quatre Langues,

en Grec Ancien & Moderne, Latin & Italien, & un cours de Philoſophie. Wler a vû parmi les Livres d'Arſenio Calluti neveu de l'Abé Machi, un Manuſcrit de S. Damaſcene qui n'eſt point imprimé à ce qu'il croit, & qui eſt comme un abregé de ſes Oeuvres, & un Commentaire de Ptochoprodromus ſur les Hymnes de l'Egliſe Grecque.

Il témoigne auſſi avoir vû à Traon chez le Docteur Statelius, un fragment de Petrone, où ſe trouve entr'autres choſes le ſouper de Trimalcion tout entier.

Il obſerve qu'il y a dans Conſtantinople un *Bazar*, ou *Bourſe* où ſe debitent les Livres Manuſcrits de diverſes ſciences, en Langue Turque, Perſe & Arabe, les deux derniéres étant parmi les Turcs, comme le Grec & le Latin, ſont parmi les Chrétiens.

Il dit qu'un nommé Walſon l'aſſura qu'il avoit acheté un cofre plein de Livres Arabes fort rares. Entr'autres un de Chiromance plus curieux que celui de Jean-Baptiſte Porta, dans lequel l'Auteur prétend que les lignes des mains ſont des lettres dont il donne l'alphabet; une hiſtoire de Tamerlan beaucoup plus ample que celle qui a été traduite ſur l'Arabe d'Alhacen, & deux Livres de Taliſmans, d'où Gaſ-

Gaffarel a tiré tout ce qu'il a écrit dans son Livre des Curiositez inouïes. Le même ajoûtoit que Grotius avoit dérobé ses principaux argumens pour la vérité de la Religion Chrétienne, d'un Auteur Arabe, & particulierement des Ouvrages d'un excellent homme, que les Latins ont tenu pour un Archi hérétique; mais que les Cotes tiennent pour un Saint, qui a écrit un Livre pour la Religion des Chrétiens contre les Turcs & les Juifs. Il disoit aussi qu'il avoit vû un ancien Livre d'Astronomie qui suposoit l'usage de l'aiguille aimantée, quoiqu'on ne s'en servit pas pour la Navigation, mais pour d'autres usages d'Astrologie.

Wler fait mention d'un fameux Renégat Polonnois de naissance nommé Hulibey, qui parloit dix-sept sortes de Langues. Il dit que c'est ce Renégat qui a fourni à M. Ricaut Consul beaucoup d'instructions pour son Livre de l'Empire Turc.

Le même assure qu'il vit dans le *Catholica*, ou Eglise Corinthe, deux anciens Manuscrits de l'Ecriture divisez selon l'ordre de la lire, qui est établi dans l'Eglise Grecque, & deux Liturgies de S. Basile fort anciennes.

Il y a aussi dans le même Voïage d'Wler

ler deux remarques de Critique. La premiére, que la Ville de Micone n'eſt pas ſi éloignée de Delos que Ferrari l'aſſure dans ſon Dictionnaire, n'en étant éloignée que de deux lieuës tout au plus, quoiqu'il en compte ſept : & la ſeconde, que Baudran ſe trompe en la mettant ſous la domination des Venitiens. Elle eſt aux Turcs.

Il ne faut point laiſſer échaper ces ſortes de remarques, & il eſt bon même ſelon la méthode des Scaligers & des autres Savans, d'en charger les marges des Livres pour qui ces remarques ſont faites.

¶ *Cornelius à Beughem* a donné un Catalogue des Livres qui ſe ſont imprimmez depuis 1459. qui eſt à peu prés le tems de l'Invention de l'Imprimerie juſqu'en 1500. ſous le titre d'*Incunabula Typographiæ.*

Le P. Labbe a fait quelque choſe de ſemblable pour les vieilles Editions depuis l'an 1459 juſqu'en 1500. qui ſe trouvent dans la Biblioteque du Roy.

Ces ſortes de Catologues ſont fort utiles, quand ceux qui s'en mêlent ont le ſoin de remarquer les différences qui ſe trouvent entre les vieilles & les nouvelles Editions, & ce qu'il y a d'ajoûté ou de retranché ; car ſans cela, ces Catalogues ſont

ſont peu choſes. Par exemple, ſur les Actes du Concile de Cologne, tenu ſous l'Archevêque Hermannus, il faut obſerver que l'Edition des Actes de ce Concile eſt plus ample en gothique que dans les Editions modernes.

Le même Cornelius à Beughem a mis au jour une Bibliographie ſous le titre de *Bibliographia Critico curioſa*, ou autrement *Apparatus ad Hiſtoriam Litterariam noviſſimam.* Ce ſont deux petits Volumes tout pleins de fautes, qui marquent que l'Auteur n'eſt pas exact, & qu'il puiſe toutes ſes connoiſſances dans les Journaux des Savans, ſur la foi deſquels il s'endort.

¶ Meſſire Antoine Godeau étoit le fils d'un Elû de la Ville de Dreux. Sa premiére inclination étant pour le mariage, il rechercha la fille du Lieutenant Général de cette Ville; mais mépriſé, parce qu'il étoit petit & laid, il quitta la partie, & vint s'habituer à Paris. M. Conard qui étoit ſon parent, le fit connoître à M. Capelain qui le mena à l'Hôtel de Ramboüillet, qui étoit en ce tems-là le tribunal où il faloit faire preuve d'eſprit & de probité, pour être admis au rang des Illuſtres. Il fut parfaitement bien reçû dans cet Hôtel; & c'eſt de lui

que Mademoiselle de Rambouillet disoit dans une de ses Lettres à Voiture: *Il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée, & je vous jure, mille fois plus galant.*

M. Godeau avoit la conversation aisée, & comme il savoit relever les petites choses par le tour fin qu'il leur donnoit, il savoit aussi par ses manieres naturelles, amener les plus grandes à un point de justesse qui contentoit également les esprits rares & les médiocres. Ses Paraphrases sur S. Paul, genre d'écrire jusqu'alors peu pratiqué en nôtre Langue, lui attirérent une aprobation universelle; & le *Benedicite* traduit en Vers François, lui fit mériter les bonnes graces du Cardinal de Richelieu, & la nomination à l'Evêché de Grace qui étoit vacant.

Ce qu'il y a eu de singulier en M. Godeau, c'est qu'il a sû joindre la piété à l'amour des Lettres, & faire servir ses études à son devoir de Pasteur. Il avoit embrassé la doctrine de S. Augustin, sans aller à pas un des excés qui sont justement condamnez; & quand il en a écrit ou parlé, c'a toûjours été avec cette sagesse que S. Augustin souhaite dans ses véritables disciples. Aussi a-t-il mérité des louanges qui ne s'effaceront jamais de la mé-

mémoire des hommes. Le Clergé de France l'a regardé comme le modêle des Evêques ſavans & pieux; ſon peuple l'a chéri comme ſon Paſteur & ſon Pere. Rome l'a eſtimé; la Cour l'a conſidéré; les Théologiens l'ont écouté; tout le monde univerſellement lit ſes Ouvrages: Les Proteſtans mêmes ne lui ont pas refuſé des loüanges; & ſi un Grammairien a attaqué ſa Poëſie, il en a aſſez rougi, pour m'obliger à n'en rien dire davantage.

¶ *Epiſtola Chryſoſtomi ad Cæſarium Monachum adverſus Apolinaris hæreſim tempore ſecundi ipſius exilii ſcripta.* Cette Epître de S. Chryſoſtome au Moine Céſaire aïant été long-tems cherchée, Pierre Martyr Proteſtant célébre, en trouva par hazard un Verſion Latine à Florence, dont il tira un copie qu'il porta en Angleterre. & la mit en dépôt dans la Bibliotéque de Cranmer Archevêque de Cantorbery, comme un Monument trés-autentique contre la doctrine de la Tranſubſtantiation. Mais aprés la mort de ce Prélat, ſa Biblotéque aïant été pillée, l'Epître de S. Chryſoſtome à Céſaire diſparut: ce qui donna lieu au Cardinal du Perron de croire & d'aſſurer même que cette Epître étoit un être de raiſon qui n'avoit ja-

jamais été. Cependant nôtre *Emericus Bigotius* retrouva ces années derniéres dans la Bibliotéque des Dominicains de Florence, l'original de la verſion Latine de cette Lettre, que Pierre Martyr avoit copiée autrefois. Il crût qu'il ne pouvoit pas mieux faire que d'en inſérer une copie dans la Vie de S. Chryſoſtome par Palladius, qu'il mettoit au jour: mais comme l'Ouvrage étoit ſous la preſſe, M. Faure Docteur de Sorbonne qui en avoit été l'Examinateur, ſe perſuadant que cette Lettre étoit une piéce ſupoſée, la fit retirer & lacérer. Les Proteſtans qui en eurent avis, criérent comme des perdus, & nous accuſérent de fraude & de celer les piéces d'importance, qui nous feroient perdre nôtre procés s'il étoit examiné devant des Juges équitables.

Il eſt vrai qu'il y a lieu de s'étonner comment un auſſi habile homme que M. Faure n'ait pas eu les yeux auſſi bons que le P. Hardoüin, qui s'eſt fort bien aperçû que cette Lettre ne dit point ce que nos adverſaires lui font dire.

C'eſt une régle qu'il faut exactement obſerver, à l'égard des Ouvrages ou des Paſſages des Peres que les Proteſtans nous objectent, comme nous étant contraires, de les lire la balance à la main & de tout peſer, l'expérience aïant fait voir plus d'u-

ne

ne fois que ce que ces Messieurs s'imaginent leur être favorable, les bat en ruïne, & enferme leur condamnation sous des paroles qui ne sont obscures, que parce qu'on ne les considére pas assez.

¶ Dans le second Volume du *Museum Italicum* du P. Mabillon, il se trouve un Commentaire *in Ordinem Romanum*, où il y a plusieurs choses dignes de remarque. *Seculo 13 in ceremoniali Gregorii X. præscribitur ut in elevatione Corporis Christi prosternant se ad terram & adorent reverenter in facies cadendo : & sic prosternati stent usque ad per omnia, &c* Dans l'Ordre Romain, il est ajoûté, art. 19. *Ante Agnus Dei & dant pacem & iterum se prosternunt, & stant sic prostrati, quousque Sacerdos corpus & sanguinem sumat.* Saint Loüis avoit ordonné qu'on observeroit la même chose dans sa Chapelle, à l'imitation de certains Religieux qu'il ne nomme point. Je ne connois que les Chartreux & les Religieux de la Trappe qui gardent aujourd'hui cette pieuse cérémonie de se prosterner à l'élevation & durant la communion du Prêtre à la Messe.

¶ M. Richard Curé de Triel dans un Livre de sa façon intitulé *l'Agneau Paschal*, dit qu'il a gardé des pains pour la Messe durant quarante ans sans qu'il y parût

rût, aucune pourriture. Il attribuë cela à ce que les pains ne sont point levez. Sa conjecture n'est pas vraïe: les pains qui ne sont point levez, se pourrissent comme les autres; & l'on y voit avec le Microscope de petits vers, ou des mittes qui les rongent & les réduisent presqu'à rien. Que si ces accidens ne sont pas arrivez aux pains que M. Richard a gardez durant quaraute ans, cela peut venir de la qualité du lieu ou de la boëte dans laquelle il les la conservez.

¶ François de la Mothe le Vayer né à Paris & originaire du Mans, étoit Precepteur de M. le Duc d'Anjou. Ce fut sous ses yeux, & sous ceux de l'Abé le Vayer son fils homme trés poli & qui est mort jeune, què ce jeune Prince fit une Traducti. on Françoise de l'Histoire Romaine de Florus.

On a les Ouvrages de le Vayer en trois Volumes in folio, qui ne sont qu'un amas de ce qu'il avoit trouvé de meilleur dans le cours de ses lectures. Ce lisoit autrefois ces sortes de rapsodies, mais elles ne sont plus de nôtre goust. On qu'il écrivit contre les Remarques de Vaugelas ne lui fit guéres d'honneur, aïant été contraint pour plaire au Public, de se servir de ce qu'il condamnoit, & de corri-

riger ſon ſtile ſuivant les régles de ſon adverſaire.

Néanmoins l'Académie Françoiſe le conſidéroit comme un de ſes premiers ſujets; mais le monde le regardoit comme un bouru qui vivoit à ſa fantaiſie, & en Philoſophe ſceptique. Sa phiſionnoime & ſa maniére de s'habiller faiſoient juger à quiconque le voïoit, que c'étoit un homme extraordinaire. Il marchoit toûjours la tête levée & les yeux attachez aux Enſeignes des ruës par où il paſſoit. Avant que l'on m'aprit qui il étoit je le prenois pour un Aſtrologue, ou pour un chercheur de ſecrets & de pierre philoſophale. Deux folies inſignes couronnérent la fin de ſes jours. Il compoſa un méchant Livre ſous le titre d'*Hexameron Ruſtique*, & épouſa une jeune femme à l'âge de ſoixante & dix-huit ans. Ainſi finit ce Philoſophe François.

¶ *Les Marbres d'Arondel*, ſur leſquels ſe trouvent une trés-ancienne Chritique d'Athenes gravée en lettres capitales dans l'Iſle de Paros, l'une des Cyclades 263. ans avant JESUS-CHRIST, ont été ainſi nommez de Thomas Comte d'Arondel, aïeul du Comte Maréchal d'Arondel, qui les fit venir du Levant à grands frais. Ce qui eſt déplorable, c'eſt que durant les trou-

troubles d'Angleterre, la plûpart de ces Marbres furent emploïez à réparer des portes & des cheminées. Cela doit bien encourager les curieux à faire de pareilles dépenses.

¶ Les Critiques parlent bien diversement de Quinte-Curce Auteur de la Vie d'Alexandre. Les uns prétendent qu'il a vécu sous Auguste; d'autres sous Tybere, d'autres sous Vespasien. Il y en a qui croïent qu'il est beaucoup plus moderne, & que le nom de Quinte-Curce est un nom supposé par un bel esprit d'Italie, qui composa cette Histoire ou ce Roman il y a environ trois cens ans. Où en est la preuve, je n'en sai rien; ce qu'il y a de constant, c'est que nul des Anciens n'en a parlé. Mais supposé que cela soit, il est admirable comment un homme qui écrivoit bien en Latin, & enfin qui avoit fait un Livre capable de l'immortaliser, s'il s'étoit fait connoître, ait bien voulu sacrifier sa gloire à celle d'un Quinte-Curce imaginaire qui n'en savoit joüir.

Un Savant m'a voulu faire croire autrefois, que le nom de cet Auteur qui étoit Italien, se trouve latinisé dans celui de Quinte-Curce. Cela pouroit être: mais qui nous expliquera cet emblême! on y viendroit trop tard presentement.

¶ Theo-

¶ Theophile Raynaud donnoit à tous ses Ouvrages un tour de perfection qui n'apartient qu'aux grands Maîtres. Ce jugement qui est de Guy Patin, n'est pas entiérement vrai. Le tour de perfection qui n'apartient qu'aux grands Maîtres, comme ont été par exemple les PP. Petau & Sirmond, manquoit à Theophile Raynaud. Ces desseins étoient bizares son érudition sans choix, & son stile quoique bon de lui même, gâté en bien des endroits par des affectations puériles: outre que l'Auteur étoit un homme rude & sans nulle *urbanité*. Il mourut à Lyon d'apoplexie le dernier Octobre 1663. Il est parlé de sa mort dans les Voïages de Monconis, qui réfute les mauvais bruits qui avoient couru touchant sa fin, qu'on disoit avoir été celle d'un desespéré.

¶ François Perard Castel de Vire en Normandie, mort à Paris âgé de quarante ans dans la profession d'Avocat, a laissé un grand Recueïl d'Arrêts, & d'autres Piéces avec des Notes, servant à l'instruction des matiéres Bénéficiales. Je l'ai connu dès sa plus tendre jeunesse, & j'ai toûjours remarqué en lui beaucoup d'esprit & d'ouverture pour les sciences, principalement pour celles qui forment les grands Jurisconsultes. Cela auroit paru davantage, s'il avoit

voit pû prolonger ses années ; mais il s'est épuisé avant le tems. Je ne doute point qu'il n'ait infiniment profité des instructions des habiles Avocats avec qui il avoit toûjours pris plaisir de converser, & de celles de son Oncle vieil Avocat, qui cachoit beaucoup de connoissances & de lumiéres sous une maniére de vivre assez singuliére.

J'ai remarqué parmi les Ouvrages de Perard un Traité des Pensions sur les Cures, sans nom d'Auteur. Il est juste de déclarer qu'il est de M. le Mettayer savant & pieux Ecclésiastique, aujourd'hui Curé de S. Thomas, l'une des Paroisses de la Ville d'Evreux en Normandie.

¶ *Michaëlis Pselli Poëtæ, ac Philosophi Græci Dialogus de energia seu operatione Dæmonum è Græco translatus.* Ce Dialogue de Psellus tiré de la Bibliotéque de Jean de S. André Chanoine de Nôtre Dame de Paris, fut traduit de Grec en Latin par Pierre Moreau de Tours, & imprimé chez Guillaume Chaudiere. Avant cette Traduction de Moreau, Marcil Ficin en avoit fait une ; mais sur un original qui n'étoit pas entier. Feuardent de l'Ordre des Mineurs, & Docteur en Théologie, qui se rendoit recommandable en ce teme-là par sa plume & son esprit, joignit une Préface à la Version de Moreau, qu'il dédia à M. de S. André.

Zo-

Zonare dans le troiſiéme Livre de ſes Annales, dit que Pſellus étoit un excellent Philoſophe qui enſeigna à l'Empereur Michel Ducas la Grammaire, la Rhétorique & la Philoſophie. Il paroît que Pſellus avoit lû les Peres Grecs, & principalement S. Baſile; & qu'il étoit un grand Platonicien. On prétend qu'il avoit commenté la *Pſychogonie* de Platon, la Métaphyſique, les Catégories, & les Livres de l'interprétation d'Ariſtote, avec les cinq paroles de Porphyre; que de plus il avoit écrit un Livre contre Eunomius, deux des Loix, une Monodie, une Eclogue, deux Panégyriques, & d'autres Ouvrages de Philoſophie; de Médecine & de Théologie qui ſe trouvent dans la Bibliotéque Vaticane.

Feuardent croit que le Commentaire ſur le Cantique des Cantiques que nous avons parmi les Ouvrages de Théodoret, eſt de Pſellus, comme auſſi le Poëme ſur les ſept Conciles Oecumeniques des Grecs.

Dans les ſix premiers Chapitres du Dialogue de Pſellus *de operatione Dæmonum* de la verſion de Moreau, leſquels ne ſe trouvent point dans celle de Marcil Ficin, il eſt parlé de l'héréſie des Euchytes. Ces Hérétiques reconnoiſſoient trois principes, *Patrem qui ſupra mun-*

dana tantùm curaret : Filium juniorem qui cœlestia ; Satanaki filium seniorem, cui eorum, quæ in numero sunt, administratio credita esset. Ils rendoient à ce dernier un culte plein de sortiléges, commettoient des crimes horribles, & se livroient aux Démons. C'est une pensée de S. Irenée, que les Hérétiques jusques à son téms avoient eu commerce avec le Diable.

Certainement ce Livre de Psellus est bien peu chose, & ne mérite presque pas d'étre lû. Cet Auteur avoüe qu'il tenoit toute sa doctrine d'un méchant Moine, qui à la fin se convertit, à ce qu'il dit. M. Gomain estimoit néanmoins ce Livre, & en faisoit son Auteur favori.

¶ Les Fastes d'Ovide renferment plus d'érudition qu'aucun autre Ouvrage de l'Antiquité. C'est le chef d'œuvre de ce Poëte, & une espéce de Livre de devotion Païenne.

¶ A deux lieuës de Cracovie sont les Mines de Sel de Velika. M. le Laboureur dans son Voïage de Pologne, dit qu'il y a prés de trois lieuës à descendre par des cables dans ces Mines, à la réserve d'une échelle de deux ou trois cens marches ; qu'il y a plus de cinq cens ménages établis dans ce goufre qui ont creusé dans le Sel une espéce de Ville, où il

y a

y a des rües & de toutes sortes de maisons avec les commoditez des autres qui sont sur la terre; & qu'il y a beaucoup d'enfans qui n'ont jamais monté en haut, & qui ne peuvent s'imaginer qu'il y ait d'autre monde. Il y a une Eglise & des Prêtres, un Juge, & enfin toutes sortes d'Offices: l'on y fait des Mariages & des enfans, & toute l'occupation de ces habitans des ténébres, est de tailler cette roche de Sel en grosses colonnes, que les Polonois, Silesieus, Moraves, Hongrois, & ceux d'Austriche & d'Allemagne viennent acheter.

M. le Laboureur raconte ces choses sur la foi d'autrui. Un Voïageur François qui a descendu dans cet abîme de Sel, m'a assuré qu'on y voïoit un grand nombre de misérables attachez à ces Mines: mais qu'on n'y apercevoit aucune trace de cette pretenduë République si dévote & si bien réglée.

Le fabuleux entre d'ordinaire dans les Relations des Voïageurs, pour dédommager le Lecteur de ce qu'il y trouve d'inutile & d'ennuïeux.

¶ Sur ce que le même M. le Laboureur raconte, que la Reine de Pologne étant arrivée à Stolpen, il vint des lettres confirmatives que la maladie, du

Roy augmentoit ; lequel prioit la Reine par une lettre du Grand Chancelier, de vouloir arrêter à Laumbourg en attendant sa santé, &c. Un Gentilhomme Polonois de la suite du Roy Jean Casimir, m'a assuré que ce n'étoit que du plâtre que ce discours de M. le Laboureur, pour cacher un grand & fâcheux secret. Car le Roy aïant reçû des Mémoires sur des matiéres trés-délicates capables de l'inquiéter, se mit au lit & feignit d'avoir la goutte, laquelle ne manque jamais de venir au secours des bons Politiques, & ne voulust point se bien porter ni consommer son Mariage, qu'il n'eût reçû de France les éclaircissemens qu'il demandoit. On tâcha de le contenter ; & il parut l'être : mais Madame de Guebriant Ambassadrice Extraordinaire & Surintendante de la conduite de la Reine, poussa cette affaire avec tant de hauteur, qu'elle pensa tout perdre. Elle déplût à la Cour de Pologne, & on lui accorda d'autant plus volontiers son congé, qu'on l'avoit priée de le demander.

¶ *Terre Sigillée.* Lorsque je n'étois encore qu'un enfant on me faisoit boire de l'eau fraîche dans un vase de terre sigillée. Je demandai à mon Précepteur ce

fort

que vouloit dire *Terre Sigillée*, selon un fort bon précepte qu'on m'avoit donné de ne laisser passer aucun mot difficile sans en demander l'explication. Mon Précepteur qui étoit de ces ignorans qui aiment mieux dire une sotise que de demeurer court, me dit que la terre sigillée étoit une espéce de terre qui venoit du Païs des *Sigilles*. Je cherchai dans mes Livres en quelle contrée du monde habitoient les *Sigilles*, sans le pouvoir trouver. Je portai à mon Régent ma difficulté & la réponse de mon Précepteur. Il en pensa étoufer de rire; & pour m'instruire il me fit expliquer dans Boissardus savant Antiquaire, l'éloge que cet Auteur fait de Polixo, où je trouvai que daus l'Isle de Lemnos il y a une terre rouge dont les Anciens faisoient des préservatifs contre les venins & les enchantements, qu'on pendoit au cou des enfans, & que ces préservatifs *Amuleta* étoient marquez de la figure d'une Chévre.

Cette terre est encore aujourd'hui en vogue, & depuis que le Turc s'est rendu maître de l'Isle de Lemnos, tous les ans le sixiéme d'Aoust, sur une Montagne proche *d'Ephestia*, autrement *Cochino*, l'on va tirer cette terre avec bien des précautions. Ce sont les Caloïers ou Reli-

gieux Grecs qu'en font la cérémonie. Ils enferment cette terre dans des ſacs qu'ils portent au Weivode de Lemnos. Là cette terre ſe met en paſtilles, qu'on imprime d'un Seau qui porte gravé en Arabe ces mots qui paroiſſent myſtérieux aux ignorans, & renfermer une grande vertu, *Tin Imachton*, c'eſt-à dire *Terre Sigillée*. De Lemnos on envoïe ces paſtilles à l'Empereur de Conſtantinople, qui en fait des preſens. Le Weivode en retient une partie pour lui qu'il vend aux Marchands, qui ne manquent pas d'augmenter leur terre par l'art merveilleux qu'ils ont de ſophiſtiquer toutes choſes, & de mêler le faux avec le naturel & le véritable. On pouroit dire à ces Marchands ce que Voiture diſoit à M. de Mauvoy pour le remercier de la terre ſigillée qu'il lui avoit „ envoïée: Tant vaut l'homme, tant vaut „ ſa terre: vous l'avez renduë précieuſe, „ & vous avez trouvé moïen de nous faire „ un grand preſent en nous donnant peu „ de choſes.

Un Médecin ſavant m'a aſſuré que cette terre n'étoit bonne qu'à gâter de l'eau, & à orner des Cabinets.

¶ Les Peintres qui aiment leur Art ne négligent pas de deſſiner les belles têtes qu'ils rencontrent, principalement quand elles

ont

ont quelque chofe d'extraordinaire. Imitateur de ces Meffieurs, je ne néglige pas auffi de faire les Portraits des gens en qui je vois quelque chofe de remarquable. M. N. N. tombe perfentement fous mon pinceau. C'eft un homme de qualité, bien fait de bonne mine, & de la plus agréable fociété du monde; mais il ne fait ce que c'eft que d'aimer ni de chérir perfonne. Il croit que le cœur n'eft fait que pour purifier le fang, lui donner du mouvement & le perfectionner, & non pas pour recevoir des impreffions de tendreffe ni pour s'attacher aux gens. Il regarde cette principale partie de nous, mêmes comme une fimple machine, & à peu prés commme la pompe de la Samaritaine, laquelle ne fert qu'à élever de l'eau de la Seine, & la répandre dans la Ville. Cet homme incomparable rend des vifites, & il en reçoit : il fait des honnêtetez à tout le monde. Quand on l'aborde, on eft ravi de le voir ; quand on le quitte, c'eft toûjours à regret: Son efprit fe tourne comme il veut, & s'accommode au génie & à la capacité de quiconque l'aproche. Théologien avec les Théologiens, Philofophe avec les Philofophes, Politique avec les Politiques, enjoüé avec les enjoüez. Enfin preft à tout, il eft l'homme de tout le monde, & n'eft

l'homme de perſonne. Il vous oublie dés qu'il ne vous voit plus, & ne penſe à plaire qu'à ce qu'il a devant les yeux. Il paſſe inſenſiblement d'une ſcéne à un autre, & d'un perſonnage à une autre. C'eſt toûjours lui-même, & ce n'eſt jamais lui même. Il prend le tems comme il vient. La journée d'hier n'eſt plus dans ſa mémoire, & il ne prévient point par ſes ſoucis & ſes penſées, celle de demain. Heureux d'avoir oublié ſes diſgraces & ſes malheurs, & de ſavoir vivre à meſure qu'il vit avec quinze mille livres de rente.

Durant le ſiége de la Rochelle, les Anglois étant venus tomber ſur l'Iſle de Rhé, le Roy pour donner de ſes nouvelles au Gouverneur de l'Iſle & en recevoir, ſe ſervit de deux Plongeurs qui firent le trajet entre deux eaux. De ces deux hommes il n'y en eut qu'un qui revint avec des réponſes. Le Roy ravi d'avoir des nouvelles, lui demanda quelle récompenſe il ſouhaitoit? Il auroit eu une ſomme conſidérable, s'il l'avoit demandée; mais au lieu de cela, il dit d'un ton ferme: *Sire a boire, à boire.* Un Seigneur de la Cour lui repartit, que ne bûvois-tu pendant que tu étois à même: Monſieur repliqua le Plongeur, j'ai bû; mais l'eau m'a ſemblée trop ſalée.

¶ Le

¶ Le Traité *de Pœnitentiâ* du P. Morin est son chef-d'œuvre. Il y avoit travaillé durant trente ans lorsqu'il le fit imprimer à Paris en 1650. qui est la bonne Edition. Cet Ouvrage est tiré, *ex visceribus veranda antiquitatis*. L'Auteur y produit des Scholastiques dont les Ecrits ne sont point imprimez, par lesquels il montre combien l'on a varié touchant la Pénitence dans l'Eglise Romaine. On ne sait comment ce Livre a été aprouvé de l'Ecole. Il est vrai qu'on obligea le Pere Morin de rétracter plusieurs choses, & qu'il fut contraint de s'expliquer sur d'autres, principalement touchant la suffisance de l'Attrition jointe à la Confession, & sur ce qu'il raporte des Diacres & des Laïques qui écoutoient anciennement les Confessions dans l'extrême nécessité. Le Pere Morin parle de cette pratique par extension aux Laïques, comme par extension il leur est permis de bâtiser en certains cas.

Joinville dans la Vie de S. Loüis, raconte qu'à son retour de la Terre Sainte, le Vaisseau où il étoit fut battu d'une si furieuse tempête, qu'étant prest de périr, les Passagers se confessérent les uns aux autres ; & il jure sa foi qu'aïant écouté quelques-unes de ces Confessions, il ne s'en ressouvint jamais depuis:

ce qu'il ſemble attribuer à la grace du Sacrement ; mais il lui faut pardonner cette penſée. Il étoit ſi rempli des idées de la mort lorſqu'il confeſſoit, que les péchez de ſes pénitens ne firent point d'impreſſion ſur ſon imagination ; & c'eſt-là pourquoi ſans rien ſupoſer davantage, il ne lui en reſta jamais aucun ſouvenir.

¶ Aprés la mort de M. Holſten, le Cardinal François Barberin fit imprmer les Opuſcules de ce ſavant Bibliotécaire, qui ſont trés-vifs contre les Scolaſtiques. La même vivacité contre les Théologiens de l'Ecole, ſe remarque dans Leo Allatius Grec latiniſé, dans le P. Morin principalement dans ſon Livre *de Ordinationibus*, & dans M. de Launoy en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages.

¶ *Optatus Gallus.* Ce Livre qui a fait du bruit dans le monde, étoit de la compoſition d'un Eccléſiaſtique de Paris nommé Herſen. L'Auteur de la Vie du P. Morin n'en parle pas fort avantageuſement. Il l'apelle en ſon langage, *homo crebroſus*, *judicii pauci*, *vehementiſſimus concionator.* Il eſt fait mention de ce M. Herſen dans le Journal de S. Amour, comme d'un Théologien qui s'eſt trouvé mêlé dans les affaires du Port-Roïal. Il avoit été de l'Oratoire & prêchoit avec aplaudiſſement: c'eſt

c'eſt le premier que j'ai oüi prêcher à Paris ſelon la métode des anciens Peres : ce que l'on apelle aujourd'hui *Homelier*. Les cinq Volumes *d'Inſtructions Chrétiennes* qui ſe ſont debitées ces années derniéres, étoient des abregéz des Sermons de ce Prédicateur.

¶ Le Cardinal de Richelieu avoit une eſtime particuliére pour le Cardinal Ximenes ; & c'eſt celui de tous les Politiqnes Modernes dont il a plus affecté de copier les belles actions. Il ſe mit comme lui, à la tête d'une Armée ; comme lui, il régenta les Princes & les Grands du Roïaume, & ſe rendit comme lui redoutable à toute l'Europe ; & parce que Ximenes avoit établi les Ecoles de Théologie de Complute, le Cardinal de Richelieu entreprit auſſi de relever les Ecoles de Sorbonne, & de donner à ce Collége le luſtre où nous le voïons aujourd'hui. Enfin comme Ximenes avoit écrit divers Traitez de Théologie, nôtre Cardinal voulut laiſſer à la poſtérité d'excellens Ouvrages de piété & de controverſe. Il n'envia qu'une ſeule choſe à Ximenes dont il ne pût venir à bout, c'étoit de voir ſon nom à la tête d'une Polyglotte. Il offrit pour cela une ſomme conſidérable à M. le Geay qui travailloit à la Polyglotte qui por-

porte son nom. Mais la mort étoufa ce desir ambitieux ; plus loüable toutefois que celui dont il avoit été travaillé, d'immortaliser ses Poësies en les faisant publier sous le nom d'un excellent Poëte de son tems.

¶ On dit du Cardinal Ximenes, ce qui mériteroit bien d'être examiné, qu'il avoit fait des Notes sur divers endroits de l'Ecriture Sainte, dont l'impression se garde dans les Archives *d'Alcala Henares*, ou Complute, lesquelles Notes ont été confonduës à ce qu'on prétend, avec celles de Nicolas de Lyra. La Bibliotéque d'Espagne où se voit l'Eloge du Cardinal Ximenes, ne dit pas un mot de cette observation, qu'on peut vérifier sur les anciens Manuscrits des Ouvrages de Lyra qui se trouvent dans les bonnes Bibliotéques de Paris.

¶ Nous avons dans le Traité de l'Ame de Claudien Mamert qui fleurissoit au cinquiéme siécle, la plûpart des principes dont Décartes s'est servi pour soûtenir son nouveau Systême de Philosophie. On prétend aussi trouver dans S. Augustin son opinion touchant l'ame des bêtes. Les Religieux de S. Vanne ont remarqué dans S. Ambroise la doctrine nouvelle; & l'on voit

voit dans le 22. Livre * de la Cité de Dieu, selon l'interprétation de quelques-uns, que la maladie qui a couru depuis quelques années en France, & dont un grand Prince a été attaqué, étoit connuë au tems de S. Augustin. Ce Pere dit que l'Evêque Lucillus qui en étoit travaillé depuis long-tems, en fut guéri en portant la Chasse dans laquelle étoient enfermées les Reliques de S. Estienne Martyr. *Fistula, cujus molestiâ jam diu laboraverat, & familiarissimi sui Medici, qui eam secaret, operiebatur manus, illius piæ sarcinæ vertutione, repente sanata est.*

¶ Henry Estienne fameux & savant Imprimeur de Paris, a mis au jour deux petits Livres de sa façon, l'un intitulé, *Castigationes in Marci Tullii Ciceronis locos quam plurimos*, & un autre *de Origine Mendorum*, qu'on ne sauroit assez estimer, & qui mériteroient bien d'être r'imprimez étant aujourd'hui assez rares. Loüis Capelle s'est servi utilement de ce dernier dans sa Critique Sacrée. C'est un Livre qui est agréable aux Savans, & trés-utile à ceux qui prétendant le devenir, commencent à lire les bons Auteurs.

¶ *Leonis Allatii de Engastrimytho Syntagma.* Il y avoit anciennement des hommes &

* *l.* 22. *c.* 8. *art.* 11.

& des femmes, qui faiſant le métier de Devins & de Devinereſſes, répondoient de leur ventre à ce qu'on leur demandoit. On a crû, & c'a été la penſée de quelques-uns de nos Théologiens, que c'étoit le Démon qui répondoit de cet endroit-là. *Pythonus ventriloquos, de quorum ventre Dæmones loquuntur*, dit Liranus ſur le 18. chapitre du Deuteronome. J'ai vû autrefois à Paris deux hommes qui ſans s'être donnez au Diable pour cela, parloient du creux de l'eſtomac d'une façon ſi ſurprenante, que ceux qui étoient proches croïoient entendre une voix laquelle venoit de bien loin : ce qui étonnoit merveilleuſement ceux qui ne ſavoient pas le ſecret de ces gens là, & leur faiſoit ſupoſer des miracles, où il n'y avoit rien que de naturel.

Hyppocrate en a parlé comme d'une maladie : *Engaſtrimythi primus omnium meminit Hyppocrates de morbis popularibus.* Mais ceux qui prétendent que c'eſt une eſpéce de Divination, en attribuent l'origine, ou les premiers enſeignemens, à un certain Euryclus qui n'eſt connu de perſonne.

¶ M. Marin Premier Préſident au Parlement d'Aix, homme d'eſprit & d'une humeur fort agréable, ſe trouvant dans la

la Bibliotéque d'un particulier qu'on disoit être d'une famille Juive, & qui portoit des Faux dans ses Armes, lui demanda ce que c'étoit qu'il voïoit imprimé sur le dos de ses Livres; ce sont les Armes de ma Maison répondit ce particulier. Je pensois, repliqua le Président, que ce fussent des lettres Hébraïques.

§ M. de la Mare Conseiller au Parlement de Bourgogne avoit rempli son Cabinet d'un grand nombre de Lettres, de Traitez & d'autres Piéces pour servir d'instruction à ceux qui voudroient entreprendre l'Histoire de la Province.

On a bien de l'obligation aux Curieux qui se donnent la peine de faire ces sortes des Recueils: car, pour écrire l'Histoire il faut deux choses, premiérement de bons Mémoires, & en second lieu un génie Historique, qui fait que l'on raconte les choses avec grace. Mais d'ordinaire les bons Mémoires manquent à ceux qui ont ce génie, d'où il arrive qu'ils nous donnent de belles & non de bonnes Histoires; & d'ailleurs comme il faut beaucoup de tems pour amasser ces Mémoires & en faire le discernement, la vie se passe dans ces recherches, & le génie Historique ne se formant pas, on donne des Histoires qui ne plaisent point, parce

parce qu'elles ne sont pas bien écrites. Nous n'avons que trop d'exemples de ces deux défauts dans nos Historiens Modernes. L'aplication en est aisée.

§ Le Juif ou plûtôt l'Athée dont parle M. Huet dans la Préface de sa Démonstration Evangélique, sans le nommer, & qui lui a donné sujet d'écrire ce docte Livre, c'est le fameux Benoist Spinosa avec qui il eut de fortes conversations à Amsterdam touchant la Religion.

Il est raporté dans le second *Menagiana*, que Spinosa étoit mort de la peur qu'il avoit eu d'être mis à la Bastille, étant venu en France attiré par deux personnes de qualité, qui avoient envie de le voir. On a sujet de douter de la vérité de ce fait: car outre qu'il est trés-constant que Spinosa est mort de Phthisie, c'est-à-dire d'une maladie de consomption qui lui desséchoit toute l'habitude du corps, & qu'en cet état il n'y a point d'aparence qu'il eut entrepris un si grand voïage, on ne sauroit croire qu'il eut quitté la Hollande sans que l'on s'en fut aperçû, & que ses disciples, principalement ceux qui ont écrit sa vie, n'eussent beaucoup relevé cet endroit de son Histoire.

§ Deux défauts dans Thucydide & dans

Tite-

Tite Live, difent les Critiques. L'un, qu'ils font des Harangues directes, qui donnent à l'Hiftoire un air de fable: L'autre, qu'ils ne datent prefque jamais les événemens.

Rien de plus romanefque ni de plus impertinent que ces Harangues directes dans une Hiftoire qui eft un tableau fimple & naïf de la vérité. Quant aux événemens les Anciens les datoient rarement; ils regardoient cette exactitude comme un embaras dans le fil de la narration.

De plus, les anciens Hiftoriens ne s'arrêtoient guéres à citer les Auteurs de qui ils tenoient leurs preuves. Ils écrivoient plus uniment, & vouloient qu'on s'en raportât à leur bonne foi. Eufebe l'a pourtant fait; & il femble aujourd'hui que le Public exige cela des Hiftoriens. C'eft le plus feur, mais la charge en eft bien grande.

Les Notes qu'on s'eft avifé d'y ajoûter, inftruifent beaucoup; mais il femble que cette érudition foit hors de fon lieu. Par là on a rendu l'Hiftoire toute critique; & fagotée de la forte, elle doit paffer pour un Dictionnaire Hiftorique, plûtôt que pour une véritable Hiftoire. Cela eft bon pour le Collége, mais pour l'ufage du monde, non.

¶ Les Grecs ont affecté d'écrire par Dialogues, & les Romains se sont rendus les imitateurs de cette affectatation. Les uns & les autres ont parfaitement réüssi dans ce genre d'écrire, témoin Lucien & Ciceron. Platon y est ennuïeux & trop abstrait. Les Italiens qui sont flegmatiques se plaisent à cette maniére d'entretien fort amusante. Les François d'un naturel prompt & vif ont eu bien de la répugnance pour le Dialogue, & n'y sont venus que fort tard. M. Sarasin les a mis en train, & depuis lui, plusieurs ont écrit en ce genre avec succés sur des matiéres enjoüées. On n'a pas été si heureux sur ce qui regarde l'érudition : ce n'est pas là nôtre affaire ; nôtre génie ne s'accommode pas d'un si grand sérieux qui aproche de la séchresse.

¶ *Doctorum virorum Elogia Thuanea.* Ces Eloges qui sont tirez de l'Histoire de M. de Thou, composent un fort petit volume, que les Maîtres regardent comme un chef-d'œuvre de l'Art. On ne peut rien voir de mieux écrit, & en moins de discours que ces Eloges. Ils peuvent servir de modêles à ceux qui entreprennent de semblables choses ; & on ne sauroit manquer de les mettre entre les mains des jeunes gens, qu'on

élé-

éléve dans les belles lettres. Les exemples des grands hommes qui y ſont repreſentez leur donneront de la ſatisfaction, & la maniére dont ils ſont loüez leur fera naître le deſir d'imiter leurs vertus pour être loüez à leur tour.

Vos adoleſcentes, quibus eſt doctrina voluptas,
Hoc juvat auctores edidiciſſe libro.

¶ Tout ce que M. de Thou a écrit mérite d'être lû; & tout ce qu'il a lû & recommandé doit paſſer pour bon & bien choiſi: c'eſt la penſée de Caſaubon: *Nemo omnium mortalium eſt, qui majore judicio in litteris verſatur: & cùm ſubciſiva tempora non multa habeat, quod muſicis curis impendat, magna cura quæ legit cùmque eligit. Ut qui* δαιμονιον *virum norint, poſſint ſine cunctatione pro optimo libro habere, quem ab eo ſciant perfectum.*

¶ Dans la Préface de la premiére Edition *des Curioſitez inouïes* de Gaffarelle, il y a pluſieurs choſes à remarquer, entr'autres celle-ci, que ce bon homme étoit dans l'erreur de croire que l'évocation des eſprits eſt manifeſte dans la *Stenographie* de l'Abé Tritheme. C'eſt une rêverie à laquelle l'Abé Tritheme n'a jamais penſé; & de le dire, c'eſt lui en vouloir faire accroire, & à nous auſſi.

Dans la page onziéme Gaffarelle parle des *Gamatrez*, comme si ces sortes de pierres se trouvoient gravées on peintes naturellement. A Pise (dit-il) on voit sur une „ pierre un vieux Hermite dépeint par la „ seule nature. Les figures qu'on voit sur „ les *Gamatrez* sont artificielles, au raport de Monconis, qui nous aprend le secret de les faire. Il s'en trouve néanmoins quelques-unes de naturelles; mais ce ne sont pas celles qui sont fort composées. Les naturelles ne representent d'ordinaire que des yeux, des nez, des bouches, des cœurs, des pieds, des mains, des fleurs, des arbustes, des fruits, des roches, des mers, des riviéres, des lacs, des caractéres, des lettres, &c.

Quand à ce que Gaffarelle raporte, que de son tems on vit pleuvoir en divers endroits du Poitou de petites bestioles de la grosseur du pouce, dont les unes avoient la figure d'Evêques, les autres de Moines avec leurs Capuchons, &c. ce sont des bizarreries de la nature que nous augmentons beaucoup par nôtre imagination; car il suffit de voir quelque chose d'aprochant d'un Capuchon ou d'une Mître pour s'imaginer voir un Moine tout entier avec son chapelet, son bâton & sa besace; ou un Evêque avec sa crosse & ses orne-

nemens Pontificaux. Cela se remarque tous les jours quand nous regardons trop attentivement les nuës, ou une muraille barboüillée ; nôtre imagination nous fait naître mille visages, & mille postures d'hommes & de bêtes, qui ne furent jamais.

Mais pour revenir à la pluïe du Poitou, on a sû que ces bestioles qui tombérent du Ciel, se convertirent en Papillons & disparurent.

¶ Joseph de Voisin né à Bordeaux Prêtre & Aumônier de M. le Prince Armand de Conti, fit imprimer à Paris en 1651. le *Pugio Fidei* de Raymond Martini. On a de lui un Livre de la Théologie des Hebreux, & d'autres Traitez. Il est l'Auteur de la Version en François du Missel Romain, que Rome a mise dans son *Index*.

¶ *Panglossie* : C'est le Recueïl des Eloges donnez à M. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc Conseiller au Parlement d'Aix, en quarante sortes de Langues, que Jacques Bouchard Parisien de l'Académie des Humoristes de Rome, fit imprimer dans cette Ville à la fin de l'Oraison Funébre de ce grand homme, qu'il avoit prononcée au milieu d'une affluence infinie de gens de Lettres, & en presence de dix Cardinaux.

Le célébre Pierre Gassendi a composé la Vie de M. de Peiresc, laquelle renferme d'une façon singuliére l'Histoire de tous les Savans de son tems. Il y paroîtroit de l'affectation, si on ne savoit que cet illustre Magistrat avoit commerce avec toutes les personnes de distinction dans la République des Lettres. M. Patin disoit en parlant de cette Vie de M. de Peiresc, qu'on y trouvoit tous les bons Auteurs, comme on trouve tous les bons Livres à la Foire de Francfort.

¶ *Cœna recta* étoit un repas que les Grands à Rome donnoient à leurs cliens; c'est-à-dire à leurs créatures, qui se rendoient tous les jours chez eux en habit décent, pour leur faire cortége. Joüir de ce droit chez les Romains, c'étoit proprement ce que nous apellons en France avoir bouche à Cour chez les Princes.

Ceux qui ne vouloient pars avoir l'embaras de faire table pour ces gens-là, leur donnoient de l'argent ou une certaine quantité de pain & de viandes; & c'est ce qui s'apelloit *Sportula* chez les Romains.

Sportula, d'où est venu le mot de *Portion* en François, venoit du Latin *Sporta*, panier d'osier dans lequel on gardoit les viandes; & de-là les Romains apellérent *Sportula* la quantité de nourriture qu'ils don-

donnoient chaque jour à leurs cliens, c'est-à-dire de certaines gens qui se déclaroient serviteurs de leurs Maisons.

Recta Cœna dans les Auteurs Latins est oposé à dans les Auteurs Latins est oposé à *Sportula*, par la raison que nous venons de dire:

Promissa est nobis Sportula, recta data est,

dit Martial: *On ne nous avoit promis qu'une distribution de viande, & on nous a donné un souper.* Le souper chez les Romains étoit le principal repas de la journée, lequel se faisoit vers le soir plûtôt ou plûtard, selon les saisons. Aujourd'hui dans toute l'Europe le dîner passe pour le principal repas, & si nous en croïons les Médecins, il est plus sain de faire le grand repas sur le midi que non pas au soir. Néanmoins comme il y a toûjours des gens qui ont des pensées particuliéres, Bernardinus Paternus célébre Médecin d'Italie. s'est avisé de soûtenir le contraire dans un Traité exprés, *quo probatur cœnam uberiorem esse debere prandio.*

Mais quoiqu'en dise ce Médecin, disons avec l'Ecole de Salerne,

...Que tout honnéte homme,
Aussi-bien à Paris qu'à Rome,

 S'il

S'il veut conſerver ſa ſanté,
Doit dire Benedicite,
Quand il ſoupe, fort prés de grace,
Sur tout ſi la perſonne eſt graſſe,
Puis prendre quelque paſſe-tems,
Si de ce faire il a le tems.
Il eſt auſſi vrai qu'un Adage,
Que pour vivre long tems & bel âge,
Il faut ſoûper legérement:

. . . .

Ergo, *pour éviter les maux,*
Qui de mort aiguiſent la faux,
Dinons bien, mais ne ſoupons guéres,
Et nous vivrons plus que nos Peres.

¶ Outre *recta cœna*, qui étoit un repas que les Grands donnoient à leurs commenſeaux & à leurs inférieurs, ils en donnoient de ſplendides aux perſonnes de qualité, à leurs parens & à leurs amis en de certains jours, comme à celui *de la naiſſance*, &c.

Un repas de la ſorte s'apelloit *convivium*. Ciceron qui eſt fort délicat ſur le choix des mots, dit ſur celui-ci dans ſon Livre de la Vieilleſſe: *Bene Majores accubationem epularum amicorum, quia vitæ conjunctionem haberet, convivium nominaverunt, melius quàm Græci, qui compotationem & concœnationem nuncupant.*

¶ L'Hiſtoire des Conclaves depuis Clement

ment V. jusqu'à Innocent XII. composée en François sur des Mémoires Italiens, qui ont long tems couru dans le, monde, mérite d'être lûë; & quoique l'Auteur céle bien des choses par discrétion, ou autrement, il y en a de certaines qu'on auroit peine à trouver ailleurs. Le *Conclave fatto per la sede vacante di Urbano VIII. nel quale fu assonto al Pontificato il Cardinale Gio Batta Pamphilio detto*, étant celui qui a dondé plus de curiosité au monde, est celui dont l'on a moins connu le secret, chacun s'étant mêlé d'en écrire sur ce que l'on en disoit au dehors, plûtôt que sur ce qui se passoit au dedans.

Le Conclave d'Alexandre VIII. qui est le dernier de ce Recuëil, ne raconte que des bagatelles pour éviter honnêtement de dire des véritez un peu fortes. Mais aprés tout, on peut assurer qu'il n'y a point de Livre de Politique qui vale celui de l'Histoire des Conclaves. Ce ne sont point de vaines spéculations de Cabinet, dont l'Auteur fasse parade pour amuser le monde; ce sont des faits qu'il raporte, & dont l'on ne peut douter. C'est en cela qu'il surpasse tous les Hobbes, les Grotius, les Machiavels, les Corneilles Tacites, &c. On y voit tout ce que la sagesse humaine peut inventer & mettre en usage, pour faire réüssir

ou

ou pour faire manquer une promotion. On y voit toutes les délicateſſes de la plus fine Politique, tous ſes tours & ſes détours; les portes ſecrétes par où on entre dans ce labyrinthe, & celles par où l'on en ſort, & un fil d'une ſubtilité merveilleuſe pour s'y conduire, lequel ſe rompant cent fois, cent fois ſe renouë par des nœuds ſecrets & cachez qui échapent ſouvent à la vûë des plus clair-voïans. On y voit trente ou quarante hommes fondez ſur leur propre expérience, ou apuïez ſur l'expérience d'autrui, & pouſſez par le plus grand intéreſt du monde, que fait naître l'ambition de devenir le maître, ou d'en donner un à ſes amis ou à ſes ennemis, faire joüer tous les reſſorts que l'eſprit de l'homme eſt capable d'inventer quand il s'agit de vaincre ou de périr. Et tout cela ſe paſſe en cinq ou ſix ſemaines plus ou moins; c'eſt à dire, qu'en ſi peu de tems, on voit ramaſſé comme en un centre, tous les tours qui ſe ſont joüez, & toutes les machines qui ſe ſont remuées chez toutes les Nations du monde dans l'élection & la promotion des Empereurs & des Rois.

Mais ſi l'on voit dans l'Hiſtoire des Conclaves tout ce que peut la ſageſſe humaine, on y voit auſſi toutes ſes chûtes & ſes foibleſſes. Il ſemble qu'il en ſoit de

cette Politique si rafinée, comme de l'esprit de l'homme, lequel s'évapore quand il subtilise trop ; ou comme de la santé, laquelle dégénére en maladie quand elle est arrivée à son plus haut degré. D'ordinaire les Conclaves finissent par où l'on ne pensoit point ; & c'est souvent l'ennemi ou l'adversaire du Pape élû qui sans le vouloir dans l'ame, l'a poussé sur le Trône. Tous d'un commun accord étoient résolus d'élever une Tour jusques au Ciel, tous y ont mis la main, & à la fin tous par une chûte non attenduë & souvent précipitée, tombent dans la confusion, & ne s'entendant point les uns les autres, se réconcilient néanmoins, & font une élection à laquelle leur Politique toute usée, n'a non plus de part qu'un ressort rompu en peut avoir au mouvement d'une machine qui par son propre poids, va fraper à un endroit que personne n'avoit prévû. *Cimento e confusione della piu fina prudenza, sono i Conclavi: poiche in essi la sapienza divina confonde à sommo stupore l'humana.*

¶ M. Toinard n'est point le premier, comme quelques-uns le croïent, qui se soit avisé en ce siécle de prétendre suivant la doctrine des Talmudistes, que JESUS-CHRIST n'a point fait la Pâque la derniére année de sa vie. Jerôme Vecchietti

savant

ſavant Italien de Florence, avoit ſoûtenu la même choſe avant lui & du tems de Clement VIII. ſon Livre fut cenſuré, & lui-même fut renfermé dans les priſons du S. Office, où il paſſa pluſieurs années avec des incommoditez capables d'en faire un martyr en une meilleure cauſe, ſans jamais vouloir démordre de ſon ſentiment. Le Roſſi parle de lui en ces termes: *Fuit Hieronymus Vecchietus divinis & humanis litteris doctus, ac præſertim verſatus in Hiſtoria, atque in ea arte, quam profitentur ii, qui Mathematici vocantur, ſed in omnibus ferè rebus, nimium ſui juris ſententiæque. Edidit inſignem librum, in charta, ut aiunt, regia, magnis ſumtibus, Auguſtæ Vindelicorum impreſſum, ſed cenſorum animadverſione in multis ac maximis vitiis deprehenſum, ac propterea ſuperiorum decreto cantum, ne in manus hominum perveniret. Etenim contra ſacrarum litterarum fidem, contra Eccleſiæ auctoritatem, contra ſanctorum Patrum ſententiam, conabatur oſtendere, ex ſolis lunæque ratione, quam non bene, fortaſſe deceptus, inierat, Chriſtum Dominum, pridiè quam pro nobis mortem oppeteret, ſolemne illud Paſcalis cœnæ convivium una cum ſuis non celebraſſe, & cùm poſſet temerè dicta vel corrigendo vel interpretando, ex multis ſeſe incommodis & ærumnis eximere, maluit ſe veriſſimo Quæſitorum fidei cauſa juditio ſe committ-*

mittere, atque ultro in vincula conjicere, ubi multos annos, exacta jam ætate; in tenebris, in squalore, in sordibus jacuit; quam vel minima quidem ex parte de sententia decedere.

Cependant Vecchietti brûloit d'un zéle ardent pour la Religion. Il avoit fait deux fois le Voïage d'Egypte pour la cause de JESUS-CHRIST; & deux fois il avoit été sur le point de signer sa foi de son sang, & de souffrir le martyre. Ses mœurs étoient trés-pures & trés-saintes; & parce qu'il ne vouloit point se marier, & que néanmoins il vouloit avoir des enfans, il adopta un jeune homme en qui il reconnoissoit de grandes qualitez, & l'institua son héritier. Il étoit si peu touché des biens de ce monde, qu'aïant prêté une somme considérable à un particulier qui lui fit banqueroute, il souffrit cette perte sans se plaindre. D'ailleurs le Vecchietti étoit un vieillard d'une humeur agréable & bien-faisante, & toûjours prest à obliger un chacun, cherissant ses amis, & les recevant de bonne grace & même avec splendeur. En son particulier il ne vivoit que de pain, de miel & de fruit; & avec ce régime, il conserva sa santé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans, qu'il mourut à Rome où il s'étoit retiré depuis quelques années. Sa vie auroit toûjours été tran-

quille

quille & ſans nuages, s'il ne s'étoit point obſtiné à défendre des opinions particuliéres, laiſſant pour leçon à ſes ſemblables, qu'il eſt bon dans l'étude de l'Ecriture Sainte, de ſe former des difficultez & de les propoſer aux Savans pour en être éclairci ; mais quand on a donné à ſes propres ſentimens toute la force dont on eſt capable, il faut ſe rendre au ſentiment univerſel; de crainte qu'il ne paroiſſe qu'on cherche à établir ſes imaginations plûtôt qu'à faire connoître la vérité, pour laquelle ſeule il faut demeurer inflexible.

¶ *Verſus politici.* De tous les Critiques qui ſe ſont mêlez de donner un bon ſens à ces deux mots que l'on rencontre dans quelques anciens Auteur, je n'en ai point trouvé qui m'ait plus contenté que M. Lambeccius. Il prétend, & me ſemble avec raiſon, qu'il faut entendre par *Verſus politici*, les Vers ou les Chanſons qui ſe chantoient par les ruës. *Politicos vocatos arbitror, quod vulgo Conſtantinopoli per compita canerentur; πόλιν enim κατ' ἐξοχὴν & ſermonis contractionem Conſtantinopolim appellant. Meretrices puplicæ à Græcis recentioribus Politicæ vocantur.* De ſorte que chez les Grecs Modernes, ce n'eſt par loüer une femme, de dire qu'elle eſt *une Politique.* Selon ce langage on pouroit fort bien rendre

dre ces mots de l'Evangile de S. Luc, *Mulier quæ erat in civitate peccatrix*; par ceux-ci, *Mulier quæ erat Politica*: ce qui marqueroit fort bien que cette femme étoit une femme publique on une prostituée.

¶ Il y a dans le Latin de Jean-Pierre Maffée une description de la Ville de Venise, que le Cardinal Bentivoglio regardoit comme un coup de maître. Ce Cardinal étoit un homme d'un goust trés-exquis; le Lecteur en jugera: *Venetiarum urbis, in recessu intimo sinûs Adriatici, ea regio ac situs est, ut leniter stagnantes ex alto aquæ illam ex omni parte circumluant; ea inclytæ urbi & ad merces copiasque invehendas opportuna receptacula, & contra hostiles incursus munimenta firmissima sunt. Ex iis porrò æstuariis, majores minoresque Euripi totam urbem intercursantes, variis Mæandris ac flexibus ita distinguunt, ut, quot in partes pedibus, in totidem ferè mari aditus sit; egregio sanè vel artis vel naturæ miraculo. Inde Vicorum, insularum, Pontium ingens numerus; ut qui diutiùs ibi versati non sunt, viarum locorumquè modò varietate, modò similitudine sæpe fallantur. Sed contra ejusmodi ambages certum paratumque remedium est maxima multitudo cymbarum, quæ usquequaque dispersæ, nominatim ad omnia & publica & privata loca quemlibet haud ita magnâ mercede trajiciant.*

¶ M.

¶ M. l'Abé Baudrand Auteur du Dictionnaire Géographique qui sert de suplément à celui de Ferrari, est l'homme de Paris le plus riche en Cartes de Géographie. Il en a plus de trois mille; c'est-à-dire, toutes celles tant anciennes que modernes qui ont été imprimées jusqu'à present, & plusieurs écrites à la main. Je lui ai oüi dire que son déssein étoit de donner ce Recueïl à une Communauté, afin que le Public en pût joüir.

Un present de cette conséquence est digne d'un homme d'honneur, qui aime le progrés des belles Lettres.

¶ Le Jésuite Albi dans la Vie qu'il a composée du Cardinal Sirlet, assure que ce Cardinal est l'Auteur du Catéchisme du Concile de Trente. Antione Fabrice de Liége, dans une Préface qu'il a mise à la tête d'un nouvelle Edition de ce Catéchisme, prétend que le Cardinal Sirlet n'est pas le seul qui y a mis la main, mais qu'il a été aidé par plusieurs autres Théologiens : ce qui est confirmé par l'Auteur d'une petit Ecrit qui a pour titre, *Quæstio Theologica, Historica & Juris Pontificii, de mente Concilii Tridentini circa gratiam efficacem & scientiam mediam ann.* 1647 *juxta exemplar impressum ann.* 1607. Voici comment il parle: *Sub finem Concilii Catechismus com-*

componitur præsertim à Leonardo Marino Archiepiscopo Lancianensi ex ordine Prædicatorum; Ægidio Fuscaratio Episcopo Mutinensi, & Francisco Forerio ejusdem ordinis. Hi Romam ire jubentur ut illud opus absolutum judicio sanctæ sedis evulgent, recensitum & perfectum ab illustriss. Sirleto, qui Concilio Tridentino interfuerat cum Cardinali S. Crucis, cujus tunc erat domesticus & Sylvio Antoniano Cardinali.

Quand les Théologiens nommez par le Pape eurent composé tout le corps du Catéchisme du Concile de Trente, on choisit trois excellens hommes pour l'écrire en Latin d'un stile pur, élégant & intelligible. Ces trois élûs furent Paul Manuce, Julius Poggianus & Cornelius Amalthée Medecin de profession, lesquels sans être Théologiens, réüssirent parfaitement dans cette entreprise ; de sorte que ce Catéchisme n'est pas seulement un fort bon Livre à cause de la Doctrine qu'il contient, mais aussi un Livre agréable à lire pour le stile; & qu'on peut faire lire à la jeunesse, à qui l'on veut aprendre le Latin avec la Religion & la pieté.

¶ La Vie d'Agricola écrite par Tacite, est au jugement de Juste-Lipse, une piéce des plus achevées de l'antiquité. Pour moi je la regarde comme le chef d'œuvre de Tacite ; & sans façon, je la préfére

pour le ſtile & pour le bon ſens, aux autres Ecrits de ce fameux Ecrivain. Il eſt là plus véritablement Hiſtorien que par tout ailleurs.

¶ Amiot qui a traduit Plutarque, eſt un de nos plus grands Maîtres en l'art de traduire, & le ſeul de nos vieux Traducteurs, dont l'on ne ſe ſoit point encore dégoûté. Quoiqu'on remarque des fautes dans ſon Ouvrage, il n'y a encore eu perſonne juſque'à preſent qui ait oſé ſe promettre de faire mieux ; & ceux qui y ont travaillé ſe ſont contentez d'avoir quelque rang aprés lui dans l'eſtime du Public. Peut-être que quelque jour on poura donner une Traduction plus accomplie ; mais je doute, quelque heureux qu'on ſoit, qu'on ait une réputatton d'une auſſi longue durée que celle d'Amiot.

Brantôme dit que les envieux de ce bel eſprit, firent courir le bruit qu'il avoit été aidé à faire cette Traduction par un certain Priſonnier à la Conciergerie du Palais de Paris, ſavant en Grec ; mais que c'eſt pure menterie. La Popelimere dans ſon Hiſtoire des Hiſtoires, prétend que Turnebe envoïoit de tems en tems à Amiot les Paſſages difficiles de Plutarque tout tournez : mais que cela ſoit ou non, Amiot a remporté une gloire qu'on ne ſauroit lui ôter.

¶ Nous

¶ Nous avons dans les anciens Auteurs plusieurs Descriptions d'une vie heureuse. Il y en a deux fort remarquables dans l'Ecriture Sainte : l'une de David dans ses Pseaumes, & l'autre de Salomon dans son Ecclesiaste. Il ne manque rien à cette derniére. Elle a même cela de particulier, qu'elle ne doit rien à l'imagination & aux embellissemens du Peintre : tout y est vrai & sans exagération. C'est purement la vie que Salomon a menée, & un tableau naïf de tout ce qu'il a fait pour se rendre heureux ; mais il coûteroit trop à copier cet Original : si on ne peut être heureux qu'à ce prix là, on ne le sera jamais. A peine en plusieurs siécles s'est-il trouvé un Prince qui ait eu deux cens millions à emploïer, pour faire voir dans une maison de plaisance, quelque chose de la magnificence des Palais de Salomon.

Tournons-nous du côté de David : la vie heureuse qu'il propose est plus aisée à copier, & même les fondemens en sont plus solides. „ Je me conduis, dit-il, avec sagesse dans une voïe pure en attendant „ que le Seigneur m'apelle. Je vis dans „ l'innocence, au milieu de ma maison. „ Je détourne mes yeux de toute injusti- „ ce, & je haï les violateurs de la Loi „ de Dieu. Ceux dont le cœur est cor- „

 „ rompu

„ rompu par les habitudes du vice, n'ont
„ point de part à mes bonnes graces. Je
„ suis l'ennemi des détracteurs, des ca-
„ lomniateurs & des médisans. Je ne
„ souffre point à ma table ni les orgueil-
„ leux, ni les gens insatiables du bien &
„ du sang du peuple. J'ai jetté les yeux
„ sur ceux qui sont sincéres & fidéles pour
„ les faire entrer dans mon conseil ; & j'ai
„ pris pour Ministre celui qui mérite de
„ l'être, & dont les mains n'ont point trem-
„ pé dans l'injustice. J'ai banni de ma
„ Cour l'iniquité ; & exterminé de la Cité
„ les scélérats qui ne rougissent point de com-
„ mettre des crimes.

¶ Du tems du Pape Innocent VIII. il parut un Livre sanglant contre les abus de la Cour de Rome. Ce Livre fut mis entre les mains du Pape, qui aprés l'avoit lû, dit tout haut en presence des Prelats du S. Office : Cet Auteur dit vrai ; c'est pourquoi il faut que nous nous réformions, afin que nous le fassions mentir : *Questo Libro dice il vero, e pero bisogno riformar noi istessi, per far bugiardo l'auttore.* C'est-là un des plus beaux desseins d'Apologie pour la Cour de Rome, qu'on puisse s'imaginer.

¶ M. Joly Chanoine & grand-Chantre de l'Eglise de Paris, est l'Auteur d'un Recueil de Maximes pour l'institution du Roy;

on a du même Auteur *Consultatio de horis Canonicis*; le Traité des Restitution des Grands; celui de l'Education des Enfans; le Voïage de Munster; les Opuscules de M. Loysel son aïeul; plusieurs Dissertations touchant la Fête de l'Assomption de la Vierge contre l'Abé Gedin Chanoine de Paris.

On attend du même M. Joly la vie d'Erasme. On prétend que pour cela, il a lû sept fois toutes les Oeuvres de ce savant homme. Mais la chose que l'on souhaite davantage de lui, & qui est presentement bien avancée, c'est le Catalogue exact de sa riche Biblioteque dont il a fait present au Chapitre de Nôtre Dame de Paris.

¶ J'ai toûjours aimé les Fables d'Esope mises en Latin par Phédre, Auteur comparable à Terence pour la beauté & la pureté du langage. C'est par ce joli Livre, que j'ai commencé mes études. Esope depuis ce tems-là m'est toûjours demeuré à l'esprit; mais c'a été avec un nouveau plaisir, quand il a paru en Vers François de la façon de M. de la Fontaine. Cet Ouvrage écrit avec tant de finesse & si agréable à lire, me fit naître l'envie de connoître l'Auteur.

Trois de complot par le moïen d'un qua-

triéme, qui avoit quelque habitude auprés de cet homme rare, nous l'attirâmes dans un petit coin de la Ville, à une Maison consacrée aux Muses, où nous lui donnâmes un repas, pour avoir le plaisir de joüir de son agréable entretien. Il ne se fit point prier; il vint à point-nommé sur le midi. La compagnie étoit bonne, la table propre & délicate, & le bufet bien garni. Point de complimens d'entrée, point de façons, nulle grimace, nulle contrainte. La Fontaine garda un profond silence; & on ne s'en étonna point, parce qu'il avoit autre chose à faire qu'à parler. Il mangea comme quatre, & bût de même. Le repas fini, on commença à souhaiter qu'il parlât, mais il s'endormit. Aprés trois quarts-d'heure de sommeil il revint à lui. Il voulut s'excuser sur ce qu'il avoit fatigué. On lui dit que cela ne demandoit point d'excuse, que tout ce qu'il faisoit, étoit bien fait. On s'aprocha de lui: on voulut le mettre en humeur, & l'obliger à laisser voir son esprit; mais son esprit ne parut point. Il étoit allé je ne sai où, & peut-être alors animoit-il ou une Grenoüille dans les Marets, ou une Cigale dans les Prez, ou un Renard dans sa Taniére. Car durant tout le tems que la Fontaine demeura avec nous, il ne

nous

nous sembla être qu'une machine sans âme. On le jetta dans un Carosse, & nous lui dîmes adieu pour toûjours. Jamais gens ne furent plus surpris ; & nous nous disions les uns aux autres, comment se peut-il faire, qu'un homme qui a sû rendre spirituelles les plus grosses bêtes du monde, & les faire parler le plus joli langage qu'on ait jamais oüi, ait une conversation si séche, & ne puisse pas pour un quart d'heure, faire venir son esprit sur ses lévres, & nous avertir qu'il est là, Les uns disoient que c'est le naturel des grands génies d'être par tout ailleurs qu'à l'endroit où on les demande ; les autres aportoient l'exemple de M, de Corneille, & d'autres Illustres qui dans l'entretien balbutioient comme des enfans, & prononçoient comme des Rois sur le papier. Pour moi, plus je pensois à cette bizarerie de la nature qui d'un côté forma les hommes si parfaits, & d'un autre semble les avoir abandonnez ; plus je m'égarois dans mes pénsees, & perdois mon latin.

Voila ce qu'étoit la Fontaine, moins qu'homme avec les hommes, plus qu'homme avec les bêtes. Il est passé en l'autre monde, & quelques jours avant ce dernier voïage, un jeune Prince aïant apris qu'il ne mangeoit plus, & qu'il bû-

voit encore, lui envoïa cent pistoles pour ne pas le laisser mourir de soif.

¶ Nous pouvons dire de nôtre Balzac, ce que Quintilien dans le Dialogue que quelques-uns attribuënt faussement à Corneille Tacite, disoit de Ciceron. *Primus excoluit orationem, primus & verbis delectum adhibuit, & compositioni artem: locosque lætiores attentavit & quasdam sententias invenit: utique in his orationibus quas senior jam & juxta finem vitæ composuit, id est postquam magis profecerat, usuque & experimentis didicerat, quod optimum dicendi genus est.*

¶ Le Moderne Trivulsion est infirme; & néanmoins il aime la joïe & les innocens plaisirs que Galien & Hyppocrate ne défendent point. Il passe la nuit comme il peut, moitié à dormir, moitié à rêver & à philosopher. Le matin il est malade, & ne parle qu'à ses Domestiques & à son Médecin. Sur les neuf heures, aprés avoir pris un consumé, deux œufs & deux verres de vin de Canarie, il commence à se mieux porter & à goûter la santé parfaite qu'il attend aprés midi. Ensuite il songe à ses affaires s'il en a, ou bien il écrit des Lettres ou de jolis Vers. Sur le midi il dîne bourgeoisement, & en famille; mais bien, & avec apétit; & s'il survient

vient un ami ou un écornifleur, il fait redoubler les plats. L'aprêdinée il dort un peu, & depuis les deux heures jusques au soir, il reçoit indifféremment toutes sortes de personnes : car il y a presse à le voir & à joüir de ses agréables entretiens. Provinciaux, gens de la Cour & de la Robe, gens de la Ville & de l'Université, Abez, Moines, Prédicateurs, deux à deux, trois à trois, tous ensemble, ou séparément, sont les bien-venus. On rit, on chante, on loue, on blâme, on dit tout ce que l'on veut ; nulle contrainte, nulles loix, nuls detours. Le soir aproche-t-il, la Scéne & les Acteurs changent. Cinq ou six amis choisis arrivent : chacun aporte son plat, son esprit, sa belle humeur. La table en un moment se trouve couverte : on l'environne ; on fait son devoir. Aprés le repas on écoute une simphonie ; on joüe, on dit de bons mots. Commence-t-on à bâiller, l'on se retire. Trivulcion redevient malade pour guérir le lendemain, aux mêmes conditions que les précédentes.

¶ Les Romains faisoient profession de se rendre des devoirs & des civilitez les uns aux autres, en de certaines occasions & à de certains jours de l'année.

Il y avoit *Officium Togæ puræ*; c'est à-

dire, que quand les jeunes gens prenoient la Robe virile, les parens & les amis leur faiſoient cortége dans la place publique, au Capitole. *Qui virilem Togam ſumunt ſolent totam familiam villam & viciniam atque etiam de plebe non exiguum numerum vocare binoſque dare denarios.*

Les Romains qui étoient les gens du monde les plus réguliers en toutes choſes, exigeoient des jeunes gens qui étoient revêtus de la Robe virile, une trés grande modeſtie; & afin qu'ils ne ſe laiſſaſſent pas aller à *Geſticuler*, ce qui paſſoit pour indécent chez eux, ils tenoient le bras enfermé ſous la Robe. Parmi nous, les Moines qui font profeſſion de modeſtie, tiennent les mains cachées ſous leur Scapulaire, ou dans leurs manches. *Qui enim brachium vel profert vel exierit, minus modeſtus & verecundus eſſe videtur quam qui togâ brachium continet.*

¶ *Officium barbæ poſitæ.* Le jour que les jeunes Romains ſe faiſoient raſer pour la premiére fois, étoit un jour ſolemnel & de réjoüiſſance; & en ce jour les conviez ſe faiſoient des preſens les uns aux autres. Neron mit ſa barbe dans une boëte d'or, & la conſacra à Jupiter Capitolin. *Vigeſimo anno vel circa barba ponebatur quam Deo alicui dicare conſueverunt.* Ces jours-là s'apelloient

loient *Juvenalia*, parce qu'alors on commençoit à devenir homme.

¶ *Officium recitationis.* Ce devoir ſe rendoit aux amis, quand ils recitoient les Ouvrages de leur compoſition, comme nous l'avons dit ailleurs.

¶ *Officium declamationis.* Par honneur on alloit écouter les déclamations des Réteurs illuſtres. Ces déclamations ſe faiſoient dans les Ecoles, & les Empereurs ne dédaignoient pas d'y aſſiſter. On dit de Diogenes le Grammairien, que Tibere venant pour l'écouter, cet homme groſſier & pédant, lui fit dire par ſon valet, qu'il revint dans huit jours. Tibere ſe retira ; mais quelque tems aprés Diogenes étant venu pour le ſaluër, Tibere lui rendant le change, lui fit dire qu'il revint dans huit ans.

Les Italiens aujourd'hui ſuivant l'exemple de leurs ancêtres, ſe plaiſent à ces déclamations publiques. Nôtre Maret a longtems dêclamé ſes élegantes Oraiſons, à Veniſe, &c. Nous avons auſſi dans nos Colléges, de ces déclamations qui ont leur utilité.

¶ *Officium ſponſaliorum.* Les Romains invitoient leurs parens, leurs amis & les gens de leur voiſinage à leurs épouſailles ; & ceux-ci qui tenoient cette civilité à honneur, ſignoient au Contrat, & faiſoient des

des *acclamations* ou des ſouhaits pour la proſpérité du Mariage.

Signata Tábula dictum feliciter.

Les Romains faiſoient de ces acclamations en pluſieurs rencontres; mais principalement dans les élections des Empereurs, dans les ſpectacles, &c. Nous uſons encore aujourd'hui de ces acclamations, & la coûtume s'en eſt conſervée dans l'Egliſe lorſqu'elle termine ſes Conciles; mais on l'a retranchée des Sermons, où elle ne ſervoit qu'à interrompre & à fatiguer les Prédicateurs

Officium nominalium. C'étoit encore un devoir que les Romains rendoient à leurs amis, de ſe rendre chez eux lorſqu'ils donnoient le nom à leurs enfans; ce qui ſe faiſoit quelques jours aprés leur naiſſance. *Plutarchus auctor eſt apud Romanos maſculis quidem ſeptimo die, fœminis octavo die tantum imponi ſolita fuiſſe.* On donnoit trois noms aux Citoïens, mais on n'en donnoit qu'un ſeul aux eſclaves. *Ingenui triplicem appellationem induerunt, prænomen, nomen & cognomen; ſervi unico nomine deſignabantur*

——— *Tria nomina nobiliorum,*

dit Auſone *in Grypho.*

On

On renouvelloit cette Fête tous les ans. *Capitolinus in Claudio Albino docet lustrico die propinquos & familiares vocatos fuisse ad Epulum in nominalibus*; & c'est ce que les Auteurs Latins apellent *dare natalitia.* Ciceron dans la seconde Philippique: *Hodie non descendit Antonius, cur? dat natalitio in hortis, &c.*

¶ *Officium agnoscendorum liberorum* Quand il naissoit un enfant, le Pere le reconnoissoit pour tel, en presence de ses amis, qui tenoient à honneur, de servir de témoins en cette occasion, qui faisoit plaisir aux Paiens. *Author est Suetonius in vita Augusti illum ex nepte Juliâ editum infantem agnosci aliquè vetuisse.*

Les Peres qui reconnoissoient leurs enfans, le devoient faire par un acte public qu'ils signoient: coûtume dont nous avons retenu quelque chose dans l'Eglise, où l'on enregistre les noms des Peres & des Meres & des Enfans que l'on bâtise.

¶ *Officium advocationis.* Les Romains par devoir & amitié, se chargeoient de la Cause de leurs amis lorsqu'ils étoient poursuivis en Justice, soit civilement ou criminellement; mais d'ordinaire c'étoit dans les affaires criminelles, & quand il y alloit de la vie ou de la liberté. Ils solicitoient les Juges, & tâchoient par

par des priéres & des soûmissions de les porter à la compassion envers le coupable.

¶ *Officium deductionis & salutationis.* C'étoit-là proprement le devoir des cliens; c'est-à-dire, selon le langage des Romains, de certaines gens ou créatures pour parler à nôtre mode, qui faisoient cortége aux Magistrats & aux Candidats dans la poursuite des Magistratures. Quelquefois les amis, quoique de qualité, rendoient ce service à leurs amis. Le jeune Pline témoigne qu'il l'avoit fait en quelques occasions.

¶ *Officium funeris.* Les amis chez les Romains, se faisoient un devoir d'assister leurs amis à la mort, de leur fermer les yeux, & de leur couvrir le corps:

Tunc quoque cura fuit partes velare tegendas
corporis.

Corneille Tacite parlant d'Agricola son gendre, marque comment l'on se comportoit en ces occasions. *Tu felix Agricola, non tantum claritate vitæ, sed etiam opportunitate mortis felicissimus; sed mihi auget molestiam quod assidere valetudini, fovere deficientem, satiari vultu & complexu non contigit. Excepissem certè mandata vocesquè quas penitùs animo figeremus.*

Enfin

Enfin le dernier devoir qu'on rendoit à ſes amis défunts, c'étoit de conduire leurs corps au bucher, d'en recuëillir les cendres dans des urnes, & d'enfermer ces urnes avec des lacrimatoires dans leurs ſépulchres.

¶ Quand la nature forma Chriſtine Reine de Suede héroïne de ce ſiécle, elle chancela dans ſon ouvrage. D'abord elle vouloit faire une ſemme, puis un homme, & enfin retournant à ſes premiéres idées, elle fit une femme; mais un peu extraordinaire. Sa figure hommaſſe, ſon air cavalier, le mépris qu'elle faiſoit des femmes, & l'affectation qu'elle avoit pour les ſciences, la diſtinguoient du reſte de ſon ſexe; mais auſſi d'autres qualitez d'humeur & d'inclination la raprochoient de ce ſexe, & la confondoient même avec la plûpart des autres. Si c'étoit l'héroïſme qui la tenoit, que ne ſe mettoit-elle à la tête d'une Armée? L'héroïſme ne ſe termine pas à une cavalcade, à courre le Cerf, ni à faire un coup de piſtolet. Si elle vouloit commander & donner ſur le Trône des exemples d'une ſage politique, que ne ſe conſervoit-elle dans ſon poſte; & comment a-t-elle pris le change que lui a donné un habile Prince? Peut-être que la Religion l'a obligée à faire cette démarche;

che; mais si c'étoit la Religion, que ne se retiroit-elle dans un Convent aux pieds des Autels, pour y refermer par sa piété la plaïe qu'elle s'étoit faite à elle-même par son abdication précipitée? Elle s'en est consolée en quelque sorte par l'empire qu'elle prenoit sur les gens de lettres, dont elle se joüoit comme la fortune se joue des hommes, les élevant & les abaissant selon les humeurs & ses fantaisies. Tantôt elle témoignoit avoir une grande vénération pour les sciences, & tantôt elle les regardoit comme des songes & des rêveries, se contentant d'en prendre la superficie & d'en laisser le fond aux gens de l'Ecole. Néanmoins la facilité qu'elle avoit de parler trois ou quatre Langues, & de faire naître des questions & des doutes sur toutes sortes de sujets, la faisoient passer pour un prodige de connoissances & de lumiéres. Toûjours flâtée & toûjours se flâtant elle même, il n'y a eu que trois hommes qui lui ont arraché son estime, M. le Prince par ses actions héroïques; le Cardinal de Reths par les rares qualitez de son esprit, & le Cardinal Azolini par ses complaisances.

¶ *De Poëmatum cantu & viribus rythmi.* On voit dans cette Dissertation qui nous vient

vient d'Angleterre, que l'ancienne Musique a cet avantage sur la Musique d'aujourd'hui, que les Vers se faisoient pour la Musique, & qu'au contraire la Musique ne se faisoit pas pour les Vers, comme cela se pratique parmi nous sans raison. D'ailleurs les Poëtes gardoient dans leurs Vers avec exactitude la quantité que nous ne gardons point, & sans laquelle les Vers ni la Musique ne sauroient plaire ni contenter l'oreille. *Cantus subsistere nequit si nulla observatur syllabarum quantitas : eo verò sublato, tollitur quoquè Poësis, cùm Poëma non sit, quod cantari non possit* L'Auteur supose que les Vers sont faits pour être chantez, & que s'ils ne se peuvent chanter, ce ne ont point des Vers. En effet, on croit qu'Homere avoit composé ses Vers pour être chantez, & qu'il les chantoit dans les carfours & dans les ruës.

Le même Auteur blâme les diminutifs que les Italiens affectent jusqu'à donner de l'ennui & du dégoût. *Est quidem verum, Italos cum blandientibus istis abundent vocabulis, sæpè in his nimium lascivire, & non Ionas tantum, sed & quosdam olim Afros, præcipueque Apuleium, adeo hac in parte esse ridiculos, ut delicatis nauseam, morosis etiam bilem moveant.* Homere s'est entiérement abstenu de ces diminutifs qui n'ont nulle grace dans

le genre férieux, & qui dans tout autre genre dégénérent en badinerie.

Certainement il feroit fouhaitable que nos Poëtes qui compofent des Vers pour être chantez, fuffent Muficiens; ou que nos Muficiens étant Poëtes, compofaffent les Vers qui doivent être chantez.

¶ Je ne faurois être de l'opinion d'Onuphre & de quelques autres, qui raportent l'origine de la Langue Italienne aux Lombards. Brerewod prétend que cette Langue eft beaucoup plus ancienne. Jufte Lipfe témoigne, qu'il fe trouve dans la Bibliotéque du Roy un Acte public écrit en langue Italienne du tems de Juftinien I. c'eft à-dire bien auparavant l'arrivée des Lombards en Italie, qui fut environ l'an 570. Il ya a grande aparence que la langue Italienne étant redevable de fon origine à la Langue Latine, s'eft formée à mefure que la Latine s'eft corrompuë; & que la corruption s'étant augmentée à l'excés lorfque les Lombards fe font répandus dans l'Italie, la Langue Italienne a commencé à faire corps, & à fe diftinguer de la Langue Latine. Les favans & les plus honnêtes gens parloient Latin; mais le peuple parloit Italien, ou pour mieux dire un Latin corrompu, jufqu'à ce que le Latin fut relegué dans les Colléges & laiffé à l'E-

l'Eglise, tous universellement parlérent Italien, les esprits polis travaillant de jour en jour à lui donner une belle forme, des régles pour le bien parler & le bien écrire.

On peut penser que la même chose est arrivée à l'égard de la Langue Espagnole & de la Françoise, qui sont sorties du Latin, excepté qu'il se trouve plus de mêlange des Langues Barbares dans l'Espagnol & le François, que dans l'Italien, où il ne paroît guéres que du Latin corrompu : en effet, il se trouve dans l'Espagnol beaucoup d'Arabe, & le François conserve encore quelque chose des Goths & du langage originaire de la Nation.

¶ Nous sommes arrivez aujourd'hui à un point, que nous avons assez de Livres en nôtre Langue sur toutes sortes de sciences, pour former, je ne dis pas un Régent ni un savant de Collége, mais un honnête homme qui sait bien parler de toutes choses, sans recourir au Grec ni au Latin. Ce que l'on aporte du Collége est d'ordinaire si peu de chose, que si l'on savoit jusqu'où va ce peu, personne ne regréteroit de n'y avoir point étudié. Je puis même assurer en mon particulier, que de plus de dix mille jeunes garçons avec qui j'ai couru cette carriére pendant sept ou

huit ans, je n'ai connu que M. le Comte de Treville qui ſoit parvenu à une érudition profonde ; & deux ou trois qui ont réüſſi dans les belles Lettres, & quelques Docteurs qui ſe ſont confondus avec une infinité d'autres ſans réputation & ſans nom; mais tout le reſte a perdu ce qu'il avoit acquis, ou n'a rien acquis davantage.

On peut fort bien aprendre aujourd'hui ſans Grec ni Latin, toutes les parties des Mathématiques, & toutes celles de la Philoſophie ancienne & moderne ; l'Hiſtoire univerſelle, la Chronologie, la Géographie, la Rhétorique, la Poëtique, & même ce qu'il y a de principal dans la Religion Chrêtienne, & dans toutes les Religions du monde, qui ſont ou qui ont été.

Je croi qu'avec ces connoiſſances, un eſprit bien fait en vaudra bien un autre, qui ne ſachant qu'un peu de Latin & de Grec, vient charger une converſation de quelques Paſſages découſus d'Homere, d'Iſocrate, de Virgile, de Ciceron, &c. Il y en a même de certains à qui il auroit été avantageux de n'avoir point ſû les langues ſavantes, ſoit pour les mœurs; parce qu'ils auroient eu moins de vanité, ſoit pour l'eſprit qui n'auroit pas été ſe gâter dans des lectures qui ne lui convenoient

point.

point. Nôtre Ronſard eſt un bon exemple de ce deſordre : Tout ſeul il auroit mieux valu qu'avec tout cet équipage de Latin & de Grec pillé de côté & d'autre, qu'il a fouré dans nôtre Poëſie Françoiſe, dont il a fait une Epouſée de Village, à qui ſans raiſon il a ôté la Robe de Serge, & le Bavolet pour lui donner des tours de Théatre qui ne lui ſiéent point. Racan, de l'Etoille, & quelques autres ſans Grec ni Latin, ont damé le pion au bon homme Ronſard.

Nous avons vû M. de Vardes ſans aucun ſecours de Collége, avoir acquis une érudition fort étenduë & parfaitement bien choiſie, qui le faiſoit aller de pair avec les Savans dans les converſations des gens du métier. Souvent il ſe débaraſſoit mieux d'une queſtion de Philoſophie, ou de Géometrie, que les plus habiles qui avoient lû Ariſtote & Euclydes en eux mêmes ; c'eſt à dire dans leur langue. D'ailleurs, M. de Vardes n'aïant pas le faſte que donne la connoiſſance des Langues ſavantes, veilloit davantage ſur lui-même, & n'aïant point de mots extraordinaires à donner, penſoit plus exactement à païer par des raiſons & des choſes. D'ordinaire les Savans qui n'ont pas aſſez travaillé à ſe perfectionner

le jugement, ſe trouvant preſſez par de bons eſprits, & ne ſachant par où ſe ſauver, jettent du Grec & du Latin à la tête des gens, & étourdiſſent les ſots qui n'ont pas la force de les arrêter tout court.

Nous avons vû M. Conrard avec ce bon ſens tout ſeul donner des leçons à l'Académie Françoiſe, dont il étoit un des membres; & faire paſſer à ſa coupelle des Ouvrages ſur leſquels des Savans hériſſez de Latin & de Grec, auroient ſué ſans y trouver dequoi mordre.

Ce n'eſt par que je veüille blâmer ceux qui ſavent les Langues, & qui ſe chargent de la lecture des Auteurs Grecs & Latins. Il y a des conditions où cela eſt néceſſaire: mais je dis qu'il y en a auſſi où l'on peut fort bien s'en paſſer; & qu'en quelque condition que ce ſoit, je préférerai toûjours un habile homme en François, à un ſot en Latin & en Grec, & même en Hebreu & en Arabe.

¶ *Hugonis Grotii Epiſtolæ ad Gallos.* Quoique Grotius ait réüſſi en tous les genres d'écrire, qui ſervent d'exercice aux beaux Eſprits & aux Savans, on prétend que c'eſt principalement dans ſes Vers & dans ſes Lettres qu'il ſe ſurpaſſe lui-même. Je n'ai guéres vû de ſes Vers, mais j'ai lû avec un ſingulier plaiſir ſes Lettres *ad Gallos.*

los. Les plus belles de ce Recueïl font les derniéres depuis environ le tiers du Livre, principalement celles qu'on peut apeller *Lettres d'érudition.* Les autres qui sont de compliment ou de nouvelles, me paroissent les moins considérables.

On trouve dans les premiéres de fort bonnes remarques Critiques sur divers Ouvrages des Ecrivains célébres de son tems; ce qui peut beaucoup servir à la connoissance de l'Histoire de la Litterature. Par exemple, il nous avertit, en parlant de l'Histoire d'Angleterre de Cambdenus, que dans cet Ecrivain, *extra Elizabetham nihil esse historicum, nisi quod accuratissimam quam dedit Britanniæ descriptionem obiter incurrit.* Il dit de Bacon, *Baconi habemus librum sanè magno judicio scriptum de rebus Henrici VII.* Tout ce qu'il dit touchant *Nicolaus Damascenus*, est trés-remarquable. L'éloge qu'il fait du Lexicon de Spelman est trés-sincére & véritable : *De Spelmanni Lexico partem priorem vidimus sanè utilem, & in Saxonicis maximè vocibus accuratam.* Il dit en parlant du savant P. Petau : *Vranalogium Petavii opus, etiam in hoc utile quod scriptores optimos repertu raros promiscui usus fecit*; Et d'un autre savant Jésuite d'Italie qui avoit composé un Livre de Philosophie

phie Magnetique: *Nicolai Cabei Ferrariensis Societatis Jesu Philosophia Magnetica, liber omnino dignus est qui legatur* &c. Et enfin du P. Sirmond, *Sirmundi magna sunt in litteras merita quibus si Theodoretum addiderit, inverecundum sit ab ipsius senectute amplius aliquid postulare.* Il dit de M. Rigault: *Tertulliani Editio, quam curat Rigaltius quin elegantissima sit futura, non dubito. Unum velim in sensibus ejus scriptoris explicandis, tantùm Rigaltio concedi libertatis, tantùm suis temporibus sibi sumpsit ipse Tertullianus.* Et dans un autre endroit: *Rigaltio opto Tertulliani liberam ab Episcoporum supercilio.* Cette liberté de tout dire, que Grotius souhaitoit dans M. Rigault, ne lui a pas manqué.

Il seroit trop long de marquer tous les endroits des Epîtres de Grotius qui nous instruisent de la Litterature de son tems; mais en voici que je ne saurois laisser échaper, c'est quand il parle de *Petrus Aurelius* & du sujet de son Livre. *Controversia in Anglia nata in Galliam transiit. Sed quis tandem ille Petrus Aurelius? an Sancyranus, an de sancto Germano, an Alius? Mirarer ab Episcopis vestris tam malè vindicari vindicem suum, nisi jampridem vidissem eos dignitatis suæ esse immemores.* Il ajoûte dans une autre Lettre: *Sicut autem immanis est Jesuitarum in illis scriptis irreverentia in*

Gal-

Galliæ Episcopos, in Theologos Sorbonicos, ita & mihi Aurelius interdum sufflaminis egere videtur. Nam quorsum tantus Suarezii contemptus, hominis, si quid rectè judico, in Philosophiæ, cui hoc tempore connexa est Scholastica Theologia, tantæ subtilitatis, ut vix quemquam habeat parem? Quid attinet Molinistarum nomen Societati toties objicere, cùm si quid Molina excederit periculosius, id posterioribus Jesuitarum, præcipuè Lessii scriptis sit castigatum. Il avouë que Molina avoit exédé, mais il veut que ses excès aïent été corrigez par Lessius. C'est comme Arminien que Grotius parle; c'est-à-dire comme un Théologien qui ne s'accommode pas de la doctrine de S. Augustin.

¶ *Conradi Heresbachii J. C. Historia Anabaptistica de factione Monasteriensi an.* 1536. Cette Histoire des Anabaptistes de la faction de Munster est écrite d'une façon obscure. L'Auteur y affecte des mots extraordinaires & tirez du Grec, que la plûpart des gens n'entendent point: ce qui ne convient nullement à une Histoire qui étant écrite pour tout le monde, doit être trés-claire, & dans les paroles & dans le sens. Que cela soit dit en passant, pour servir d'avertissement à de certaines gens qui se mêlent d'écrire l'Histoire, de porter leurs Amphibologies & leurs Enigmes ailleurs.

¶ Je ne sai pourquoi M. de Thou dans l'endroit de son Histoire, où il parle de Marie Stuard, préfére le témoignage de Buchanan (*quamvis interdum libertate genti innata contra Regium Fastigium acerbior*) aux Mémoires trés-fidéles que le Roy Jacques fit dresser pour le conduire dans ce travail? Casaubon dans quelques unes de ses Lettres, raconte la chose de façon, qu'on ne sauroit presque excuser M. de Thou de n'avoir pas ajoûté foi à des Mémoires recueïllis avec tant d'exactitude & de soin.

Novissimis Litteris spem tibi feci Commentariorum, quos Rex ad te mittere cogitat, rerum ad matrem pertinentium . . . . Per annos narratio est distincta à principio regni Elizabethæ.

Cottonus Nobilis Anglus in Historia pergit ad te mittenda.

Serenissimus Rex audito accepisse te Historiam à se Missam, lætus eo nuncio, jussit serio tibi confirmare, omnia esse vera quæ decem illis libris continentur, cætera promittit se missurum.

Spero te post menses oppido paucos tomum alterum, qui pertingit usque ad cædem Mariæ, esse habiturum. Nam & Rex id me jussit ad te scribere; & auctor hujus Historiæ vir nobilis Cotton confirmavit penè jam ad umbilicum eam partem esse adductam. Tuæ postea partes erunt,

runt, postquam omnia consecutus fueris quæ hinc sperare potes, ita rem temperare ut neque veritatem prodas & ostendas tamen habuisse te magni hujusce Regis rationem. Is mihi non semel sanctè affirmavit non permissurum se ut aliquid hinc ad te mittatur, de quo non constet sibi liquido id esse verissimum. Il paroît par ce que Casaubon dit ensuite, que M. de Thou ne goûtoit pas tout-à-fait les Mémoires qu'il avoit déja reçûs. *Memini tamen eorum quæ nuper in quadam familiari Epistola scribebas, neque dubito plus satis fore tibi negotii ut στεῤῥῇ φυσικῇ νεῦ fiat satis. Sed facilè invenies qua prudentia es ἐκ τῆς ἀπόρων πόρον.*

Habes alterum tomum Historiæ Cottonianæ. Sperat Sereniss. Rex multa hic te inventurum, quæ ad magnum opus tuum faciant. Jussit ergo me verbis suis rogare ut huic scriptioni fidem habere ne verearis. Omnia sibi lecta, expensa & dijudicata esse.

Je ne doute point que M. de Thou, judicieux comme il étoit, n'ait eu des raisons pour ne se pas fier aux Mémoires du Roy Jacques: mais il me semble qu'il s'en devoit expliquer devant le Public.

Isaaci Casauboni Epistolæ. Hagæ Comitis 1638.

Joh. Frederic. Gronovius a eu soin de cette Edition des Lettres de Casaubon, qu'il

qu'il a données au Public; mais comme il y a plusieurs choses que l'on n'entend point, & qui sont des énigmes pour le Lecteur, il faut recourir à la clef de ces Lettres, laquelle se trouve parmi les Opuscules de M. Colomiez; & qu'il faudra faire imprimer avec ces mêmes Lettres, si jamais on en fait une seconde Edition.

Elles sont toutes parfaitement belles,& je ne crains pas de les mettre au rang de celles de Grotius & de Scaliger pour l'érudition, & même un peu au-dessus pour la facilité & la netteté du stile qui est tout à-fait epistolaire & nullement guindé.

Il y a cent remarques à faire dans ces Lettres de Casaubon. Il y parle en plusieurs endroits du dessein qu'il avoit pris d'écrire contre Baronius, & il déclare que non seulement il s'y étoit porté de lui même, mais qu'il y avoit été encore poussé par l'Ordre du Roy Jacques I. d'Angleterre.

Il y découvre un vilain tour que lui fit un savant Anglois nommé Montaigu, qui jaloux de cette entreprise mit la main à la plume, & réfuta les Prolegomenes de Baronius, suivant le plan de Casaubon, dont il y a aparence qu'il avoit eu communication: mais on empêcha l'Edition de cet Ouvrage.

Ce Montaigu étoit un étrange homme, qui

qui traitoit les autres Savans du haut-en-bas, témoin ce qu'il disoit de Scaliger: *Scaliger fuit præceps Grammaticus, stultus Philosophus, furiosus Mathematicus.*

Le dessein de Casaubon étoit d'oposer aux douze Volumes de Baronius douze Livres d'Observations pour le réfuter. *Putavi optimum factu, ut ad certa capita referrentur, quæ in tomis Annalium Baronii merentur reprehensionem.... Duodecim tomis totidem Libros oppono: neque intactum quicquam relinquo. Pudet dicere, quas fraudes viri gravis deprehendam & quam frequentes.*

Le bon homme s'étoit imaginé qu'il effaceroit par sa Critique, la gloire & réputation de nôtre savant Annaliste; mais il se trompa, & eut bien de la peine à sauver son honneur dans cette entreprise qui ne lui réüssit pas au jugement même des Savans de son parti. *Spero, si incœptis superi faverint, id me assecuturum, ut eorum Annalium admiratores suæ pudeat stultitiæ.* Cela nous aprend que quelqu'assuré que l'on soit de son fait, il ne faut se vanter de rien, jusques au jugement du Public. M. Colomiez est peut être le seul qui ne sauroit démordre de la rare estime qu'il fait des Observations de Casaubon contre Baronius.

¶ Presque toutes les particularitez de la Vie de Voiture se trouvent dans sa Pompe Funé-

Funébre, joli Ouvrage de l'invention de M. Sarasin. J'y ajoûterai ici quelque traits qui ne sont pas connus de tout le monde.

Chavaroche Gentilhomme du Limosin, & Intendant de la Maison de Ramboüillet, aïant une jalousie enragée contre Voiture, l'obligea à tirer l'épée, & le blessa legérement à la cuisse. Mademoiselle de Ramboüillet qui a été depuis Madame de Grignan, outrée de l'insulte faite à Voiture, vouloit faire jetter Chavaroche par les fenêtres ; mais avec le tems les choses se réconciliérent, & Voiture tournant la chose en raillerie, ne cessa point de harceler Chavaroche. Cela se connoît par la Lettre qu'il lui adresse, & qui commence par ces paroles : *Sachant combien vous aimez les procés, & combien vous m'aimez aussi, &c.* Il lui promet qu'en récompense des bons services qu'il attend de sa vigilance, il ne l'apellera plus *Pourceau*, & lui donnera la premiére *Chapelle* qui sera à sa nomination : ce qu'il disoit malicieusement, parce que Chavaroche étoit fort friand de ces Chapelles, & qu'il en possédoit deux ou trois qui ne l'incommodoient point.

Chavaroche étoit aussi un grand plaideur, qui d'ailleurs ne manquoit pas de mérite ; mais ce n'étoit pas à l'égal de Voiture avec qui il se vouloit comparer. Il

par-

parloit facilement Italien & Espagnol, & avoit quelque teinture de Lettres. Je le voïois souvent ; mais en ce tems-là, l'âge l'aïant meuri, il ne parloit de Voiture qu'avec beaucoup d'estime & de tendresse, & nous conseilloit la lecture de ses Lettres, qu'il disoit être inimitables en leur genre qui n'a point d'exemple ni chez les Anciens, ni chez les Modernes.

J'ai apris du même Chavaroche, que l'Abesse à qui Voiture adresse une Lettre pour la remercier d'un Chat qu'elle lui avoit envoïé, étoit Madame de Ramboüillet sœur de Madame de Montausier, & Abesse d'Yer proche de Paris ; que le Corbeau que cette Dame lui avoit promis étoit celui-là même qui à sa Pompe Funébre *jettoit des cris pitoïables* ; & que pour *Poncette*, c'étoit la fille du Portier de l'Hôtel de Ramboüillet, dont Voiture dit si plaisamment : *Si vous me donnez encore le Corbeau que vous m'avez promis, & si vous voulez m'envoïer un de ces jours Poncette dans un panier, vous vous pourez vanter de m'avoir donné toutes les bêtes que j'aime.*

Le même Chavaroche m'a dit cent fois que Voiture étoit encore plus agréable dans la conversation que dans ses Lettres, & qu'il savoit si finement mêler le sérieux avec l'enjoüé, & passer d'une narration ou d'un

d'un conte à un autre, qu'on ne s'ennuïoit jamais avec lui.

Lorsque Madame la Marquise de Sablé aprit la nouvelle de la mort de ce galant homme, elle dit ; *jusqu'a present je n'avois eu que de la crainte de la mort, mais puisqu elle m'ôte Voiture, je la veux haïr jusqu'au tombeau.* Madame fut fort long-tems sans se pouvoir mettre à l'esprit que Voitûre étoit mort ; durant plusieurs années, elle s'imaginoit voir toûjours son ombre, & s'entretenir avec elle.

Voiture a laissé deux filles, l'une qui est morte Religieuse, & l'autre que ses parens mariérent.

§ *Eryci Puteani Epistolæ.* Henry Dupuy Auteur de ces Lettres, en a divisé le Recueil en plusieurs parties, ausquelles il affecte de donner des titres extraordinaires : ce qui me semble badin. Les deux premiéres Centuries sont intitulées *Epistolarum promulsis*, comme si c'étoit de la Limonade ou quelqu'autre bouillon agréable qu'il presentât au Lecteur. Il y a une autre Centurie qu'il apelle *Epistolarum Bellaria*, des confitures & des friandises que l'on sert à la collation ; & une à qui il donne le titre d'*Apophoreta.* Ce mot est Grec, & signifie les presens qui se faisoient anciennement dans les festins, principalement aux jours des Saturnales.

Dupuy

Dupuy étoit un fort honnête homme ; comme on le peut juger par ses Lettres. Juste Lipse l'avoit élevé, & il fut son successeur dans la Chaire d'éloquence à Louvain. Son plus grand soin étoit de former les mœurs de ses disciples, & de raporter leurs études à l'exercice de la vertu : aussi disoit-il, ce qui n'a peut être jamais été dit par aucun Maître : *Virtutem publicè doceo:* J'enseigne la vertu publiquement, & il ajoûtoit, *Nonnullos etiam hac nova industria mea cruciabit, quod ad virtutem litteras transferam.*

Ce Maître si sage vivoit d'une pension médiocre avec sa femme & un bon nombre d'enfans, mettant tout son plaisir dans sa Bibliotéque qui étoit fort bien garnie ; ce qu'il exprime jolliment en ces termes : *Sine pompa foris, sine luxu domi esse didici : omnem in libris studiisque voluptatem pono. Larem, si lustres, nihil ornatius, ac splendidiùs Museo. Libros instruxi, sed optimos & selectissimos quoque. Ut scias quàm amœnus sim, hortum etiam in Bibliotheca habere videor & antiquitatis flores. Hos carpo, hos specto, his non uno modo fruor. Tantùm indulsi animo, ut non legere solum libros pulchrum putem, sed possidere. Alium thesaurum æstimare nondum potui.*

Il est surprenant qu'étant si curieux des

Livres d'autrui, il ne ſe trouvoit pas chez lui un ſeul exemplaire de tous ceux qu'il avoit compoſez & mis au jour. Il a dit un beau mot en faveur des excellens Imprimeurs, dans la Lettre qu'il adreſſe à un Imprimeur de Francfort: *Lucubrationes meas omnes elegantiſſimis tuis Typis lubens meritò addico, non tanquam beneficium dem, ſed tanquam accipiam. Magna pars Libri, atque adeò famæ, Typographus.*

¶ De tous les Parlemens où j'ai été, je n'en connois point où les Avocats ſe donnent plus de mouvement ſur le Bareau que dans le Parlement de Normandie, ni où l'on s'en donne moins que dans celui de Paris. Peut être que la quantité des Cauſes dont les Avocats de Paris ſont chargez, les empêche de cultiver cette partie de l'Orateur, que les Romains ont portée juſqu'où il ſauroit aller, comme nous l'aprenons de Quintilien qui s'eſt épuiſé ſur ce noble ſujet. Ciceron ſe plaint de cet excés qu'il faut abandonner au Théatre. *Motus & geſtus plus artis habet quàm eſt Oratori ſatis.* Mais il y a une beauté de geſte, *geſtûs venuſtas*, comme parlent les Latins, qui étant jointe à une prononciation ferme & agréable, donne un grand relief à un diſcours bien compoſé.

Un

Un Orateur immobile & qui prononce de mauvaiſe grace, me refroidit : mais auſſi un Orateur qui fait trop le Comédien, diſſipe mon attention, & en occupant mes yeux, m'empêche de penſer à ſon diſcours, pour lequel je ſuis venu l'écouter.

J'ai vû autrefois à Roüen un Avocat célébre ſorti de nôtre Baſſe-Normandie, qui avoit toutes les parties d'un grand Orateur. C'étoit M. Greart homme bien fait de ſa perſonne, & qui plaiſoit dés qu'on le regardoit. Ses geſtes étoient grands, mais bien réglez, & faiſoient concert pour ainſi dire, avec ſes beaux tons de voix, que ſoûtenoient une éloquence naturelle, & qui couloit de ſource ſans nulle affectation. Ce fut lui qui preſenta au Parlement M. le Duc de Montauſier, lorſqu'il vint prendre poſſeſſion du Gouvernement de Normandie dont le Roy l'avoit honoré. Ce Seigneur avoit une délicateſſe d'eſprit ſi tendre, qu'il ſe ſentoit bleſſé des moindres défauts : & néanmoins il fut ſi content de la Harangue de M. Greart, que je lui ai oüi dire, qu'aprés la grace qu'il venoit de recevoir du Prince, rien ne lui avoit plû davantage que ce diſcours ſi élégant & ſi bien prononcé, ajoûtant pour comble de loüange, que Ciceron

& le jeune Pline, s'ils avoient été presens, en auroient eu de la jalousie avec justice.

J'ai aussi écouté dans le même Parlement, M. le Guerchois Avocat Général, homme d'une grande éloquence; mais d'une éloquence trés-solide, qui étoit plus dans les choses que dans la beauté de la déclamation qu'il avoit trop négligée, ne soûtenant pas assez sa voix qui ne flâtoit pas les oreilles. *Grandis, & ut ita dicam, pudica oratio, non maculosa, nec turgida, sed quæ naturali pulchritudine exurgebat* Il étoit fils d'un Pere, aussi Avocat Général dans le même Parlement, & qui avoit eu la réputation d'être éloquent; mais non jusqu'au point de son fils. M. le Président de Franquetot le comparoit au vin de Champagne, qui est excellent au dessus de la barre; encore assez bon à la barre, mais qui au dessous s'affoiblit & a un mauvais déboire: C'est-à-dire que cet Orateur, quand d'abord il jettoit son feu, charmoit; quand ce feu se ralentissoit, il plaisoit encore un peu; mais ce feu éteint, l'Orateur ne faisoit plus que languir, & le Bareau s'endormoit.

Un Avocat Général incomparable que j'ai connu dans le même Parlement, & qui a succédé à M. le Guerchois, c'a

été M. le Roux de Languerie, autrefois Conseiller du Grand Conseil, l'esprit le plus net, le plus vif & le plus pénétrant, qui ait peut-être jamais paru dans le Parlement de Normandie.

Son éloquence étoit d'un caractére singulier, & qui est néanmoins le véritable caractére de l'éloquence des Avocats Généraux, *quæ habet majestatis suæ pondus.* Il y a une majesté & une gravité dans cette espéce d'éloquence, qui étant toute de lumiére & de raison ne doit point se répandre en des discours vâgues, & en une méchante affectation d'une érudition étrangére & souvent empruntée ; & encore moins en des déclamations de Collége, en des sophismes de mauvais Jurisconsultes, ni des subtilitez de chicane qui embroüillent les affaires, & ne forment point de véritables conclusions, qui tranchent les difficultez, & sont pour ainsi dire, le germe des Arrêts.

M. de Languerie avoit le don des grands esprits, qui consiste à dire beaucoup de choses en peu de paroles. Il possédoit à un souverain degré, ce que les Romains apelloient *Imperatoria brevitas* ; & il possédoit cette briéveté de discours avec cette grace, qu'en resserrant ses paroles, il faisoit davantage valoir & reluire les raisons

qui faisoient tout le corps de son éloquence.

Jamais personne n'a mieux entendu que lui à déduire un fait, & à le mettre dans son véritable jour, faisant parfaitement concevoir aux autres ce qu'il concevoit parfaitement lui même. Sa métode étoit, aprés avoir tourné une affaire du côté qu'elle devoit être regardée pour en juger sainement, d'établir des principes incontestables dont il tiroit ses conclusions.

Ceux qui jugent des choses par la superficie, & qui ne les croïent solides qu'autant qu'elles brillent, ou qu'elles éblouïssent les yeux, disoient que cette maniére étoit trop séche, & qu'elle ne recueïlloit pas assez le Bareau; que c'étoit décider en Jurisconsulte, & ne pas parler en Orateur.

Mais il répondoit à ces gens là ce qu'un Ancien disoit à de certains déclamateurs: *Pace vestrâ liceat dixisse, primi omnium eloquentiam perdidistis. Levibus enim atque inanibus sonis ludibria quædam excitando, effecistis ut corpus orationis enervaretur, & caderet.* Il ajoûtoit qu'un Avocat Général n'est pas un déclamateur de profession, qui n'a pour but que d'amuser les Auditeurs & de contenter les oreilles; que pour lui il se considéroit dans sa place, comme dans un

degré

degré éminent dont la dignité exigeoit de lui quelque chose de plus grand & de plus noble ; qu'à la vérité il étoit obligé de dire tout ce qui sert à affermir la bonté d'une Cause, mais qu'il n'en devoit pas dire davantage ; qu'il devoit citer le Droit, les Coûtumes, les Arrêts, les Ordonnances, quand la nécessité le demandoit ; mais qu'à l'égard des lieux communs & des citations, ou mandiées, ou tirées d'un Auteur lû à la hâte, *cruda studia*, il les négligeoit, comme ne contribuant rien ni à fortifier le bon droit, ni même à faire valoir la véritable éloquence qui ne se pare pas de ces joïaux empruntez ; que pour lui il ne voïoit rien de plus ridicule que de citer ce qu'on n'a point lû, ou qu'on n'a lû que par les yeux d'autrui ; que par là on s'expose à faire mille bévûës, & à se faire moquer des habiles gens qui écoutent ; étant de notorieté publique, que de nos jours, un Avocat Général trés-célébre avoit perdu une partie de sa gloire, quand les ennemis ou ses critiques eurent une fois découvert & publié, que cette grande érudition dont il faisoit parade, étoit le fruit des veilles d'un Docteur qui souvent le trompoit en se trompant lui-même dans ses vûës & ses conjectures ....

¶ On a toûjours parlé des Eunuques comme de gens plus lâches que des femmes. Cependant Ammian Marcelin raporte un fait qui marque un grand courage dans un homme de cette espece. Il dit que Mithridate durant la guerre qu'il avoit avec Pompée, aïant confié la Princesse sa fille & le Château où il l'avoit renfermée, à son Eunuque Monophile, cet Eunuque ne voulut point rendre le Château à Manlius Priscus qui l'en sommoit de la part de Pompée qui venoit de gagner la bataille ; mais qu'il poignarda la Princesse, & se poignarda lui-même pour ne point survivre à la honte de Mithridate. Cette Histoire est d'autant plus remarquable, qu'elle ne se trouve dans pas un autre Historien que dans Ammian; & pas même dans Appian, qui a écrit avec soin l'Histoire de Mithridate, comme l'observe Reinesius dans l'une de ses Epîtres.

¶ Le même Reinesius raporte une chose que j'ai peine à croire, qu'un Danois nomme *Johannes Rhodius*, qui a long-tems vécu à Padouë où il s'apliquoit aux sciences, est l'Auteur des Livres que Tomasinus s'est attribuez, pour se fraïer un chemin au Cardinalat par de si beaux Ouvrages. Reinesius semble même insinuer que Tomasinus avoit promis un Canonicat

cat à Rhodius, en reconnoiſſance d'un ſi grand preſent. Supoſé que cela ſoit, je ne ſai lequel eſt le plus blâmable ou du Tomaſinus de s'être attribué l'ouvrage d'autrui aux dépens de ſa conſcience & de ſa réputation, ou de Rhodius de s'être vanté d'avoir rendu ce ſervice à Tomaſinus; ce qui ne pouvoit être divulgué ſans le perdre d'honneur? M. d'Ablancourt en uſa bien mieux envers le Cordelier Duboſc, à qui il abandonna un bon Livre de ſa compoſition; car il lui garda le ſecret, ce qui eſt d'un trés-honnête homme; & il n'y eut que le Cordelier qui par un autre trait d'honnêteté le découvrit au public, & en rendit la gloire à M. d'Ablancourt.

¶ On ne ſait point au juſte en quel tems on a commencé à uſer de *Bréviaires* dans l'Egliſe. Aparemment ce n'a été que depuis que les Eccléſiaſtiques aïant négligé d'aſſiſter jour & nuit à l'Office Divin, comme le devoir les y obligeoit, l'Egliſe condeſcendant à leur infirmité, a changé ce joug en un autre moins penible, qui conſiſte à reciter en particulier ce qu'ils étoient tenus de reciter ou de chanter en public. Et parce qu'il étoit impoſſible de tranſporter les Livres des Offices Divins, on s'aviſa d'en faire des Abregez ou des

Bréviaires, qui ne contenoient qu'une partie de ce qui se recitoit dans l'Assemblée des Fidéles.

Savoir si c'est Rome, ou quelqu'autre Eglise qui a la premiére composé ces sortes d'Abregez, c'est ce qu'on ne peut dire, le mot de *Bréviaire* ne se trouvant point dans les anciens Auteurs, ni même dans ceux du moïen âge, qui ont traité *de Divinis Officiis.* Nous avons un Livre François intitulé, *l'Arbre des Batailles* imprimé en 1493. & dédié à nôtre Roy Charles VI. par Honoré Bonnet Docteur en Droit Canon, où il est parlé du *Bréviaire*, selon la Remarque de M. Joly Grand Chantre de l'Eglise de Paris, qui a traité de cette matiére trés-doctement.

Un savant Antiquaire m'a assuré qu'il avoit vû dans quelques anciens Monastéres, de ces sortes d'Abregez de de l'Office Divin écrits il y a environ trois ou quatre cens ans; mais qui n'ont point la force des Bréviaires d'aujourd'hui, & n'en portent point le nom.

§ *Huberti Langueti Epistolæ Politicæ & Historicæ ad Philippum Sydnæum Equitem Anglum, &c. Lugdun. Batav.* 1646. Cette seconde Edition des Lettres d'Hubert Languet est plus belle & plus correcte que la premiére de Francfort, aïant été revûë

sur

ſur un Manuſcrit fort correct de M. Sarau Conſeiller au Parlement de Paris.

Les Lettres de Languet ſont écrites poliment en Latin, & méritent d'être lûës, & à cauſe des traits de l'Hiſtoire & de la Politique de ce tems-là qu'on y trouve marquez; & parce qu'il s'y rencontre des conſeils trés-utils au progrés des ſciences.

M. de Thou a fait l'éloge d'Hubert Languet, qui avoit le malheur d'être dans le parti Huguenot. Il avoit étudié ſous Melancthon, & tenoit de lui la diſcrétion dont il eſt loüé, de ne porter jamais jugement de perſonne. Néanmoins il parle avec beaucoup de liberté des Italiens & des Eſpagnols qu'il n'aimoit pas. Il dit de ceux-ci: *Sunt ſanè homines acuti & ingenioſi, ſed tamen ſunt inter ipſos plurimi qui plus habent in fronte quàm in receſſu, & plerumque nimiâ oſtentatione ſuam ſapientiam corrumpunt, ac fiunt putidi.* Et à l'égard des autres, il prétend que leur politique eſt trés-dangereuſe, & que tous ceux qui l'ont embraſſée ſe ſont perdus avec elle: *Quæcumque ſane gentes meâ memoriâ uſæ ſunt eorum conſiliis in adminiſtrandâ ſua Republica, ex maximis calamitatibus patriam ſuam involuerunt.* Il éléve les Allemans au-deſſus de toutes les Nations de l'Europe, pour la gra-

gravité des mœurs & pour l'honête pudeur qui sont, selon lui, leurs vertus dominantes : Témoignages qui s'accommodent fort bien avec la réputation qu'ils ont d'être de grands yvrognes.

Il remarque qu'à Prague tous les ans le sixiéme Juin, jour auquel Jean Hus fut mis à mort, il se fait une Fête si grande & si solennelle en l'honneur de ce Martyr, qu'elle semble tenir quelque chose de l'ancienne superstition : *Ita autem celebratur ejus memoria, ut ea res aliquid superstitionis mihi habere videatur.* Mais des Messieurs ne craignent pas d'excéder dans les honneurs qu'ils rendent aux Saints de leur Martyrologe.

¶ *Laverna* étoit la Déesse des Larrons, qui s'apelloient dans les anciens Auteurs Latins *Laverniones*; parce qu'ils étoient sous la protection de cette Déesse *Laverne*, à qui l'on avoit consacré un bois proche de Rome, où ils s'assembloient pour partager leur butin. L'Image de cette Divinité n'étoit qu'une tête sans corps. Il y avoit aussi dans le même lieu un Autel dédié à la Fraude. *Nec leviori probitatis injuria, etiam Ara Fraudi, ibidem erecta.* Les Larrons faisoient des vœux & des priéres à la Déesse, afin qu'elle leur procurât de

de bonnes priſes, *ut inſtituta ſua furandi ac mentiendi fortunaret.* Les Boucaniers de l'Amérique ont une pareille dévotion. Ils prient Dieu de tout leur cœur, quand ils vont en courſe, qu'il beniſſe leurs entrepriſes, leur donne bon vent & bonne fortune. Si nous ſavions ce que bien des gens demandent à Dieu dans leurs priéres ſecrétes, nous en trouverions quantité ſur ce ton-là; à ce que diſent quelques Poëtes. On y pouroit raporter les Oraiſons & les Méditations de Griffani, qui diſoit en ſortant d'une Egliſe, où il avoit été deux heures en priére; je viens de faire une méditation qui vaudra deux millions au Roy, & à moi un cinquiéme ſur le total; mais il faut, ajoûtoit-il en ſoûpirant, que j'avance mes deniers. *Ah le pauvre homme!*

¶ *Mémoires Hiſtoriques* d'Angleterre & d'Ecoſſe ſous les Régnes d'Elizabeth, de Marie Stuard & de Jacques I. par Jacques Melvil Gentilhomme Ecoſſois.

Ces Mémoires ſont d'autant plus recommandables, qu'ils contiennent des particularitez qui ne ſe trouvent point ailleurs. Les Hiſtoriens laiſſent ordinairement couler à fond les petites choſes, auſquelles peu de gens font réfléxion, pour faire valoir les grandes que tout le monde ſait. Qu'on

nous

nous raconte les grandes & les pompeuses, je le veux; mais qu'on n'oublie pas les petites quand elles sont singuliéres, ou qu'elles ont des conséquences : comme celle-ci qu'observe Melvil, qu'à la cérémonie du Bâtême du fils aîné du Roy Jacques I. on plaça une chaise vuide au les autres, pour marquer la place de l'Ambassadeur de France qui ne s'y trouvoit pas.

¶ M. Thevenot a publié depuis peu un Livre curieux, intitulé *l'Art de Nager*, démontré par figures. Avant cet Auteur, Evrard Digbi Anglois, & Nicolas Winman Holandois, en ont donné les préceptes, qu'il n'a fait que copier. Mais s'il avoit lû ce qu'Alphonse Bonelli en a dit dans son Livre *de Motu Animalium*, il n'auroit pas avancé comme il a fait, que les hommes nageroient naturellement comme tous les animaux, s'ils n'en étoient empêchez par la crainte qui leur grossit le péril. L'expérience y est contraire; qu'on jette à la Riviére quelque bête que ce soit, quand elle vient de naître, elle nage: cela est sans contredit; mais qu'on y jette un enfant qui n'est point encore capable de crainte, il ne nage point & se noïe. La raison de cela est, que la machine de l'homme différe beaucoup de celle des bêtes dans sa structure & sa configuration, & aussi ce qui est

eſt trés-remarquable dans la ſituation de ſon centre de gravité. Les hommes ont la tête trés-peſante, eu égard à tout le reſte du corps, parce que leur tête eſt remplie de beaucoup de cervelle, & qu'elle a beaucoup d'os & de chair, & nulles cavitez qui puiſſent être remplies d'air; de ſorte que la tête ſe plongeant dans l'eau par ſon propre poids, le nez & les oreilles ſe rempliſſent, & le fort emportant le foible, l'homme ſe noïe & ſe perd. Mais les bêtes au contraire aïant la tête beaucoup plus legére à proportion que le reſte du corps, parce qu'elles n'ont guéres de cervelle, & qu'il ſe trouve des ſinuoſitez dans leur tête, elles tiennent aiſément le nez en l'air, & reſpirant ſans difficulté, elles ne ſe noïent pas comme l'homme, par des raiſons de ſtatique qu'on ne ſauroit nier. Et en effet, l'art de nager qui s'acquiert par l'exercice, conſiſte principalement à tenir la tête élevée au deſſus de l'eau, ſi bien que la bouche & les narines étant libres on reſpire aiſément : car quant aux pieds & mains, il ſuffit de les remuer, & de s'en ſervir comme de rames pour conduire le vaiſſeau.

¶ *Joachimi Vicofortii Epiſtola, cum reſponſis Gaſparis Barlæi.*

Il nous est venu de Holande une Traduction François de ces Lettres de Wicquefort & de Barlée, qui ne fait guéres d'honneur au Latin de ces Messieurs.

Il n'y a rien d'utile ni de fort agréable dans ces Lettres. Il ne s'y agit que d'affaires de famille & de nouvelles de vieille datte, qui ne nous aprénnent rien du tout. Les bons mots qu'on y affecte, n'ont pas grand sel; & je n'en trouve qu'un seul qui merite d'être relevé; c'est lorsque Wicquefort parlant de la Reine d'Angleterre, qui devoit amener la Princesse sa fille en Holande pour y épouser le Prince Guillaume, il dit que ce voïage est d'autant plus incertain, qu'il dépend de trois choses les plus inconstantes du monde, d'une femme, du vent & du Parlement d'Angleterre. *Præcipuè quod totum hoc negotium pendeat à tribus inconstantiæ symbolis, Fœmina, vento, Parlamento.*

„ ¶ Ce qu'on a dit est bien vrai, que „ la sagesse toute seule ne suffit pas au sa- „ ge; & qu'il lui faut encore des baga- „ telles pour l'aider chaque jour à passer „ de certains vuides, que la sagesse ne sau- „ roit remplir. Anne de Montmorency qui étoit le Seigneur de la Cour de son tems le plus sage & le plus enfoncé en lui-même,

avoit

avoit toutefois des momens où il se relâchoit & cherchoit à rire. Pour cela, il nourissoit un fou nommé Thony, comme on nourit un Singe, & quand il dînoit, il faisoit mettre ce fou à une petite table à côté de la sienne, & s'entretenoit joïeusement avec lui. Il l'aimoit tendrement à cause de ses jeux d'esprit, & disoit que c'étoit le plus fin courtisan qu'il eût jamais connu. Ronsard par le commandement du Roy, fit l'Epitaphe de ce Thony comme du plus sage personnage de France; ainsi à la Cour il y a des folies sages & heureuses, comme il y a des sagesses malheureuses & foles.

§ Il n'est rien de plus trompeur que la phisionomie, & ceux qui prétendent avoir l'art de connoître l'esprit & les mœurs des personnes par les traits de leurs visages, se trompent souvent eux-mêmes, & ceux qui les croïent. Quelque chose qu'on puisse dire, il n'y a point de régles certaines de cet art; & aprés les avoir toutes étudiées avec soin, je leur ai oposé l'expérience & mille exemples contraires qui leur donnent le démenti. Ce qui me donna la premiére fois sujet d'y faire réflexion, ce fut la rencontre de deux freres, dont l'un avoit une phisionomie trés-heureuse, & étoit

un ſcelérat ; & l'autre avoit une trés-méchante phiſionomie, & étoit un parfaitement honnête homme. Depuis cet exemple, j'en ai entaſſé un grand nombre de ſemblables les uns ſur les autres, & j'ai trouvé que pour une fois qu'on rencontre bien à juger des gens par leur phiſionomie, il y en a ſix où l'on rencontre mal.

On me dira que cela eſt vrai à l'égard des mœurs, parce que l'éducation y aporte ſouvent des changemens notables ; mais qu'à l'égard de l'eſprit qui ne ſe change pas ſi facilement par l'étude, & qui d'ordinaire avec les ſciences demeure toûjours le même, on peut recourir avec ſeureté à la phiſionomie pour en connoître les caractéres.

J'avouë ſans conteſter, qu'on juge plus facilement & plus ſeurement de l'eſprit des gens par la phiſionomie, que non pas de leurs mœurs : mais je ſoûtiens auſſi que l'on s'y trompe encore beaucoup, comme cela ſaute aux yeux de tous ceux qui ne veulent pas s'aveugler. Par exemple, qui auroit pris feu M. de Corneille ſur ſa phiſionomie, pour un eſprit rare & de la trempe de celui des grands hommes Grecs & Romains ? Et qui auroit dit, à voir M. de la Fontaine,

ne, que c'étoit un esprit délicat, & capable de faire parler si finement les bêtes qui ne sont pas faites pour parler; Je ne pense pas que jamais personne l'eût deviné.

La phisionomie de M. Pellisson, l'un des plus beaux génies du siécle, ne rendoit nul témoignage en sa faveur; & si l'on veut prendre la peine d'aller de phisionomie en phisionomie depuis le premier jusqu'au dernier des grands hommes que nous avons vû de nos jours, il ne s'en trouvera pas le tiers à qui l'on puisse faire justice sur l'air & les traits du visage.

Mais s'il y a une infinité de gens de grand esprit, qui n'en ont pas la mine, il y en a encore plus qui paroissent avoir de l'esprit, & qui n'en ont que médiocrement, ou point du tout. Il ne faut qu'un peu fréquenter le monde, & y faire réflexion pour en être convaincu.

Néanmoins si tout n'est pas pour les phisionomistes de profession, j'accorde que tout n'est pas contr'eux. Mais je ne puis rien accorder à ceux de ce métier, qui veulent nous faire croire, que chaque homme a sur le visage le portrait *ad vivum*, d'une certaine bête entre une infinité; dont les instincts ont raport à l'esprit & aux mœurs de cet homme, & le

ſont connoître juſqu'au fond de l'ame.

Nous avons quelques Auteurs, principalement des Italiens, qui ſoûtiennent ce ſyſtême: mais ce qui donne grand ſujet de douter de la ſolidité de leur doctrine, c'eſt qu'ils réduiſent ces portraits de bêtes à un trés-petit nombre; & qu'il eſt clair qu'y aïant autant de viſages différens, qu'il y a d'hommes au monde, il faudroit ſupoſer autant de ſortes de bêtes qu'il y a d'hommes, afin que chacun eut ſa bête dans le viſage ou dans la phiſionomie: ce qui n'eſt pas. Car il n'eſt point vrai qu'il y ait au monde autant d'eſpéces de bêtes, qu'il y a de différens viſages d'hommes: ce qu'il faudroit ſupoſer pour vérifier la propoſition avancée. Je dis autant d'eſpéces; car une eſpéce de bête toute entiére, comme de Loups, de Moutons, d'Aigles, de Baléne, &c. ne fait qu'un portrait, parce que d'ordinaire toutes les bêtes d'une eſpéce ſe reſſemblent: tous les Loups ſe reſſemblent, tous les Moutons ſe reſſemblent, tous les Chiens d'une même eſpéce ſe reſſemblent, &c. Et qui me fera croire, ſupoſé qu'il n'y eût au monde que trois cens millions d'hommes, qu'il y ait trois cens millions d'eſpéces de bêtes ſur la terre, dans l'air & dans les eaux? Mais quand

cela

cela ſeroit, & que tout ſeroit égal de part & d'autre, qui au monde a une connoiſſance entiére & parfaite de toutes ces eſpéces de bêtes, afin d'en faire une juſte aplication au viſage de cet homme que je conſidére, & dont je veux découvrir l'eſprit & les mœurs par raport aux traits de l'eſpéce de bêtes qui lui convient? Vous voulez qu'un tel reſſemble à un tel Oiſeau; mais peut-être reſſemble-t-il mieux à un Poiſſon que vous n'avez jamais vû, & qui vit dans le fond des Mers Orientales où vous n'avez jamais été. Si cela eſt, voïla tous vos préjugez par terre, ou noïez pour jamais; & quand cela ne ſeroit point, il eſt encore vrai de dire, que n'aïant pas une connoiſſance parfaite de toutes les eſpéces de bêtes qui ſont au monde, vous ne jugerez que témérairement & avec incertitude, quand vous jugerez qu'un tel reſſemble à une telle bête.

Mais d'ailleurs quand on vous accorderoit toutes ces choſes, qui vous a dit par exemple, parce que feu M. le Prince de ..... avoit une phiſionomie qui tenoit de l'Aigle, que ce Prince avoit l'eſprit & les mœurs d'un Aigle? Avez-vous bien étudié les mœurs & l'eſprit des Aigles, pour en faire une comparaiſon raiſonnable

avec l'eſprit & les mœurs de M. le Prince? Pour moi s'il m'eſt permis de dire ce que j'en penſe, je tiens que les Aigles n'ont point du tout d'eſprit, & que ce ne ſont au fond que des bêtes, fuſſent-ils couronnez; & quant aux mœurs, je les tiens pour des Oiſeaux carnaſſiers, ou afin de parler plus honnêtement de ces Princes de l'air, pour des Oiſeaux de Proïe: ce qui ne feroit pas grand honneur à M. le Prince. Car pour tous les contes qu'on nous fait des Aigles, je n'y ajoûte pas plus de foi qu'au contes de Peau-d'Aſne & de ma mere l'Oye.

Et enfin quant à toute extrêmité, il faudroit juſques-là vous accorder tout ce que vous voudriez; comment ſatis-ferez-vous les gens raiſonnables ſur ce que j'ai à vous dire en dernier lieu, qui eſt, que ſupoſé des mœurs & de l'eſprit dans les bêtes, il faut pour juger ſainement de leur eſprit & de leurs mœurs, en venir à la ſource de ces beaux talens, qui n'eſt autre choſe que la conformation & de la diſpoſition du cerveau, du cœur & des autres principaux organes de ces animaux? Or l'Anatomie, par laquelle nous connoiſſons ſeurement ces organes dans les hommes & dans les bêtes, nous y fait découvrir dans la plûpart de ſi grandes

des différences, que c'eſt ſe moquer que de les comparer enſemble : ce qu'il faudroit pourtant faire, pour être ſeur qu'un tel homme reſſemble à un tel animal. Car ſi les organes de l'un ne ſont pas conformes comme ceux de l'autre, il arrivera que le ſang & les autres humeurs étant filtrées autrement, le tempérament ne ſera pas ſemblable, & par conſéquent l'eſprit & les mœurs de cette bête & de cet homme ne ſe rencontrent point. Et en effet, pour en revenir à nôtre exemple de M. le Prince, étant conſtant que les Aigles, comme les autres Oiſeaux, ont le cerveau diſpoſé tout autrement que celui des hommes, & mis par la nature à la renverſe, il faudroit ſupoſer, afin qu'un Prince ſi ſage eût l'eſprit d'un Aigle, qu'il eût auſſi la cervelle renverſée, ce qui eſt ridicule à dire & à penſer ; & que comme les Aigles, il n'eût ni imagination ni mémoire, parce que les Aigles comme les autres Oiſeaux, ſelon les plus ſavans Anatomiſtes, n'en ont point ; parce qu'ils n'en ont que faire, & que l'on vit fort bien ſans mémoire ni eſprit dans le Roïaume *emplumé*.

Aprés cela, je n'ai plus rien à dire à Meſſieurs les Phiſionomiſtes de ce genre, ſinon ce que j'ai oüi dire à feuë Madame

la Marquise de Sablé, en parlant à un jeune étourdi qui se mêloit en presence de cette Dame d'un esprit si solide, de faire remarquer des bêtes dans la phisionomie des gens: *Mon Dieu, que de bêtise, que de bêtise!* J'y ajoûterai encore une repartie que fit un Philosophe à son Ecolier qui le vouloit rendre ridicule, en lui disant qu'il ressembloit à un vilain animal. *Je ne sai pas*, repartit cet homme sage, *si je ressemble à l'animal que vous me nommez; mais je sai bien, & tout le monde en est d'accord, que vous ressemblez à un ingrat qui est le plus méprisable & le plus haïssable de tous les animaux.*

Laissons aux Poëtes qui disent tout ce qui leur plaît pour enrichir leur Poësie, & aux Diseurs de rien, qui ne veulent jamais demeurer court, de soûtenir de semblables paradoxes. Encore les Poëtes judicieux y sont-ils fort reservez. M. Dépreaux dans ses Satyres, dit tout simplement, *un Chat est un Chat*, *& Rolet est un fripon*; & non pas *Rolet est un Chat*; quoique dans un sens il l'auroit pû dire, mille expériences nous aprenant tous les jours que les Chats sont de francs fripons: mais il n'avoit garde, parce qu'il étoit persuadé par sa raison, qu'une bête ne ressemble qu'à une bête, & qu'un homme ne

ressem-

ressemble qu'à un homme.

¶ Les Grecs & les Romains qui ont été assez constans dans leurs maniéres de s'habiller, aussi-bien que les Orientaux, ont usé de diverses sortes de chaussûres. Benoît Baudoin dans son Traité *de Calceo antiquo*, marque jusqu'à vingt-sept sortes de Souliers tant pour la couleur, que pour la matiére & la forme. Il y avoit, dit-il, *Calcei albi, argentei, aurati, aurei, cærulei, coriacei, ærei, fenestrati, ferrei, gemmati, juncei, lanei, lignei, lintei, lunati, lutei, nigri, papiracei, plumbei, purpurei, seu rubri, repandi, rostrati, serici, spartei, straminii, virides, uncinati.*

¶ Ziegler a composé une Dissertation Latine, intitulée *Rabulistica sive de artibus Rabularis*. On prétend qu'il n'y a point de terme en François qui explique *Rabula*, qui veut dire en général un méchant Avocat. Pour moi je l'exprimerois par celui de *Brailleur*, qui est assez le caractére des méchans Avocats, qui ont cela de commun avec les femmes, qu'ils crient beaucoup, & ne païent point de raison. *Ventosa & enormis loquacitas.*

§ Paul Beni a critiqué entr'autres défauts de Tite-Live, les Vers qui se rencontrent de côté & d'autre dans la Prose de cet Historien. Mais on lui répond avec

Vivez, qu'il eſt preſqu'impoſſible, quelque vigilant que l'on ſoit, d'éviter ce défaut en écrivant ; & que les Harangues des meilleurs Orateurs ne ſont preſqu'un entaſſement de Vers bien ſouvent trés-harmonieux. J'ajoûte à cette réflexion qui eſt ſolide, que cela arrive plûtôt à ceux qui écrivent parfaitement bien, qu'aux autres, à cauſe de l'harmonie ou des cadences auſquelles ils s'accoûtument à force de conſulter l'oreille.

§ Le P. Kirker a crû que le chifre ſtatique dont nous nous ſervons, vient des Arabes, & que les Arabes l'ont eu des Indiens : mais M. le Moine dans ſes *Varia Sacra*, en donne toute la gloire aux Arabes, fondé entr'autres choſes, ſur la grande conformité qu'il remarque entre les chifres ſtatiques & les caractéres Arabeſques. Je me déclare librement, pour l'avis de M. le Moine aidé du ſecours de mes yeux, qui ſans d'autre ſcience, peuvent bien me convaincre de cette verité.

¶ Je penſe avoir oüi dire à feu M. Varillas, qu'il étoit de la Marche ; & que c'eſt pour cela qu'il a toûjours bien parlé des Princes de Bourbon ſes Seigneurs & ſes Maîtres.

Varillas vint jeune à Paris, & copia durant vingt-cinq ans, ſous M. Dupuy, Garde

Garde de la Bibliotéque du Roy. Quand il n'auroit fait qu'écouter cet excellent homme, il auroit pû venir trés-habile; & je ne sai comment il ne s'est point avisé de nous donner un recueïl de ce qu'il lui avoit oüi dire de plus remarquable. Car, comme M. Dupuy étoit extraordinairement bien rempli, & qu'il ne disoit rien que de fort digeré, M. Varillas auroit pû nous enrichir de quantité d'observations curieuses & de maximes importantes qui sortoient de la bouche de cet Oracle de la Litterature. Il en paroît quelque chose dans ses Préfaces; mais il en faloit faire un Recueïl particulier, qui sans doute auroit mieux valu que les *Scaligerana*, qui ont deshonoré l'illustre Scaliger.

J'aurois encore conseillé à M. Varillas, si je l'avois davantage pratiqué, de nous donner les Extraits qu'il avoit tirez des Laïettes de la Bibliotéque du Roy, sous le titre tout simple de *Mémoires servant à l'Histoire*, avec les dattes & les chifres des Laïettes, où se trouvoient alors les Originaux de ces Extraits. Il auroit rendu en cela un service bien agreable au Public, & n'auroit pas mis sa réputation en danger comme il a fait, en voulant composer des corps d'Histoire de son chef, & ne rendre compte à personne de bien des choses qui

sont

ſont peut-être vraïes au fond, mais qu'on ne prend pas pour telles, parce qu'elles ne ſe trouvent pas aſſez apuïées.

Ce n'eſt pas que M. Varillas n'eût du talent pour écrire l'Hiſtoire, que ſon ſtile ne fût aſſez agréable, quoique diffus & trop chargé de reflexions ſubtiles & métaphyſiques. Les réflexions ſiéent bien dans une Hiſtoire; mais il ne faut pas qu'elles ſoient ni ſi fréquentes, ni ſi rafinées. Elles doivent être ſimples, naturelles & ſi dépendantes du fond de l'Hiſtoire, qu'elles paroiſſent n'en être qu'une ſuite. Il ne faut point trop creuſer en fait de réflexions, ni gourmander le Lecteur, & l'attirer par force à nôtre ſens. Il eſt bon de le laiſſer à ſa liberté: il ſuffit d'établir les choſes de ſorte, que le chemin étant fraïé, on aille de ſoi-même où la raiſon & le ſens commun apellent.

M. Varillas avoit un autre défaut plus important & qui lui a coûté cher; c'eſt qu'il n'étoit pas aſſez délicat dans le choix qu'il faiſoit des Mémoires qu'il emploïoit dans la compoſition de ſes Hiſtoires. Ceux qui ſavent ce que c'eſt que les Mémoires qui ſe trouvent dans les Laïettes de la Bibliotéque du Roy, n'ignorent pas qu'il y en a de bons & de mauvais; & que parmi de véritables Hiſtoires, il ſe trouve

des

des Hiſtoriettes, c'eſt-à-dire des Romans & des Fables, & ſouvent des Satyres trés-outrées. Cela demande de l'attention & de l'examen pour ne rien confondre. Il ne faut pas croire que tout paradoxe porte à faux, ni aûſſi que tout paradoxe renferme une vérité. Ce qui ne paroît pas vrai-ſemblable, eſt quelquefois trés-vrai; & ce qui ſemble vrai eſt quelquefois trés-faux. Avant que les Mémoires de Brantôme fuſſent imprimez, la plûpart du monde ſe moquoit de certaines particularitez que ceux qui avoient lû ces Mémoires Manuſcrits, raportoient comme vraïes. Preſentement que le Livre eſt entre les mains d'un chacun, l'on n'en doute plus. Brantôme étoit témoin de ces choſes: elles ſe paſſoient à ſes yeux, il n'y a point d'apel: mais comme M. Varillas s'eſt ſervi de quantité de Memoires qui ne viendront peut-être jamais à la connoiſſance du Public, il devoit être fort reſervé; ou s'il vouloit uſer de toute ſa liberté, il faloit citer les lieux & les perſonnes de qui il tenoit ce qu'il avançoit.

Ce n'étoit pas ſeulement à l'égard de ces ſortes d'Ecrits, mais auſſi à l'égard des Livres imprimez qui ſont connus de tout le monde, que M. Varillas n'avoit pas aſſez de délicateſſe. Il s'eſt apuïé en des

choſes

trés-importantes ſur de certains faits, qui ne ſont pas aſſez apuïez eux-mêmes pour ſervir de ſoûtien aux autres. Ils l'ont fait tomber, & il eſt tombé avec eux.

Mais ce qui a porté plus de préjudice à M. Varillas, c'eſt qu'il ne prenoit conſeil de perſonne, & qu'il n'avoit pas aſſez de force ſur lui-même pour ſuivre les avis qu'on lui auroit pû donner. C'eſt-là le défaut des gens particuliers, comme M. Varillas, & qui n'ont pas la pratique du monde, où il ſe fait entre les Savans, un commerce de critique & de conſeils, qui eſt également utile aux forts & aux foibles.

D'ailleurs, il y a un certain nombre d'Illuſtres à Paris, qui ſe regardant comme les Maîtres des autres, conçoivent du dépit contre tous ceux qui mettant un Ouvrage au jour, ne l'aportent pas à leur tribunal pour y recevoir leur aprobation, avant que de l'abandonner au jugement du Public. Si vous n'avez point recours à ces Meſſieurs, vôtre procés eſt fait, avant même les informatoins; & ſi par hazard en parcourant vôtre Ouvrage, ils trouvent deux ou trois fautes, ils diſent qu'ils en ont remarqué cent; que tout y va de travers; en un mot, que l'Ouvrage ne vaut rien, & ne ſe debitera que chez les Epiciers.

M.

M. Varillas a eû des jaloux de sa gloire, qu'il auroit gagnez, s'il leur avoit témoigné tant soit peu de déférence & de soûmission. Ils l'ont poussé rudement dans les endroits où il bronchoit, & l'ont abandonné à la fureur de ses ennemis en des rencontres, où ils auroient pû le seconder sans blesser la vérité.

Avant qu'il eut mis ses Ouvrages sous la presse, & lorsqu'on ne les debitoit encore que Manuscrits & sous le manteau, il avoit une réputation sans bornes. Tout le monde vouloit avoir de ces précieux morceaux d'Histoires, qui sortoient du Cabinet de l'incomparable Varillas. Un Abé de mes amis en acheta pour trente pistoles; & mon Copiste me fit present de six feüilles que je récompensai d'un Castor.

Les jaloux dont j'ai parlé, murmuroient un peu; mais ils ne le firent tout haut, que quand les Protestans se croïant outragez dans l'entreprise que faisoit Varillas d'écrire l'Histoire des Héréfies, se déchaînérent contre lui, & firent les derniers efforts pour lui arracher la plume des mains, & l'obliger à se taire.

Jusques-là, ceux de la Religion Prétenduë Réformée avoient témoigné faire cas de cet Ecrivain célébre; à chaque Volume qu'il faisoit imprimer, ils lui donnoient

noient des loüanges dans leurs Journaux ; & Messieurs les Etats lui avoient offert une grosse pension pour écrire l'Histoire de leur République. De nôtre côté, nous étions fort contens de Varillas qui avoit attrapé nôtre goust, & chacun attendoit beaucoup de son Histoire des Hérésies.

Le dessein en étoit également beau & utile ; & certainement si l'Auteur avoit demandé le secours dont il avoit besoin ; & qu'on ne lui auroit pas refusé dans une si grande entreprise ; je ne doute point qu'elle n'eût réüssi, & que l'Eglise n'en eût retiré un trés-grand avantage. Mais il faut avoüer, que par aveuglement, ou pour s'être trop fié à lui-même, il a fait des fautes qu'il n'a sû bien défendre, ni excuser légitimement. Neanmoins on ne peut nier, qu'il n'y ait de trés-beaux endroits dans son Ouvrage, & que le nombre n'en surpasse celui de ses manquemens. Mais ses ennemis joints à ses jaloux, le traitant avec une extrême rigueur, ont envelopé le bon avec le mauvais, & fait échoüer tout l'Ouvrage. Si bien que l'infortuné Varillas a vû en peu de tems sa réputation naître & mourir à ses yeux, trop vieux & trop cassé pour la pouvoir rétablir, semblable en cela à ces Peres qui aïant la consolation d'avoir un

fils

fils dans leur vieilleſſe, ont le malheur de le perdre ſans eſpérance d'en avoir un ſecond pour eſſuïer leurs larmes.

Mais ſi la réputation de M. Varillas a bronché du côté des Lettres, elle eſt demeurée ferme du côté de la piété & de la vertu. C'étoit un Philoſophe Chrétien, qui n'aïant que l'Éternité & les biens Céleſtes devant les yeux, mépriſoit ceux de la terre. Il n'en vouloit qu'autant qu'il en faloit à un homme trés-ſobre pour ſubſiſter, ſans être à charge à perſonne. Conſidérant que les biens de l'Autel apartiennent à l'Autel, il aima mieux être moins à ſon aiſe, que d'accepter une penſion ſur un Bénéfice, laquelle auroit ſoulagé deux de ſes plus grands maux, la pauvreté & la vieilleſſe.

Il vivoit de peu avec de bons Eccléſiaſtiques. *Semper parcè & duriter ſe habebat.* Ses apartemens ſe réduiſoient à un galetas, où le Soleil régnoit pleinement en Eſté, & le froid en Hyver. Ses fenêtres n'étoient pas trop bien fermées, & ſa cheminée etoit ſans feu. Un lit mal garni, une table, trois ou quatre ſiéges, une lampe, une écritoire, quelques Livres, beaucoup de papiers & peu de piſtoles faiſoient toutes ſes ri-

cheſſes. Il ſe vêtoit modeſtement & ſi pauvrement même, que Richelet dans ſon Dictionnaire Satyrique, n'a ſû s'empêcher de mal parler des cordes de ſon manteau, & de la vermine qui n'y vivoit pas à ſon aiſe.

A l'âge d'environ quarante-cinq ans, M. Varillas me paroiſſoit aſſez replet. Sa ſtature étoit médiocre, & il avoit le viſage bien coloré. Il vivoit fort retiré, & comme on ne connoiſſoit guéres ſon mérites on ne le recherchoit guéres auſſi. Lire & écrire étoit toute ſon occupation; & il ne prenoit point d'autre divertiſſement que celui, quand il faiſoit un beau jour, d'aller paſſer l'aprêdînée dans le clos des Chartreux. Là aprés quelques tours d'allées, prenant le haut bout ſur un banc, il débitoit ce qu'il ſavoit à deux ou trois Prêtres qui le ſuivoient en tous lieux. Quelquefois la compagnie ſe groſſiſſoit ou d'un Cordelier, ou d'un Jacobin, & même d'un Docteur ou d'un Prédicateur qui étoit venu là pour répéter ſon Sermon. Quelquefois auſſi un Miſantrope ou un Rêveur, ami des deſerts & de la ſolitude, s'aprochoit & étendoit le cercle. Plus il arrivoit de monde, & plus Varillas crioit; car, outre qu'il avoit la voix haute, il s'échaufoit aiſément, & ſoûtenoit ſes opinions contre tous, avec des clameurs que

les échos répétoient & alloient redire aux Saints Anachorétes qui vivent dans cette retraite.

Voila à peu prés comment M. Varillas vivoit de mon tems ; depuis que je me suis retiré en Basse-Normandie, & qu'il a été Auteur déclaré, je n'ai point sû s'il a changé quelque chose à cet ordre, je sai seulement que devenu aveugle, il est mort dans une extrême vieillesse, sans que pas un de nos faiseurs d'Eloges ait jetté une seule goutte d'Eau Benîte sur sa fosse, ni honoré sa mémoire de deux ou trois Vers : malheureux ou heureux, j'en doute, de n'avoir pas eu cent écus à laisser à nos Poëtes pour lui faire un méchant Epitaphe.

¶ Il y a long-téms qu'on a remarqué, que les plus grands évenemens du monde ont d'ordinaire de fort petits commencemens. L'affaire des Corses, c'est-à-dire des Soldats de la garde du Pape, qui a fait tant de bruit dans l'Europe il y a environ trente ans, est de ce genre-là. M. le Duc de Créqui étant nommé du Roy pour être son Ambassadeur auprés de Sa Sainteté, Papillon déterminé bréteur, assez connu par la méchante figure que ses freres avoient faite en certain canton de la Ville, demanda permission à ce Seigneur de le suivre à Rome. Il lui en accorda la grace,

dont il eut ſujet de ſe repentir dans la ſuite. Car dés ſon arrivée à Lion, Papillon apella en düel un Maître en fait d'Armes, qui avoit réputation d'être brave, & le tua ſur le champ. Etant à Rome, tout ſon exercice étoit de chercher à ſe battre. Il alloit réguliérement tous les jours ſe promener ſur le pont du Tybre, & faiſoit querelle d'Allemand au premier venu. Il attaqua ſeul deux ou trois Corſes qui marchoient de compagnie, & les pouſſa vigoureuſement. Ceux-ci réſolus de ſe venger, repaſſérent une autrefois en meilleur ordre, & allérent droit à Papillon, qui ſoûtenu de quelques amis, les traita en enfans de bonne maiſon. Les Corſes enragez, ſe déterminérent de ſe défaire à l'Italienne de ce fâcheux Papillon, & de l'aſſaſſiner dans les *Latrines* de la Ville. M. l'Ambaſſadeur averti de ces choſes, commanda à Papillon de ne point ſortir de ſon Palais; & la nuit ſuivante l'envoïa avec bonne eſcorte au Port le plus proche, & le fit repaſſer en France. Cependant les Corſes voulant ſe venger, bien apuïez des Puiſſances; en vinrent aux excés que tout le monde ſait: Mais c'eſt-là, comme je le ſai d'original, la véritable cauſe de ce terrible mouvement, qui a commis avec tant d'éclat la France avec Rome.

¶ De-

¶ Depuis que Philippes de Comines s'est avisé d'écrire des Mémoires, il s'en est fait un grand nombre, les uns bons & les autres assez inutiles. J'apelle bons ceux qui nous aprennent des particularitez inconnuës au Public, qui nous découvrent les secrets & les intrigues du Cabinet, les ressorts de la Politique, & les véritables causes des mouvemens qui surprennent & étonnent le monde. Quant aux Mémoires que de certains écrivent, pour nous entretenir de leurs avantures Romanesques, mêlées à quelques Histoires du tems, que chacun sait, on les peut lire si on veut; mais ils ne méritent pas de tenir rang dans les Cabinets des Curieux, avec ceux qui font corps avec nôtre Histoire.

Il n'a manqué qu'une chose à ces derniers, dont l'on ne s'est point aperçû, c'est que parlant bien de la Paix & le la Guerre, ils n'ont jamais aprofondi ce qu'on apelle l'Epargne & les Finances. Tous nos Historiens quand l'occasion s'en est presentée, se sont récriez contre les abus qui s'y commettent; mais pas un n'a fait connoître en quoi consistoit cet abus : semblables à la populace qui crie au voleur, quand il se commet une violence dans les ruës, sans savoir en quoi consiste cette violence, & jusques où s'étend le crime.

Mais M. Fouqnet dans ses Défenses, qu'on peut regarder comme de fort bons Mémoires d'Etat, nous a délivrez de l'ignorance où nous étions à cet égard. Il a dit sur ce sujet tout ce qui se peut dire; & a laissé à deviner encore bien des choses qui se peuvent suposer, aprés les principes qu'il a établis. Tout cela est écrit avec une netteté admirable. Il y a des secrets révélez qui valent aujourd'hui des Mines d'or au Roi, & des miracles de billets morts & de billets ressuscitez, de billets que l'on fait revivre, & à qui on donné un nouvel être, qui ne se trouvent pas dans la Vie des Saints. Quelques Ministres y sont peints avec des couleurs trés-vives, & avec une naïveté qui les fait connoître jusques au fond de l'ame. On y voit la différence presque incroïable entre le génie de Pluton & celui de Themis; c'est-à-dire entre l'usage reçû dans les Finances, & la pratique & les procédures du Palais. En un mot on y trouve tout ce qui peut éclairer un grand Prince touchant son épargne; tout ce qui peut former un habile Financier, & tout ce qui peut nous instruire pour parler avec science d'un secret, dont nous ne parlions auparavant que comme les aveugles parlent des couleurs. Je craindrois seulement à l'égard de

ces

ces Mémoires, qu'ils ne fussent comme les Livres des Casuïtes, qui faisant connoître le mal, aprennent à de certaines gens à le commettre.

¶ Le lendemain que nous fûmes arrivez à Londres, il vint des Marchands à nôtre logis nous aporter des curiositez du Païs. Chacun s'attacha à ce qu'il aimoit davantage. Les uns achetérent des Points, les autres des Rubans & des Bas de Soïe; pour moi je me fournis de Lunettes d'aproche & de Microscopes. Celui qui me les vendoit étoit un fort habile Mathématicien, qui avoit beaucoup d'esprit & parloit assez bien François. Je l'arrêtai à diner; & comme il fut fort content de la chére que je lui fis, il me dit qu'il avoit quelque chose de fort curieux à me faire voir. Il tira d'un étui de chagrin, une espéce de Monocule garni d'écaille de Tortuë. C'étoit un excellent Microscope, & si excellent, qu'il ne faisoit pas seulement voir les cirons les plus imperceptibles; mais aussi les atomes d'Epicure, la matiére subtile de Décartes, les vapeurs de la terre, celles que nôtre corps transpire, & les influences des Astres.

A la premiére épreuve que j'en fis, m'étant eloigné de mon homme environ cinq ou six pas, je vis une infinité de petits vers sur son habit, qui en ron-

geoient la laine avec une avidité incroïable ; & je connus par là contre l'opinion commune, que ce n'eſt pas nous qui uſons nos habits, mais que ce ſont les vers qui les mangent. Je changeai de ſituation & tournant le Microſcope d'un autre ſens, mon Mathématicien me parut comme envelopé d'un nuage. Il me dit que ce que je voïois de la ſorte, étoit la tranſpiration qui ſe faiſoit après le repas; & que je devois être convaincu par-là que Santorius n'avoit pas voulu nous en faire acroire, quand il avoit ſoûtenu, que de tout ce que nous mangions, il s'en tranſpire plus de la moitié.

Nous entrâmes dans la cuiſine, où il y avoit un filet de bœuf à la broche pour les valets; & j'eus le plaiſir de voir avec le même Microſcope, comment le feu ſéparoit toutes les parties du bois ſur lequel il agiſſoit, & les dardoit par la violence de ſon mouvement, comme autant de dards contre le filet de bœuf, & en incîſoient toutes les parties dont les unes ſe convertiſſoient en jus, & les autres ſe tournoient en une vapeur délicate, qui rempliſſoit la cuiſine & chatoüilloit les narines.

A la ſortie du logis, nous allâmes dans un jeu de Paume; quatre jeunes hom-

mes joüoient : je ſentis de l'inclination pour un de ceux-là & de l'averſion pour un autre, avec une forte envie que l'un gagnât, & que l'autre perdît. Je les regardai tous deux avec le Microſcope. L'agitation dans laquelle ils étoient, les faiſoit beaucoup tranſpirer, & la vapeur en venoit juſqu'à moi, J'en examinai toutes les parties & toutes les figures ; & je m'aperçûs que les parties de la vapeur de celui pour qui je ſentois de l'inclination, étoient telles, qu'elles s'acrochoient aiſément à ce que je tranſpirois moi-même ; & qu'au contraire les parties de la vapeur de celui pour qui j'avois de l'averſion, étant figurées en pointes, les unes aiguës & les autres émouſſées, j'en étois bleſſé ou choqué. Ainſi je connus que la véritable cauſe de nos averſions & de nos inclinations, conſiſte dans la figure des parties de ce que nous tranſpirons & de ce que les autres tranſpirent, & dans l'union ou dans l'opoſition, & la contrariété de ces choſes.

Nous ſortîmes de la Ville, & nous vîmes dans la Campagne un Liévre qu'on chaſſoit. Le Liévre paſſa à dix pas de nous, je le regardai avec le Microſcope. Il me parut être comme un tiſon de feu, qui laiſſe aprés lui une groſſe fumée.

C'étoit la transpiration de l'animal qui se faisoit, & nous connûmes que par tout où ces vapeurs se répandoient, là accouroient les chiens, tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, selon que leurs narines en étoient frapées, & qu'ils ne perdoient les voïes que quand les vapeurs du Liévre étoient dissipées par un grand vent ou par quelqu'autre accident.

En rentrant dans la Ville, je regardai un Moulin; & j'en vis sortir comme une fumée fort épaisse. Je reconnus que c'étoit les parties les plus subtiles du grain qu'on faisoit moudre, qui s'échapoient par la grande agitation qu'elles reçoivent du mouvement circulaire de la meule. Voïant la grande perte qui se faisoit de la farine, dont tout l'air étoit rempli, je fus convaincu par mes yeux, que c'est bien à tort qu'on accuse les Meûniers de friponnerie, toute la diminution du grain qu'on leur confie, ne venant que du côté du Moulin.

Si je suis ici encore quelques jours, je continuërai mes observations qui feront grand plaisir aux Cartesiens, & détromperont bien des gens de leurs vieilles erreurs.

¶ Il y a une faute qui régne assez généralement dans le Dictionnaire François

Latin

Latin de M. l'Abé Danet. Quand il ne ſait point de certains mots en Latin, ne voulant pas demeurer court, il tâche de ſupléer au ſimple qui lui eſt inconnu, par de longues circonlocutions : ce qui eſt nuiſible aux jeunes gens qui n'aprennent jamais par-là le vrai Latin qui ne conſiſte pas dans ces périphraſes, mais dans la propriété des mots.

Je ſai bien qu'on peut dire à la décharge de M. Danet, que ne s'étant piqué que de donner les mots Latins qui ſe trouvent dans les bons Auteurs, il n'a pas été obligé de donner ceux qui ne s'y trouvent pas. Cela eſt vrai ; mais au moins il devoit le marquer, & en avertir le Lecteur, que tel ou tel mot a été inconnu aux Anciens ; & cela auroit fait plus de plaiſir que ſes périphraſes ou circonlocutions qui n'aboutiſſent à rien, chacun étant libre de les inventer comme il lui plaît.

Je me ſuis encore étonné, comment aïant mis *Tabacum* dans ce même Dictionnaire, qui eſt aſſurément un mot de nouvelle création, il n'a point mis *Chocolatum*, & pluſieurs autres qui ne ſont latiniſez que depuis quelques années. Ce ſont mots nouveaux, je l'avoue ; mais il faut pourtant que les enfans les ſachent :

§ Quand

§ Quand M. le Comte de Soiſſons Loüis de Bourbon fut tué à la bataille de la Marfée prés de Sedan, on fit courir le bruit qu'il s'étoit tué lui-même, en relevant la viſiére de ſon caſque du bout de ſon piſtolet, qui par malheur lâcha entre ſes mains. D'autres diſoient qu'aïant la viſiére levée, un coup perdu lui avoit caſſé la tête; mais d'autres aſſuroient qu'il fut tué par un traître; ce qui m'a été confirmé il y a prés de quarante ans par un vieil Officier de l'Armée de ce Prince. Il me diſoit que le coup avoit été fait par un Cavalier de ſes troupes, qui le tua d'un coup de piſtolet à dix pas de lui; que ce ſcélérat qui étoit d'Orleans, s'apelloit..... & avoit reçu d'un inconnu une ſomme de cinquante mille livres, dont il avoit vécu commodément le reſte de ſes jours,

§ Jean Caſimir Roy de Pologne, que nous avons vû mourir en France, étant à table dans ſon Abaïe de S. Thaurin d'Evreux, & la populace le regardant dîner, ils s'aviſa de demander à une femme qui le regardoit comme les autres, de quel païs elle toit. Cette femme ébloüie de la Majeſté perdit la tramontane, & prenant dans ſon eſprit embroüillé, le Roy pour ſon Directeur, elle

elle lui répondit: Mon Révérend Pere, je suis d'Evreux. Là-dessus chacun se prit à rire. Mais le Roy prenant la parole, dit gravement: il n'y a point tant à rire, cette femme rencontre fort bien. J'ai été Jésuite, & par conséquent Pere & Révérend Pere: J'ai été Cardinal, & il est de notoriété publique que les Cardinaux sont les Peres de l'Eglise: J'ai été Roy, & ainsi Pere de mon Peuple: Je suis presentement Abé, & S. Paul ne dit-il pas *Abba Pater*? C'est-là en deux mots l'Histoire abregée de ce Prince, & la seule chose agréable que je lui ai oüi dire pendant son séjour en ce Païs, n'aïant pas l'esprit fort égaïé ni fort vif.

FIN.

TABLE des principales Matiéres contenuës en ce second Volume.

A

ABSOLUTION. Formule d'une Absolution singuliére. *page* 50
Agricola. La Vie d'Agricola écrite par Tacite, excellent Ouvrage. 337
Amiot. Excellente Traduction des Ouvrages de Plutarque par Amiot. 338
André. Eloge du Petit Pere André. 288 & 289.
Anecdotes. Sentiment touchant les Anecdotes de Procope & de Varillas. 59
Anesse. Lait d'Anesse, son utilité. 129
Ange Politien. Lettres d'Ange Politien, &c. 170 & 171
Antiquaires chez les Grecs & chez les Romains. 201
Antiquité, Entretien de la vénérable Antiquité. 104 *& suiv.*
Apologie de M. de la Rochepozay Evêque de Poitiers. 27
Apostat de la Congrégation de S. Maur parvenu à l'Episcopat. 81
Architectes. Fautes de quelques Architectes. 98
Arondel. Marbres d'Arondel. 301

B

BALZAC. Eloge de Balzac. 344
Extrait d'une Lettre de Balzac à M.

le Préſident de Bernieres. 102
Barbin. Entretien de Barbin Libraire fameux avec M. l'Abé de la G. 243 *& ſuiv.*
Baſſompierre. Mémoires de M. de Baſſompierre. 80
Baudrand. Recueïl de Cartes de Geographie de l'Abé Baudrand. 336
Beates. Révélations de quelques Beates. 138
Berchere. Parole remarquable de M. le Premier Préſident de la Berchere. 69
Beughem. Cornelius à Beughem Auteur de divers Catalogues de Livres. 294
Bévûë des Savans. 205 *& ſuiv.*
Bibautius. Sermons de Bibautius. 74
Bible rare de l'Impreſſion de 1462. 201
Bizareries. Divers exemples de bizareries. 31 *& ſuiv.*
Borellus. Excellent Livre de Borellus *de motu Animalium.* 122
Bothei. Rare exemple d'amitié de Dom Diego Bothei. 251 & 252
Bourbon. Loüis de Bourbon tué à Jarnac, fit battre monnoïe comme Souverain. 285
Brantôme. Caractére & naïvetez de Brantôme. 144
Mémoires de Brantôme. 141
Particularitez Hiſtoriques de Brantôme 142 *& ſuiv.*

Réflexions & Maximes de Brantôme. 146

Bréviaire. De l'origine & de l'antiquité des Bréviaires. 377

Burnet. Histoire de la Réformation de l'Eglise d'Angleterre par Burnet. 37

Bussy Rabutin. Remarque judicieuse de M. de Bussy Rabutin touchant la Charge de Maréchal de Camp Général, & celle de Maréchal de France. 160 & 161

C

COENA *recta*. Repas que les Romains donnoient à leurs Cliens. Explication de ce mot Latin. 326

Calvin. La Vie de Calvin écrite par divers Auteurs. 35

Canal autour de Paris, par qui commencé, & pourquoi abandonné. 11

Carlos. Diverses Remarques touchant Dom Carlos. 171 & 172

Isaaci Causauboni Epistolæ. Reflexions sur les Lettres de Casaubon. 363

Casimir. Parole remarquable de Jean Casimir Roy de Pologne. 412

Castel. Eloge de François Perard Castel Avocat célébre. 303

Catéchisme du Concile de Trente tres-recommandable. 337

Centons tirez de l'Ecriture Sainte. 38

Cerveau. Anatómie du cerveau. 191

191 & *suiv.*
Chambre. de Justice établie pour la recherche & punition des Financiers. 11
Champignons. Savoir si les Champignons sont un poison, &c. 196
Chanvalon. Caractére de M. l'Abé de Chanvalon depuis l'Archevêque de Roüen & de Paris. 128
Chapelain. Eloge de M. Chapelain de l'Académie Françoise. 7
Charlemagne. Livre curieux de la sainteté & des miracles de l'Empereur Charlemagne. 187
Chartreuse. Description de la grande Chartreuse. 258
Chaussures. Vingt-sept sortes de chaussures des Anciens. 393
Chiffre statique. Son origine. 394
Chrétien. Remarque sur la qualité de *Trés-Chrétien* que nous donnons à nos Rois. 191
Christine Reine de Suede. Portrait de cette Princesse traduit de l'Italien d'un Seigneur Vénitien. 351
Christophle Marie Entrepreneur célébre. 12
Chrysostomi Epistola ad Cæsarium Monachum. Observation sur l'Epître de S. Chrysostome au Moine Césaire. 297
Ciceron. Parole remarquable de Ciceron.

ron. 267

Clement VIII. Vie de ce Pape écrite par Maffée. 50

Coins. Remarque importante de M. le Blanc sur les Monnoïes d'or & d'argent frapées au coin de Henry II. 72

Colléges. Vie heureuse des Colléges. 280

Conclaves. Réflexions sur l'Histoire des Conclaves. 328

Confesseurs du Roy de la C. de J. 40

Confession faite à des Séculiers. 313

Conis. Ville fatale aux François. 252

Conjuration des Fiesques. Sentiment touchant ce Kivre. 57

Conradi Heresbachii J. C. Historia Anabaptistica. Caractére de cette Histoire. 361

Convivium. Ce que c'étoit que *Convivium* chez les Romains. 328

Corses. Origine de l'affaire des Corses à Rome. 402

Cour. Description de la Cour de France. 135.

Couriers. Diligence extraordinaire de quelques Couriers, 194

Coûtumes. remarquable du Parlement d'Aix. 12

D

DAMES. En quel tems les Dames ont commencé à s'habituer à la Cour.

Cour. 134
Danet. Faute remarquable qui régne dans son Dictionnaire. 408
Déclamation des Avocats du Parlement de Normandie. 370
Delfau. Eloge de Dom Delfau de la Congrégation de S. Maur. 264
Dent. Usage des dents d'yvoire fort ancien. 202
Dialogue. Maniére d'écrire pratiquée par les Grecs. 322
Disgrace fatale à la vie & à la santé. 249
Dissertation de M. l'Abé N. N. sur la Fable du Chanoine damné. 174 *& suiv.*
Dissertation, savoir si l'on peut devenir habile homme sans le secours du Grec & du Latin. 355
Droit Civil. Qualitez nécessaires pour l'étude du Droit Civil. 95

E

ELOGES suprimez de l'Abé de saint Cyran, & de Messieurs Arnauld & Pascal. 23 & 24
Elogia Thuanea. Le Recueïl des Eloges de M. de Thou, Livre recommandable. 322
Eloquence. En quoi consistoit l'éloquence des Romains. 60
De Engastrimytho, ou des Eventriloques. 317

Epitaphes. Utilité des Recueïls d'Epitaphes. 95
Erasmus. Desiderii Erasmi Colloquia. 125
Eryci Puteani Epistolæ. Réflexions sur ces Lettres de Henry Dupuy. 368
Esope. Fables d'Esope, excellent Livre. 341
Espaisses. Parole remarquable du Président d'Espaisses. 168
Espernon. Parole remarquable de M. d'Espernon. 168
Estienne. Livres recommandables de Henry Estienne. 317
Etudier aux pieds des Maîtres, explication de ces termes. 190
Eunuchismus. Apologie *pro Eunuchismo & Eunuchis.* 132
Eunuque. Action heroïque d'un Eunuque. 376
Extase. Diverses causes des extases. 189

F

FABLES d'Esope, excellent Livre. 341
Favoris. Belle remarque touchant les Favoris. 78
Femmes savantes. Observation touchant les mœurs des Femmes savantes. 28 & 29
La Fontaine. Portrait de M. de la Fontaine. 342 *& suiv.*

Fon-

Foudres ou Tonnes d'Allemagne. 188
Du Four. Eloge de D. Thomas du Four savant Bénédictin. 261
Francine, fille de Décartes. 124
Franquetot. Conduite sage de M. le Président de Franquetot. 237
Fruit. Quel étoit le fruit défendu dont Adam mangea dans le Paradis terrestre. 110

G

GAFFARELLE. Remarques sur les curiositez inoüies de Gaffarelle. 323
Galets dans lesquels se trouvent des cristaux de différentes couleurs. 13
Gazette. Dissertation en forme de Lettre sur les Gazettes. 197 & *suiv.*
Génois. Leur caractére. 104
Godeau. Eloge de M. Antoine Godeau Evêque de Vence. 295
Grands. Les Grands ne se doivent point commettre avec leurs inférieurs. 48
Greart. Eloquence de M. Greart Avocat célébre. 371
Grêle. S'il grêle durant la nuit. 170
Guerchois. Eloge de M. le Guerchois Avocat Général du Parlement de Normandie. 372

H

HARLAY. Caractére de M. de Harlay

lay Archevêque de Roüen. 127

Henry IV. Parole remarquable d'Henry IV. 221

Herſen. Caractére & Ouvrages de M. Herſen. 314

Hyppolite. Témoignage remarquable de la Chronique d'Hyppolite touchant l'âge de la Sainte Vierge. 132

Hiſtoriens, qui vendent leur plume. 46

Hobbes. Politique d'Hobbes, quel ſentiment on en doit avoir. 37

Hodœporicon. Ouvrage curieux d'Ambroiſe Camaldule. 126

Holſten. Opuſcules de Holſten. 314

Huberti Langueti Epiſtolæ. Obſervations ſur les Lettres de Languet. 378

Huet. Sentiment de M. Huet touchant la Traduction Latine des Ouvrages de S. Irenée. 26

Hugonis Grotii Epiſtolæ ad Gallos. Réflexions ſur ces Lettres de Grotius. 358

I

le JAY. Caractére de Nicolas le Jay Premier Préſident du Parlement de Paris. 66

Imitation de Jeſus. Nouvelle découverte touchant l'Auteur du Livre de l'Imitation de JESUS. 241

Innocent VIII. Parole remarquable d'Innocent VIII. 340

In-

Innocent X. Parole remarquable de ce Pape. 56
Joly. Ouvrages de M. Joly. 340 & 341
Josephe. Avec quelles précautions il faut lire l'Histoire de Josephe. 52
les *Italiens* affectent de prendre des noms d'anciens Romains, &c. 287
Juifs. Réflexion sur une Coûtume des Juifs. 54
Juremens à la mode dans le dernier siécle, & bannis dans celui-ci. 167 & 168

L

LABBE. Caractére du P. Labbe. 14
Lait d'Anesse. Son utilité. 129
Langue Italienne. De l'origine de cette Langue. 354
Languerie. Eloge de M. de Languerie Avocat Général du Parlement de Normandie. 373 *& suiv.*
Laverna Déesse des Larrons. 380
Lecture. Quatre choses principales à observer dans la lecture des bons Auteurs. 44
Leoni Médecin jetté dans un puits par Pierre de Médicis. 100
Libraires Stationnaires de l'Université de Paris. 187
Licetus. Réflexions sur le Livre *de Lucernis* de Fortunius Licetus. 132
Ligue. Remarques curieuses servant à l'Hi-

l'Histoire de la Ligue. 110 *& suiv.*
Livre. Peu de chose est capable de dégouter de la lecture d'un Livre. 121
Livres. Guerre faite aux Livres. 52
Loi Salique. Arrest du Parlement de Paris pour la Loi Salique. 117

M

MACHIAVEL. Doctrine de Machiavel, en quoi consiste. 130
Maffée, Défauts de l'Histoire de Indes par Maffée. 22
Magdeleine. Savoir si la Magdeleine, Pécheresse de Naïm, & Marie de Bethanie sont trois personnes distinctes. 39
Manuscrit effacé par une Guenon. 131
Manuscrits anciens. 259
de la *Mare*. Recueïls de M. de la Mare servans à l'Histoire de Bourgogne. 319
Mariage. Savoir si le Mariage ne nuit point aux études des Savans. 222 *& suiv*
bons Mariages rares. 223
Marillac. Origine de la Maison de Marillac. 16
le Maréchal de Marillac accusé de Péculat. 15
Eloge de M. de Marillac Garde des Seaux, son caractére & ses paroles remarquables. 18 *& suiv.*
Marin. Bon mot de M. Marin Premier Président du Parlement d'Aix. 318 & 319

319
Maurevèrs, pour Montrevel. 95
Staticà Medicina. Sanctorius Auteur de la Médecine. 290
Melvil. Mémoires historiques de Melvil recommandables. 381
Mémoires. Dissertation sur les Mémoires d'Etat. 405 *& suiv.*
Mer. L'air de la Mer meurit le Vin. 20
Microscope. Description d'un excellent & trés-rare Microscope. 407
Mines. Invention des Mines. 204
Modes. Différentes modes de s'habiller. 288
M*onnoïe*. Invention de la Monnoïe au Moulin & du Balancier. 72
M*ontagne*. Jugement des Oeuvres de Montagne. 30
M*ontmorency*. Parole remarquable de M. le Duc de Montmorency. 109
M*ontpensier*. Dessein d'un Livre par Madame de Montpensier. 126
Montpensier. Mort subite de Gilbert de Montpensier. 285
Morin. Traité de la Pénitence par le P. Morin. 313
Mort. Réflexion sur la mort. 94
Morvillier. Excellent Conseil de M. de Morvillier donné à Charles IX. 65
Mots. Origine des bons mots. 58

Musæum Italicum. Remarques sur le *Musæum Italicum* du P. Mabillon. 299

Musique. Savoir s'il est naturel d'aimer la Musique. 75

N

N. N. Caractére de M. N. N. 7
portrait de M. N. N. 31

Nature. Régles de la nature dans la composition des différens airs de visage. 163 *&* *suiv.*

Navarre. Supériorité du Collége de Navarre. 44

Neuton. Adam Neuton auteur de la Traduction Latine de Fra-Paolo. 127

Nobles. Faux Nobles, &c. 256 & 257

Noms. Coûtume d'écrire les noms sur un Cercle. 203

Nostradamus. Prophéties de Nostradamus. 139

O

OFFICIIS. Des devoirs ou des civilitez que les Romains se rendoient, &c. 345

Oneirocritica, ou de l'explication des songes. Quelle estime on doit faire de ces sortes de Livres 162

Ootographe. Observation sur l'ortographe nouvelle de M. Cousin. 25

Ortographe remarquable sur ces mots, *science* & *savoir*. 173

Orto-

Ortographe des mots Grecs & Latins. 202
Offat. Lettres du Cardinal d'Offat. 20
Ovide. Faftes d'Ovide, excellent Ouvrage. 306
Ouvrages d'efprit. Coûtume des Romains de reciter les Ouvrages de leur compofition en prefence de leurs amis. 283 & 284
Oyfelier. Plaifanterie d'un Oyfelier de Paris. 45

P

PANGLOSSIE, ou Recueïl des Eloges donnez à M. de Peirefc, 325
Parole plaifante d'un homme d'efprit. 250
Pafcal. Parole remarquab lede M. Pafcal. 200
Patin. Paroles remarquable de Guy Patin. 268
Sentimens de M. Patin touchant l'ufage des liqueurs. 7
Pecquet. Eloge de M. Pecquet Médecin célebre. 5
Peranda. Parole remarquable de Peranda. 131
Du Perron. Eloge du Cardinal du Perron. 54
Perfes. Priére des Perfes. 134
Petrarque. eft le premier qui nous a procuré une Traduction Latine d'Homere. 21

Philosophie. Principes de la Philosophie moderne, qui se trouvent dans les anciens Peres de l'Eglise. 316
Physionomie. Dissertation sur la physionomie. 385 *& suiv.*
Pindare. Comparaison de Pindare & d'Horace. 127
Pline. Jugement sur l'Histoire de Pline. 48
de Poëmatum Cantu *& viribus Rythmi.* 352
Plongeur. Plaisante repartie d'un Plongeur. 312
Ange Politien. Lettres d'Ange Politien. &c. 170 & 171
Pologne. Particularité concernant l'Histoire de Pologne. 306
Polyglotte de Guy Michel le Geay Doïen de Vezelay. 66
Portraits des grands Hommes utiles à l'institution des mœurs. 55
Portugal. Remarque curieuse touchant le cœur d'Antoine Roy de Portugal. 251
Poussin. Portrait & Eloge du Coussin. 140
Pradon. Ce fameux Pradon sifflé & battu pour l'amour de lui-même. 82 & 83
Predicateur. Qualitez d'un Prédicateur accompli. 53
tour plaisant d'un Prédicateur demeuré court. 260
Protestans, les premiers en France qui ont commencé à bien parler & à bien écrire. 169

Psalterium Davidicum. Pseautier de David traduit en vieux langage. 67

Psellus. Jugement du Livre de Psellus. *de energia Dæmonum*. 305

Ducaro Vase d'une terre particuliére & d'un merveilleux effet. 286

Q

QUINTE-CURCE, Auteur de la Vie d'Alexandre. 302

R

RABULA. Le mot de *Rabula* expliqué par celui de *Brailleur*. 393

caractére de l'Abé de la R. 325

Ratramne. Remarque critique sur le Livre de Ratramne de l'Eucharistie. 100

Raynaud Caractére de Theophile Raynaud. 303

Religion. Il ne faut parler qu'avec respect des choses de la Religion. 25

République des Lettres. Etat present de cette République. 61

Richard. Remarque de M. Richard contraire à l'expérience 299

Richelieu. Trait remarquable de la politique du Cardinal de Richelieu. 84 *& suiv*

Duché de Richelieu va aux collatéraux & aux femmes. 288

le Cardinal de Richelieu affectoit de copier les grandes actions du Cardinal Ximenés. 315

Ridi-

Ridicule. Exemple d'un ridicule surprenant dans de grands Hommes. 69

Rucellay. Particularitez de la Vie de l'Abé Rucellay. 270 *& suiv.*

du Ryer. Pierre du Ryer, & André du Ryer. 93

S

SALVOISON. Parole remarquable de M. de Salvoison 287

Sanctorius. Parole remarquable de Paulus Æmilius Sanctorius. 130

Sandales de bois. Leur usage dans la Musique. 194.

Sçauroit, pour *sauroit.* Remarque curieuse sur cette ortographe. 68

Sanrey. Eloge de M. de Sanrey savant Théologien. 228 *& suiv.*

Mèmoires de M. de Sanrey pour servir à l'Edition de ses Ouvrages. 232

Scioppius. Gaspari Scioppii infamia famiani. 123

Sel. Mines de Sel de Velika. 306

Sesterces. Observations sur les Sesterces des Romains. 253 *& suiv.*

Siminellus, seu *panis Similaceus.* 83

Simon. Métode particuliére de M. Simon sur Dandini. 36

Soissons. M. le Comte de Soissons par qui tué à la Bataille de la Marfée prés de Sedan. 415

Sage conduite de M. le Comte de Soissons. 167

Soldats François. Marque de leur courage après leur mort. 23

Somnambule. Histoire surprenante d'un Somnambule. 237 *& suiv.*

Sophro-

Sophronius. Opinion de Sophronius touchant S. Joseph. 132.
Spinosa. Quelques remarques historiques touchant Spinosa. 320
Sportula. Explication du mot Latin *Sportula.* 326
Standons. Jean Standons diseur de veritez. 205
Strabon. Ecrivain judicieux. 21
Strada, Historien peu judicieux. 21
Symbole des Apôtres. Remarque curieuse touchant le Symbole des Apôtres. 161

T

TALON. Parole remarquable de M. Talon Avocat Général du Parlement de Paris. 236
Terence. Recueïl des façons de parler de Terence. 121
Terre sigillée. Origine & usage de la terre sigillée. 308
Thevenot, de l'Art de Nager. Réflexions sur cet Art. 3?2 & 383
Thony, fou du Connétable Anne de Montmorency. 385
Thou. Eloge de M. de Thou. 323
Reflexions sur l'endroit de l'Histoire de M. de Thou, où il est parlé de Marie Stuard. 362
Thucydide & Tite-Live. Défauts notables de ces deux Historiens. 320
Tomasinus, accusé de s'être attribué les Ouvrages de Rodius. 376
Trivulsion. Caractére du moderne Trivulsion. 344
Turenne. Parole remarquable de M. de Turenne. 119

Vaca-

V

VACATIONS, pourquoi accordées aux Parlemens. 82
Varillas Dissertation sur la Vie & les Ouvrages de M. Varillas. 394 *& suiv.*
le Vaïer. Caractére de M. la Mothe le Vaïer. 300 & 301
Veau. Epitaphe remarquable d'Alexis Veau, Tresorier sans reproche. 249
Vechietti. Opinion de Vecchietti touchant la derniére Pâque de JESUS-CHRIST 331 *& suiv.*
Venise. Belle description Latine de la Ville de Venise. 335
Venitiens & Génois, leur caractére. 104
des *Ventriloques.* 317
Vers remarquez & condamnez dans la Prose de Tite-Live. 393
Versus Politici. Ce qu'il faut entendre par *Versus Politici* dans les Anciens. 334
Wicofortii Epistolæ. Lettres de Wicquefort ni utiles ni agréables. 384
Vie heureuse. Description d'une vie heureuse. 339
Vienne. Remarques critiques sur le nom de Vienne. 186
Loüis Vivez. Rive de Loüis Vivez. 195
Voisin. Ouvrages de Joseph de Voisin 325
Voiture. Particularité de la Vie de Voiture. 366
Urbain VIII. Défaut remarquable d'Urbain VIII. 131
Wler. Particularitez du Voïage de Georges Wler, servant à l'Histoire de la Littérature. 291 *& suiv.*

X

XIMENES. Notes du Cardinal Ximenes sur l'Ecriture Sainte. 315

Fin de la Table.

1678 vol